

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

NATIONAL FINANCE

Chair:

The Honourable JOSEPH A. DAY

Tuesday, March 4, 2014
Wednesday, March 5, 2014
Thursday, March 6, 2014

Issue No. 8

Second meeting on:
Supplementary Estimates (C) for the fiscal year
ending March 31, 2014

First and second meetings on:
Main Estimates for the fiscal year
ending March 31, 2015

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

FINANCES NATIONALES

Président :

L'honorable JOSEPH A. DAY

Le mardi 4 mars 2014
Le mercredi 5 mars 2014
Le jeudi 6 mars 2014

Fascicule n° 8

Deuxième réunion concernant :
Le Budget supplémentaire des dépenses (C) pour
l'exercice se terminant le 31 mars 2014

Première et deuxième réunions concernant :
Le Budget principal des dépenses pour
l'exercice se terminant le 31 mars 2015

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Larry W. Smith, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Bellemare	Eaton
Buth	Gerstein
Callbeck	Hervieux-Payette, P.C.
* Carignan, P.C. (or Martin)	Rivard
Chaput	Seth
* Cowan (or Fraser)	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Rivard replaced the Honourable Senator Mockler (*March 6, 2014*).

The Honourable Senator Eaton replaced the Honourable Senator Oh (*March 4, 2014*).

The Honourable Senator Seth replaced the Honourable Senator Tkachuk (*March 4, 2014*).

The Honourable Senator Oh replaced the Honourable Senator Eaton (*March 3, 2014*).

The Honourable Senator Tkachuk replaced the Honourable Senator Seth (*February 28, 2014*).

The Honourable Senator Doyle was removed from the membership of the committee, replacement pending (*February 27, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Larry W. Smith

et

Les honorables sénateurs :

Bellemare	Eaton
Buth	Gerstein
Callbeck	Hervieux-Payette, C.P.
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Rivard
Chaput	Seth
* Cowan (ou Fraser)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Rivard a remplacé l'honorable sénateur Mockler (*le 6 mars 2014*).

L'honorable sénatrice Eaton a remplacé l'honorable sénateur Oh (*le 4 mars 2014*).

L'honorable sénatrice Seth a remplacé l'honorable sénateur Tkachuk (*le 4 mars 2014*).

L'honorable sénateur Oh a remplacé l'honorable sénatrice Eaton (*le 3 mars 2014*).

L'honorable sénateur Tkachuk a remplacé l'honorable sénatrice Seth (*le 28 février 2014*).

L'honorable sénateur Doyle a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 27 février 2014*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, of Wednesday, March 5, 2014:

The Honourable Senator Martin moved, seconded by the Honourable Senator Marshall:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015, with the exception of Library of Parliament Vote 1; and

That, for the purpose of this study, the committee have the power to sit, Thursday, March 6, 2014 at 2 p.m. even though the Senate may then be sitting, and that rule 12-18(1) be suspended in relation thereto.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 5 mars 2014 :

L'honorable sénatrice Martin propose, appuyée par l'honorable sénatrice Marshall,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015, à l'exception du crédit 1 de la Bibliothèque du Parlement;

Que, aux fins de cette étude, le comité soit autorisé à siéger, le jeudi 6 mars 2014, à 14 heures, même si le Sénat siège à ce moment-là, et que l'application de l'article 12-18(1) du Règlement soit suspendue à cet égard.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, March 4, 2014
(25)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Buth, Callbeck, Chaput, Day, Gerstein, Mockler, Oh, Smith (*Saurel*) and Tkachuk (10).

In attendance: Sylvain Fleury and Raphaëlle Deraspe, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 25, 2014, the committee continued its examination of the Supplementary Estimates (C) for the fiscal year ending March 31, 2014. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 7.*)

WITNESSES:*Shared Services Canada:*

Benoît Long, Senior Assistant Deputy Minister, Transformation, Service Strategy and Design;

Peter Bruce, Senior Assistant Deputy Minister, Projects and Client Relationships;

Micheline Saurette, Director General, Finance and DCFO Services.

Citizenship and Immigration Canada:

Tony Matson, Assistant Deputy Minister/Chief Financial Officer;

Catrina Tapley, Associate Assistant Deputy Minister, Strategic and Program Policy;

Paul Armstrong, Director General, Centralized Processing Region.

Mr. Long and Mr. Matson each made a statement and, together with Mr. Bruce, Ms. Saurette, Ms. Tapley and Mr. Armstrong, answered questions.

At 10:56 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 4 mars 2014
(25)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Buth, Callbeck, Chaput, Day, Gerstein, Mockler, Oh, Smith (*Saurel*) et Tkachuk (10).

Également présents : Sylvain Fleury et Raphaëlle Deraspe, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 25 février 2014, le comité poursuit son étude du Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 7 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Services partagés Canada :*

Benoît Long, sous-ministre adjoint principal, Transformation, stratégie de service et conception;

Peter Bruce, sous-ministre adjoint principal, Projets et relations avec les clients;

Micheline Saurette, directrice générale, Finances et Services ADPF.

Citoyenneté et Immigration Canada :

Tony Matson, sous-ministre adjoint/administrateur principal des finances;

Catrina Tapley, sous-ministre adjointe déléguée, Politiques stratégiques et de programmes;

Paul Armstrong, directeur général, Région des processus centralisés.

MM. Long et Matson font chacun une déclaration puis, avec M. Bruce, Mme Saurette, Mme Tapley et M. Armstrong, répondent aux questions.

À 10 h 56, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, March 5, 2014
(26)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Buth, Callbeck, Chaput, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., Seth and Smith (*Saurel*) (10).

In attendance: Sylvain Fleury and Raphaëlle Deraspe, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 5, 2014, the committee began its examination of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

WITNESSES:

Treasury Board of Canada Secretariat:

Bill Matthews, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

Marcia Santiago, Executive Director, Expenditure Management Sector;

Darryl Sprecher, Director, Expenditure Management Portfolio.

Mr. Matthews made a statement and, together with Ms. Santiago and Mr. Sprecher, answered questions.

At 8:35 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, March 6, 2014
(27)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Buth, Callbeck, Chaput, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., Rivard, Seth and Smith (*Saurel*) (10).

In attendance: Sylvain Fleury and Raphaëlle Deraspe, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

OTTAWA, le mercredi 5 mars 2014
(26)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Buth, Callbeck, Chaput, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., Seth et Smith (*Saurel*) (10).

Également présents : Sylvain Fleury et Raphaëlle Deraspe, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 5 mars 2014, le comité entreprend son étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

TÉMOINS :

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Bill Matthews, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses;

Marcia Santiago, directeur exécutif, Section de la gestion des dépenses;

Darryl Sprecher, directeur, Portefeuille de gestion des dépenses.

M. Matthews fait un exposé puis, avec Mme Santiago et M. Sprecher, répond aux questions.

À 20 h 35, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 6 mars 2014
(27)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 heures, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Buth, Callbeck, Chaput, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., Rivard, Seth et Smith (*Saurel*) (10).

Également présents : Sylvain Fleury et Raphaëlle Deraspe, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 4, 2014, the committee continued its examination of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

WITNESSES:

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:

Hélène Laurendeau, Associate Deputy Minister;
 Pamela D'Eon, Acting Chief Financial Officer;
 Scott Stevenson, Senior Assistant Deputy Minister, Regional Operations.

Infrastructure Canada:

Yazmine Laroche, Associate Deputy Minister, Transport, Infrastructure and Communities;
 Su Dazé, Assistant Deputy Minister, Corporate Services;
 Jeff Moore, Assistant Deputy Minister, Policy and Communications;
 Natasha Rascanin, Assistant Deputy Minister, Programs Operations.

Canada Revenue Agency:

Brian Pagan, Deputy Assistant Commissioner, Finance and Administration Branch and Agency Comptroller;
 Catherine Bennett, Assistant Commissioner, Strategy and Integration Branch;
 Dave Bennett, Assistant Commissioner, Assessment and Benefit Services Branch.

Mr. Stevenson made a statement and, together with Ms. Laurendeau and Ms. D'Eon, answered questions.

At 2:48 p.m., the committee suspended.

At 2:54 p.m., the committee resumed.

Ms. Laroche and Mr. Pagan each made a statement and, together with Ms. Dazé, Mr. Moore, Ms. Rascanin, Ms. Bennett and Mr. Bennett, answered questions.

At 4:09 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 4 mars 2014, le comité poursuit son étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

TÉMOINS :

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :

Hélène Laurendeau, sous-ministre déléguée;
 Pamela D'Eon, chef des finances par intérim;
 Scott Stevenson, sous-ministre adjoint principal, Secteur des opérations régionales.

Infrastructure Canada :

Yazmine Laroche, sous-ministre déléguée, Transports, infrastructure et collectivités;
 Su Dazé, sous-ministre adjointe, Services ministériels;
 Jeff Moore, sous-ministre adjoint, Politiques et communications;
 Natasha Rascanin, sous-ministre adjointe, Opérations des programmes.

Agence du revenu du Canada :

Brian Pagan, sous-commissaire adjoint, Direction générale des finances et de l'administration et contrôleur de l'agence;
 Catherine Bennett, sous-commissaire, Direction générale de la stratégie et de l'intégration;
 Dave Bennett, sous-commissaire, Direction générale des services de cotisation et de prestations.

M. Stevenson fait un exposé puis, avec Mmes Laurendeau et D'Eon, répond aux questions.

À 14 h 48, la séance est suspendue.

À 14 h 54, la séance reprend.

Mme Laroche et M. Pagan font chacun une déclaration puis, avec Mme Dazé, M. Moore, Mme Rascanin, Mme Bennett et M. Bennett, répondent aux questions.

À 16 h 9, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Jodi Turner

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, March 4, 2014

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to study the Supplementary Estimates (C) for the fiscal year ending March 31, 2014.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, this morning we will continue our study of the Supplementary Estimates (C) for the fiscal year ending March 31, 2014.

Today will be the final meeting regarding the Supplementary Estimates (C).

[*English*]

From Shared Services Canada, we welcome Benoît Long, Senior Assistant Deputy Minister, Transformation, Service Strategy and Design; Peter Bruce, Senior Assistant Deputy Minister, Projects and Client Relationships; and Micheline Saurette, Director General, Finance and DCFO Services.

Senator L. Smith: What does that mean, chair?

The Chair: Could you help us with that?

Micheline Saurette, Director General, Finance and DCFO Services, Shared Services Canada: Deputy Chief Financial Officer.

The Chair: Of course it is. Once you know, it's so easy.

From Citizenship and Immigration Canada, we welcome Tony Matson, Assistant Deputy Minister/Chief Financial Officer — that's ADMCFO; Catrina Tapley, Associate Assistant Deputy Minister, Strategic and Program Policy; and Paul Armstrong, Director General, Centralized Processing Region. We'll have to ask you about that in due course.

I understand each department has brief opening remarks. We have set aside approximately an hour; we may go over a little bit, depending on honourable senators' questions and your answers, but the session is roughly an hour. Who would like to begin?

Benoît Long, Senior Assistant Deputy Minister, Transformation, Service Strategy and Design, Shared Services Canada: I can begin.

Shared Services Canada is pleased to appear before this committee to outline how the Supplementary Estimates (C) appropriations the department is seeking will be put to work for the benefit of Canadians.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 4 mars 2014

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, pour étudier le Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénatrices et sénateurs, ce matin, nous allons continuer notre étude du Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

Nous tenons aujourd'hui la dernière séance concernant ce Budget supplémentaire des dépenses (C).

[*Traduction*]

De Services partagés Canada, accueillons Benoît Long, sous-ministre adjoint principal à la transformation, à la stratégie de service et à la conception; Peter Bruce, sous-ministre adjoint principal aux projets et aux relations avec les clients; et Micheline Saurette, directrice générale des finances et des services ADPF.

Le sénateur L. Smith : Que signifie ce sigle, monsieur le président?

Le président : Pourriez-vous nous éclairer?

Micheline Saurette, directrice générale, Finances et Services ADPF, Services partagés Canada : Adjoint à la dirigeante principale des finances.

Le président : Bien sûr. Lorsqu'on le sait, c'est tellement évident.

De Citoyenneté et Immigration Canada, nous recevons Tony Matson, sous-ministre adjoint et administrateur principal des finances, ou SMAAPF; Catrina Tapley, sous-ministre adjointe déléguée aux politiques stratégiques et de programmes; et Paul Armstrong, directeur général de la Région des processus centralisés. Il faudra vous demander des précisions en temps et lieu.

Je crois comprendre que les représentants de chaque ministère ont préparé une brève déclaration. Nous avons réservé environ une heure à cette audience, quoique nous puissions l'étirer un peu, selon les questions des sénateurs et vos réponses. Quoi qu'il en soit, elle durera à peu près une heure. Qui aimerait ouvrir le bal?

Benoît Long, sous-ministre adjoint principal, Transformation, stratégie de service et conception, Services partagés Canada : Je le veux bien.

Services partagés Canada est heureux de pouvoir s'exprimer devant ce comité pour montrer comment les crédits du Budget supplémentaire des dépenses (C) que sollicite le ministère seront utilisés au profit des Canadiens.

[Translation]

I would like to begin by introducing the officials who are with me today: Peter Bruce, Senior Assistant Deputy Minister, Projects and Client Relationships Branch; and Micheline Saurette, Deputy Chief Financial Officer.

As you know, Shared Services Canada was created to standardize, consolidate and streamline the Government of Canada's information technology, or IT, services to transform the Government of Canada's costly, outdated and often incompatible systems.

[English]

We have been tasked with creating a more modern, reliable, secure and cost-effective IT infrastructure by reducing inefficiencies and duplication and by leveraging economies of scale.

Effective April 2, 2013, SSC was also mandated to centralize the procurement of workplace technology devices. This includes both hardware — printers, laptops and other peripheral devices — and software, such as operating systems and security software. The Government of Canada spends about \$660 million annually on hardware, software and support for workplace technology devices. Purchasing is currently managed in a decentralized way, department by department. This leads to duplication of effort, reduced purchasing power and weakened security across government systems.

Through Shared Services Canada's Supplementary Estimates (C) request, we are requesting spending authority up to \$102 million for the centralized purchasing of software for the personal workstations of federal employees. This amount represents the appropriation being transferred from other departments to Shared Services Canada, given the new mandate we have been given to centralize procurement related to workplace technology devices. As such, it is funded within the existing fiscal framework, and departmental reference levels are being reduced accordingly. Centralization will result in net savings of \$2.08 million as per Budget 2013.

[Translation]

Mr. Chair, Shared Services Canada's Supplementary Estimates (C) request includes net transfers of \$88.5 million from partnering organizations.

[Français]

J'aimerais d'abord présenter les responsables qui m'accompagnent aujourd'hui. M. Peter Bruce, sous-ministre adjoint principal, Direction générale des projets et des relations avec les clients, et Mme Micheline Saurette, adjointe à la dirigeante principale des finances.

Comme vous le savez, Services partagés Canada a été créé pour standardiser, consolider et rationaliser les services de la technologie et de l'information du gouvernement du Canada, afin de transformer les systèmes coûteux, désuets et souvent incompatibles du gouvernement du Canada.

[Traduction]

On nous a confié la tâche de créer une infrastructure de TI plus moderne, fiable, sûre et rentable en réduisant les pratiques non efficaces et le double emploi et en réalisant des économies d'échelle.

À compter du 1^{er} avril 2013, SPC a également été chargé de centraliser les approvisionnements en dispositifs technologiques en milieu de travail. Cela comprend tant le matériel — imprimantes, ordinateurs portatifs et autres dispositifs périphériques — que des logiciels tels que des systèmes d'exploitation et des logiciels de protection. Le gouvernement du Canada dépense environ 660 millions de dollars chaque année pour le matériel, les logiciels et le soutien pour des dispositifs technologiques en milieu de travail. Les achats sont actuellement gérés de manière décentralisée, ministère par ministère. Cela entraîne le chevauchement d'activités, la réduction du pouvoir d'achat et un affaiblissement de la sécurité dans tous les systèmes gouvernementaux.

Par le biais d'une demande de crédits pour Services partagés Canada dans le Budget supplémentaire des dépenses (C), nous sollicitons l'autorisation de dépenser jusqu'à 102 millions de dollars pour l'achat centralisé de logiciels pour les postes de travail personnels de fonctionnaires fédéraux. Cette somme correspond aux crédits transférés d'autres ministères à Services partagés Canada, compte tenu du nouveau mandat qu'on nous a confié de centraliser les approvisionnements concernant les dispositifs technologiques en milieu de travail. À ce titre, SPC est financé dans le cadre financier actuel, et les niveaux de référence ministériels sont réduits en conséquence. La centralisation entraînera une économie nette de 2,08 millions de dollars selon le budget de 2013.

[Français]

Monsieur le président, la demande de crédits pour Services partagés Canada dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) inclut des transferts nets de 88,5 millions de dollars de la part d'organisations partenaires.

This is made up of \$51.6 million in adjustments from the departments and agencies we serve related to the creation of Shared Services Canada. The balance is composed of transfers of \$36.9 million from these organizations to provide incremental IT infrastructure services for particular projects and initiatives.

[English]

Let me provide a brief breakdown of both of these amounts. To support costs related to creating Shared Services Canada, we will receive transfers from five departments amounting to \$51.6 million. These transfers also include adjustments for items such as telephony and a call centre.

To be precise, we will receive funding from the following departments to replace revenue from the creation of Shared Services Canada: \$39.7 million from the Royal Canadian Mounted Police, \$6.6 million from the Canada Revenue Agency, \$5.2 million from National Defence, and \$100,000 from Canadian Heritage. As part of Supplementary Estimates (C), Shared Services Canada will also transfer \$200,000 to Citizenship and Immigration Canada for connectivity fees for missions abroad.

[Translation]

Mr. Chair, the remaining transfer of \$36.9 million requested through the Supplementary Estimates (C) will allow Shared Services Canada to provide additional infrastructure services to support our partners' key projects and initiatives.

For example:

Of the \$30.9 million being transferred from Canada Border Services Agency, \$20.9 million will support the Agency's Infrastructure Platform initiative, which ensures CBSA has a sound information technology infrastructure that houses and protects IT assets, while \$10 million is earmarked to enhance its mainframe capacity to support border initiatives.

The \$2.7 million in funds being transferred from National Defence will be put towards installing the necessary IT infrastructure at its new Carling Campus Headquarters.

[English]

The Canadian Food Inspection Agency will transfer \$2.5 million to Shared Services Canada to help implement the Safe Food for Canadians Action Plan to strengthen food safety for Canadians. Finally, the transfer of \$800,000 by the Royal Canadian Mounted Police will be used to advance the Government of Canada's Beyond the Border Initiative for

Cela comprend 51,6 millions de dollars en ajustements provenant des ministères et organismes auxquels nous offrons des services relativement à la création de Services partagés Canada. Le reste provient de transferts de 36,9 millions de dollars de la part de ces organisations pour assurer des services d'infrastructure de TI supplémentaires visant des initiatives et des projets particuliers.

[Traduction]

Je vais vous présenter une brève ventilation de ces deux montants. Pour financer les coûts relatifs à la création de Services partagés Canada, nous recevons des transferts de quatre ministères se montant à 51,6 millions de dollars. Ces transferts incluent également des ajustements pour, par exemple, le téléphone et un centre d'appels.

Pour être plus précis, nous recevons des ajustements provenant des ministères et organismes suivants, que nous servons relativement à la création de Services partagés Canada : 39,7 millions de dollars de la Gendarmerie royale du Canada, 6,6 millions de dollars de l'Agence du revenu du Canada, 5,2 millions de dollars de la Défense nationale et 100 000 \$ de Patrimoine canadien. Dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (C), Services partagés Canada transférera par ailleurs 200 000 \$ à Citoyenneté et Immigration Canada pour des frais de communication au cours de missions à l'étranger.

[Français]

Monsieur le président, le montant du transfert restant de 36,9 millions de dollars demandé par le biais du Budget supplémentaire des dépenses (C) permettra à Services partagés Canada de fournir des services d'infrastructure supplémentaires pour étayer les projets et initiatives clés de nos partenaires.

Par exemple :

Des 30,9 millions de dollars transférés par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), 20,9 millions financeront le projet de plateforme d'infrastructure de l'agence, ce qui garantira que l'ASFC sera dotée d'une infrastructure de technologie de l'information solide qui hébergera et protégera ses actifs en matière de TI. Et 10 millions seront affectés à l'amélioration de la capacité de son ordinateur central de soutenir les projets transfrontaliers.

Les fonds de 2,7 millions qui seront transférés de la Défense nationale seront affectés à la mise sur pied de l'infrastructure de TI nécessaire à son nouveau quartier général du complexe Carling.

[Traduction]

L'Agence canadienne d'inspection des aliments transférera 2,5 millions de dollars à Services partagés Canada pour contribuer à mettre en œuvre le Plan d'action pour assurer la sécurité alimentaire, afin d'améliorer la salubrité des aliments consommés par les Canadiens. Enfin, le transfert de 800 000 \$ de la Gendarmerie royale du Canada servira à faire avancer le projet

enhanced security around the perimeter while expediting legitimate cross-border trade and travel between our two countries.

[*Translation*]

The new funds and transfers being requested will strengthen our organization's ability to support Canada's Cyber Security Strategy. They will enable us to establish an IT infrastructure for the Government of Canada that is secure, reliable and centralized.

[*English*]

We look forward to answering your questions regarding these initiatives or any other aspects of Shared Services Canada's Supplementary Estimates (C) request.

The Chair: Thank you. I want to let honourable senators know that in the English version of Supplementary Estimates (C), I was trying to follow Mr. Long's numbers. They are at page II-47. The reason for the difficulty in following the numbers is that I noticed that, under vote 15c, you've got a number of different departments — this is for operating expenditures for a number of different departments combined together. You were giving the figures separately.

Mr. Long: Yes, because some of these are inflows, outflows and transfers between departments. That's why they are being captured in two different places.

The Chair: National Defence appears in both operating and capital?

Mr. Long: Yes.

The Chair: Once we realize that, we're less confused than we were trying to follow your numbers.

Let's go on now to the next presentation from Mr. Matson.

[*Translation*]

Tony Matson, Assistant Deputy Minister/Chief Financial Officer, Citizenship and Immigration Canada: Thank you, Mr. Chair. My name is Tony Matson, and I am an Assistant Deputy Minister and the Chief Financial Officer at Citizenship and Immigration Canada.

I'm pleased to be here to present our Department's Supplementary Estimates (C) for fiscal year 2013-14.

[*English*]

I would also like to take this opportunity to introduce my colleagues, Catrina Tapley, Associate Assistant Deputy Minister, Strategic and Program Policy; and Paul Armstrong, Director General, Centralized Processing Region.

Par-delà la frontière du gouvernement du Canada, qui a pour but de renforcer la sécurité du périmètre tout en facilitant la circulation légitime des marchandises et des personnes entre le Canada et les États-Unis.

[*Français*]

Les nouveaux fonds et transferts demandés augmenteront la capacité de notre organisation à appuyer la Stratégie de cybersécurité du Canada. Ils nous permettront de mettre sur pied, pour le gouvernement du Canada, une infrastructure de TI qui sera tout à la fois sûre, fiable et centralisée.

[*Traduction*]

Nous répondrons avec plaisir à vos questions sur ces projets ou sur tout autre aspect de la demande de Services partagés Canada par le biais du Budget supplémentaire des dépenses (C).

Le président : Merci. Je veux que les sénateurs sachent que j'ai eu du mal à suivre les chiffres de M. Long dans la version anglaise du Budget supplémentaire des dépenses (C). Ils se trouvent à la page II-47. Le problème, c'est que j'ai constaté que divers ministères figurent sous le crédit 15c; les frais de fonctionnement de divers ministères sont donc combinés. Vous, par contre, avez séparé les chiffres.

M. Long : Oui, car il s'agit parfois de rentrées de fonds, de décaissements et de transferts entre les ministères. C'est pourquoi les chiffres figurent à deux rubriques.

Le président : La Défense nationale figure dans les dépenses à la fois de fonctionnement et en capital?

M. Long : Oui.

Le président : Lorsqu'on le sait, c'est plus facile à comprendre que lorsqu'on cherchait seulement à suivre vos chiffres.

Passons maintenant à la présentation de M. Matson.

[*Français*]

Tony Matson, sous-ministre adjoint/administrateur principal des finances, Citoyenneté et Immigration Canada : Je vous remercie, Monsieur le président. Je m'appelle Tony Matson, je suis sous-ministre adjoint et administrateur principal des finances à Citoyenneté et Immigration Canada.

Je suis heureux d'être ici pour présenter le Budget supplémentaire des dépenses (C) pour CIC pour l'exercice de 2013-2014.

[*Traduction*]

J'en profite pour vous présenter mes collègues, Catrina Tapley, sous-ministre adjointe déléguée aux politiques stratégiques et de programmes, et Paul Armstrong, directeur général de la Région des processus centralisés.

These estimates include new appropriations, transfers to and from other government departments, and statutory adjustments that total a net decrease of \$2.3 million. The most significant allocation is \$35.5 million in additional funding to meet our obligations under the requirements of the Canada-Québec accord on immigration. As you know, this accord gives the Government of Quebec exclusive responsibility for immigration reception and integration services in return for financial compensation from the Government of Canada.

CIC's supplementary estimates also include an allocation of \$3.9 million to support immigration to official language minority communities as part of the Roadmap for Canada's Official Languages. Most of this funding — \$2.3 million — will be invested in promotion and recruitment activities in Canada and abroad, primarily through expanding the frequency and number of locations of existing events such as the Destination Canada Job Fair.

Through these successful job fairs we help to connect French-speaking or bilingual skilled workers with employers across Canada. Not only does this help ensure our immigration system is supporting Canada's economic growth, it also helps to sustain and strengthen minority francophone communities across the country.

These estimates include \$806,000 worth of write-offs on outstanding immigration loans. CIC issues these loans to individuals and families who wish to immigrate to Canada, have few financial resources and cannot access traditional lending institutions. In accordance with the Immigration and Refugee Protection Act and regulations, these loans are issued primarily to government-assisted refugees. Recipients can obtain loans for the following reasons: Transportation, admissibility, settlement and the right of permanent residence fee.

Although the global repayment record is 91 per cent for these loans, the figure of \$806,000 comprises approximately 1,925 loans that were deemed uncollectible. Treasury Board and parliamentary authority is required for the write-off of immigrant loans when further collection expenses are not justifiable for small outstanding amounts, or when the debt cannot be collected because the debtor cannot be reached, no longer resides in Canada, declares bankruptcy or is deceased.

The final increases in the Supplementary Estimates (C) are transfers of about \$300,000 each from Foreign Affairs, Trade and Development and Shared Services Canada that are connected to staff realignments at missions abroad.

Ce budget des dépenses comprend de nouveaux crédits, des transferts à d'autres ministères et organismes gouvernementaux et d'autres ministères et organismes gouvernementaux, ainsi que des redressements législatifs qui totalisent une diminution nette de 2,3 millions de dollars. L'affectation la plus importante s'élève à 35,5 millions de dollars en financement supplémentaire pour respecter nos obligations conformément aux conditions de l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration. Comme vous le savez, cet accord confère au gouvernement du Québec la responsabilité exclusive en ce qui concerne l'accueil des immigrants et les services d'intégration en échange d'une compensation financière du gouvernement du Canada.

Le Budget supplémentaire des dépenses de CIC comprend aussi une enveloppe de 3,9 millions de dollars pour favoriser l'immigration au sein des communautés de langues officielles en situation minoritaire, dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada. La majeure partie de ce financement — 2,3 millions de dollars — sera affectée à des activités de promotion et de recrutement au Canada et à l'étranger, essentiellement par l'augmentation de la fréquence et du nombre d'endroits d'événements existants comme le Forum Emploi Destination Canada.

Grâce à ces forums emplois fructueux, nous aidons à mettre en contact des travailleurs qualifiés francophones ou bilingues avec des employeurs de partout au Canada. Cela permet non seulement de faire en sorte que notre système d'immigration favorise la croissance économique du Canada, mais aussi de soutenir et de renforcer les communautés francophones en situation minoritaire de partout au pays.

Le budget des dépenses comprend des radiations, totalisant 806 000 \$, de prêts aux immigrants non remboursés. CIC accorde ces prêts à des personnes et à des familles qui désirent immigrer au Canada, qui ont des ressources financières limitées et qui n'ont pas accès à des établissements de crédit traditionnels. Conformément à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et à son règlement d'application, ces prêts sont essentiellement accordés aux réfugiés parrainés par le gouvernement. Les bénéficiaires peuvent obtenir un prêt pour les motifs suivants : le transport, l'admissibilité, l'établissement et les frais relatifs au droit de résidence permanente.

Bien que le taux global de remboursement soit de 91 p. 100, le montant de 806 000 \$ comprend environ 1 925 prêts qui ont été jugés irrécouvrables. L'autorisation du Conseil du Trésor et du Parlement est requise pour la radiation des prêts aux immigrants lorsque des frais de perception supplémentaires ne sont pas justifiables pour de petites sommes en souffrance ou lorsque la dette ne peut pas être recouvrée parce qu'il est impossible de joindre le débiteur, qu'il ne réside plus au Canada, qu'il déclare faillite ou qu'il est décédé.

Les augmentations finales dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) sont des transferts d'environ 300 000 \$ chacun du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement ainsi que de Services partagés Canada qui sont liés à des réorganisations de personnel à des bureaux à l'étranger.

These supplementary estimates also include a number of funding decreases. More than \$20 million will be reduced due to “available authorities,” existing funding available from Main Estimates.

The total of these estimates will be reduced by more than \$18.5 million through statutory adjustments, mostly thanks to a decrease in the estimated return of application fees.

Also, Citizenship and Immigration is transferring a total of about \$4.2 million to Foreign Affairs, Trade and Development for costs associated with the transfer of the International Experience Canada program from DFATD to CIC. As well, CIC is transferring about \$100,000 to the Canada Border Services Agency to reimburse for costs associated with the redeployment of CBSA staff at missions abroad in support of our mandate.

The remainder of the items in Citizenship and Immigration Canada’s Supplementary Estimates (C) for fiscal year 2013-14 are technical adjustments — internal transfers that result in no net increases or decreases.

As I mentioned at the beginning of my opening remarks, all of these items together represent a net decrease of \$2.3 million. As a result, CIC’s authorities to date for 2013-14 show an overall decrease to about \$1.7 billion.

[*Translation*]

Mr. Chair, I would now be happy to answer any questions you or other committee members may have about any part of these supplementary estimates.

Thank you.

[*English*]

The Chair: Thank you very much. We’ll go on to the list of senators who have indicated an interest in posing questions or making comments. Depending on whether the question is common to each of you, you may take an opportunity to answer or it may be directed to one of the departments or the other. I’ll begin with the deputy chair of the committee, Senator Smith from Montreal.

Senator L. Smith: Mr. Long, this is more of a macro-question. In terms of the role of Shared Services Canada, would you define what the role is from an operational and strategic perspective? Who makes the decisions on the types of equipment and software going in? Is it you folks, and is it based on the plan that you’ve made or do you get the information from the department and you just execute? What is the role of shared services so we can have clarity?

Mr. Long: I’m quite happy to answer this one.

Le budget supplémentaire comprend également plusieurs diminutions de fonds. Il y aura une diminution de plus de 20 millions de dollars en raison d’« autorisation disponibles » — des fonds existants disponibles du Budget principal des dépenses.

Le total global de ce budget des dépenses sera réduit de plus de 18,5 millions de dollars au moyen de redressements législatifs, essentiellement grâce à une baisse des retombées prévues des frais exigés pour le traitement des demandes.

Par ailleurs, Citoyenneté et Immigration transfère un total de quelque 4,2 millions de dollars au ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement pour des coûts associés au transfert du programme Expérience internationale Canada du MAECD à CIC, et CIC transfère près de 100 000 \$ à l’Agence des services frontaliers du Canada pour rembourser des dépenses associées à la réaffectation de personnel de l’ASFC à des bureaux à l’étranger, à l’appui de notre mandat.

Les crédits restants du Budget supplémentaire des dépenses (C) de Citoyenneté et Immigration Canada pour l’exercice 2013-2014 sont des ajustements techniques — des transferts internes qui n’entraînent aucune augmentation ni diminution nette.

Comme je l’ai mentionné au début de mes observations, l’ensemble de ces crédits représente une diminution nette de 2,3 millions de dollars. Par conséquent, les autorisations de CIC jusqu’à ce jour pour l’exercice 2013-2014 indiquent une diminution globale d’environ 1,7 milliard de dollars.

[*Français*]

Monsieur le président, je serais maintenant heureux de répondre à vos questions ou à celles des autres membres du comité à propos de toutes les parties de ce Budget supplémentaire des dépenses.

Je vous remercie.

[*Traduction*]

Le président : Merci beaucoup. Passons aux sénateurs qui ont indiqué vouloir poser des questions ou formuler des observations. Lorsqu’une question s’adressera à vous tous, vous pourrez choisir d’y répondre ou décider que le représentant de tel ou tel ministère le fera. Je commence par le vice-président du comité, le sénateur Smith, de Montréal.

Le sénateur L. Smith : Monsieur Long, ma question est d’ordre plutôt général. Comment définiriez-vous le rôle de Services partagés Canada sur les plans opérationnel et stratégique? Qui décide de l’équipement et des logiciels à acheter? Est-ce vous, en fonction d’un plan préétabli? Ou vous contentez-vous d’appliquer les directives des ministères? Quel est au juste le rôle de Services partagés?

M. Long : Je serai très heureux de répondre à cette question.

The mandate of the department is really to manage the entire IT infrastructure for 43 departments and so, as per our legislation, the president and through the minister, of course, has the legislative authority to establish what that infrastructure would be, and to basically consolidate and standardize that infrastructure across the departments.

Today, or in the past, all of that equipment, all of that work was being done by the department in silos and that level of diversity and complexity was the mandate of the department to reduce and support the achievement of savings, to enhance security, as well as to improve services.

When it comes to the decisions around how and what to buy, as a department we have our own procurement authorities, which means that we can establish the requirements through our partnerships with departments as well as with consultations with the industry. Once we have established the requirements, we launch procurements. Through the procurements, we award contracts. We either buy equipment or services and, through that process, our goal is to simplify and standardize those services across departments.

Senator L. Smith: One of the reasons I'm asking the question is, having worked in industry most of my career, what I always noticed in running businesses is that the IT people would come and say, "We have these systems that are not connected, we have these systems that are dysfunctional." There are all sorts of problems, even after many years of spending big bucks. From a strategic perspective, you're managing 43 departments. That's a huge operation. How do you get the consistency? That leads to this question: What type of measurement system are you using to determine how successful you are in your role?

Mr. Long: These are very good questions. From the perspective of how big it is, there's no question that we are of very significant scale. We are one of the few national governments that have centralized IT infrastructure the way this has been done. The advantages of course are numerous. Like I mentioned, it allows us to set a standard and to fundamentally reduce that level of diversity that used to exist where many types of equipment would be used to do the same type of functions. It allows us to leverage opportunities that exist across departments through leveraging computer equipment in a way that's much more adept for economies of scale, as well as to improve security around what type of equipment we buy but also how we actually manage it. We have some realizations and objectives that we have set out for going forward from a long-term perspective.

In terms of measures, we have been providing the government and meeting objectives the government laid out for us from a savings perspective in the first two or three years that we have been in operation. That includes improving security. This is allowing us, at this point, to manage security across those 43 departments. There used to be no real visibility across these departments about incidents from a system or security perspective and today we have that visibility. We're able to see the entire

Le ministère a pour mandat de gérer toute l'infrastructure technologique de 43 ministères. Aux termes de la loi constitutive de Services partagés, c'est la présidente et la ministre, évidemment, qui détiennent l'autorité législative de définir quelle sera l'infrastructure afin, essentiellement, de la consolider et de la standardiser à l'échelle des ministères.

Aujourd'hui, ou plutôt par le passé, chaque ministère se chargeait de tout l'équipement, de tout ce travail, en vase clos. On a donc confié à Services partagés le mandat de rationaliser cette structure disparate et complexe de manière à réaliser des économies, à accroître la sécurité et à améliorer les services.

En ce qui concerne les décisions en matière d'approvisionnement, notamment sur la manière de procéder, le ministère dispose de ses propres autorités en la matière, ce qui permet de définir des exigences en partenariat avec les ministères et en consultation avec l'industrie. Cela fait, nous lançons le processus d'approvisionnement afin de passer les marchés. Nous achetons de l'équipement ou des services, toujours dans l'objectif de simplifier et de standardiser le tout au sein des ministères.

Le sénateur L. Smith : Si je pose la question, c'est notamment parce que j'ai passé l'essentiel de ma carrière au sein de l'industrie. Or, dans les entreprises que je dirigeais, j'ai toujours été frappé d'entendre les techniciens en informatique dire : « Nous avons ces systèmes et ils ne sont pas branchés, nous avons ces systèmes et ils fonctionnent mal. » Il y a toutes sortes de problèmes, même si l'on y consacre beaucoup d'argent des années durant. Sur le plan stratégique, vous vous occupez de 43 ministères. C'est loin d'être une mince affaire. Comment arrivez-vous à assurer une cohérence? Ce qui m'amène à une autre question : comment vous y prenez-vous pour déterminer dans quelle mesure vous remplissez bien votre rôle?

M. Long : Voilà de très bonnes questions. En ce qui concerne la taille du ministère, il va sans dire que c'est une très grosse machine. Nous sommes l'une des rares administrations nationales à avoir ainsi centralisé l'infrastructure des TI, ce qui présente bien sûr de nombreux avantages. Comme je l'ai dit, nous pouvons de ce fait fixer un standard et réduire fondamentalement les nombreuses disparités qu'impliquait la multiplication des types d'équipement servant à accomplir un même travail. Nous pouvons faire fond sur ce qui existe dans les ministères en utilisant le matériel informatique de manière à maximiser les économies d'échelle et à améliorer la sécurité, que ce soit à l'achat ou dans la gestion de l'équipement. Nous avons défini des jalons et des objectifs à atteindre à long terme.

En ce qui a trait à l'évaluation du rendement, nous avons proposé au gouvernement des objectifs et respecté ceux qu'il nous a fixés en matière d'économies au cours de nos deux ou trois premières années d'existence. Cela englobe également l'amélioration de la sécurité. Nous pouvons donc actuellement gérer la sécurité des 43 ministères. Auparavant, les ministères n'entendaient pas vraiment parler des incidents survenus dans les autres, aussi bien en ce qui concerne les systèmes que la sécurité,

operations at the infrastructure level for the government, so that gives us significant insight, as well as some metrics around savings or security, as well as services to our partners.

Our goal over time is to be able to measure and continue to monitor the service standards that we deliver our services to, with our partners, to ensure that we meet the highest possible levels of service that we can bring to our partners, as we enable them to support Canadians directly.

Senator Buth: Thank you very much for your opening comments. I'm going to continue along the same lines as Senator Smith.

You made a comment that you are already showing the savings and efficiencies. What are those savings and where could we see those?

Mr. Long: They may not be in the Main Estimates, per se, but I can provide them. If you recall, the government went through a strategic review of various departments, and our contribution, after a couple of months of being in existence, was to provide up to 10 per cent savings immediately. We describe that as basically our ability, at a very early stage, to consolidate contracts, to find efficiencies in how we purchase, what we purchase, and that 10 per cent of our operating budgets were already committed to that in the first few months after we were created.

So that amounted to up to \$150 million savings permanently. Since then we've also launched a new service through a contract that we signed with Bell and CGI for email. That's one of our key mandates. Out of that service, we expect to save \$50 million permanently, every year forever. As well in Budget 2013, the government committed us to achieving savings in the order of \$2.1 million for software consolidation.

As you can imagine, with every department buying their own stuff in their own way, when we start looking at negotiating a contract with a single entity or company, we're able to achieve some savings but also to come up with better contracts, better ways of managing debt. Those are the first three areas of savings we have been able to identify.

Senator Buth: My understanding is that your program is meant to consolidate email, servers and —

Mr. Long: Data centres, yes. And telecommunications services; so that would be the networks and phones.

Senator Buth: You clearly have an idea of what the end point is in terms of that integration. Where are you along that continuum in terms of implementation?

mais ce n'est plus le cas. Nous pouvons considérer toutes les opérations du point de vue des infrastructures administratives, ce qui nous donne une perspective d'ensemble incroyable ainsi que des mesures concernant les économies, la sécurité et les services aux partenaires.

Notre objectif à long terme consiste à mesurer et à continuer de surveiller avec nos partenaires les standards applicables aux services que nous leur offrons afin de nous assurer qu'ils satisfont aux normes de services les plus sévères que nous puissions leur proposer, de manière à leur permettre d'aider directement les Canadiens.

La sénatrice Buth : Merci beaucoup pour vos déclarations liminaires. Je poursuis dans le même ordre d'idées que le sénateur Smith.

Vous avez dit que vous publiez déjà les économies et les gains d'efficacité réalisés. Quelles sont les économies réalisées et où pouvons-nous consulter ces chiffres?

M. Long : Ils ne se trouvent pas à proprement dit dans le Budget principal des dépenses, mais je peux vous les fournir. Vous vous rappelez sûrement que le gouvernement a effectué un examen stratégique des divers ministères. Notre contribution, après quelques mois d'existence, a été de réaliser immédiatement jusqu'à 10 p. 100 d'économies. Nous avons pu le faire essentiellement grâce à notre capacité de consolider très tôt des marchés publics, de trouver des gains d'efficacité dans la façon d'effectuer nos achats et dans le choix de ce que nous achetons. Nous avons déjà affecté 10 p. 100 de nos budgets de fonctionnement à cela quelques mois à peine après la création de notre organisation.

On parle de près de 150 millions de dollars d'économies permanentes. Depuis, nous avons créé un nouveau service de courrier électronique en passant un marché avec Bell et CGI. Il s'agit de l'un de nos principaux mandats. Nous comptons ainsi réaliser chaque année des économies permanentes de 50 millions de dollars. Tout comme dans le budget de 2013, le gouvernement nous a demandé de réaliser des économies de 2,1 millions de dollars en fusionnant les logiciels.

Comme vous pouvez l'imaginer, lorsqu'on envisage de négocier un contrat avec un seul organisme ou une seule entreprise, au lieu que chaque ministère achète ses propres articles de son côté, nous pouvons bien sûr réaliser des économies, mais aussi passer de meilleurs marchés et trouver de meilleures façons de gérer la dette. Voilà les trois premières façons de réaliser des économies que nous avons pu trouver.

La sénatrice Buth : Je crois comprendre que votre programme a pour but de fusionner les services de courriel, les serveurs et...

M. Long : Les centres de données, oui. Et les services de télécommunications, à savoir les réseaux et les téléphones.

La sénatrice Buth : Vous avez manifestement une idée du résultat final de cette intégration. Où en êtes-vous dans la mise en œuvre de ces mesures?

Mr. Long: Initially, after we were created, one of the early requests from the government was to establish a plan, which we have developed, a high-level plan over the next seven years — six and a half now. The idea is basically to move from a situation where we have 485 data centres today, so we are going to move to seven data centres. Over the course of those seven years, we will consolidate all of the equipment as well as the facilities into very few facilities in the future. On the telecommunications side, we have 50 networks across 43 departments today, and our goal is to consolidate all of those networks into a single network. Through the efforts of my colleague, Mr. Bruce, we have consolidated email into a single service; so we went from 63 email services to a single one. We are continuing in that vein.

When it comes to the consolidation of workplace technology devices — desktops, if you wish, which is another area of our mandate now — our expectation is we will be able to centralize and consolidate the procurements, and that's the authority we have been given, and to help the departments to manage that equipment much better.

Those are the objectives that we have laid out. It's going to take us quite a number of years. It's a combination of the complexity as well as the scale.

Senator Buth: My next question relates to writing off of the loans. There are 1,925 loans for a total of \$826 million. Over how many years would those loans cover? How long have they been outstanding?

Mr. Matson: My understanding is that the average duration of the loans is approximately four years, but I can get you more precise information. It varies from recipient to recipient, of course, but I think the average is somewhere around four years that a loan is in existence.

We issue approximately 10 to \$11 million worth of loans every year, and we actually get paid back approximately the same amount. We have about a 91 per cent repayment rate. Every year we have about \$40 million in total outstanding loans at any time, and it's pretty consistent from year to year; and then we typically write off a small amount every year. The amount of \$806,000 this year is approximately 2 per cent of the overall outstanding balance.

Senator Buth: You do that on an annual basis, so we would expect to see this?

Mr. Matson: This would be a recurring event. We constantly review the status of our outstanding loans. As with any organization, there are typically a number of loans that are not recoverable, and we recognize that and write those off, with parliamentary authority and approval.

M. Long : Après la création de notre organisation, l'une des premières demandes du gouvernement a été d'établir un plan, ce que nous avons fait : un plan de haut niveau couvrant les sept prochaines années. En fait, il reste six ans et demi. L'objectif consiste essentiellement à passer de 485 centres de données à sept seulement. Pendant ces sept ans, nous fusionnerons tout le matériel ainsi que les installations afin d'en obtenir un nombre limité. En ce qui concerne les télécommunications, nous avons actuellement 50 réseaux étendus dans 43 ministères. Notre objectif est de fusionner tous ces réseaux en un seul. Grâce aux efforts de mon collègue, M. Bruce, nous avons fusionné tous les services de courriels en un seul. Il y en avait 63, et il n'y en a plus qu'un. Nous poursuivons dans cette voie.

Pour ce qui est de la fusion des appareils technologiques en milieu de travail — c'est-à-dire des postes de travail, un autre aspect de notre mandat —, nous nous attendons à pouvoir centraliser et fusionner les acquisitions — c'est d'ailleurs le pouvoir qui nous a été confié — et à aider les ministères à mieux gérer leur matériel.

Voilà les objectifs que nous avons établis. Il nous faudra plusieurs années pour les réaliser, vu la complexité et l'ampleur des transformations.

La sénatrice Buth : Ma prochaine question porte sur l'annulation des prêts. Il y a actuellement 1 925 prêts qui représentent au total 826 millions de dollars. Ces prêts couvrent combien d'années? Depuis combien de temps sont-ils en souffrance?

M. Matson : Sauf erreur, la durée moyenne des prêts est d'environ quatre ans, mais je pourrais vous fournir des renseignements plus précis. Évidemment, la durée de ces prêts varie selon les bénéficiaires, mais elle est d'environ quatre ans en moyenne.

Nous accordons chaque année des prêts pour un total d'environ 10 ou 11 millions de dollars et, chaque année, on nous rembourse environ la même somme. Le taux de remboursement est d'environ 91 p. 100. Chaque année, les prêts en souffrance totalisent environ 40 millions de dollars. Cette somme est assez constante d'une année à l'autre et, chaque fois, nous en annulons habituellement une petite partie. La somme de cette année, 806 000 \$, représente environ 2 p. 100 du total courant.

La sénatrice Buth : C'est ce qui se fait chaque année; ce serait donc normal?

M. Matson : C'est récurrent. Nous passons continuellement en revue les prêts en souffrance. Comme pour toutes les organisations, il y a habituellement plusieurs prêts qui ne sont pas recouvrables. Nous les relevons et nous les annulons, selon le pouvoir qui nous est confié et avec l'approbation du Parlement.

Senator Buth: My other question relates to the Canada-Quebec Accord on immigration, where the federal government is supporting Quebec providing the service specifically for immigration to Quebec. Does the federal government provide that service in other provinces alone or with the provinces?

Mr. Matson: I think I'll defer that question to Catrina.

Catrina Tapley, Associate Assistant Deputy Minister, Strategic and Program Policy, Citizenship and Immigration Canada: The short answer to your question, Mr. Chairman, would be no. The Canada-Quebec Accord is unique with the province of Quebec. It has been in existence since 1991, I believe. The accord devolved responsibility for immigration and for settlement for immigrants in the province of Quebec to the province; and the federal government compensates the province based on a formula.

What we see here is the payment from the federal government to Quebec to compensate for those services, and its increase is tied to two factors. It is tied to the overall rate of federal government spending. The second part is tied to the level of non-francophone immigration in Quebec. And so that amount can never decrease. The floor is reset every year, so it rises based on those two factors.

Senator Buth: That's for non-francophone immigration?

Ms. Tapley: That's correct. There was a base amount, and the amount goes up every year depending on those two factors: The overall rate of government spending, and the second is there's a second level to compensate Quebec for the number of non-francophone immigrants that it attracts or brings in.

Senator Buth: Why? What is the rationale behind that?

Ms. Tapley: That's a very good question. As I understand — and this is now reading back through some history on this — it is to provide additional dollars to Quebec to help compensate for the extra expense of non-francophone immigrants.

The idea was the francization of Quebec and to continue to build those communities; so when the Government of Quebec was bringing in immigrants who were not fluent in French that there would be an extra expense because most of the settlement infrastructure for immigrants would be in French.

Senator Buth: Is there a standard here that ensures that what happens to an immigrant coming into Canada is the same in Quebec versus Manitoba?

Ms. Tapley: Thank you, senator, for that question. That answer is a little more complicated. What we've discovered under the accord recently, when we did an evaluation of the accord two years ago, was there was a clause that neither party had used to look at the comparability of services between what was happening in Quebec and what was happening in the rest of Canada.

La sénatrice Buth : Mon autre question porte sur l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration, par lequel le gouvernement fédéral aide le Québec à fournir les services d'immigration sur son territoire. Le gouvernement fédéral offre-t-il ce service dans d'autres provinces, seul ou en collaboration avec elles?

M. Matson : Je renvoie la question à Catrina.

Catrina Tapley, sous-ministre adjointe déléguée, Politiques stratégiques et de programmes : Monsieur le président, la réponse courte serait non. L'Accord Canada-Québec est propre au Québec. Je crois qu'il est en vigueur depuis 1991. En vertu de cet accord, la compétence en matière d'immigration et d'établissement des immigrants au Québec est transférée à cette province. Le gouvernement fédéral indemnise cette province en fonction d'une formule préétablie.

Ce qu'on voit ici, c'est la somme que verse le gouvernement fédéral au Québec pour l'indemniser, et l'augmentation de cette somme dépend de deux facteurs : le taux général des dépenses du gouvernement fédéral et le niveau d'immigration non francophone au Québec. De cette façon, cette somme ne peut jamais diminuer. Le plancher est redéfini chaque année, et il augmente en fonction de ces deux facteurs.

La sénatrice Buth : Cette somme sert à l'immigration des non-francophones?

Mme Tapley : C'est exact. Il y a un montant de base, et le montant augmente chaque année selon ces deux facteurs. Le taux général des dépenses du gouvernement et un second niveau visant à indemniser le Québec pour le nombre d'immigrants non francophones qui s'établissent au Québec.

La sénatrice Buth : Pourquoi? Qu'est-ce qui justifie cela?

Mme Tapley : C'est une très bonne question. En fait, la raison est historique. Je crois comprendre que cette somme additionnelle sert à indemniser le Québec pour le coût supplémentaire des services offerts aux immigrants non francophones.

Le but était de franciser le Québec et de renforcer la collectivité francophone. Lorsque le gouvernement du Québec accueillait des immigrants qui ne parlaient pas couramment français, le coût était plus élevé parce que les services destinés aux immigrants étaient offerts en français.

La sénatrice Buth : Existe-t-il une norme faisant en sorte que les services offerts aux immigrants arrivant au Canada soient les mêmes au Québec et au Manitoba?

Mme Tapley : Je vous remercie de cette question, madame la sénatrice. La réponse est un peu plus compliquée. Lorsque nous avons réévalué l'accord, il y a deux ans, nous avons découvert qu'une disposition, à laquelle aucune des deux parties n'a eu recours, portait sur la comparabilité des services offerts au Québec et ailleurs au Canada.

With the Government of Quebec we have embarked on a study to look at the comparability of services between those two jurisdictions. So the study is nearly complete. I think both parties have discovered a lot about the other services.

But the money is provided to Quebec in the form of a grant, and as such there is no special reporting requirement on the part of the Government of Quebec to report back on how those funds are used.

The Chair: I presume that New Brunswick, being the only officially bilingual province in Canada, gets double compensation so it can train immigrants in both official languages.

Ms. Tapley: Well, there is not a special arrangement outside of the province of Quebec. But under the recently announced *Roadmap for Canada's Official Languages 2013-2018: Education, Immigration, Communities*, New Brunswick does receive an additional amount to help recognize its special status with regard to the francophone minority.

The Chair: I am pleased to hear that. That may encourage other provinces to become officially bilingual. That would help, too.

Senator Callbeck: Thank you all for being here this morning.

I want to start with Shared Services. First, I have a couple of questions on your comments. You said that, as of April 1, 2013, your mandate is to centralize the procurement of technological devices, and the government spends about \$660 million a year on that. How much do you expect in savings from that?

Mr. Long: The assessment has been that we are able to save about \$2.1 million this year. Next year, going forward, the expectation is that we will save \$8.7 million.

Senator Callbeck: I am asking in particular on that \$660 million.

Mr. Long: At Shared Services Canada, when we inherit a mandate like we did in the context of devices, we follow the same path we did when we looked at data centres and networks. We first do a deep-dive of how the government spends the money, and how we are organized to manage and support the software, the hardware and the services that surround those devices. We then come back with a business case to establish what we think we are spending today and how to spend less money over time.

En collaboration avec le gouvernement du Québec, nous avons entrepris une étude sur la comparabilité des services offerts par chacun de ces gouvernements. L'étude est presque terminée. Je crois que les deux parties ont découvert bien des choses sur les autres services offerts.

Quoi qu'il en soit, les sommes sont versées au Québec sous la forme d'une allocation. En soi, le gouvernement du Québec n'est pas tenu de rendre compte de la façon dont ces fonds sont utilisés.

Le président : Je suppose que le Nouveau-Brunswick, seule province officiellement bilingue du Canada, obtient le double des indemnités parce qu'elle doit former les immigrants dans les deux langues officielles.

Mme Tapley : Eh bien non : il n'y a pas d'autres arrangements particuliers à part celui avec le Québec. Par contre, en vertu de la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018*, qui a été récemment annoncée, le Nouveau-Brunswick recevra une somme supplémentaire en reconnaissance du statut particulier de sa minorité francophone.

Le président : Je m'en réjouis. Cette mesure pourrait inciter d'autres provinces à devenir officiellement bilingues. Ce serait utile.

La sénatrice Callbeck : Je vous remercie de votre présence ce matin.

Je commence avec Services partagés. J'aimerais d'abord vous poser quelques questions sur vos observations. Vous avez dit que votre mandat, depuis le 1^{er} avril 2013, consiste à centraliser l'approvisionnement en appareils technologiques, auxquels le gouvernement consacre environ 660 millions de dollars par année. À combien estimez-vous les économies que la centralisation permettra de réaliser?

M. Long : D'après l'évaluation, nous avons pu économiser environ 2,1 millions de dollars cette année. L'an prochain, nous comptons économiser 8,7 millions de dollars.

La sénatrice Callbeck : Ma question porte plus précisément sur ces 660 millions de dollars.

M. Long : À Services partagés, lorsqu'on nous confie un mandat comme celui des appareils technologiques, nous prenons la même voie que celle que nous avons prise lorsqu'il était question des centres de données et des réseaux. D'abord, nous étudions en profondeur la façon dont le gouvernement dépense les fonds et nous nous assurons que nous avons les structures pour gérer les logiciels, le matériel informatique et les services de soutien informatique associés à ces appareils. Nous produisons ensuite une analyse de rentabilité qui établit les dépenses actuelles et les solutions qui, selon nous, permettraient d'économiser au fil des ans.

Our goal this year is to complete the business case, present that to the government and then establish the long-term strategy forward for technology devices. We are still in the process of building a plan in order to get to the long-term strategy.

But the government immediately asked us to save money right away by standardizing software, particularly, and that is what we are doing.

Senator Callbeck: But right now you do not have any forecasts on the purchase of that equipment — that \$660 million a year — and whether you will be able to save 10, 20 or 25 per cent on that through the purchase power you will have?

Mr. Long: You are right: We do not have a definite plan, but our expectation is that there will be savings. If you look at the current hardware catalog the government uses to purchase those devices that a user would be familiar with, we have dozens and dozens of models of existing equipment that are almost identical. There is some value to some of that diversity, but most of it really needs to be reduced and simplified.

Our experience has been fairly straightforward, and it is not only ours, but that of the provinces and also of federal governments in other countries. When you reduce that diversity, you narrow the scope of services and save money. You will also ensure that services are acceptable, if not improved; and generally they are improved.

Senator Callbeck: I wondered if you had an estimate, but you do not.

Mr. Long: We do not have an estimate.

Senator Callbeck: Okay. You will manage 43 departments, I think you say. How many do you have agreements with now?

Mr. Long: Sorry, it gets complicated. Regarding data centres, telecommunications services and email, we are supporting 43 departments, but in the transfer of the authorities for procurement on workplace technology devices, the government decided to give us the authority over 95 departments. That is 43 plus the smaller agencies and departments that are part of Schedules I, I.1 and II of the Financial Administration Act.

Senator Callbeck: So for these 43 departments, then, how many agreements have you got; how many departments have an agreement with you?

Mr. Long: I would use a different word than “agreement,” perhaps. The legislation gives us the full authority to manage all of those services that are provided under our legislation, which means that the departments have no option to use or purchase equipment or services outside of SSC.

Notre objectif, cette année, est de terminer l'analyse de rentabilité, de la présenter au gouvernement, puis d'établir une stratégie à long terme concernant les appareils technologiques. Nous en sommes toujours à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre de la stratégie à long terme.

Le gouvernement nous a toutefois demandé d'économiser immédiatement des fonds en uniformisant notamment les logiciels, et c'est ce que nous faisons.

La sénatrice Callbeck : Mais vous ne disposez pas actuellement de prévisions quant à l'achat de ce matériel — cette somme de 660 millions par année — et vous ne savez pas si vous pourrez économiser 10, 20 ou 25 p. 100 grâce à votre nouveau pouvoir d'achat?

M. Long : Vous avez raison : nous n'avons pas de plan précis, mais, d'après nos prévisions, nous réaliserons des économies. Le catalogue de matériel informatique dont se sert le gouvernement pour acheter ces appareils courants contient plusieurs dizaines de modèles presque identiques. La diversité présente certains avantages, mais nous en sommes au point où il faut en réduire et en simplifier une bonne partie.

Notre expérience a été relativement simple. Ce n'est d'ailleurs pas seulement la nôtre, mais aussi celle des provinces et des gouvernements d'autres pays. Lorsqu'on réduit cette diversité, on réduit par le fait même l'étendue des services et on économise. On s'assure aussi que la qualité des services est acceptable, voire meilleure. Habituellement, la qualité des services s'améliore.

La sénatrice Callbeck : Je me demandais si vous aviez une idée approximative, mais vous n'en avez pas.

M. Long : Non, nous n'en avons pas.

La sénatrice Callbeck : D'accord. Vous avez dit, il me semble, que vous allez vous occuper de 43 ministères. Avec combien de ces ministères avez-vous actuellement une entente?

M. Long : Je suis désolé, mais c'est compliqué. Pour ce qui est des centres de données, des services et télécommunications et des services de courriels, nous nous occupons de 43 ministères, mais pour ce qui est de l'achat d'appareils technologiques en milieu de travail, le gouvernement a décidé de nous conférer ce pouvoir pour 95 ministères, c'est-à-dire dans les 43 mêmes ministères ainsi que dans les petits organismes qui figurent aux annexes I, I.1 et II de la Loi sur la gestion des finances publiques.

La sénatrice Callbeck : Combien d'ententes avez-vous conclues avec ces 43 ministères? Combien de ministères ont donc une entente avec vous?

M. Long : J'emploierais probablement un autre mot que « entente ». La loi nous confère le plein pouvoir de gérer tous les services qui sont prévus dans la loi, ce qui veut dire que les ministères ne peuvent pas utiliser ou acheter du matériel ou des services qui ne viennent pas de Services partagés Canada.

That means we do not necessarily have an agreement with them. We have a relationship view between ourselves and our partners about how we do what we do. Generally, though, they are not agreements in the same sense you would expect a vendor or customer relationship to be.

We are mandated; they have no choice. So we work with them to establish the best possible environment and infrastructure they need to support their services to Canadians. In that sense, we do what we do because we inherited all of their operations in that context: the people, the money and the authorities.

Senator Callbeck: So who decides on the amount of money that is going out? I notice in the Supplementary Estimates (C) there were four departments to which money was being transferred.

Mr. Long: When we were created, there was an initial appropriation that was done from every budget of every department. A carve-out took place from those budgets, including the people — as I mentioned, the authorities — but on the financial side, certainly the budgets. That has been our appropriated base since then.

The adjustments you are seeing are simply because it was a complex operation; it is one of the largest machinery-of-government changes ever. So you are seeing echoes, if you wish, of that original creation set. The adjustments are still taking place between departments. It is a cleanup of the original appropriations from two years ago.

In the approximate context of the new mandate that the government gave Shared Services Canada around technology devices, \$102 million will be carved out of every department and moved into the base budget of Shared Services Canada.

Senator Callbeck: What is the total amount of money to date that is going to Shared Services?

Mr. Long: I will let my colleague answer that.

Ms. Saurette: At this time we are looking at envelope of around \$2 billion after these supplementary estimates, if you factor in the revenue of \$321 million. That is the gross. If you are looking at the net without the revenue, we are sitting at \$1.7 billion in terms of budgeted appropriations, if you will.

Senator Callbeck: Is that \$2 billion or \$1.7 billion just from the 43 departments, or does that involve the 95 in the procurement?

Ms. Saurette: The amount appropriated is mostly from those 43 departments. It does contain adjustments, as my colleague Benoit was referring to. The \$321 million that we have in revenue is made up from the partners — the 43 departments — for various services for which we would be charging them. It is also composed of other optional services for which we would be invoicing various departments, including partner departments. It gets quite complicated.

Nous n'avons pas nécessairement une entente avec eux. Il y a des échanges avec nos partenaires en ce qui concerne nos façons de faire. Par contre, il n'y a habituellement pas d'entente comme on s'attend à ce qu'il y en ait une entre un fournisseur et un client.

Le mandat nous est confié; les ministères n'ont pas le choix. En collaboration avec eux, nous cherchons donc à établir le meilleur contexte et les meilleures infrastructures possibles dont ils ont besoin pour offrir leurs services aux Canadiens. Nous avons donc hérité de leurs activités : leurs effectifs, leurs crédits et leurs pouvoirs.

La sénatrice Callbeck : Qui décide alors de la somme affectée? Je remarque dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) que des fonds sont transférés à quatre ministères.

M. Long : Lorsque notre ministère a été créé, des fonds étaient prélevés du budget de tous les ministères. Nous sommes allés puiser dans leurs budgets, y compris en ce qui concerne les effectifs et les pouvoirs. Mais du côté financier, c'était surtout budgétaire. C'est là-dessus que sont calculés nos crédits votés depuis ce temps-là.

Les ajustements apportés s'expliquent par la complexité de l'opération : il s'agit après tout d'une des plus vastes refontes des rouages gouvernementaux. Vous avez aujourd'hui devant vous la version ajustée du modèle original. Il y a encore des ajustements qui se font entre les ministères. C'est comme si on avait fait le ménage dans les crédits accordés il y a deux ans.

Même si rien n'est définitif, selon le nouveau mandat que le gouvernement a conféré à Service partagés Canada concernant les appareils technologiques, 102 millions de dollars seront soustraits du budget de chaque ministère et transférés au budget des base de Services partagés Canada.

La sénatrice Callbeck : Jusqu'à maintenant, combien d'argent a ainsi été transféré à Services partagés?

M. Long : Je vais laisser ma collègue répondre.

Mme Saurette : On parle d'une enveloppe qui devrait avoisiner les 2 milliards de dollars après le Budget supplémentaire des dépenses, ce qui englobe les recettes de 321 millions de dollars. Il s'agit du montant brut. Pour ce qui est du montant net, sans les recettes, les crédits votés s'élèvent à 1,7 milliard de dollars.

La sénatrice Callbeck : Et dans un cas comme dans l'autre, s'agit-il des achats effectués au nom de 43 ministères, ou de 95?

Mme Saurette : Il s'agit principalement des crédits votés pour les 43 ministères du début. Certains ajustements ont été apportés, comme le disait mon collègue Benoit. Les 321 millions en recettes correspondent aux sommes que nos partenaires — les 43 ministères en question — nous remettent en échange des services que nous leur facturons. Il englobe aussi les divers services facultatifs que nous facturons aux ministères, y compris nos ministères partenaires. Ça peut devenir passablement compliqué.

You must understand also that the revenue is associated with the original creation of Shared Services Canada. Not only was an amount appropriated to us — so it was a vote transferred through the estimates — but there was also an amount that was deemed to be chargeable to departments in situations such as when we are looking at a portion being attributable to the EI or CPP account for systems and various mandated services that we are providing.

I hope I am not confusing you too much.

Peter Bruce, Senior Assistant Deputy Minister, Projects and Client Relationships, Shared Services Canada: An example might be helpful in terms of understanding the revenue. The RCMP number is the biggest one in terms of revenues that are coming in. What happens with the RCMP is that they provide support and policing services to municipalities and provinces across the country. For that, they receive revenue. We provide the information and communications technology infrastructure for the RCMP, so part of the revenue they get for providing those police services has to come to us so that we can provide the underlying technology that they need to provide those services.

That is a pretty concrete example of where we would get revenue, and it is actually the largest number in our supplementary estimates.

Senator Callbeck: I think the idea makes a lot of sense, but I'm trying to get a handle on savings here. There's over \$2 billion going into this. You talk about a saving this year of \$208 million or something like that.

Mr. Long: No. We've already committed almost \$208 million to the government in savings. That's about 14 per cent from all the savings and the expenditure that we have on IT. Our experience, as well as the ones in other governments across the world, is that the order of magnitude of what we're trying to do has been in the 15 per cent to 25 per cent range.

Senator Callbeck: Rather than take up more time here, could you provide the committee with a list of the savings in every year, let's say since it was started and over a 10-year period, so we will know exactly each year how much?

Mr. Long: Of course, we'd be happy to do that.

Senator Tkachuk: Thank you, witnesses. I am a little concerned when people say they will be centralizing to save money. The question of procurement is a complicated one for a large organization like the government.

When you say that you will save money on devices like computers, obviously you mean phones, iPads, laptops, all of that, when you centralize that, how will that work? If I'm working in a department somewhere in Saskatoon and I need to buy a computer, I could maybe go down to Future Shop and pick one

Vous devez comprendre que ces recettes font partie intégrante de notre organisation, et ce, depuis le début. En plus des crédits qui nous ont été accordés — dans le cadre du Budget principal des dépenses —, nous avons également accès à un montant correspondant aux services que nous étions autorisés à facturer aux ministères, par exemple pour prendre en charge une portion des services obligatoires et des systèmes d'administration de l'assurance-emploi ou du Régime de pensions du Canada.

J'espère que je ne suis pas en train de vous perdre.

Peter Bruce, sous-ministre adjoint principal, Projets et relations avec les clients, Services partagés Canada : Je crois que vous comprendriez mieux avec un exemple. De tous les organismes qui facturent leurs services, la GRC est le plus important. Dans la vie, la GRC offre des services de police et de soutien à une multitude de municipalités et de provinces du pays, en échange de quoi elle touche des recettes. Comme nous fournissons à la GRC l'infrastructure technologique et des communications dont elle se sert pour offrir ses services de police, une partie de ses recettes nous revient de droit.

Cet exemple illustre concrètement d'où viennent les recettes dont nous parlons, et il s'agit du montant le plus élevé de notre Budget supplémentaire des dépenses.

La sénatrice Callbeck : C'est plein de bon sens, mais je ne comprends toujours pas ce que vous dites à propos des économies. Sur 2 milliards de dollars, vous dites que vous avez réussi à économiser quelque chose comme 208 millions cette année.

M. Long : Non. Nous nous sommes engagés auprès du gouvernement à économiser près de 208 millions de dollars. Ce chiffre représente environ 14 p. 100 de toutes les économies et dépenses associées aux technologies de l'information. D'après notre expérience, et celle des autres gouvernements du monde, on vise de 15 à 25 p. 100 d'économies.

La sénatrice Callbeck : Au lieu de continuer là-dessus indéfiniment, pourriez-vous nous faire parvenir la liste des économies réalisées chaque année depuis, disons 10 ans, afin que nous sachions précisément combien d'argent a été économisé chaque année?

M. Long : Ce sera avec plaisir.

Le sénateur Tkachuk : Merci à tous les témoins. Ça me fait toujours sourcilier un peu quand les gens disent qu'ils veulent centraliser leurs activités dans le but d'économiser de l'argent. Pour une organisation aussi grosse que la fonction publique, l'approvisionnement peut s'avérer très compliqué.

Quand vous dites qu'en centralisant vos activités, vous allez économiser sur des appareils comme les ordinateurs, j'imagine que vous parlez aussi des téléphones, iPad, portables et autres, mais comment comptez-vous faire des économies, au juste? Si je suis fonctionnaire, que mon bureau est à Saskatoon et que j'ai

up with a purchase order. What would I do now?

Mr. Long: The idea behind the department partially was to be able to aggregate. When we buy we can use our purchasing power to negotiate better pricing and better volume discounts with vendors. When I mentioned “centralize” think of it instead of buying a computer at a time, or 10 or 15, we may buy 1,000 all at once. The vendors who are eligible and able to supply us that equipment will get a bigger order, which means, like every other business or every other organization in the world, we can actually get better pricing.

Generally what has happened is we’ve had a multiplicity of ways of buying. Usually when you buy one at a time, or little bits and pieces at a time, you do not get the best possible deal.

Senator Tkachuk: I want you to help me through the process. When you say you’re going to buy 1,000 computers, you don’t really mean you’re going to buy 1,000 computers and put them in a warehouse somewhere?

Mr. Long: No.

Senator Tkachuk: What exactly do you mean by that?

Mr. Long: I will give you an example of servers. Servers are the computers that go into the data centre. Today we have 52 different supply agreements or ways by which various departments have been able to buy servers. Today Shared Services Canada buys all the servers, but we’re still buying them through those 52 different instruments. Our goal is to simplify the number of ways that we buy to maybe 10 ways of buying. Then the number of vendors will actually be qualified. The vendors will actually provide us with the equipment when we say we want to buy servers, for example, instead of buying them every day we’ll buy them every three months, perhaps and say, “Well, we’ll buy 2,000,” because we need 2,000, not because we want to store them.

For the first time ever the government, through us, has visibility on what it needs and when it is needed. That allows us to plan much more smartly and to actually link, if you wish, our need with the supply much more closely.

Senator Tkachuk: I have one more practical example. I need a phone. What is the process for the purchase of that phone? How would you save money on that phone?

Mr. Long: Today some of these purchases are done through the individual departments. We may very well keep some ability by individuals in the department to purchase that equipment if it’s a single phone that needs to be fixed or replaced because it’s broken. Generally, we’ve been able to look at how we provide people with phones and then create a smarter way.

besoin d’un ordinateur, jusqu’ici je pouvais me munir d’un bon de commande et aller en acheter un chez Future Shop. Comment vais-je m’y prendre, maintenant?

M. Long : La clé, ce sont les achats groupés. Nous pouvons par exemple utiliser notre pouvoir d’achat pour négocier de meilleurs prix ou des rabais sur volume. Quand je parle de centraliser, je veux dire qu’au lieu d’acheter un seul ordinateur à la fois, ou même 10 ou 15 d’un coup, nous allons en acheter quelque chose comme 1 000 en même temps. Les commandes que nous allons passer auprès des vendeurs admissibles seront plus grosses, ce qui veut dire que, comme pour toutes les entreprises et les organisations du monde, nous pourrions avoir de meilleurs prix.

Jusqu’ici, nous avons toute une pléthore de méthodes d’achat. Or, ce n’est pas quand on achète à la pièce qu’on a les meilleurs prix, ni quand on doit se procurer une pièce par-ci et une autre par-là.

Le sénateur Tkachuk : J’aimerais que vous m’expliquiez le processus. Quand vous dites que vous allez acheter 1 000 ordinateurs, vous n’êtes pas vraiment en train de nous dire que vous allez acheter 1 000 appareils pour mieux les parquer dans un entrepôt?

M. Long : Non.

Le sénateur Tkachuk : Que voulez-vous dire, dans ce cas-là?

M. Long : Prenons l’exemple des serveurs, qui sont en fait les méga-ordinateurs dont se servent les centres de données. À l’heure actuelle, on compte 52 ententes ou méthodes d’approvisionnement différentes grâce auxquelles les ministères peuvent acheter des serveurs. Même si, dorénavant, tous les serveurs sont achetés par Services partagés Canada, nous sommes encore pris avec nos 52 instruments. Nous voulons ramener le nombre de méthodes d’approvisionnement à une dizaine. Le nombre de vendeurs admissibles sera à l’avenant. Ces derniers nous fourniront l’ensemble de l’équipement dont nous avons besoin, comme des serveurs, et au lieu d’en acheter tous les jours, nous allons en acheter seulement tous les trois mois, auquel cas, si nous en commandons 2 000, c’est parce que nous en aurons besoin de 2 000, et non parce que nous voulons les entreposer.

Pour la première fois, grâce à nous, la fonction publique aura un aperçu de ce dont elle a besoin, au moment où elle en aura besoin. Nous pourrions ainsi planifier de manière beaucoup plus judicieuse et mieux arrimer nos besoins, si vous voulez, avec la demande réelle.

Le sénateur Tkachuk : Je vous donne un autre exemple concret. J’ai besoin d’un téléphone. Quelle est la marche à suivre? Comment allez-vous économiser en achetant mon téléphone?

M. Long : À l’heure actuelle, certains ministères font leurs propres achats. Remarquez, il sera toujours possible d’acheter un seul téléphone si jamais il y en a un qui brise ou qui doit être remplacé, mais en règle générale, nous allons étudier les méthodes d’approvisionnement qui ont actuellement cours et voir si nous ne pouvons pas procéder de manière plus judicieuse.

Senator Tkachuk: I'm working, so how do I get a phone?

Mr. Long: There would be somebody in the department whose job it is to receive your request and they may receive a phone that's already available because we bought 1,000 or 100 yesterday.

Senator Tkachuk: You do buy a whole bunch of phones, then.

Mr. Long: We don't have a whole warehouse of phones.

Senator Tkachuk: No, but you buy them and then the supplier has to deliver that to wherever you want; is that how it works?

Mr. Long: Sometimes it's directly to where it needs to be sent or it will be sent to a contact, or someone in the department who works for us, whose job it is to receive the phone and go and give you the phone. Generally, we establish a process by which a particular phone or a device will be delivered to individuals in the department.

Senator Tkachuk: How do you do it now?

Mr. Long: That's pretty much how we do it now.

Senator Tkachuk: How did you do it before? What happened?

Mr. Long: We basically are doing a similar process to what we have inherited because we haven't had a chance yet to change all of the procurement processes.

Senator Tkachuk: If you're still doing it the same way, what is the new way you're going to do it so that you're going to save all this money?

Mr. Long: The new way is really, as I say, to aggregate, bring together all of the requests in a bigger purchase so we can actually get bigger discounts.

Senator Tkachuk: I'm still a little confused when you've got all these departments and all these people requiring different equipment all at different times. I can see you going to Apple or to Windows or some kind of company and saying, "We're going to buy all your stuff." I think that would be a bad idea because now you don't have any competition. In Saskatoon, David can then go and pick up an Apple computer on authority from a purchase order, or whatever, and he would get a basic price for it. That would make sense to me but I'm not sure if that's what you're trying to do. I don't understand how you're going to save all this money when you don't know the future. You don't know what you're going to do.

Mr. Long: Perhaps I can give you a different example. What you're describing is the case where a single case has to be replaced. I'm trying to explain that we will have a process by which a single phone could be replaced, but we're also looking at how we would

Le sénateur Tkachuk : Je travaille, alors comment puis-je me procurer un téléphone?

M. Long : Il y a quelqu'un, dans votre ministère, qui sera chargé de traiter votre demande; cette personne-là pourra alors prendre un téléphone dans la réserve, puisque nous en aurons commandé un millier — ou une centaine — la veille.

Le sénateur Tkachuk : Vous achetez donc effectivement vos téléphones en grandes quantités.

M. Long : Pas assez pour remplir un entrepôt, quand même.

Le sénateur Tkachuk : D'accord, mais vous les achetez, et le vendeur vous les livre là où vous le voulez, c'est bien ça?

M. Long : Parfois il les livre directement aux destinataires, et parfois il les envoie à une personne-ressource, un de nos employés dans un ministère, par exemple, dont le travail consiste à recevoir les appareils commandés et à les faire parvenir à qui de droit. Normalement, le processus fait que les téléphones et autres appareils sont livrés directement aux personnes qui en ont besoin dans les ministères.

Le sénateur Tkachuk : Et à l'heure actuelle, comment ça marche?

M. Long : Pas mal comme je viens de le décrire.

Le sénateur Tkachuk : Comment est-ce que ça marchait avant, dans ce cas-là? Quelle était la marche à suivre?

M. Long : Nous suivions essentiellement la même démarche, parce que nous n'avons pas encore eu le temps de revoir le processus d'approvisionnement.

Le sénateur Tkachuk : Alors, si vous faites comme vous l'avez toujours fait, qu'est-ce que vous allez changer pour vous mettre soudainement à faire des économies?

M. Long : Comme je le disais, la clé, ce sont les achats groupés : on regroupe toutes les demandes en une seule commande afin d'obtenir des rabais plus importants.

Le sénateur Tkachuk : Je ne suis toujours pas certain de bien comprendre comment tout ça peut marcher quand on sait combien il y a de ministères et de gens qui ont tout le temps besoin de ci ou de ça. Je peux très bien vous imaginer vous adresser à Apple, Windows ou je ne sais quelle autre entreprise du genre pour lui annoncer que vous allez lui acheter tout ce qu'elle a en stock. Personnellement, je crois que ce serait une mauvaise idée, parce que personne ne vous fait concurrence. À Saskatoon, David peut se munir d'un bon de commande et se rendre chez Apple pour acheter un ordinateur ou autre pour un prix x. Ça, je peux le comprendre; mais je ne vois pas où vous voulez en venir. Je ne comprends pas comment vous allez pouvoir réussir à économiser tout cet argent quand vous ne savez pas ce qui vous pend au bout du nez. Vous ne savez pas ce qui vous attend.

M. Long : Je pourrais peut-être vous donner un autre exemple. Dans votre exemple à vous, il n'y a qu'un seul appareil à remplacer. Ce que moi, j'essaie d'expliquer, c'est qu'en plus d'avoir un processus qui nous permettra au besoin de remplacer

actually replace it. We have over 600,000 phone lines in the Government of Canada. We are going to reduce the number of phone lines across the provinces. We will start the project. We will actually convert a lot of the phones to a new type of phone, from analogue to digital, because we have a lot of old phones. Instead of doing one at a time, we will have a program by which we're going to massively change a number of phones, perhaps even 100,000 phones, at which point it gives us a chance to negotiate better pricing for that large-scale deployment.

We're actually talking about two different things. As far as the break and fix, it's the situation where someone needs one phone versus buying a lot of phones and changing a lot of phones. We are a department that can actually do both. That requires us to create projects, at which point we are touching every department in the government.

[Translation]

Senator Bellemare: I have questions about both presentations. I will start with Citizenship and Immigration Canada. On page 221 of the Supplementary Estimates (C), we see that there is a grant for the Institute for Canadian Citizenship.

Thus far, the institute has received no funding. Now, according to the Supplementary Estimates (C), it will receive approximately \$1,059,000. Can you tell us about this program?

Mr. Matson: That is a good question, one that I can answer.

[English]

There was an agreement that was reached with the Canadian Institute of Citizenship in 2006, I believe. Essentially, under the agreement the federal government agreed to match dollar-for-dollar funds that were raised by the organization for the delivery of their mandate, essentially promoting citizenship across Canada. Up until next fiscal year, we had earmarked some \$10 million that we would provide funding. As long as they generated funding we would match dollar for dollar. We have contributed to that organization over the past number of years as per that agreement.

This year's amount represents our matching obligations to their fundraising efforts this year. We will essentially match what they are able to raise. That will support the delivery of their mandates.

un seul appareil, nous allons aussi réfléchir à la manière dont nous allons le remplacer. Le gouvernement du Canada détient actuellement plus de 600 000 lignes téléphoniques. Nous allons réduire ce nombre partout au pays. Nous allons lancer un projet, et nous allons remplacer bon nombre de ces lignes terrestres par un nouveau type d'appareil — numérique au lieu d'analogique —, parce que nous avons beaucoup de vieux téléphones. Sauf qu'au lieu de les remplacer un à la fois, nous allons le faire dans le cadre d'un programme nous permettant de changer un très grand nombre de téléphones — disons 10 000 d'un coup —, ce qui nous donnera la latitude nécessaire pour négocier de meilleurs prix, donc faire des économies d'échelle.

Il s'agit de deux processus distincts. D'un côté, on a le fonctionnaire dont le téléphone brise et doit être remplacé, alors que, de l'autre, on a la fonction publique au grand complet qui va acheter tout un paquet de téléphones parce qu'elle en a tout un paquet à changer. Notre ministère s'occupe des deux cas. Nous devons pour cela lancer des projets englobant la totalité des ministères.

[Français]

La sénatrice Bellemare : J'ai des questions concernant vos deux présentations. Je vais commencer par Citoyenneté et Immigration Canada. Dans les crédits, au supplément C, à la page 221, dans le document français, vous parlez d'une subvention à l'Institut pour la citoyenneté canadienne.

On voit qu'il n'y avait pas de dépenses prévues à ce jour, puis là, on approprie dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) environ 1 059 000 \$. Qu'est-ce que représente ce programme?

M. Matson : C'est une bonne question à laquelle je peux répondre.

[Traduction]

Nous avons conclu une entente avec l'Institut de la citoyenneté canadienne, en 2006 si je ne m'abuse. Essentiellement, le gouvernement fédéral s'est engagé à équilibrer les fonds que l'organisation avait réussi à amasser pour s'acquitter de son mandat, à savoir faire la promotion de la citoyenneté partout au pays. Jusqu'à la fin de l'exercice courant, nous avons mis 10 millions de dollars de côté. Tant que l'institut va recueillir des fonds, nous allons lui remettre l'équivalent de ce qu'il aura amassé. L'entente de financement que nous avons conclue avec lui dure depuis quelques années déjà.

La somme allouée cette année représente ce que le ministère doit verser à l'institut pour équilibrer les fonds que ce dernier a recueillis cette année dans le cadre de sa campagne de financement annuelle. En fait, nous fournissons un montant équivalent à ce que l'institut recueille. Cette subvention lui permet de remplir son mandat.

If I recall correctly, of the \$10 million that we originally set aside to provide for them up until next year, they would still have some \$4.1 million left to access. I believe next year is the last year of the existing agreement.

[*Translation*]

Senator Bellemare: What is this institute's mandate?

[*English*]

Mr. Matson: I would like to defer that question to Ms. Tapley.

Ms. Tapley: The Institute for Canadian Citizenship is headed by Her Excellency Adrienne Clarkson and John Ralston Saul. This was an institute that the Governor General created when she left office. Their mandate is quite simply to promote Canadian citizenship. They have done a number of things which we feel have been particularly helpful. Recently we did an evaluation on citizenship promotion, which included some of the work of this group, and we are pleased with the efforts there.

First they have run a number of enhanced citizenship ceremonies. They take the time beforehand to come in and set up. They use a number of high-profile Canadian volunteers, and they begin to talk about what it means to be a Canadian citizen and to be able to relate stories of immigrants from before they came to Canada and what it means to be a citizen and to be in the country.

The second part that the former Governor General has been very keen on is getting new Canadians into Canada's cultural institutions and parks. So the institute has been very effective in terms of persuading Parks Canada and a number of other cultural institutions to offer free passes to Canadians for a year. At your citizenship ceremony, you get a cultural pass for a year, and you are encouraged to explore parks, explore our museums and national historic sites. It is free of charge for a year.

The other is that I think Her Excellency has been instrumental in persuading VIA Rail to offer a significant reduction for rail travel for a year as well.

The third part of the mandate of the institution is really to promote the concept of active citizenship. She works heavily with the private sector and has had good fund-raising efforts last year of over \$1 million. That has been our matching, and the role, too, of the private sector and the third sector in helping to promote active citizenship for newcomers as well. That, in a nutshell, is the mandate of the organization.

Si je me rappelle bien, de la somme de 10 millions de dollars que nous avons initialement réservée à l'intention de l'institut jusqu'à l'année prochaine, celui-ci aura encore accès à environ 4,1 millions de dollars. Je crois que l'entente actuelle prend fin l'année prochaine.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Quel est le mandat de cet institut?

[*Traduction*]

M. Matson : Je vais laisser Mme Tapley répondre à cette question.

Mme Tapley : L'Institut pour la citoyenneté canadienne est dirigé par Son Excellence Adrienne Clarkson et John Ralston Saul. La gouverneure générale l'a créé lorsque son mandat s'est terminé. Le rôle de l'institut est, tout simplement, de promouvoir la citoyenneté canadienne. À cet égard, l'organisme a réalisé un certain nombre de choses qui, selon nous, ont été particulièrement utiles. Récemment, nous avons évalué les initiatives visant à promouvoir la citoyenneté, dont le travail de ce groupe, et nous sommes ravis des efforts qu'il a déployés.

Premièrement, l'institut tient plusieurs cérémonies de citoyenneté spéciales. Il prend le temps de se rendre sur place avant le début de la cérémonie afin de s'occuper des préparatifs. Il fait appel à un certain nombre de bénévoles canadiens ayant une grande visibilité, qui parlent de ce que signifie le fait d'être citoyen canadien et témoignent de leur vécu en tant qu'immigrants et avant leur arrivée au Canada. Ils parlent de ce que signifie le fait d'être citoyen canadien et de vivre au Canada.

Deuxièmement, l'ancienne gouverneure générale a grandement à cœur de faire découvrir aux nouveaux Canadiens les attraits culturels et les parcs du Canada. L'institut a réussi à convaincre Parcs Canada et un certain nombre d'autres institutions culturelles d'offrir aux nouveaux Canadiens un laissez-passer gratuit d'un an. Le laissez-passer culturel est remis à l'occasion de la cérémonie de citoyenneté aux nouveaux Canadiens afin de les encourager à visiter des parcs, des musées et des sites historiques nationaux. Il offre un accès gratuit durant un an.

Je crois que Son Excellence a également joué un rôle fondamental pour convaincre VIA Rail d'offrir aux nouveaux Canadiens des réductions considérables sur les voyages en train durant un an.

Le troisième volet du mandat de l'institut est réellement de promouvoir le concept de participation active des citoyens. La gouverneure générale travaille beaucoup avec le secteur privé, et, l'année dernière, l'institut a réussi à recueillir plus de 1 million de dollars dans le cadre de campagnes de financement fructueuses. Nous avons versé une contribution équivalente. Il ne faut pas oublier non plus le rôle des secteurs privé et bénévoles pour promouvoir la participation active des nouveaux citoyens. Voilà, en résumé, le mandat de l'organisation.

[Translation]

Senator Bellemare: My second question is for Shared Services Canada. Does your agency play a role in delivering services through Service Canada? We know that Shared Services Canada has been able to identify economies of scale in its acquisitions. However, do you play a role in delivering services through Service Canada? If so, what is that role?

Mr. Long: We support Service Canada, as we do all other departments. We manage and provide support for all IT systems. Data centres, which are essentially the locations where all of the servers are grouped together, are now managed by Shared Services Canada. We are responsible for employment systems, pension benefit programs, all of those systems, as well as the infrastructure and the equipment that support those systems.

The departments are still responsible for software and the actual systems that deliver services. We offer support to each department, including Service Canada.

Senator Bellemare: Does having centralized support like employment insurance has, for example improve service for the public? Does it make the service less personalized? Does it make it easier for someone to access a real person as opposed to a machine?

Mr. Long: Service Canada and its agents still provide services directly to the public. We provide services to Service Canada. We do not interact with the public directly and we do not deliver services directly to the public. By making networks more efficient and increasing capacity, we are significantly improving the services that Service Canada can use to deliver its services. We directly impact each department's ability to offer services.

Senator Bellemare: My last question is for both departments, regarding border services. Shared Services Canada is asking for \$30 million to support the Infrastructure Platform initiative and to increase mainframe capacity supporting border initiatives. It is all very technical, but will it have an impact on border services?

Mr. Long: Yes, a significant one. Border services need stronger, faster computers. Our role is to ensure that they get those computers, that new equipment, because it will improve the services delivered by the department. In this case, there will be a direct impact.

The Chair: From Manitoba, Senator Chaput.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Ma deuxième question s'adresse à Services partagés Canada. Votre agence a-t-elle un lien avec la livraison des services de Service Canada? On sait que Services partagés Canada permet des économies d'échelle dans l'acquisition, mais est-ce que vous jouez un rôle dans la livraison des services par l'intermédiaire de Service Canada, et quel est ce rôle?

M. Long : Nous soutenons Service Canada comme tous les autres ministères. Tous les systèmes informatisés sont gérés et soutenus par nos efforts. Les centres de données, qui sont essentiellement des endroits où tous les serveurs sont rassemblés, sont maintenant sous la gouverne de Services partagés Canada. Les systèmes d'emploi, les programmes de prestations de pension, tous ces systèmes, l'infrastructure, les machines qui soutiennent ces systèmes sont de notre responsabilité.

Les ministères sont encore responsables des logiciels, des systèmes eux-mêmes qui livrent les services comme tels. Nous offrons un appui à chacun de ces ministères, y compris Service Canada.

La sénatrice Bellemare : Le fait d'être un soutien centralisé, si on prend comme exemple l'assurance-emploi, améliore-t-il le service au citoyen? Cela rend-t-il le service un peu moins personnalisé? Est-ce que cela favorise la possibilité pour le citoyen d'avoir accès à une personne plutôt qu'à des services robotisés?

M. Long : C'est encore Service Canada et ses agents qui livrent les services directement au public. Nous livrons des services au ministère de Service Canada. Nous n'avons pas d'interaction directe avec le public, donc nous ne faisons pas de livraison directement au public. Quand on va améliorer l'efficacité ou la capacité des réseaux en les centralisant, cela permettra une amélioration sensible des services que le ministère de Service Canada pourra utiliser pour offrir ses services. On a un impact assez direct sur la capacité de chaque ministère d'offrir ses services.

La sénatrice Bellemare : Ma dernière question concerne les deux ministères. Pour ce qui est des services transfrontaliers, vous demandez pour Services partagés Canada une appropriation de 30 millions de dollars en faveur de l'initiative de la plateforme de l'infrastructure liée à la capacité de l'ordinateur central afin d'appuyer les initiatives frontalières. C'est très technique, mais est-ce que cela aura un impact sur les services transfrontaliers?

M. Long : Oui, sensiblement. Les services transfrontaliers ont besoin d'ordinateurs plus puissants et plus efficaces. Notre rôle est d'assurer l'approvisionnement de ces ordinateurs, de ces nouveaux appareils qui permettront une amélioration des services que le ministère a à livrer. Dans ce cas-ci, cela a un impact direct.

Le président : Du Manitoba, la sénatrice Chaput.

Senator Chaput: Thank you, Mr. Chair. My first question is a follow-up to those asked by Senator Bellemare, and it is for Mr. Long, from Shared Services Canada. I want to ask about the transfer from the Canadian Food Inspection Agency and how it related to food safety in Canada.

I want to be able to understand, so perhaps it would help if you could provide a concrete example of the role Shared Services Canada plays in the action plan to ensure food safety in Canada. What, specifically, do you do on that front?

Mr. Long: My colleague Mr. Bruce will respond to that question.

Mr. Bruce: Thank you for your question. I used to be the vice-president of information management and information technology at the Canadian Food Inspection Agency, so I am well versed in its IT needs.

When the agency launched a program to improve its food safety action plan, it was a large-scale project worth \$40 million. The envelope included a system to create licences for food production companies.

We provide the IT infrastructure needed to make those applications work and to carry out the Canadian Food Inspection Agency's mandate. Our cost is \$2.47 million of that \$40 million investment. As Mr. Long said, it really is about providing telecommunications infrastructure and data processing.

Senator Chaput: Infrastructure is the only thing you provide?

Mr. Bruce: Exactly.

Senator Chaput: You work in partnership to develop programs, and we know that there are a lot of issues in Canada, and elsewhere, regarding food safety. Do you create the programs?

Mr. Bruce: The CFIA creates the programs and works on the infrastructure that we provide.

Senator Chaput: The programs are created by the CFIA, but you provide the infrastructure. You work in partnership, then?

Mr. Matson: Yes.

Senator Chaput: In the past, the CFIA did everything created the programs and purchased infrastructure?

Mr. Bruce: Exactly. They invested in their own infrastructure, as did our 43 other partners. Our consolidation efforts have resulted in savings and better service.

La sénatrice Chaput : Merci, monsieur le président. Ma première question fait suite à celles de la sénatrice Bellemare et s'adresse à M. Long, de Services partagés Canada et concerne le transfert provenant de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et la salubrité des aliments au Canada.

J'aimerais comprendre, et pour ce faire, j'aimerais que vous me donniez un exemple concret du rôle que joue Services partagés Canada en ce qui a trait au plan d'action visant à assurer la salubrité des aliments au Canada. Que faites-vous concrètement à cet effet?

M. Long : Mon collègue, M. Bruce, répondra à votre question.

M. Bruce : Merci de votre question. Mon poste antérieur était celui de vice-président de l'informatique pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments, alors je connais bien ses besoins informatiques.

Lorsque l'agence a lancé le programme d'amélioration du plan d'action visant à assurer la sécurité des produits alimentaires, le projet était d'envergure et d'une valeur de 40 millions de dollars. Y compris dans cette enveloppe, il y avait, par exemple, un système pour créer des licences pour les compagnies qui produisent les aliments.

Nous fournissons l'infrastructure informatique qui permettra à ces applications de fonctionner et d'appuyer le mandat de l'Agence d'inspection des aliments. Alors, notre coût est de 2,47 millions dans le contexte de cet investissement total de 40 millions. C'est vraiment pour fournir, comme l'a dit M. Long, l'infrastructure des télécommunications et du traitement des données.

La sénatrice Chaput : Est-ce uniquement l'infrastructure que vous fournissez?

M. Bruce : Exactement.

La sénatrice Chaput : Vous le faites en collaboration pour développer les programmes, car on parle de sécurité alimentaire, et on sait qu'il y a beaucoup de problèmes au Canada et même ailleurs à ce sujet. Alors vous créez les programmes?

M. Bruce : C'est à l'agence de créer les programmes et de travailler sur l'infrastructure que nous allons fournir.

La sénatrice Chaput : Les programmes sont créés par l'agence mais vous fournissez l'infrastructure. Alors, c'est en collaboration?

M. Matson : Oui.

La sénatrice Chaput : Auparavant, c'était uniquement l'agence qui faisait le tout, qui créait les programmes et achetait l'infrastructure?

M. Bruce : Exactement. Ils investissaient dans leurs propres infrastructures, tout comme les autres 43 partenaires. C'est pour cette raison qu'on vise des économies et un meilleur service grâce à la consolidation.

Senator Chaput: That is why you are saying that there have been savings in terms of infrastructure procurement? If so, is that the only type of savings?

Mr. Bruce: Yes. I do not want to say that we have a simple mandate, but it is simplified by the fact that we do not have to manage all of the applications that support the programs. We simply provide telecommunications infrastructure, data processing and email, and we are starting to provide workplace technology services.

Senator Chaput: You do not assess any programs. The CFIA provides you with the programs.

Has the number of employees at Shared Service Canada increased since last year?

Mr. Long: The number of employees transferred to the department in 2011, after the initial wave sent by the Governor-in-Council, created our base, and that is the number of employees we have today. I do not believe that the number of employees has increased.

Senator Chaput: About how many are there?

Ms. Saurette: Last year, we had 5,895 employees. The numbers can be found in the department's performance report. In 2012-13, we had planned on 6,700 employees. We ended the year with 5,895. The variance is mainly due to our plan to reduce the number of employees by about 250 full-time equivalents, in keeping with our deficit reduction action plan, the Budget 2012 savings.

Where are we now? We are planning to have fewer than 6,000 people by the end of the fiscal year. That is our target now. The results will be available in our year-end performance report.

Senator Chaput: When you say 6,000 employees, are those permanent positions, or does that include contract workers?

Ms. Saurette: Contract workers are not included in that number. However, to answer your question, yes, we use a lot of term employees. As Mr. Long said, we know that we will save money in the short term. Some of that money will come from the salary envelope.

To manage human resources and the impact of these future cuts, we are trying to manage our human resources envelope by using term employees as much as possible, casual employees. We are trying to stay as flexible as possible on our side so that we can manage attrition in the future without having an impact on our employees.

Senator Chaput: When you say "term employees," is that not the same as "contract employees"?

La sénatrice Chaput : Et c'est pour cette raison que vous dites qu'en termes d'économies, c'est l'achat d'infrastructures? C'est la seule économie qui pourrait avoir lieu, si c'est le cas?

M. Bruce : Oui. Je ne veux pas dire que notre mandat est simple, mais il est simplifié par le fait que nous n'avons pas à gérer toutes les applications qui soutiennent les programmes. Nous fournissons uniquement l'infrastructure de télécommunications, de traitement de données, de courriel, et on commence à en fournir dans le domaine des technologies en milieu de travail.

La sénatrice Chaput : Vous ne faites donc aucune évaluation de programmes, l'agence vous fournit les programmes.

Est-ce qu'il y a eu une augmentation d'employés à Services partagés Canada, depuis le début de l'année passée?

M. Long : Le nombre d'employés transférés au ministère en 2011, après la première série initiée par le gouverneur en conseil, a établi essentiellement l'assise et le nombre d'employés qu'on a aujourd'hui. Il n'y a pas eu d'augmentation du nombre d'employés, je ne crois pas.

La sénatrice Chaput : Il y en a combien environ?

Mme Saurette : Ce qu'on enregistre pour l'année dernière, c'est un effectif de 5 895 personnes. Vous retrouverez ces chiffres dans le rapport de rendement du ministère. Ce qu'on planifiait pour cette année-là, en 2012-2013, c'était un nombre de 6 700. On a terminé l'année avec 5 895 employés. L'écart s'explique par le fait qu'on planifiait une diminution du nombre d'employés d'environ 250 « équivalents temps plein » pour compenser notre Plan d'action pour la réduction du déficit, les économies du budget de 2012.

Où est-ce qu'on se situe à l'heure actuelle? On planifie un effectif de moins de 6 000 personnes d'ici la fin de l'année financière. C'est une cible qui est planifiée à l'heure actuelle. Les résultats seront certainement disponibles dans notre rapport de rendement de fin d'année.

La sénatrice Chaput : Et lorsque vous donnez le chiffre de 6 000 employés, est-ce que ce sont des postes permanents ou est-ce que vous comptez des contractuels dans ce nombre?

Mme Saurette : Les contractuels ne sont pas inclus dans ce nombre. Cependant, pour répondre à votre question, oui, nous faisons une forte utilisation d'employés à terme. Comme M. Long l'a dit, nous savons que dans un avenir rapproché, des économies seront réalisées. Certaines de ces économies vont se dégager de l'enveloppe salariale.

Alors pour gérer les effectifs et l'impact de ces réductions dans le futur, on essaie de gérer notre enveloppe de ressources humaines en utilisant des employés à terme autant que possible, des employés occasionnels. On essaie de garder autant de flexibilité que possible de notre côté pour pouvoir gérer l'attrition nécessaire dans le futur sans avoir d'impact sur nos employés.

La sénatrice Chaput : Quand vous parlez des employés à terme, ce n'est pas la même chose que les contractuels?

Ms. Saurette: No.

Senator Chaput: And if you hire contract workers, where is that line in your budget?

Ms. Saurette: Those would be contracts, basically.

Senator Chaput: Is that what it would be called?

Ms. Saurette: Or professional services, or employees hired through agencies, but they are not government employees.

Senator Chaput: My next question is for Citizenship and Immigration Canada.

Do you know the average amount of loans granted to immigrants? About how many loans are granted per year? And what percentage of those loans could be write-offs?

Mr. Matson: I can answer that question easily.

[English]

The average amount of the loans at any time is between \$2,000 and \$3,000, closer to \$3,000. The maximum amount of the loan is \$10,000, but those are very few and far between. In terms of the amount annually that we give out, it's approximately \$10 million to \$11 million annually.

Your third question was related to the write-offs each year.

Senator Chaput: Yes.

Mr. Matson: This year, for example, we will be writing off \$806,000. That's 2 per cent of the annual outstanding amount, which is \$40 million a year.

Senator Chaput: Is that the trend?

[Translation]

Is it about the same every year?

[English]

Mr. Matson: Yes. It's stable from year to year. We have approximately the same amount each year of around \$40 million. We issue approximately \$10 million to \$11 million in loans each year, and we actually recover from clients 91 per cent or approximately \$10 million per year, so it's stable from year to year.

[Translation]

Senator Chaput: How do immigrants go about reimbursing their loans?

[English]

Mr. Matson: I'm not really very familiar with exactly how they do it, but my understanding from the stats I have seen is that they are very motivated to pay back their loans. They are appreciative to be in Canada. These are mostly refugees.

Mme Saurette : Non.

La sénatrice Chaput : Et si vous embauchez des contractuels, cela se retrouverait sous quelle rubrique dans votre budget?

Mme Saurette : Ce serait des contrats, essentiellement.

La sénatrice Chaput : C'est comme cela que ce serait appelé?

Mme Saurette : Ou des services professionnels, ou des employés embauchés par l'intermédiaire d'agences, mais ce ne sont pas des employés du gouvernement.

La sénatrice Chaput : Ma prochaine question s'adresse à Citoyenneté et Immigration Canada.

Savez-vous quel est le montant moyen des prêts accordés aux immigrants? Combien de prêts sont effectués, environ, par année? Et quel pourcentage de ces prêts pourrait être irrécouvrable?

M. Matson : Je peux répondre facilement à cette question.

[Traduction]

En moyenne, les prêts sont de 2 000 \$ à 3 000 \$, mais plus près de 3 000 \$. Le plafond prévu pour les prêts est de 10 000 \$, mais ce genre de prêt est très rare. Au total, nous accordons annuellement de 10 millions à 11 millions de dollars approximativement.

Votre troisième question portait sur les radiations effectuées chaque année.

La sénatrice Chaput : Oui.

M. Matson : Cette année, par exemple, la valeur des radiations totalisera 806 000 \$, ce qui représente 2 p. 100 des prêts non remboursés annuellement, lesquels totalisent 40 millions de dollars par année.

La sénatrice Chaput : Est-ce la tendance?

[Français]

C'est la même chose à peu près chaque année?

[Traduction]

M. Matson : Oui. C'est stable d'une année à l'autre. Ce montant est chaque année d'environ 40 millions de dollars. Chaque année, nous accordons des prêts totalisant de 10 millions à 11 millions de dollars, et nous récupérons chaque année 91 p. 100 des sommes prêtées, soit environ 10 millions de dollars. C'est donc stable d'une année à l'autre.

[Français]

La sénatrice Chaput : Comment les immigrants s'organisent-ils lorsqu'ils veulent rembourser leur prêt?

[Traduction]

M. Matson : Je ne sais pas exactement de quelle manière ils s'y prennent, mais, d'après les chiffres que j'ai vus, ils sont très motivés à rembourser leur prêt. Ils sont reconnaissants d'être au Canada. Ce sont, pour la plupart, des réfugiés.

I believe they obtain employment through some means and eventually pay back the loans, but I'm not sure exactly through what means most of them are able to pay back the loans.

Senator Oh: Actually, my question has been asked by Senator Buth and you, but I would say that you are doing much better than the Big Five.

The Chair: Citizenship and Immigration Canada, we voted an amount to be paid back to immigrants who were on the waiting list, and the government had given your department money in order to process their applications, which never got processed. There was a lot of money. Is that all cleaned up now? Can we assume you won't be back asking for more funds from us?

Mr. Matson: That's a very safe assumption, Mr. Chair. I believe you're referring to the refund of fees for federal skilled workers as of 2007 or 2008. I believe anybody who applied before then, we were going to clear out the backlogs and essentially refund the fees to those applicants.

The original proposal was that we would require approximately \$130 million to refund those fees over a period of three to four years, starting in 2012-13. That profile has changed slightly, so you will see in these estimates we've revised our forecast for the current year. We originally anticipated repaying a certain amount this year, but we now believe that that will be repaid next year, so we have reduced the ask this year.

The overall amount over four years is approximately the same, but the amount we have asked for this year has been reduced, but those funds have been re-profiled to next year. So within the original amount that was approved, \$130 million, that should be more than enough to refund those fees over the next two to three years, so we should not be coming back.

The Chair: Senator Gerstein is the expert on re-profiling here.

We can expect to see that in Main Estimates or Supplementary Estimates (A) for next year?

Mr. Matson: There should be an item which would be the other side of the entry, which would be the re-profile to next year, so it will likely be in (A) or (B).

The Chair: We look forward to seeing that.
Do you have something to add?

Je suppose qu'ils réussissent à obtenir un emploi par un moyen ou un autre et qu'ils parviennent à rembourser leur prêt, mais je ne sais pas exactement comment la plupart d'entre eux parviennent à le rembourser.

Le sénateur Oh : En fait, ma question a été posée par la sénatrice Buth et vous, mais je dois dire que vous faites beaucoup mieux que le groupe des cinq.

Le président : Ma question concerne Citoyenneté et Immigration Canada. Nous avons approuvé un montant visant à rembourser les immigrants qui étaient sur la liste d'attente, et le gouvernement a versé des fonds à votre ministère afin de vous permettre de traiter les demandes qui n'ont jamais été traitées. Nous vous avons alloué une somme importante. La situation a-t-elle été corrigée? Pouvons-nous en déduire que vous ne demanderez pas d'autres fonds?

M. Matson : Vous ne vous trompez pas en affirmant une telle chose, monsieur le président. Je crois que vous faites allusion au remboursement des frais payés par les demandeurs dans le cadre du programme des travailleurs qualifiés du volet fédéral qui ont présenté une demande avant 2007 ou 2008. Nous voulions éliminer l'arriéré et rembourser les frais versés par ces demandeurs.

Au départ, nous avons demandé environ 130 millions de dollars afin de rembourser les frais sur une période de trois ou quatre ans à compter de 2012-2013. Or, comme la situation a légèrement changé, vous constaterez dans ce budget des dépenses que nous avons révisé nos prévisions pour l'exercice actuel. Nous avons prévu au départ de rembourser un certain montant cette année, mais nous croyons maintenant que nous rembourserons ce montant l'année prochaine. C'est pour cette raison que nous avons réduit la somme que nous avons demandée.

Le montant global sur quatre ans est environ le même, mais le montant que nous avons demandé pour cette année a été réduit puisque les fonds nécessaires au remboursement des frais ont été reportés à l'année prochaine. Des fonds qui ont été approuvés au départ, 130 millions de dollars devraient suffire amplement pour rembourser les frais au cours des deux ou trois prochaines années. Nous ne devrions donc pas redemander de l'argent.

Le président : Le sénateur Gerstein est l'expert de la réaffectation des fonds ici.

Nous pouvons donc nous attendre à ce que le Budget principal des dépenses ou le Budget supplémentaire des dépenses (A) en fassent état l'an prochain?

M. Matson : Il devrait y avoir un crédit qui correspondra aux fonds reportés à l'année prochaine. Ces fonds figureront donc probablement dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) ou (B).

Le président : Nous attendons de voir ça
Avez-vous quelque chose à ajouter?

Ms. Tapley: If I may, Mr. Chair. In Economic Action Plan 2014, the government announced its intention to eliminate the federal Immigrant Investor Program and the Entrepreneur Program.

These are programs that have not served Canada well and, frankly, have not resulted in many benefits to Canada. So the government will be pursuing through the Budget Implementation Act the same approach that it did with federal skilled workers, so indeed this committee may see a second request. It will be for a different group of applications.

The Chair: Before I go to round two, how do you account for the money that you receive? Do you put it into some sort of a trust fund or does it go into general revenue? How is it handled?

Mr. Matson: Yes, for the investors program we receive revenues for the fee applications and that goes into general revenues for the government, but it's a deferred revenue. We don't actually recognize that revenue until we start to process the fees, and as we process the fees it's a recognized revenue.

In terms of the amount that we would be asking from them for investment purposes under that program, that money is transferred to the provinces very quickly and then it's obviously repaid at the end of the initiative.

The Chair: So does the money that you are at the stage of recognizing — because you're processing at the federal level — come in as a revenue that reduces your ask to Parliament for appropriation, a revenue item that is not accounted for here but in fact is money spent by your department?

Mr. Matson: The fees we collect for that program go into general revenues for the government and then we are appropriated funding to deliver on our side of the equation.

The Chair: So you do come to Parliament and ask for appropriation. Shared Services Canada appears not to ask for an appropriation for the \$320 million revenue that you receive; that's statutory. I don't see it in these Supplementary Estimates (C).

Ms. Saurette: No. Unfortunately, because of the wisdom of how we go about voting estimates, the only adjustments to revenue that you will see are in the Main Estimates. If there is anything in terms of adjusting revenues, either to diminish or increase, it would not appear in the supplementary estimates. I believe, however, the amount that was appearing in the Main Estimates to be very close to the \$321 million that I referred to, so Main Estimates accounted for most of it.

The Chair: Thank you. That clarifies it. I have a number of honourable senators on the second round. I would like to finish this up in the next five minutes or so and I would ask you to keep

Mme Tapley : Si vous me le permettez, monsieur le président, je voudrais souligner que, dans le Plan d'action économique de 2014, le gouvernement a annoncé son intention d'éliminer le Programme d'immigration des investisseurs et le Programme fédéral des entrepreneurs.

Ces programmes n'ont pas été dans l'intérêt du Canada et, très franchement, ils n'ont pas apporté beaucoup de retombées dans notre pays. Par conséquent, dans le cadre de la Loi d'exécution du budget, le gouvernement procédera de la même façon qu'avec les travailleurs qualifiés du volet fédéral. Il se peut donc que votre comité reçoive une deuxième demande.

Le président : Avant de passer à la deuxième série de questions, peut-on savoir comment vous faites rapport des fonds qui vous sont alloués? Sont-ils placés dans une sorte de fonds en fiducie ou versés dans les recettes générales? Comment sont-ils gérés?

M. Matson : Pour ce qui est du Programme d'immigration des investisseurs, les revenus provenant des frais de traitement des demandes sont versés dans les recettes générales de l'État, mais il s'agit de revenus reportés. Nous ne comptabilisons ces revenus que lorsque nous commençons à percevoir les frais. Nous les prenons en compte au fur et à mesure que nous percevons les frais.

Les investissements devant être faits par l'entremise de ce programme sont transférés très rapidement aux provinces et sont évidemment remis aux investisseurs à la fin de la période prévue.

Le président : Ces revenus, lorsque vous êtes à l'étape de les comptabiliser — car vous les comptabilisez comme revenus fédéraux —, qui sont des revenus non comptabilisés ici, mais dépensés par votre département, font-ils diminuer les crédits que vous demandez au gouvernement?

M. Matson : Les frais que nous percevons dans le cadre de ce programme vont dans les recettes générales de l'État. Nous recevons ensuite les fonds qui nous sont alloués.

Le président : Vous demandez donc des crédits au Parlement. Pourtant, Services partagés Canada ne semble pas avoir demandé de crédit pour les revenus de 320 millions de dollars que vous recevez, ce qui est prévu par la loi. Je ne le vois pas dans le Budget supplémentaire des dépenses (C).

Mme Saurette : Non. Malheureusement, étant donné la sagesse dont nous faisons preuve lorsque nous demandons des crédits, les seuls ajustements apportés aux recettes figurent dans le Budget principal des dépenses. Si des ajustements doivent être apportés, que ce soit à la hausse ou à la baisse, ils ne figureraient pas dans le Budget supplémentaire des dépenses. À mon avis, cependant, le montant qui figurait dans le Budget principal des dépenses était très près de 321 millions de dollars, auquel j'ai fait allusion. Il se retrouvait donc, pour la plus grande partie, dans le Budget supplémentaire des dépenses.

Le président Merci. Cela clarifie les choses. Comme plusieurs sénateurs veulent poser des questions lors de la deuxième série de questions et que je voudrais terminer ce tour dans les cinq

your questions succinct. If you need a long answer and you wish to undertake to provide us with a written answer with any background material, that's certainly acceptable and it will be circulated to all members of the committee.

Senator L. Smith: For Shared Services Canada, according to the supplementary estimates 2013-14, Shared Services Canada total proposed authority for 2013-14 are 1,688, I guess 1.6 billion. In comparison to Shared Services, Canada's Departmental Performance Report 2012-13, total planning spending for 2013-14 and 2014-15 is 1.4 billion and 1.313 billion respectively. What is the difference between the total planned spending of \$1.4 billion in 2013-14 and the total proposed authorities of \$1.7 billion for 2013-14? Was that quick enough?

The Chair: I understood that.

Senator L. Smith: Actually, I did not think of it.

Ms. Saurette: If I may, senator, it is a very complex reconciliation, so we would like to get back to you with the details of that.

The Chair: That would be fine. Send it to the clerk and it will be circulated.

Senator Buth: My question is for Shared Services Canada. I've gone through one of these exercises when I was with the Manitoba government and being an employee at that time, always felt that we lost some of our local autonomy and our ability to get things done quickly because we no longer had people within our own departments.

Do you provide any support in terms of the help desk or who does that? Second, do you ask your clients, which are the departments, how satisfied they are with the services they're getting from you?

Mr. Long: On the first question, you have to remember that all of our employees who were moved from the individual departments are still sitting in the departments so they're very much sitting side by side with the people they used to work with. They're now reporting to a different department. On the second question, I will suggest my colleague can answer that question better.

Mr. Bruce: With regard to the help desk?

Mr. Long: About the customer satisfaction.

Mr. Bruce: But the help desks are also still with the departments in terms of the primary line, but if it's an infrastructure problem it will come to us.

prochaines minutes environ, je vous demanderais de faire preuve de concision dans vos questions. Si vous voulez avoir une réponse détaillée et que vous souhaitez prendre les mesures nécessaires afin qu'une réponse écrite accompagnée de documents d'information nous soit fournie, c'est tout à fait acceptable. La réponse sera diffusée à tous les membres du comité.

Le sénateur L. Smith : Ma question concerne Services partagés Canada. Selon le Budget supplémentaire des dépenses 2013-2014, les autorisations proposées par Services partagés Canada pour cet exercice financier totalisent 1,688 milliard, donc 1,6 milliard. Par comparaison, dans le Rapport ministériel sur le rendement de Services partagés Canada pour 2012-2013, les dépenses prévues pour 2013-2014 et 2014-2015 totalisent 1,4 milliard de dollars et 1,313 milliard de dollars respectivement. Pourquoi, pour 2013-2014, y a-t-il une différence entre le total des dépenses prévues, de 1,4 milliard de dollars, et le total des autorisations proposées, de 1,7 milliard? Ai-je été assez bref?

Le président : J'ai compris la question.

Le sénateur L. Smith : À vrai dire, je n'ai même pas réfléchi.

Mme Saurette : Si vous me le permettez, monsieur le sénateur, il est extrêmement compliqué de le justifier. Nous préfererions vous revenir avec une réponse détaillée.

Le président : D'accord. Transmettez-la à la greffière, qui la distribuera.

La sénatrice Buth : Ma question concerne Services partagés Canada. J'ai vécu l'un de ces exercices lorsque j'étais employée à la fonction publique manitobaine, et j'ai toujours eu l'impression que nous perdions une partie de notre autonomie et de notre capacité locales, et que cela nous empêchait d'agir rapidement puisque le personnel ne travaillait plus à même les ministères.

Offrez-vous du soutien au bureau d'aide ou à son personnel? Par ailleurs, demandez-vous à vos clients, qui sont les ministères, quel est leur niveau de satisfaction à l'égard des services que vous leur fournissez?

M. Long : Pour répondre à votre première question, il ne faut pas oublier que tous nos employés qui ont été transférés travaillent encore physiquement dans les locaux de leur ministère. Ils travaillent donc pratiquement à côté de leurs anciens collègues, même s'ils relèvent maintenant d'un autre ministère. Pour ce qui est de la deuxième question, je crois que mon collègue sera davantage en mesure que moi d'y répondre.

M. Bruce : En ce qui concerne le bureau d'aide?

M. Long : En ce qui concerne la satisfaction de la clientèle.

M. Bruce : Mais les employés du bureau d'aide font encore partie des ministères pour ce qui est du secteur d'activité principal, mais ils relèvent de nous lorsqu'il y a un problème d'infrastructure.

We are starting a process of measuring client satisfaction. We have just initiated that as something that we feel will be an important part of how we continue to improve and refine our services because we were created not only to save money and improve security but also to improve services.

Senator Buth: Thank you very much.

Senator Tkachuk: I think I've got all the stuff done for Service Canada, but while I was preparing for questions I overheard an answer to a question where you talked about Adrienne Clarkson's institute. The government gives them money. If they raise money, it's a matching grant. Is that what it is? Does every Governor General have one of these?

Mr. Matson: That's a good question, Mr. Chair. I don't know the answer.

Senator Tkachuk: It's an important question. How did this happen? If you are a Governor General, do you set something up for yourself for after the fact? What was the process for the institute? How did this take place?

The Chair: If you have any information back at your ministry —

Senator Tkachuk: I would appreciate that, and what other Governors General have done. Do they have institutes, et cetera, where they get federal government money?

Mr. Matson: We would be happy to investigate that and return to the committee.

The Chair: Thank you.

[*Translation*]

Senator Bellemare: My question is for Shared Services Canada. When you came here last year, we talked about risk management, and it is clear that when just one type of software is in use, the risk can be higher, especially when it comes to emails.

Do you have some sense of the cost of managing risks associated with using a single type of software?

Mr. Long: It is difficult to estimate the cost of managing risk because, in our organization, each branch manages its own risks based on its functions. Unlike what was done in the past to manage incidents in the systems, now, whether they are related to infrastructure or software in each department, we review the incidents across all departments every week. First, that gives us visibility we did not have before, and second, we can identify breakdowns because the equipment was not replaced often

Nous entreprenons actuellement de mesurer la satisfaction de la clientèle. Nous venons d'entreprendre ce processus, car nous considérons qu'il est essentiel non seulement pour améliorer sans cesse nos services, mais également pour réaliser des économies et accroître la sécurité.

La sénatrice Buth : Merci beaucoup.

Le sénateur Tkachuk : Je crois que je n'ai plus de questions pour Service Canada. Cependant, pendant que je préparais des questions, j'ai entendu l'une de vos réponses où vous parliez de l'institut fondé par Adrienne Clarkson et du fait qu'il bénéficie de fonds publics. Si l'institut recueille des fonds, la subvention qui lui est versée constitue une subvention de contrepartie. Est-ce bien cela? Est-ce que chaque gouverneur général s'occupe d'un institut de ce genre?

M. Matson : C'est une excellente question, monsieur le président, mais à laquelle je ne connais pas la réponse.

Le sénateur Tkachuk : C'est pourtant une question importante. Comment cet institut a-t-il vu le jour? Les gouverneurs généraux mettent-ils sur pied un organisme dont ils s'occupent après leur mandat? Quel a été le processus pour l'institut? Comment les choses se sont-elles faites?

Le président : Si votre ministère dispose d'information...

Le sénateur Tkachuk : Je vous en serais reconnaissant. J'aimerais également savoir ce que d'autres gouverneurs généraux ont fait. S'occupent-ils d'instituts qui bénéficient de fonds publics?

M. Matson : Nous nous renseignerons avec plaisir et nous informerons le comité.

Le président : Merci.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Ma question s'adresse à Services partagés Canada. L'année dernière, lors de votre visite, nous avons abordé la gestion des risques et, effectivement, dans la situation où l'on a une seule et unique plateforme, les risques peuvent augmenter, surtout, entre autres, en ce qui concerne les courriels.

Avez-vous une idée du coût de la gestion des risques associés à l'uniformisation des plateformes?

M. Long : C'est difficile d'établir une estimation des coûts pour gérer les risques puisque, dans notre organisation, chaque direction gère un cadre de risque dans l'ensemble de ses fonctions. Aujourd'hui, contrairement à ce qui se faisait par le passé, concernant la gestion des incidents dans les systèmes, par exemple, que ce soit au niveau de l'infrastructure ou des logiciels de chaque ministère, toutes les semaines, on revoit les incidents dans l'ensemble des ministères; cela permet, premièrement, une

enough, for example, or because of the way the systems were rolled out.

Before, each department managed these incidents, but now it is happening across departments. When incidents happen, we can figure out why and address it across several departments at once.

The risk is significantly lower with centralized infrastructure management.

Senator Bellemare: So the risks are significant, which means they can have a significant impact, but the likelihood is lower.

Mr. Long: Exactly.

[*English*]

Senator Callbeck: There are a couple of questions on the supplementary estimates on page II-14. The first one is with regard to the 250,000 that Shared Services Canada is paying to Citizenship and Immigration Canada. We're used to seeing it the other way around, the money has gone to Shared Services Canada. But in this case it's coming to Citizenship and Immigration. That's one question. The other one has to do with the International Experience Canada, which is a youth program, and my understanding is that this was taken over by Citizenship and Immigration in 2013. Yet Citizenship and Immigration Canada is transferring I think \$4.3 million to Foreign Affairs. I'm just wondering why.

Mr. Matson: I can respond to both those questions. The funding being transferred from Shared Services Canada to us this year is related to our network changes internationally. We have agreements with DFATD, which supports us with our accommodation requirements. We change our network for service delivery purposes. That would result in a change in our IT requirements and our telephony support for those people in the field.

That used to be something we had an agreement with DFATD to manage, and now it has been referred to Shared Services Canada. Since our network has been reduced, those costs have been technically reduced, so they will be sharing with us some of the funding for that.

With respect to International Experience Canada, we recently assumed responsibility for that program. It's a vote net revenue program, which means our department receives the fees, and we are allowed to spend up to a certain amount based on those fees. That responsibility used to be with DFATD. In the original configuration, when they received the fees, they had given us money to do our part of the processing, which was to process the

visibilité que l'on n'avait pas, et deuxièmement, on peut identifier des points de faille parce que l'équipement n'a pas été remplacé assez régulièrement, par exemple, ou des points de bris causés par la façon dont les systèmes ont été mis en place.

Auparavant, ces incidents étaient gérés par les ministères tandis qu'aujourd'hui, cela se fait dans l'ensemble des ministères. Lorsque les incidents se reproduisent, on peut découvrir des schèmes et on peut intervenir auprès de plusieurs ministères à la fois.

Les risques sont sensiblement réduits grâce à cette façon de gérer l'infrastructure de façon centralisée.

La sénatrice Bellemare : En fait, les risques sont importants, c'est-à-dire qu'ils peuvent avoir une très forte incidence, mais leur probabilité a diminué.

M. Long : C'est exactement cela.

[*Traduction*]

La sénatrice Callbeck : J'ai deux questions à poser au sujet du Budget supplémentaire des dépenses et de ce qu'on peut voir à la page II-14. La première a trait au transfert de 250 000 \$ de Services partagés Canada à Citoyenneté et Immigration Canada. Nous avons l'habitude de voir l'inverse. Cette fois-ci, cependant, les fonds sont transférés de Services partagés Canada à Citoyenneté et Immigration Canada. Ma première question porte là-dessus. L'autre question concerne le programme jeunesse Expérience internationale Canada, qui, d'après ce que je comprends, est passé aux mains de Citoyenneté et Immigration Canada en 2013. Pourtant, Citoyenneté et Immigration Canada transfère, je crois, 4,3 millions de dollars au ministère des Affaires étrangères. Je me demande simplement pourquoi.

M. Matson : Je peux répondre à ces deux questions. Les fonds qui nous sont transférés par Services partagés Canada cette année sont liés aux changements qui touchent notre réseau à l'échelle internationale. Nous avons conclu des ententes avec le MAECD, qui nous aide à répondre à nos besoins en matière de locaux. Nous modifions notre réseau pour assurer la prestation des services. Il y aura des changements en ce qui concerne nos besoins en matière de TI et de soutien lié à la téléphonie pour le personnel sur le terrain.

Par le passé, nous avons conclu un accord avec le MAECD afin qu'il gère cet aspect, mais maintenant, c'est Services partagés Canada qui en est responsable. Étant donné que notre réseau a été réduit, ces coûts ont techniquement été réduits, et donc, ils partageront avec nous une partie du financement alloué à cette fin.

Pour ce qui est d'Expérience internationale Canada, il s'agit d'un programme dont nous sommes responsables depuis peu. C'est un programme de recettes nettes en vertu d'un crédit, ce qui signifie que notre ministère perçoit des frais et que nous sommes autorisés à dépenser un certain montant en fonction de ces frais. Cette responsabilité incombait auparavant au MAECD. Au départ, lorsque ce ministère percevait des frais, il nous donnait

applications. Now that we receive the fees, we're transferring the money they gave us back to them, because we get the fees now to cover it. We are giving them back the money they originally gave to us.

That's about \$3 million worth, and then there's about \$1 million of funding annually. It's \$1 million this year and probably \$1.7 million next year that we will be providing to them to provide us support for our responsibility for that program now.

Senator Callbeck: What kind of support?

Mr. Matson: For our locally engaged staff overseas, they provide us with accommodations and various consular services. It is generally support for our staff overseas and they're responsible for that.

[Translation]

Senator Mockler: There was something Shared Services said earlier that I would like to come back to.

[English]

Do we still have some systems that are analog versus digital? If so, could you provide us with information as to where those analog systems would be — in which provinces and territories?

Second, what additional workplace technology software? We all know that software is an ongoing thing — not to say every 48 hours but at least every month. Can you provide us with the type of software we need in order to integrate those services with Shared Services Canada?

Mr. Long: Let me start with the first question. We have analog systems in every province. We manage 3,580 buildings where there will be communications services that, over time, require upgrades. Without getting too technical, we have 1,000-plus old systems that are literally technologies from the 1970s that need to be replaced.

We have over 200,000 lines; we call them Centrex lines, but they are analog lines. They need to be replaced because the phone and the line connected together cost us \$31 a month. We're going to replace them with digital technology that will cost us \$15 a month for the phone and the replacement.

de l'argent pour que nous nous occupions d'une partie du processus de traitement, soit le traitement des demandes. Maintenant que nous sommes responsables de la perception des frais, nous lui transférons l'argent qu'il nous versait au départ, car nous percevons maintenant les frais et pouvons ainsi payer ces dépenses. Nous redonnons donc au ministère l'argent qu'il nous versait au départ.

Cela représente une somme d'environ 3 millions de dollars, à laquelle s'ajoute un financement totalisant environ 1 million de dollars par année. Cette année, nous versons 1 million de dollars au ministère, mais l'an prochain, ce sera probablement 1,7 million de dollars. Cette somme lui est versée pour qu'il nous offre son appui, étant donné que nous sommes maintenant responsables de ce programme.

La sénatrice Callbeck : De quel type d'appui est-il question?

M. Matson : Le ministère fournit des locaux et divers services consulaires au personnel local que nous embauchons à l'étranger. De façon générale, il s'agit d'un appui à nos employés à l'étranger. C'est l'une des responsabilités du ministère.

[Français]

Le sénateur Mockler : J'ai entendu tantôt, de la part de Services partagés, une chose sur laquelle j'aimerais revenir.

[Traduction]

Avons-nous encore certains systèmes analogiques, par comparaison aux systèmes numériques? Le cas échéant, pourriez-vous nous dire où se trouvent ces systèmes analogiques, c'est-à-dire dans quelles provinces et dans quels territoires?

Deuxièmement, quels sont les autres logiciels nécessaires en milieu de travail? Nous savons tous qu'il y a une évolution constante en ce qui concerne les logiciels, peut-être pas tous les deux jours, mais au moins tous les mois. Pouvez-vous nous en dire plus sur le type de logiciels dont nous avons besoin pour pouvoir assurer l'intégration de ces services avec Services partagés Canada?

M. Long : Permettez-moi de commencer par la première question. Nous avons des systèmes analogiques dans toutes les provinces. Nous gérons 3 580 édifices où les services de communication devront être mis à niveau au fil du temps. Sans entrer dans les détails techniques, nous avons plus de 1 000 vieux systèmes qui sont réellement des technologies des années 1970 et qui devront donc être remplacés.

Nous avons plus de 200 000 lignes; nous les appelons des lignes Centrex, mais en fait, ce sont des lignes analogiques. Elles doivent être remplacées, car ensemble, le téléphone et la ligne nous coûtent 31 \$ par mois. Nous allons remplacer tout cela par la technologie numérique, qui nous coûtera 15 \$ par mois pour le téléphone et la ligne de remplacement.

So those savings are very significant. Those are part of the savings we have already committed to the government, so to speak. But we do find them everywhere, in every province, and in many buildings that we support already.

Senator Mockler: Could you provide us with a map of Canada where it's analog versus digital?

Mr. Long: I will undertake to do my best to create that map.

The Chair: We thought you would have that on your wall.

Mr. Long: I have a different one on the wall; it's one with our data centres and all the buildings.

I will quickly answer the second question on the software. The vast majority of software that people use on their desktops today in the Government of Canada is Microsoft software. You're familiar with Office or Outlook for email. That's about 80 per cent of all the software.

The next biggest one is Adobe, and it's to read PDF documents. After that, it falls; we have hundreds, if not thousands, of different pieces of software on all the desktops across the Government of Canada. By reducing that number, it lowers the costs that we spend and it reduces the maintenance and support we have to provide.

Senator Chaput: This is a question for Shared Services.

I'm in Health Canada. You've purchased the computer I use there. I've put in the programs. There's a problem with the computer. Does the group purchasing that you do include maintenance services?

Mr. Long: Yes.

Senator Chaput: It does? Good. Thank you. And who is called?

Mr. Long: That's a very good question. As my colleague Mr. Bruce indicated, it would depend on the nature of the incident. If the incident is because of the machine or the services that we support, then the call may come to us. If it is around the software that runs on that machine, it may go back to the department.

The Chair: Shared Services Canada has almost 7,000 employees from all over the various government departments — 47 of the 97 departments. That's a huge management job. We will have to get into that on another occasion. Unfortunately, we have run out of time. But it must be a horrendous task to manage that number of employees spread out over those many locations.

Les économies sont donc très importantes. Cela fait partie des économies que nous nous sommes déjà engagés à réaliser au sein du gouvernement, si je peux m'exprimer ainsi. Mais on trouve ces systèmes partout, dans toutes les provinces, et dans de nombreux édifices dont nous nous occupons déjà.

Le sénateur Mockler : Pourriez-vous nous fournir une carte du Canada montrant où se trouvent les réseaux analogiques et les réseaux numériques?

M. Long : Je vais faire de mon mieux pour produire une carte de ce type pour vous.

Le président : Nous pensons que vous en aviez déjà une sur votre mur.

M. Long : En fait, j'ai une carte sur mon mur, mais elle montre plutôt nos centres de données et tous nos édifices.

Je vais répondre rapidement à la deuxième question, qui porte sur les logiciels. La grande majorité des logiciels que les gens utilisent sur leur ordinateur à l'heure actuelle au sein du gouvernement du Canada sont des logiciels de Microsoft. Vous connaissez bien Office, ou encore Outlook pour les courriels. Ces logiciels représentent environ 80 p. 100 de tous les logiciels.

L'autre logiciel important est Adobe, qui sert à lire les documents PDF. Outre les logiciels que j'ai déjà mentionnés, il en existe des centaines, voire des milliers d'autres, qui sont installés sur l'ensemble des postes de travail du gouvernement du Canada. En réduisant le nombre de logiciels, on peut réduire les coûts ainsi que la maintenance et le soutien que nous devons offrir.

La sénatrice Chaput : Ma question s'adresse aux représentants de Services partagés.

Supposons que je travaille à Santé Canada et que vous avez acheté l'ordinateur que j'utilise là-bas. J'ai installé des programmes, mais j'ai un problème avec mon ordinateur. Est-ce que les achats groupés que vous effectuez incluent aussi les services de maintenance?

M. Long : Oui.

La sénatrice Chaput : Vraiment? C'est très bien. Je vous remercie. Qui doit-on appeler pour avoir accès à ces services?

M. Long : C'est une très bonne question. Comme mon collègue, M. Bruce, l'a indiqué, cela dépend de la nature de l'incident. Si l'incident est lié au matériel ou aux services dont nous sommes responsables, il se peut que nous répondions à l'appel. Si l'incident est plutôt lié à un logiciel installé sur l'ordinateur, il se peut que ce soit le ministère qui s'en occupe.

Le président : Services partagés Canada compte environ 7 000 employés dans divers ministères, soit 47 sur 97 ministères. Cela représente un travail de gestion colossal. Nous devrions discuter de cet aspect à un autre moment. Malheureusement, nous manquons maintenant de temps. Cela dit, la gestion d'un aussi grand nombre d'employés dans autant d'endroits doit être une tâche monumentale.

Citizenship and Immigration Canada, the work you do is also very important to us, and keep up the good work, all of you. On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, we thank you for being here.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, March 5, 2014

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m. to study the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, this evening, we are going to start our study on the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

[*English*]

We are very pleased to welcome back officials from the Expenditure Management Sector of the Treasury Board of Canada Secretariat, who will provide us with an overview of expenditures set out in these Main Estimates for 2014-15. Appearing once again this evening, by popular demand, are Bill Matthews, Assistant Secretary; Marcia Santiago, Executive Director; and Darryl Sprecher, Director.

Mr. Matthews, I understand you have some introductory marks, and then we'll get into our usual question-and-answer dialogue. You have the floor.

[*Translation*]

Bill Matthews, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: Thank you, Mr. Chair. We are pleased to be here once again to talk about the Main Estimates for the year starting April 1, 2014.

As you said, I have a few colleagues with me to help me. As usual, we prepared a presentation to provide you with an overview of the Government of Canada's estimates.

After the presentation, I will let Ms. Santiago explain the department's expenditures.

Then we will be happy to answer any questions you may have.

[*English*]

I am hoping you all have a copy of the presentation in front of you. I will walk through what we usually do, which is remind you of the supply cycle and how Main Estimates fit with the budget. It is a bit of a Review of Estimates 101, Mr. Chair, so if you want me to skip over any parts, please send me a signal. We will go

Citoyenneté et Immigration Canada, le travail que vous accomplissez est aussi très important pour nous. Poursuivez dans cette voie. Au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, je vous remercie de votre présence.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 5 mars 2014

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour étudier les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénatrices et sénateurs, ce soir nous allons commencer notre étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

[*Traduction*]

Nous sommes très heureux d'accueillir à nouveau les représentants du Secteur de la gestion des dépenses du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, qui nous donneront un aperçu des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour 2014-2015. Nous accueillons donc à nouveau ce soir, à la demande générale, M. Bill Matthews, secrétaire adjoint, Mme Marcia Santiago, directrice exécutive, et M. Darryl Sprecher, directeur.

Monsieur Matthews, je crois que vous avez une déclaration préliminaire. Nous passerons ensuite, comme à l'habitude, aux questions et aux réponses. Vous avez la parole.

[*Français*]

Bill Matthews, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Merci, Monsieur le président. Il nous fait plaisir d'être ici encore une fois pour parler du Budget principal des dépenses pour l'année qui va débiter le 1^{er} avril 2014.

Comme vous l'avez dit, j'ai quelques collègues avec moi pour m'aider. Comme d'habitude, nous avons préparé une présentation dans le but de vous fournir les grandes lignes concernant le Budget des dépenses du gouvernement du Canada.

Après la présentation, je vais passer la parole à Mme Santiago, qui vous expliquera les dépenses du ministère.

Par la suite, il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

[*Traduction*]

J'espère que vous avez tous devant vous une copie de la présentation. Je vais faire ce que nous faisons habituellement, soit vous rappeler le cycle budgétaire et la façon dont le Budget principal des dépenses s'y intègre. Il s'agit en quelque sorte de l'Examen des prévisions budgétaires 101, monsieur le président,

through the structure of the Main Estimates and then do a comparison of Main Estimates for 2014-15 versus the previous year. Then we will get into a few highlights from these Main Estimates themselves, which hopefully will allow you to focus your questions.

The Chair: You will highlight some of the items that don't appear in these Main Estimates that had in previous years?

Mr. Matthews: We will absolutely do that.

The Chair: Thank you.

Mr. Matthews: If I could start maybe on slide 3 and the purpose of the Main Estimates, it's a reminder that to spend money out of the Consolidated Revenue Fund, all spending has to be either voted on by Parliament or departments can get authority through what we call statutory votes, which is specific legislation. We have some information in here on voted and statutory. This is for all departments and agencies.

I will admit right now that Main Estimates are a little difficult to cover. They're different than supplementary estimates. In supplementary estimates, which we spoke about just last week, you will see incremental spending for specific purposes. We can talk about why a certain departments needs additional funds. In Main Estimates, you're seeing the rolling up of all those different funding decisions that have been made over the years into one big block for the department, or two or three votes. We can speak to what's changed versus the previous year, but it is a difficult one to get your head around. We'll do our best.

I did mention that some of the things we spoke about last week with Supplementary Estimates (C) you will see in these Main Estimates in the totals. If I recall correctly, last week we spoke about Citizenship and Immigration. We spoke about the grant for the Canada-Quebec accord. There was \$33 million in there, if I remember correctly. There is also money for citizenship and temporary resident programs in CIC as well. Those funding decisions are now factored into these Main Estimates, so they're in the total showing up for those departments. It does flow through. They got incremental funding in the current fiscal year, and that's been added to their base funding for the fiscal year that will start in a few weeks.

The Chair: Just to make it clear: That money that was in Supplementary Estimates (C) is money from last year, and it's an equivalent amount that is in here but not the same amount.

alors si vous voulez que je laisse tomber certaines parties, veuillez me le signaler. Nous allons passer en revue la structure du Budget principal des dépenses, puis comparer le Budget principal des dépenses de 2014-2015 à celui de l'année précédente. Ensuite, nous examinerons quelques points saillants du Budget principal des dépenses, ce qui vous permettra, espérons-le, d'orienter vos questions.

Le président : Parlez-vous de certains postes qui ne figurent pas dans ce Budget principal des dépenses, mais qui y figuraient les années précédentes?

M. Matthews : Oui, tout à fait.

Le président : Merci.

M. Matthews : Je vais commencer à la diapositive 3 en vous parlant de l'objectif du Budget principal des dépenses. Pour les fonds provenant du Trésor, soit les dépenses font l'objet d'un vote du Parlement, soit les ministères obtiennent l'autorisation de dépenser grâce à ce que nous appelons des crédits législatifs, ce qui correspond à des lois précises. Nous avons de l'information ici sur les crédits votés et législatifs. Cela s'applique à tous les ministères et organismes.

Je dois admettre qu'il est un peu difficile de traiter du Budget principal des dépenses. Il est différent du Budget supplémentaire des dépenses, dont nous avons parlé la semaine dernière, et dans lequel il y a des dépenses supplémentaires à des fins précises. Nous pouvons parler de la raison pour laquelle certains ministères ont besoin de fonds supplémentaires. Dans le Budget principal des dépenses, on regroupe les diverses décisions de financement qui ont été prises au fil des ans en un gros bloc pour un ministère, ou deux ou trois crédits. Nous pouvons parler de ce qui a changé par rapport à l'année précédente, mais il est difficile de bien l'expliquer. Nous ferons de notre mieux.

J'ai mentionné que certains éléments dont nous avons parlé la semaine dernière à propos du Budget supplémentaire des dépenses (C) figureront dans les totaux du Budget principal des dépenses. Si je me souviens bien, la semaine dernière, nous avons parlé de Citoyenneté et Immigration. Nous avons parlé de la subvention pour l'accord Canada-Québec. Il s'agissait de 33 millions de dollars, si je me rappelle bien. Il y a aussi des fonds destinés aux programmes de la citoyenneté et des résidents temporaires de CIC. Ces décisions de financement sont maintenant prises en compte dans ce Budget principal des dépenses, et dans le total indiqué pour ces ministères. On tient compte des fonds supplémentaires qu'ils ont reçus durant l'exercice en cours, et c'est ajouté à leur financement de base pour l'exercice financier qui commencera dans quelques semaines.

Le président : Pour que ce soit bien clair, les fonds qui figuraient dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) sont des fonds de l'année dernière, et nous avons ici un montant équivalent, mais pas le même.

Mr. Matthews: Not the same amount, that is absolutely correct. In those cases they got a certain amount added to the base funding — they're spending in the current year — and they got a similar amount added to future fiscal years as well.

Slide 4 is our favourite program. This is our cycle of parliamentary reporting and supply. A quick reminder that there are two bases of reporting in here: accrual accounting for the budgets and the government's financial statements; and there's modified cash accounting, or an expenditure basis of accounting for the supply cycle, so the estimates documents. That is particularly important for one item that I will speak to later in the Treasury Board Secretariat's vote. This difference between accrual and cash will come up as we go through.

I'm going to start on the left of this diagram, the January to March cycle. I'm sure, senators, you feel like you're dealing with two fiscal years at once because I believe you're still studying Main Estimates from last year, and you're about to start Main Estimates for the current and future year. There's a good reason for that. When you think about the government's fiscal year, the best way to think about it is an 18-month cycle. In my explanation, I would say the process starts with the budget, which we had a couple of weeks back, typically in February or March. It was February this year. There is no legal requirement to have a budget, but we typically have one. There is a legal requirement to table Main Estimates. Main Estimates must be tabled on or before March 1 of every year for the upcoming fiscal year.

The reason is the point I mentioned earlier: departments need parliamentary authority to start spending money. In order to get departments funding on April 1, Parliament must do something before April 1. That is the Main Estimates and the related interim supply bill. We table Main Estimates on or before March 1. That is then used to help study the Appropriation Acts. We normally give an Appropriation Act called interim supply, which gives departments three months' worth of funding to get them through April, May and June, while Parliament is finishing studying the balance of the Appropriation Act and the Main Estimates, and that's what gets them through the rest of the year.

So we have the Main Estimates and we have the budget. We'll talk about the links between those two things.

During this time period you will see the departmental Reports on Plans and Priorities. They will be tabled shortly, and they will also help you in your studies. They give more detail on the spending plans and performance objectives of each department.

I've already mentioned the interim supply for Main Estimates. That will be before April 1 because we need to give departments authority to start spending.

M. Matthews : Pas le même montant, c'est tout à fait juste. Dans ces cas, un certain montant est ajouté au financement de base — pour l'exercice en cours — et un montant similaire est également ajouté pour les exercices futurs.

La diapositive 4 est notre partie préférée. Il s'agit de notre cycle budgétaire et des rapports au Parlement. Il y a deux méthodes de rapports financiers ici : la comptabilité d'exercice, pour les budgets et les états financiers du gouvernement, et la comptabilité de caisse modifiée, ou une comptabilité axée sur les dépenses pour le cycle budgétaire, donc le budget des dépenses. C'est particulièrement important en ce qui concerne un élément dont je parlerai tout à l'heure dans le crédit du Secrétariat du Conseil du Trésor. Nous parlerons plus tard de cette distinction entre la comptabilité d'exercice et la comptabilité de caisse.

Je vais commencer du côté gauche du diagramme, par le cycle de janvier à mars. Je suis sûr, sénateurs, que vous avez l'impression d'examiner deux exercices financiers en même temps, car vous faites encore, je crois, l'étude du Budget principal des dépenses de l'année dernière, et vous êtes sur le point de commencer celle de l'exercice en cours et à venir. Il y a une bonne raison à cela. Pour bien saisir l'exercice financier du gouvernement, il suffit de penser à un cycle de 18 mois. Le processus commence par le budget, qui est habituellement présenté en février ou en mars. Cette année, c'était en février. La présentation d'un budget n'est pas une obligation juridique, mais nous en présentons généralement un. Par contre, la loi exige le dépôt du Budget principal des dépenses au plus tard le 1^{er} mars de chaque année pour le prochain exercice financier.

Cela s'explique par ce que j'ai mentionné tout à l'heure, soit que les ministères ont besoin de l'autorisation du Parlement pour commencer à dépenser des fonds. Pour que les ministères aient des fonds le 1^{er} avril, le Parlement doit agir avant cette date, au moyen du Budget principal des dépenses et du projet de loi de crédits provisoires connexe. Nous déposons le Budget principal des dépenses au plus tard le 1^{er} mars. Il sert ensuite à l'étude des lois de crédits. Nous avons habituellement une loi de crédits que l'on appelle crédits provisoires, qui accorde des fonds aux ministères pour une période de trois mois, soit pour les mois d'avril, mai et juin, pendant que le Parlement termine l'étude de la loi de crédits et du Budget principal des dépenses pour le reste de l'année.

Nous avons donc le Budget principal des dépenses et le budget. Nous allons parler des liens entre les deux.

Durant cette période, il y a les Rapports sur les plans et les priorités des ministères. Ils seront bientôt déposés et ils vous aideront dans votre étude. Ils présentent de façon plus détaillée les plans de dépenses et les objectifs de rendement de chaque ministère.

J'ai déjà parlé des crédits provisoires pour le Budget principal des dépenses. Ce sera avant le 1^{er} avril, car il nous faut donner aux ministères l'autorisation de dépenser.

Then we hit April 1, which is the start of the new fiscal year. In the next cycle, you will be seeing us sometime between April and June to talk about Supplementary Estimates (A), because we usually have that during that time period. During that period you will also see the appropriation bills for both Supplementary Estimates (A) and the balance of Main Estimates.

I did mention that for interim supply we give most departments three months' worth of funding to get them through April, May and June. That assumes that departments have a very even spending profile throughout the year. Some departments are quite busy in the first part of the year and if they need more money than three months' worth, they can make that request. Three months is the standard, but if we have a department that needs a little extra to get them through the first three months — they might have a large transfer payment due or something — there are ways to deal with that.

With respect to September to December, I will highlight the tabling of the public accounts for you. That's for the year ended March 31 of the previous year. If you think about it, that's six months after year-end. When I say the government fiscal year is really 18 months in total, think about a February start with the budget, then you have a year's worth of spending and activity. It all wraps up with the public accounts, which are five or six months after year-end. That's the full cycle. That's why you feel like you're dealing with more than one fiscal year at once, because in fact you are.

At the same time or shortly after public accounts, you will see the Departmental Performance Reports. That's the companion piece to the department's Reports on Plans and Priorities. Basically the Reports on Plans and Priorities gives the plans, the Departmental Performance Reports tell you how they did against those plans.

During the same period, an economic and fiscal update is usually offered by Finance, a projection update. There is no legal requirement to do that, but it is normal practice. You will see also Supplementary Estimates (B) in that period, which are typically our busiest or largest supplementary estimates.

That's the cycle.

On the far right we have flagged other documents that might be of interest to you in your studies. Departments produce and make public quarterly financial reports for the first three quarters of the fiscal year. They do not do so for the last quarter because their Departmental Performance Report takes up that space. There's no need to do one at year-end.

The Department of Finance produces the monthly *Fiscal Monitor*. The results for December have come out recently to give an overall sense of where the government is from a fiscal perspective in year.

Nous arrivons ensuite au 1^{er} avril, date du début du nouvel exercice financier. Durant le prochain cycle, vous nous rencontrerez parfois entre avril et juin pour parler du Budget supplémentaire des dépenses (A), car c'est habituellement durant cette période qu'il est déposé. Vous verrez aussi les projets de loi de crédits pour le Budget supplémentaire des dépenses (A) et le reste du Budget principal des dépenses.

J'ai mentionné, pour les crédits provisoires, que nous accordons des fonds pour trois mois à la plupart des ministères, soit pour les mois d'avril, mai et juin. Cela suppose que les ministères ont un profil de dépenses très uniforme durant toute l'année. Or, certains ministères sont très occupés dans la première partie de l'année et s'ils ont besoin de plus de fonds, ils peuvent en faire la demande. La norme est de trois mois, mais si un ministère a besoin d'un peu plus durant les trois premiers mois — en raison d'un important paiement de transfert, par exemple —, il existe des solutions.

Pour les mois de septembre à décembre, je vais vous parler du dépôt des comptes publics. C'est pour l'exercice précédent, qui s'est terminé le 31 mars. Quand on y pense, c'est six mois après la fin de l'exercice. En réalité, l'exercice financier du gouvernement dure 18 mois en tout : il commence en février avec le budget, puis il compte une année de dépenses et d'activités, et il se termine par les comptes publics, cinq ou six mois après la fin de l'exercice. Voilà le cycle complet. Voilà pourquoi vous avez l'impression de vous pencher sur plus d'un exercice financier à la fois, car en fait, c'est bien ce que vous faites.

En même temps que les comptes publics ou peu après, il y a les rapports ministériels sur le rendement. Ce sont les documents qui accompagnent les rapports sur les plans et les priorités des ministères. En gros, les rapports sur les plans et les priorités présentent les plans, alors que les rapports ministériels sur le rendement indiquent quels ont été les résultats par rapport à ces plans.

Durant la même période, le ministère des Finances effectue habituellement une mise à jour économique et financière, une mise à jour des prévisions. Il n'y a pas d'obligation juridique de le faire, mais c'est une pratique courante. Durant cette période, il y aura également le Budget supplémentaire des dépenses (B), qui est habituellement le budget supplémentaire des dépenses le plus important.

Voilà le cycle.

À l'extrême droite, vous trouverez d'autres documents qui pourraient vous intéresser dans le cadre de votre étude. Les ministères préparent et publient des rapports financiers trimestriels pour les trois premiers trimestres de l'exercice financier. Au dernier trimestre, ils n'ont pas besoin d'en préparer un, car ils déposent le rapport ministériel sur le rendement.

Le ministère des Finances produit la revue financière mensuelle. Les résultats de décembre ont été publiés récemment pour donner un aperçu de la position du gouvernement d'un point de vue fiscal en cours d'exercice.

A couple of documents that have been mentioned before are the annual Debt Management Strategy and Debt Management Report, and the annual tax expenditure report.

That's a quick overview of the parliamentary supply and reporting cycle. The key message is typically the government publishes plans. Any time we publish a plan we eventually follow up with an actual, so you can compare the plan versus the actual. And you should really ask yourself when you're looking at a document: Am I dealing with accrual or with cash? Am I dealing with a whole-of-government report like the estimates or with a departmental-specific report like departmental Report on Plans and Priorities for Citizenship and Immigration Canada. We can have both flavours. There's always a plan and an actual that goes with it eventually.

Slide 5 outlines the link between Main Estimates and budget. This has gotten some attention in the past. Some people wonder why when we had a budget a few weeks back you couldn't have budget initiatives in these Main Estimates. To give you a sense of why, it really is about the role of the Treasury Board. When new spending is announced in the budget, departments go away and prepare their detailed spending plans for how they're going to spend that money, what the various breakdowns will be, how much for capital, how much for personnel, what their performance objectives will be, how they will measure them, is there an evaluation strategy. Once that gets pieced together, it goes to Treasury Board. Once Treasury Board is happy, it eventually makes its way into the next set of estimates. That's why there's a delay.

To give you an example, Main Estimates are pretty much wrapped up from a Treasury Board submission perspective by Christmastime. Anything that's not through Treasury Board before end of December has to wait until the next set of estimates.

If you look to the budget from a few weeks back you would have seen money in there for First Nations Water and Waste Water Action Plan, \$323 million if I recall correctly. That is not in these Main Estimates. It will be in an upcoming supplementary estimates when the department has developed its spending plans. If you're looking for that link, one thing we've done to improve it is that the first-time funding appears in estimates, we do now link back and reference the appropriate budget so members can actually follow which budget it came from.

Slide 6 is a reminder on how the structure of the estimates works. Part I is the Government Expenditure Plan. It provides an overview of federal spending, including distinctions between voted and statutory, budgetary and non-budgetary. Part II

Il y a également quelques documents qui ont déjà été mentionnés, comme la Stratégie de gestion de la dette et le Rapport sur la gestion de la dette, ainsi que le rapport annuel sur les dépenses fiscales.

Voilà un bref survol du cycle budgétaire et des rapports au Parlement. Le message principal, c'est que le gouvernement publie des plans. Chaque fois que nous publions un plan, nous présentons ensuite les dépenses réelles; ainsi, on peut comparer le plan aux dépenses réelles. Et on devrait vraiment se demander, lorsqu'on examine un document, s'il s'agit de comptabilité d'exercice ou de caisse, s'il s'agit d'un rapport pangouvernemental comme le budget des dépenses ou d'un rapport propre à un ministère comme le rapport sur les plans et les priorités du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada. Nous pouvons avoir les deux. Lorsqu'il y a un plan, il y a toujours tôt ou tard les dépenses réelles qui s'y rattachent.

À la diapositive 5, on présente le lien entre le Budget principal des dépenses et le plan budgétaire. Cela a retenu l'attention dans le passé. Certaines personnes se demandent pourquoi, alors qu'il y a eu un budget quelques semaines auparavant, il ne peut pas y avoir d'initiatives budgétaires dans le Budget principal des dépenses. Il s'agit vraiment ici du rôle du Conseil du Trésor. Quand de nouvelles dépenses sont annoncées dans le budget, les ministères s'en vont préparer leurs plans de dépenses détaillés pour déterminer comment ils comptent dépenser ces fonds, quelles seront les diverses ventilations, combien pour le capital, combien pour le personnel, quels seront leurs objectifs de rendement, comment ils les évalueront, quelle est la stratégie d'évaluation. Lorsque tout cela est réuni, c'est envoyé au Conseil du Trésor. Lorsque le Conseil du Trésor est satisfait, cela aboutit dans le prochain budget des dépenses. Voilà pourquoi il y a un délai.

Pour vous donner un exemple, le processus de présentation du Budget principal des dépenses au Conseil du Trésor est pratiquement terminé avant Noël. Tout ce qui n'a pas été présenté au Conseil du Trésor à la fin décembre doit être remis au prochain budget des dépenses.

Dans le budget présenté il y a quelques semaines, il y avait des fonds prévus pour le Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières nations, soit 323 millions de dollars, si je me souviens bien. Ils n'apparaissent pas dans le Budget principal des dépenses. Ils figureront dans un prochain budget supplémentaire des dépenses, lorsque le ministère aura élaboré ses plans de dépenses. Si vous cherchez le lien, l'une des améliorations que nous avons apportées, c'est que la première fois que le financement est inscrit dans le budget des dépenses, nous indiquons maintenant le lien vers le budget approprié afin que les membres puissent savoir de quel budget il provient.

La diapositive 6 porte sur la structure du Budget principal des dépenses. La partie 1 est le Plan de dépenses du gouvernement, qui présente un aperçu des dépenses du gouvernement fédéral, y compris les distinctions entre les dépenses votées, législatives,

supports directly the Appropriation Act, and it's the spending authorities to be included in the supply bill.

The vast majority of content in the estimates itself is departmental-specific information on planned expenditures, and they are now presented in alphabetical order. If you're looking for a specific department, it is in alphabetical order. That does mean that the order is different in the English version and the French version, so do give us and your colleagues a few minutes when we're finding details tonight so we can find the appropriate reference in both English and French.

What you will see in the summary is budgetary and non-budgetary information — and we can walk through that if it's of interest — voted and statutory, transfer payments, the split between operating and capital, public debt, and then you're into tables by organization.

Slide 7 is really the departmental-specific portion of the estimates. This is Part II, where we get into the raison d'être for each organization, and we outline the planned expenditures, voted and statutory, with a comparison to the previous year. You will see some text that helps explain the changes over the previous year, so there might be new programs listed in 2014-15 over 2013-14. I'll give you an example: Disaster financial assistance arrangements. Last year the submission hadn't come through in time to be included. This year it came through during I believe both Supplementary Estimates (B) and (C). This year we have it in the Main Estimates. If you look at the highlight section for that department, Public Safety, you will see some text around the increase because disaster financial assistance arrangements funding was not in Main Estimates last year but is this year.

Slide 8 reminds you of different slices of spending. We have spending on a program basis, which is kind of our major results area. For each department, we have major expenditure type, which is operating and capital, grants and contributions, and that is how Parliament actually votes money, along those three lines. If you're looking for more details on what will be achieved with that spending, that's where the department's Reports on Plans and Priorities that will be tabled shortly will be of use to you.

Slide 9: A couple of changes in presentation, and I do suspect we'll have some questions on this tonight. The chair has already hinted at one. Alphabetical order I've already spoken about. That's one change in presentation. That has also led to a change in vote numbering, so that has changed a little bit.

budgetaires et non budgétaires. La partie II appuie directement la loi de crédits et présente les autorisations de dépenser à inclure dans le projet de loi de crédits.

Une bonne partie du Budget principal des dépenses est consacrée à la présentation des dépenses prévues des ministères, qui sont maintenant classés par ordre alphabétique. Quand on cherche un ministère en particulier, il est classé par ordre alphabétique. Cela veut dire que l'ordre n'est pas le même dans la version anglaise que dans la version française. Il faudra donc que vous donniez à vos collègues et que vous nous donniez quelques minutes ce soir pour trouver l'information appropriée en anglais et en français.

Ce que vous verrez dans le sommaire est l'information sur les dépenses budgétaires et non budgétaires — et nous pouvons passer cela en revue si vous le souhaitez — pour les crédits votés et les postes législatifs, les paiements de transfert, la répartition entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, ainsi que les frais de la dette publique. Vous verrez ensuite les tableaux par organisation.

La diapositive 7 porte sur la partie du budget des dépenses propre à chaque ministère. C'est la partie II, qui concerne la raison d'être de chaque organisation, les dépenses votées et législatives prévues, et une comparaison avec l'exercice précédent. Vous verrez des explications sur les changements apportés par rapport à l'année précédente; il peut y avoir de nouveaux programmes inscrits en 2014-2015 par rapport à 2013-2014. Je vais vous donner un exemple : les Accords d'aide financière en cas de catastrophe. L'année dernière, cela n'avait pas été présenté à temps pour être inclus. Cette année, ce montant a été inclus lors du dépôt des Budgets supplémentaires des dépenses (B) et (C), je crois. Cette année, c'est donc dans le Budget principal des dépenses. Dans la section des faits saillants pour le ministère de la Sécurité publique, il y a de l'information concernant l'augmentation, car le financement des Accords d'aide financière en cas de catastrophe ne figurait pas dans le Budget principal des dépenses l'année dernière, mais il y figure cette année.

La diapositive 8 porte sur les différents types de dépenses. Il y a les dépenses par programme, notre entité principale associée à des résultats. Pour chaque ministère, nous avons les principaux types de dépenses, soit fonctionnement, capital, subventions et contributions, et c'est ainsi que le Parlement vote les crédits, selon ces trois catégories. Si vous voulez en savoir davantage sur ce qu'on réalisera avec ces fonds, c'est là où le Rapport sur les plans et les priorités du ministère, qui sera déposé sous peu, vous sera utile.

La diapositive 9 porte sur quelques changements à la présentation, et j'imagine que vous aurez des questions à poser à ce sujet ce soir. Le président a déjà fait allusion à l'ordre alphabétique, dont j'ai déjà parlé. C'est un changement à la présentation. Cela a aussi donné lieu à un changement de numérotation des crédits. C'est donc un petit changement.

Forecasts for statutory expenditures for Employment Insurance benefits are no longer included in the estimates. I'm happy to take questions to explain why that is, but that relates to the separate account called the Employment Insurance Operating Account. We can discuss that if that's of interest.

The last bit relates to a change in how we deal with any funding that was deemed to have been transferred if we move resources because of a transfer related to a reorganization of the federal public administration. We can talk about an example if that's of interest as well. That's the refresher.

So that's the refresher and what's changed.

Slide 10: We can finally get into some numbers for you.

[Translation]

As I mentioned at the last meeting on the Supplementary Estimates (C), the statutory amounts continue to increase because of the Canadian health and old age security transfers.

[English]

Statutory spending continues to grow, largely related to our programs around Old Age Security and the Canada Health Transfer, which are statutory in nature. That is partially offset by decreases in voted spending, and we have talked about the reasons for some of the drops in voted spending related to things like the Deficit Reduction Action Plan and some of the restraint measures that have been taken.

Overall, voted budgetary amounts are down by 0.9 per cent. Statutory budgetary amounts are up by 2.5 per cent. That trend is continuing. It's the same trend I mentioned last time I was here on Supplementary Estimates (C).

Slide 11 provides you with a different slice of things. If you're interested in how things break down between transfer payments, operating and capital, and public debt, this gives it to you a graphic and then numbers.

Sixty-one per cent of our spending is on transfer payments, and that is a mix of transfers to other levels of government and to individuals, like Old Age Security, as well as to the grants and contributions programs that are run by various departments. Twenty-eight per cent is operating and capital, and then the balance of 11 per cent or so is interest on public debt. Interest on public debt has been dropping as spending on public debt goes down.

Les dépenses législatives prévues pour les prestations d'assurance-emploi ne sont plus présentées dans le Budget principal des dépenses. Je serai heureux de vous expliquer pourquoi, mais c'est lié au compte distinct que l'on appelle le Compte des opérations de l'assurance-emploi. Si cette question vous intéresse, nous pouvons en discuter.

Le reste concerne un changement dans la façon de traiter tout financement réputé avoir été affecté à un ministère à la suite du transfert lié à une réorganisation de l'administration publique fédérale. Je pourrai également vous donner un exemple, si vous le souhaitez. Voilà pour le rappel.

C'est donc le rappel et les changements.

À la diapositive 10, nous pouvons enfin vous parler des chiffres.

[Français]

Comme je l'ai déjà mentionné à la dernière réunion concernant le Budget supplémentaire des dépenses (C), les sommes d'argent consacrées aux postes législatifs continuent à augmenter à cause du transfert canadien en matière de santé et du programme de la sécurité de la vieillesse.

[Traduction]

Les dépenses législatives continuent d'augmenter, principalement en raison de nos programmes de la Sécurité de la vieillesse et du Transfert canadien en matière de santé, qui sont de nature législative. Cette augmentation est en partie compensée par les diminutions dans les dépenses budgétaires votées, et nous avons parlé des raisons de certaines baisses dans les dépenses votées liées à des choses comme le Plan d'action pour la réduction du déficit et certaines des mesures de restriction budgétaire qui ont été prises.

Dans l'ensemble, le montant des dépenses budgétaires votées a diminué de 0,9 p. 100, tandis que le montant des dépenses budgétaires législatives a augmenté de 2,5 p. 100. Cette tendance se maintient. J'en ai parlé lors de ma dernière comparution au sujet du Budget supplémentaire des dépenses (C).

La diapositive 11 vous présente les choses autrement. Si vous voulez connaître la répartition entre les paiements de transfert, les dépenses de fonctionnement et en capital, et les frais de la dette publique, vous avez là le graphique et les chiffres.

Soixante-et-un pour cent de nos dépenses sont liées aux paiements de transfert, qui sont une combinaison de transferts à d'autres ordres de gouvernement et aux particuliers, comme la Sécurité de la vieillesse, ainsi qu'aux programmes de subventions et de contributions gérés par divers ministères. Vingt-huit pour cent sont des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital, et les quelque 11 p. 100 qui restent sont les frais d'intérêt sur la dette publique. Ils baissent à mesure que les dépenses au titre de la dette publique diminuent.

Slide 12 is where I will spend the most of my time, and this gets at the largest increases by organization and largest decreases by organization. For the most part, I'll go through the increases first and then the decreases, but some of these are linked.

The first item on this list you'll see is an increase for Foreign Affairs, Trade and Development. There's a corresponding decrease — the first item of which is the Canadian International Development Agency. That's because of the folding in of CIDA into the Department of Foreign Affairs, Trade and Development. The spending under CIDA has effectively been moved into the Foreign Affairs, Trade and Development envelope, so that's why you're seeing a drop for CIDA and an increase for Foreign Affairs. There is one other thing worth mentioning going on in Foreign Affairs, and Ms. Santiago will probably speak to it later on. There's funding in there for the crisis pool of \$120 million that's been added.

Remember that Treasury Board Secretariat is a department on its own, but it also has a government-wide role. Most of the increases here relate to our activity as a government-wide organization. I mentioned earlier that one of the items — this notion of accrual accounting versus cash — is going to come up, so please bear with me as I walk you through this.

The first one I'll mention is the vote for the operating budget carry-forward. Senators, you may recall that departments can carry forward a percentage of their unspent amount at year-end into the next year, 20 per cent for capital and 5 per cent for operating. We've increased the size of that vote because in the last couple of years, when we've added up the 5 per cent, we were actually bumping up against the vote limit. We were at risk of not being able to allocate all the carry-forward amounts to departments. We've bumped up that amount by \$400 million, just to give us more flex in terms of allocating the unspent money eligible for carry-forward. That's what that one is about. It's one of our central votes. It has not yet been allocated to departments. That will depend upon the results from the fiscal year that we are about to wrap up. When we get our final numbers on spending, we can then do the math and figure out what's available for carry-forward.

There is about \$440 million extra in there to fund an actuarial deficit related to the pension plan. That has occurred a couple of years in a row now. When there's an actuarial evaluation of the pension plan, if there are changes in assumptions that cause a deficit, there's a requirement to fund that, and that funding happens over 15 years. The deficit that was created based on the actuarial evaluation was around the performance of investments, as well as some changes in assumptions around life expectancy and interest rates and things like that. That's the second item.

C'est à la diapositive 12 que je vais m'attarder le plus. Elle porte sur les augmentations et les diminutions les plus importantes par organisation. Dans l'ensemble, je vais d'abord parler des augmentations et ensuite des diminutions, mais certaines sont liées.

Le premier élément de cette liste est une augmentation pour Affaires étrangères, Commerce et Développement. Il y a une diminution correspondante pour l'Agence canadienne de développement international. C'est en raison de la fusion de l'ACDI et du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement. Les dépenses de l'ACDI font maintenant partie de l'enveloppe d'Affaires étrangères, Commerce et Développement; c'est pourquoi il y a une baisse pour l'ACDI et une augmentation pour Affaires étrangères. Il y a une autre chose qu'il vaut la peine de mentionner en ce qui concerne Affaires étrangères, et Mme Santiago en parlera probablement plus tard. Un financement de 120 millions de dollars a été ajouté pour le compte de crises.

Il ne faut pas oublier que le Secrétariat du Conseil du Trésor est un ministère en soi, mais qu'il joue aussi un rôle à l'échelle du gouvernement. La plupart des augmentations ici sont liées à nos activités en tant qu'organisation pangouvernementale. J'ai mentionné tout à l'heure qu'il sera question de l'un des éléments — la notion de comptabilité d'exercice par rapport à la comptabilité de caisse —, veuillez donc faire preuve de patience.

Je parlerai d'abord du crédit pour le report du budget de fonctionnement. Mesdames et messieurs, vous vous rappelez sans doute que les ministères peuvent reporter à l'année suivante un pourcentage des fonds non utilisés à la fin de l'année, soit 20 p. 100 pour le capital et 5 p. 100 pour le fonctionnement. Nous avons augmenté la taille de ce crédit parce que ces dernières années, quand nous avons ajouté les 5 p. 100, nous avons atteint la limite du crédit. Nous risquons de ne pas pouvoir affecter toutes les sommes reportées aux ministères. Nous avons augmenté ce montant de 400 millions de dollars, simplement pour nous donner plus de marge de manœuvre sur le plan de l'affectation des fonds non utilisés pouvant être reportés. Voilà de quoi il s'agit. C'est l'un de nos crédits centraux. Les fonds n'ont pas encore été affectés aux ministères. Cela dépendra des résultats de l'exercice financier que nous sommes sur le point de terminer. Quand nous aurons les données définitives sur les dépenses, nous pourrons alors calculer ce qui peut être reporté.

Il y a environ 440 millions de dollars de plus pour financer les pertes actuarielles liées au régime de pensions. Cela se produit depuis maintenant quelques années. Quand il y a une évaluation actuarielle du régime de pensions, si des changements dans les prévisions entraînent un déficit, il y a une obligation de le financer, et ce financement a lieu sur 15 ans. Le déficit créé en fonction de l'évaluation actuarielle était dû au rendement des investissements, ainsi qu'aux changements dans les prévisions relatives à l'espérance de vie, aux taux d'intérêt, et ce genre de choses. C'est le deuxième élément.

The one I said I would confuse you with relates to the implementation of a new pay system. What we have right now in the government is a system for payroll that is run by Public Works, and we are actually moving to a new system. In the private sector, you're normally paid in arrears. You would work two weeks. Then you would get a paycheque. In the government system right now, when you get paid, it's right up to that day. If I'm paid on a Wednesday, for example, it includes my work for that Wednesday. It's not really pay in arrears. It's pay up to the second. In moving to a new system, we're going to an off-the-shelf product. Pay in arrears is the way all these things are designed. In implementing this new system, we are changing our pay cycle. If we did nothing, employees would have to skip a paycheque. That doesn't make a lot of sense.

Appropriations are charged on a modified cash basis. From a payroll perspective, nothing is really changing. You're paid for 362 days a year. That gets charged against departmental appropriations; no change there. There will be an additional charge to the appropriation because of this change to the new pay system. Effectively, we're holding employees harmless. We will collect this amount when they leave the public service as we change our pay structure, but we didn't feel it was appropriate for departments to take that budgetary hit. Changing a pay system and asking departments to take a budgetary hit because you're changing your pay cycle didn't make a lot of sense. There's money in a central vote here for departments to request to basically absorb the impact of that change in pay system, which will happen in the next fiscal year.

I apologize for that confusing explanation. I'm happy to come back to it and try it again if that's of interest. That is kind of what that relates to. It has not yet been allocated to departments. So that's the Treasury Board Secretariat.

For Employment and Social Development, the increase in there relates to the amounts I've already spoken about, Old Age Security and Guaranteed Income Supplement.

For Public Safety and Emergency Preparedness, most of that money relates to the amount I've already highlighted for you for the Disaster Financial Assistance Arrangements, so 662 of that 681.9.

National Defence is largely around some spending on capital: light armoured patrol vehicles, as well as a surveillance system related to that; Arctic offshore patrol ships; and, finally, the Canadian Armed Forces health services centres. Those are the increases.

As for the decreases, CIDA I've already spoken to. That's simply the result of the movement into Foreign Affairs, Trade and Development.

Celui pour lequel j'ai dit que je créerais de la confusion concerne la mise en œuvre d'un nouveau système de rémunération. Ce que nous avons actuellement au gouvernement est un système de paye géré par Travaux publics, et nous adoptons un nouveau système. Dans le secteur privé, les payes sont normalement versées en arriérés. On travaille durant deux semaines, puis on reçoit un chèque de paie. Dans le système actuel du gouvernement, lorsqu'on est payé, c'est jusqu'au jour de la paye. Si je suis payé le mercredi, par exemple, ma journée de travail du mercredi est incluse dans ma paye. La paye n'est pas versée en arriérés. Elle est versée à la seconde près. En adoptant un nouveau système, nous passons à un produit offert sur le marché. C'est ainsi que toutes ces choses sont conçues. Avec la mise en œuvre de ce nouveau système, nous modifions notre cycle de paye. Si nous n'avions rien fait, les employés auraient dû se passer d'un chèque de paie. Cela n'a pas beaucoup de sens.

Les crédits sont calculés en fonction de la comptabilité de caisse modifiée. Sur le plan de la paye, rien ne change vraiment. On est payé pour 362 jours par année. C'est imputé aux crédits ministériels; rien ne change à ce chapitre. La modification du système de paye ajoute un montant supplémentaire aux crédits. Dans les faits, cela n'a aucune conséquence sur les employés. Nous recouvrerons ce montant lorsqu'ils quitteront la fonction publique, mais nous estimions qu'il n'était pas approprié que les ministères absorbent ces coûts. Modifier un système de paye et demander aux ministères d'absorber les coûts parce qu'on change son cycle de paye ne semblait pas logique. Il y a des fonds dans un crédit central ici pour que les ministères puissent demander que l'on absorbe les effets de cette modification au système de paye, qui aura lieu au cours du prochain exercice financier.

Je tiens à m'excuser de cette explication confuse. Je me ferai un plaisir d'y revenir et de mieux l'expliquer si vous le souhaitez. C'est un peu à quoi cela se rapporte. Ces fonds n'ont pas encore été affectés aux ministères. Voilà donc pour le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Pour Emploi et Développement social, l'augmentation est liée aux montants dont je vous ai déjà parlé pour la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti.

Pour Sécurité publique et Protection civile, la plus grande partie de cette somme, soit 662 millions sur les 681,9 millions de dollars, servira au financement des Accords d'aide financière en cas de catastrophe, dont je vous ai déjà parlé.

Pour la Défense nationale, l'augmentation est principalement attribuable aux dépenses en capital : véhicules blindés légers de patrouille, ainsi que le système de surveillance qui y est associé; navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique; et centres des Services de santé des Forces armées canadiennes. Voilà pour les augmentations.

En ce qui concerne les diminutions, je vous ai déjà parlé de l'ACDI. C'est simplement attribuable à la fusion avec Affaires étrangères, Commerce et Développement.

Infrastructure Canada is just a decrease, largely related to changes in cash forecasts based on the projects they have under way. There's funding in there for the provincial-territorial base fund, as well as the gas tax payments. Their forecast based on planned spending this year is down over the previous year, so you're seeing a drop there.

For Canada Revenue Agency, the decrease you're seeing here we've already spoken about. The last time I was here we spoke about a decreased forecast related to payments under the Softwood Lumber Products Export Charge Act. That's the same decrease being forecasted into the upcoming fiscal year.

With respect to Citizenship and Immigration Canada, that decrease is again one we spoke about at supplementary estimates. That is related to the revolving fund at Passport Canada that we spoke about at Supplementary Estimates (C) and the reduction in the drawdown authority.

Correctional Service Canada is the last one on this list, and that is decreased due to the expiration of some time-limited funding around building additional facilities and space for their prisoners. That's the expiration of time-limited funding there.

Those are the highlights.

On slide 13, we have talked already tonight about the link between the budget and the Main Estimates. The first-time funding appears in the Main Estimates, and we will highlight it for you in terms of which budget it came from.

For Budget 2013 items appearing for the first time in the estimates, there are two examples: \$253.1 million for investment in affordable housing that I believe is with CMHC, with \$70 million specific for housing in Nunavut. That funding is \$100 million over two years designed to specifically target new housing in the territory of Nunavut.

With respect to other budget items that appear in the highlighted section, you have some funding here for Health Canada for \$311.7 related to First Nations and Inuit communities and health services.

I will highlight for you the \$95.6 million for Shared Services Canada. It's nice that we come back two weeks in a row because we can cover some of the same material.

The last time we were here, we had a transfer from other departments related to Shared Services Canada. This is that funding being made permanent in Shared Services Canada's budget, so this is not an increase in total government spending. This \$95.6 million is basically achieved by reducing other departments' funding related to the procurement of software. It's the same thing we spoke about at Supplementary Estimates (C).

Pour Infrastructure Canada, c'est seulement une diminution, qui est principalement liée aux changements dans les prévisions de trésorerie en fonction des projets en cours. Il y a des fonds pour le financement de base pour les provinces et les territoires, ainsi que les paiements du Fonds de la taxe sur l'essence. Les prévisions fondées sur les dépenses prévues cette année sont à la baisse par rapport à l'année précédente; il y a donc une diminution.

Nous avons déjà parlé de la diminution que vous voyez ici pour l'Agence du revenu du Canada. La dernière fois que je suis venu témoigner, nous avons parlé d'une diminution prévue pour les paiements en vertu de la Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre. La même diminution est prévue pour le prochain exercice financier.

En ce qui concerne Citoyenneté et Immigration Canada, nous avons parlé de cette diminution dans le Budget supplémentaire des dépenses. Elle est liée au Fonds renouvelable de Passeport Canada dont nous avons parlé dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) et à la diminution de l'autorisation de prélèvement.

Le Service correctionnel du Canada est le dernier de cette liste, et il y a une diminution en raison de l'expiration du financement à durée limitée relatif à la construction d'installations et d'espaces supplémentaires pour les prisonniers. Cette diminution est attribuable à l'expiration de ce financement à durée limitée.

Voilà pour les faits saillants.

À la diapositive 13, nous avons déjà parlé ce soir du lien entre le budget et le Budget principal des dépenses. Le tout premier financement figure dans le Budget principal des dépenses, et nous vous indiquerons de quel budget il provient.

En ce qui concerne les éléments du budget de 2013 qui figurent pour la première fois dans le Budget des dépenses, il y a deux exemples : 253,1 millions de dollars pour l'investissement dans le logement abordable à la SCHL, je crois, et un montant de 70 millions de dollars pour le logement au Nunavut. Ce financement est de 100 millions de dollars sur deux ans et il vise expressément les nouveaux logements sur le territoire du Nunavut.

Parmi les autres éléments budgétaires qui figurent dans la section « Faits saillants », il y a l'affectation de 311,7 millions de dollars à Santé Canada pour les services de santé et les collectivités des Premières Nations et des Inuits.

Je vais vous parler de l'affectation de 95,6 millions de dollars à Services partagés Canada. Il est bien que nous revenions deux semaines de suite, car nous pouvons aborder de nouveau certains éléments.

À la dernière séance, nous avons un transfert d'autres ministères liés à Services partagés Canada. Ce financement devient permanent dans le budget de Services partagés Canada; ce n'est donc pas une augmentation des dépenses totales du gouvernement. En fait, on obtient ces 95,6 millions de dollars en réduisant le financement destiné à l'acquisition de logiciels dans d'autres ministères. Nous en avons parlé dans le Budget supplémentaire des dépenses (C).

Lastly, there is \$59.6 for the National Research Council related to the realignment on industry-focused research. That relates to getting Canadian industry access to labs and testing facilities and that kind of thing.

Before I turn it over to Ms. Santiago, what will happen is the Main Estimates are tabled. They will be off to various standing committees, including yours, to study. You will see the introduction of the Appropriation Act for interim supply. The draft of the proposed appropriation bill is in the annex to the Main Estimates. And these Main Estimates, I should stress, do support both the interim supply and the full supply bill that will be tabled in March and June respectively.

With that, I'm going to turn it over to Ms. Santiago.

[Translation]

Marcia Santiago, Executive Director, Expenditure Management Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: Honourable senators, thank you again for the opportunity to once again go over the 2014-15 Main Estimates of the Department of Foreign Affairs, Trade and Development. In the French version of the printed document, the organizational estimates are on page II-5.

[English]

In the English document, you will find the Department of Foreign Affairs, Trade and Development, DFATD as it's sometimes called, on page II-143.

[Translation]

The first section is the raison d'être of the organization, which provides information about: the minister or, in this case, the three ministers who run the organization, the mandate of the organization, and its core responsibilities.

Honourable senators, you may recall that the current department is the result of the merger with the former Canadian International Development Agency. This amalgamation is reflected in the mandate that was broadened to include international development.

In the graph and table that follow, you will see the summary of the department's estimates. The data for the 2014-15 fiscal year are in the shaded column. There are also data about the current 2013-14 budget and the expenditures for the previous fiscal year, 2012-13. The voted authorities in the shaded column correspond to the votes in the proposed schedules to the appropriation bill. Those are at the end of the printed document. In the same table, you can also see the distribution of budgetary and non-budgetary authorities

Enfin, il y a l'affectation de 59,6 millions de dollars au Conseil national de recherches du Canada en vue d'un recentrage vers une recherche axée sur l'industrie. Il s'agit de donner à l'industrie canadienne un accès aux laboratoires et aux installations d'essais, par exemple.

Avant de céder la parole à Mme Santiago, je terminerai en disant que le Budget principal des dépenses est déposé, après quoi il est envoyé à divers comités permanents, dont le vôtre, pour examen. Il y aura la présentation de la loi de crédits pour les crédits provisoires. Une ébauche des annexes proposées au projet de loi de crédits se trouve en annexe du Budget principal des dépenses. Et je dois souligner que le présent Budget principal des dépenses soutient le projet de loi des crédits provisoires et le projet de loi pour la totalité des crédits qui seront déposés respectivement en mars et en juin prochains.

Sur ce, je vais céder la parole à Mme Santiago.

[Français]

Marcia Santiago, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Honorables sénateurs, merci encore de l'occasion d'examiner avec vous la présentation du Budget principal des dépenses de 2014-2015 du ministère des Affaires étrangères, du commerce et du développement. Dans la version française du document imprimé, l'organisation se retrouve à la page II-5.

[Traduction]

Dans la version française, vous trouverez le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, ou MAECD, comme on l'appelle parfois, à la page II-5.

[Français]

La première section présentée est la raison d'être de l'organisation qui fournit des renseignements sur le ministre ou, comme dans ce cas, sur les trois ministres qui dirigent l'organisation, le mandat de l'organisation et ses responsabilités fondamentales.

Honorables sénateurs, vous pourriez vous rappeler que le présent ministère est issu d'une fusion avec l'ancienne Agence canadienne de développement international. Cette fusion est reflétée dans le mandat qui a été élargi pour inclure le développement international.

Dans le graphique et le tableau qui suivent, vous trouverez un sommaire du budget des dépenses du ministère. Les données relatives à l'exercice suivant, 2014-2015, sont dans la colonne ombragée. Il y a aussi les données relatives au budget de l'exercice présent : 2013-2014, et les dépenses réelles de l'exercice précédent : 2012-2013. Les autorisations votées dans la colonne ombragée correspondent aux crédits présentés aux annexes proposées au projet de loi de crédits. On les retrouve à la fin du document imprimé. Dans le même tableau, vous pouvez observer une autre répartition des autorisations budgétaires et non budgétaires.

[English]

Honourable senators, you will notice that there is quite a lot of information in this table, particularly in relation to the voted authorities. The Department of Foreign Affairs, Trade and Development has three of the same budgetary votes as many other organizations of similar size: Votes 1, 5 and 10 for operating expenditures, capital expenditures and grants and contributions.

However, they also have a vote 15, which is unique to them, for pension insurance, social security and social security arrangements for staff engaged outside of Canada. This vote, as I said, is unique to them and has the same function as Treasury Board vote 20 for public service insurance.

On the non-budgetary side, there are votes L20 and L25. These are two more examples of the one dollar entry fee into the Appropriation Act. In these cases, section 12 of the International Development (Financial Institutions) Assistance Act gives authority to make a payment from the Consolidated Revenue Fund, but the same section also requires that the specific amount of that payment for a given period be specified in an appropriation by Parliament.

For example, how it works in this case is that the full wording for Vote L25 — which, again, you will find in the annex with the proposed schedule to the Appropriation Act — describes the payment in respect of a period from April 1, 2014, to March 31, 2015, estimated in Canadian dollars at a figure of about \$50 million, and it's written out in the vote wording, but the vote itself is listed with an amount of one dollar. Then, consistent with section 12 of the International Development (Financial Institutions) Assistance Act, the full amount is actually included in the total statutory figure that you see below the table. The details of all the non-budgetary and budgetary statutory authorities are listed in an online annex.

From this point, the presentation of information by the department is considerably less technical. There are many more words and somewhat fewer numbers.

A short section of text highlights the biggest contributing factors to the net change from the last Main Estimates to this one. More narrative for the department may in fact be found in the department's Report on Plans and Priorities, which will be tabled shortly. In this section, the department itself supplies the text and it highlights here things like the consolidation of funding from the former Canadian International Development Agency, as well as the \$120 million in funding for the crisis pool quick release mechanism that Mr. Matthews has already mentioned.

The next table presents a different view of the expenditures planned for this department. It is based on strategic outcomes and programs for both the budgetary and non-budgetary authorities. A summary table is provided in this printed document, and

[Traduction]

Mesdames et messieurs, vous remarquerez qu'il y a beaucoup de renseignements dans ce tableau, en particulier concernant les crédits votés. Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement a trois des mêmes crédits votés que beaucoup d'autres organisations de taille comparable, soit les crédits 1, 5 et 10 pour les dépenses de fonctionnement, les dépenses en capital et les subventions et contributions.

Toutefois, il a aussi le crédit 15, qui lui est propre, pour les paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale et d'autres ententes pour les employés recrutés à l'extérieur du Canada. Ce crédit, comme je l'ai dit, est propre au ministère et a la même fonction que le crédit 20 du Conseil du Trésor pour les assurances de la fonction publique.

Du côté des dépenses non budgétaires, il y a les crédits L20 et L25. Ce sont deux exemples de plus d'un rajustement d'un dollar pour l'inscription dans la Loi de crédits. Dans ces cas, l'article 12 de la Loi d'aide au développement international (institutions financières) donne l'autorisation de faire un paiement à partir du Trésor, mais le même article prévoit également que le montant de ce paiement pour une période donnée doit être prévu par une affectation de crédits du Parlement.

Par exemple, dans ce cas-ci, le libellé complet du crédit L25 — que vous trouverez en annexe avec les annexes proposées au projet de loi de crédits — décrit le paiement pour la période commençant le 1^{er} avril 2014 et se terminant le 31 mars 2015, soit un montant estimé à environ 50 millions de dollars canadiens, et c'est ce qui est inscrit dans le libellé du crédit, mais le crédit même est inscrit à un montant d'un dollar. Conformément à l'article 12 de la Loi d'aide au développement international (institutions financières), le montant complet est inclus dans le total des postes législatifs inscrit au bas du tableau. Les détails de toutes les autorisations législatives budgétaires et non budgétaires figurent dans une annexe en ligne.

À partir d'ici, la présentation d'information par le ministère est beaucoup moins technique. Il y a beaucoup plus de mots et beaucoup moins de chiffres.

Une courte section de texte souligne les principaux facteurs qui ont contribué aux changements par rapport au dernier Budget principal des dépenses. On pourra obtenir plus d'explications dans le Rapport sur les plans et les priorités du ministère, qui sera déposé sous peu. Dans cette section, le ministère fournit l'information et il souligne notamment la consolidation du financement de l'ancienne Agence canadienne de développement international, ainsi que les 120 millions de dollars affectés au mécanisme de décaissement rapide des fonds du compte de crise, dont a déjà parlé M. Matthews.

Le tableau suivant présente un point de vue différent des dépenses prévues pour ce ministère. Il est fondé sur les résultats stratégiques et les programmes pour les autorisations budgétaires et non budgétaires. Un tableau sommaire est fourni dans la

another table showing similar information broken down by operating and capital, grants and contributions, as well as by outcome and program, is given in an online annex.

The last table in the department section presents grants and contributions for which the department already has spending planned at this point. The listing of contributions is indicative. Departments may reallocate from and to any contribution authority according to changes in requirements and priorities.

However, the grants listed in the estimates are included by reference in the Appropriation Act and therefore have legislative character. This means that parliamentary approval is required to raise the amount listed for a grant.

There is one other table that we provide with the Main Estimates. It shows planned expenditures by standard object and is available online.

Mr. Chair, senators, this concludes the walk-through of this department's estimates, and we would be pleased to take questions on this or any other aspect of the Main Estimates.

The Chair: Thank you, Ms. Santiago. While you're talking about grants and contributions, there may be some honourable senators here or perhaps some viewers at home who don't understand the difference between grants and contributions. Can you give us a brief explanation?

Ms. Santiago: A grant is essentially a benevolent payment. There are no conditions, besides being eligible, to receive the grant. For a grant to be listed in the estimates, essentially, we have to have a program defined; we have to know what it takes to be a recipient. Sometimes, there is only one recipient in the case of a named grant.

Once the recipient satisfies the conditions for being eligible to receive the grant and it's accepted by the department that administers the grant, the payment is just made. There are no further obligations to report or to be otherwise accountable for those payments.

Contributions are a little bit more involved. They are agreements between the Crown and the receiving organization, usually to undertake some service that is of benefit to Canadians in general or to the constituency of the receiving organization. There are usually things like reporting arrangements. Sometimes there are requirements to submit detailed financial statements at the end. Essentially, it's the expectation of further reporting that makes a grant different from a contribution.

The Chair: Thank you.

version imprimée du document, et un autre tableau présentant des données semblables, ventilées en fonction des dépenses de fonctionnement, des dépenses en capital et des subventions et contributions, ainsi qu'en fonction des résultats et des programmes, est disponible dans une annexe en ligne.

Le dernier tableau pour ce ministère présente les subventions et les contributions pour lesquelles le ministère a déjà des dépenses prévues actuellement. La liste des contributions est fournie à titre indicatif. Les ministères peuvent réaffecter toute autorisation de contribution en fonction de la modification des exigences et des priorités.

Cependant, les subventions inscrites dans le budget des dépenses sont incorporées par renvoi dans la Loi de crédits et elles ont, par conséquent, un caractère législatif. Cela signifie que l'approbation du Parlement est requise pour augmenter le montant inscrit pour une subvention.

Il y a un autre tableau que nous préparons pour le Budget principal des dépenses. Il présente les dépenses prévues par article courant de dépense et il est disponible en ligne.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, voilà qui conclut le survol du budget des dépenses de ce ministère, et nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions sur tout aspect du Budget principal des dépenses.

Le président : Merci, madame Santiago. Quand vous parlez de subventions et de contributions, il y a peut-être des sénateurs ici ou des téléspectateurs à la maison qui ne savent pas quelle est la différence entre les deux. Pouvez-vous nous l'expliquer brièvement?

Mme Santiago : Une subvention est en gros une aide financière. Aucune condition n'y est rattachée; il suffit d'y être admissible pour en recevoir une. Pour qu'une subvention soit inscrite dans le budget des dépenses, il faut essentiellement avoir un programme défini et en connaître les critères d'admissibilité. Parfois, il n'y a qu'un bénéficiaire dans le cas d'une subvention désignée.

Lorsque le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité et que le ministère qui s'occupe de la subvention a validé le tout, on remet la somme. Le bénéficiaire n'a aucunement l'obligation de faire rapport ou de rendre des comptes à ce sujet.

Les contributions sont un peu plus contraignantes. La Couronne et l'organisme bénéficiaire signent des ententes en vue d'offrir en général des services dont peuvent profiter les Canadiens ou les citoyens de la circonscription où se trouve l'organisme bénéficiaire. Il y a normalement des dispositions concernant la reddition de comptes. On inclut parfois l'obligation de présenter des états financiers détaillés à la fin. Bref, c'est la reddition de comptes qui différencie une subvention d'une contribution.

Le président : Merci.

Mr. Matthews, you invited us to ask you about page I-6, Employment Insurance no longer being considered in the group of transfer payments. Do you want to expand on that?

Mr. Matthews: I will.

If senators were to look at the detailed schedule of estimates by organization that starts on page I-9 and page I-11 in the French version, you won't see anything there for Employment Insurance. If you were to look there in the previous year, you would have seen one line at the end that said Employment Insurance. The reason we have decided to remove Employment Insurance from this is a little long-winded. I will walk you through it.

Employment Insurance is different than any other statutory payments we have in the estimates for a couple of reasons. Employment Insurance itself is actually managed by the Canada Employment Insurance Commission, which is a departmental corporation jointly managed by the government, employers and employee representatives, and the activities of that commission are reported through what's called the Employment Insurance Operating Account. There is all sorts of disclosure in the Employment Insurance Operating Account that I will walk you through momentarily. It doesn't work like the rest of the statutory payments we have. It's actually what we call a consolidated special purpose account, so still part of the Government of Canada, absolutely, but the arrangements around it are a bit different.

If you looked at this list on page I-9 in the English version and I-11 in the French version, everything in here you would find in a department's specific detail. If you tried to find that for Employment Insurance last year, you wouldn't have found anything. It was a one-liner that had no department attached to it and no additional information.

What really got us thinking about this was when we chatted with researchers both at OGGO and Public Accounts Committees about ways to improve linkages between the budgets, the estimates and public accounts. One of the questions came up, and I will dig out my public accounts here.

When I look at the government's financial statements, the audited financial statements of the Government of Canada, there is a note to those statements, Note 3, called "Spending and Borrowing Authorities." It outlines the annual spending limits voted by Parliament, including special warrants, and then expenditures permitted under other legislation. Those titles sounded a lot like what you would find in estimates, but when you tried to reconcile the number in the audited financial statements and estimates, they weren't the same number. The reason they weren't the same number was that the Employment Insurance authorities, if I can use that word, or estimates, were not actually included in the note to the financial statements of the government's audited financial statements. To reconcile estimates with what was showing up here, plus the fact that there was no

Monsieur Matthews, vous nous avez invités à vous poser des questions concernant la page I-7; l'assurance-emploi n'est plus incluse dans les paiements de transfert. Pourriez-vous nous en parler?

M. Matthews : Avec plaisir.

Dans le tableau détaillé du budget des dépenses par organisation qui commence à la page I-9 dans le document anglais et à la page I-11 dans la version française, il n'y a aucune mention de l'assurance-emploi. Lors du dernier exercice, vous aviez une ligne à la fin au sujet de l'assurance-emploi. La raison est peu complexe, mais j'essaierai de vous expliquer pourquoi nous avons décidé de la retirer.

L'assurance-emploi est différente à certains égards des autres paiements législatifs dans le budget des dépenses. L'assurance-emploi en soi est en fait gérée par la Commission de l'assurance-emploi du Canada, soit un établissement public administré par le gouvernement, les employeurs et les représentants des employés. On fait rapport des activités de l'organisme par l'entremise du Compte des opérations de l'assurance-emploi. Je vais vous expliquer dans quelques instants les divers renseignements que contient le Compte des opérations de l'assurance-emploi. Son fonctionnement diffère de celui des autres paiements législatifs. Il s'agit en fait de ce que nous appelons un compte à des fins déterminées consolidé. Cela fait bien entendu encore partie du gouvernement du Canada, mais les procédures connexes sont légèrement différentes.

À la page I-9 dans le document anglais et à la page I-11 dans la version française, vous pouvez retrouver tous les éléments dans les sections détaillées des divers ministères. Si vous aviez essayé de le faire l'an dernier concernant l'assurance-emploi, vous n'auriez rien trouvé. Il ne s'agissait que d'une ligne qui ne se rapportait à aucun ministère, et il n'y avait aucune autre information.

Nous avons commencé à y réfléchir lorsque nous avons discuté avec les analystes des comités OGGO et des comptes publics des manières d'améliorer les liens entre le budget, le budget des dépenses et les comptes publics. Une question a été soulevée, et je vais consulter les comptes publics.

Lorsque j'examine les états financiers vérifiés du gouvernement du Canada, il y a une note, soit la note 3 ou les « Pouvoirs de dépenser et d'emprunter ». Cela concerne les limites de dépenses annuelles approuvées par le Parlement, y compris les mandats spéciaux, et les dépenses législatives. Ces éléments ressemblaient beaucoup à ce que vous pourriez retrouver dans le budget des dépenses, mais le chiffre dans les états financiers vérifiés et celui dans le budget des dépenses ne concordaient pas, parce que les autorisations, pour le dire ainsi, ou le budget des dépenses concernant l'assurance-emploi n'ont en fait pas été inclus dans la note pour les états financiers vérifiés du gouvernement. Étant donné qu'aucun renseignement n'apparaissait dans les dépenses des ministères concernant l'assurance-emploi, nous avons pris la décision de retirer le tout des prévisions législatives en vue de faire

information in the departmental spending on Employment Insurance, the decision was taken to remove it from the statutory spending forecasts.

The other thing we looked at in making that decision was the amount of disclosure that goes around the Employment Insurance account itself. Very quickly, if you looked in the budget on page 276, you will see forecasted details for Employment Insurance, so they already exist in the budget. Roughly \$17.7 billion in benefits is what's forecasted for the upcoming fiscal year. The funds to actually operate the Employment Insurance account, the program, are already voted in another department's reference levels. In ESDC, Employment and Social Development Canada, their reference levels have the dollars to operate the program itself, so they're already in their reference levels. That is the planned numbers that exist in the budget.

If you look in public accounts, the government's financial statements, so our statement of operations — or, if you want the private sector terminology, our income statement — you will see a line for actuals in relation to premiums and actuals in relation to benefits. They are there.

More importantly, if you went to Section 4 of the Public Accounts, Volume I, because this is a consolidated special purpose account, it actually gets special disclosure in the public accounts. The Employment Insurance Operating Account actually gets its own audited opinion from the Auditor General of Canada. There is a full set of financial statements in the public accounts dedicated to the Employment Insurance Operating Account.

The Chair: That's all after the fact, six months after the year is over, whereas we're looking at these Main Estimates at the front end as to what we anticipate may be spent.

Mr. Matthews: Correct, and what's in for "planned" is in the budget. Page 276 of the budget exists in terms of what's actually forecasted. Because it's not voted on by Parliament and because it wasn't part of any department's detail, the decision was made to take it out.

The Chair: Thank you for the explanation. It would have been nice to have some consultation on something like that before it was removed, but we appreciate you coming and letting us know it has been removed.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: Welcome, everyone.

I am referring to page 4 of your presentation, the section from September to December; it says tabling of departmental performance reports. I would just like to know what a

concorde le budget des dépenses avec ce qui apparaissait ici.

En vue de prendre cette décision, nous avons également tenu compte de la quantité de renseignements communiqués concernant le compte de l'assurance-emploi en soi. Très rapidement, si vous allez à la page 318 du budget, vous verrez les dépenses prévues pour les prestations d'assurance-emploi; ces renseignements apparaissent déjà dans le budget. On prévoit verser environ 17,7 milliards de dollars en prestations au cours du prochain exercice. Les fonds pour le fonctionnement de l'assurance-emploi ou du programme sont déjà approuvés dans le niveau de référence d'un autre ministère. Le niveau de référence du ministère de l'Emploi et du Développement social inclut les fonds nécessaires au fonctionnement du programme; c'est donc déjà compris dans le niveau de référence de ce ministère. Voilà les dépenses prévues dans le budget.

Dans les comptes publics ou les états financiers du gouvernement ou l'état de nos résultats d'exploitation — pour reprendre la terminologie du secteur privé, nos résultats —, vous verrez une ligne concernant les dépenses réelles par rapport aux cotisations et les dépenses réelles par rapport aux prestations. C'est à cet endroit que le tout se trouve.

Plus important encore, dans la section 4 du volume I des Comptes publics, étant donné qu'il s'agit d'un compte à des fins déterminées consolidé, le Compte des opérations de l'assurance-emploi y fait l'objet d'une ventilation particulière. En effet, il fait l'objet d'une vérification par le vérificateur général du Canada. Il y a des états financiers détaillés dans les comptes publics concernant le Compte des opérations de l'assurance-emploi.

Le président : Cela se passe six mois après la fin de l'exercice financier, alors que nous examinons le Budget principal des dépenses avant le fait pour connaître les dépenses anticipées.

M. Matthews : C'est exact, et les dépenses prévues se trouvent dans le budget. La page 318 du budget présente en fait ce qui est prévu. Étant donné que le Parlement n'a pas besoin de l'approuver et qu'il en était fait mention dans les dépenses détaillées d'aucun ministère, nous avons pris la décision de retirer le tout.

Le président : Merci de votre explication. Il aurait été préférable de tenir des consultations sur un tel élément avant de le retirer, mais nous vous remercions d'être venus nous en informer.

[Français]

La sénatrice Hervieux-Payette : Bienvenue à tous.

Je fais référence à la page 4 de votre présentation, concernant septembre à décembre; on parle de dépôt des rapports ministériels sur le rendement. Je veux simplement savoir en quoi consiste le

departmental performance report entails. Who prepares it? How is it done? Are questions asked? Is it strictly financial? Is the quality of the results taken into consideration?

That aspect is very important for me, because when, you spend money, you have to achieve the objectives. You can achieve them to a small, moderate or great extent. I therefore want to know who prepares the report, how it is prepared and how long it takes.

Mr. Matthews: The question is about the tabling of departmental reports on plans and priorities. Those documents are part of our estimates for the Government of Canada. The President of the Treasury Board Secretariat establishes the documents for Parliament, but he also does it for all the other departments. It is the responsibility of each department to prepare the content of the documents.

[English]

On the information itself, there is financial information there, but what's more important is the text. It outlines the performance objectives and how the department will spend the money and what it hopes to achieve with that money.

Equally important is the piece that comes at the end, which is the Departmental Performance Report, which states how the department actually did. It would compare what it intended to do with the actual outcomes it achieved. Yes, there are financial pieces in each, but it's the description of what the department plans to do at the outset and then what they actually achieved at the end of the cycle.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: If senior departmental officials have a very good performance, do they also get a performance bonus?

Mr. Matthews: There is a compensation program for senior officials. I am not sure whether there is a connection with the objectives of the department; that would make sense.

[English]

Each person has a different performance agreement with their supervisor, so I can't speak to exactly how it works.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: Can we get an answer? I think it is important to know this. We are told that senior officials receive additional compensation based on their performance and that the amounts are very significant, sometimes two or three times the salary of a senator. So we might like to know how these additional amounts are given to senior officials, who may be paid \$300,000 or more.

rapport ministériel sur le rendement. Qui le fait? Comment est-ce fait? Est-ce que des questions sont posées? Est-ce strictement financier? Est-ce que cela tient compte de la qualité des résultats?

Cet aspect est pour moi très important, parce que lorsqu'on dépense des sous, il faut quand même atteindre les objectifs. On peut les atteindre un peu, beaucoup et moyennement. Je veux donc savoir qui l'a fait, comment cela se fait et combien de temps cela prend.

M. Matthews : La question porte sur le dépôt des rapports sur les plans et les priorités des ministères. Ces documents font partie de notre budget des dépenses pour le gouvernement du Canada. C'est le président du Secrétariat du Conseil du Trésor qui établit les documents pour le Parlement, mais il le fait également pour tous les autres ministères. Concernant le contenu de ces documents, c'est de la responsabilité de chaque ministère de développer cela.

[Traduction]

En ce qui concerne l'information que les rapports contiennent, il s'agit de renseignements financiers, mais c'est le texte qui est le plus important. Cela permet d'établir les objectifs de rendement et la manière dont le ministère dépensera les fonds et ce qu'il souhaite accomplir.

L'autre élément tout aussi important est le dépôt à la fin des rapports ministériels sur le rendement, qui font état des résultats des ministères. On y compare ce que le ministère avait prévu accomplir aux résultats obtenus. Les documents contiennent effectivement des renseignements financiers, mais ils décrivent ce que le ministère prévoit faire au départ et ce qu'il a vraiment réussi à faire à la fin du cycle.

[Français]

La sénatrice Hervieux-Payette : Si les hauts fonctionnaires du ministère ont eu un très bon rendement, ont-ils eux aussi une prime de rendement?

M. Matthews : Il existe un programme de compensation pour les hauts fonctionnaires. Je ne sais pas s'il y a un lien avec les objectifs du ministère; ce serait logique.

[Traduction]

Chaque personne a une entente de rendement différente avec son supérieur; je ne peux donc pas m'avancer sur le fonctionnement exact de cet aspect.

[Français]

La sénatrice Hervieux-Payette : Peut-on obtenir la réponse? Je pense que c'est important de le savoir. On nous dit que les hauts fonctionnaires ont des rémunérations supplémentaires basées sur leur performance et que ce sont des montants très importants, parfois deux ou trois fois le salaire d'un sénateur. Peut-être alors aimerait-on savoir sur quoi sont basés ces montants additionnels octroyés aux hauts fonctionnaires qui peuvent être payés 300 000 \$ et plus.

[English]

Mr. Matthews: The only thing I would add to that in terms of the objectives is that performance reporting in government is a challenge because many of the programs have very long, extended outcomes. If you are thinking about something like the impacts on child health or road safety, it's not like garbage collection where you can measure whether the garbage collector show up every week.

The performance objectives in government are tough to articulate and to measure, but that's why we do it. The reason we have an evaluation function is to actually get information around how departments did performance-wise.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: Is there a questionnaire or a standard document to ensure consistency across departments?

[English]

Mr. Matthews: The Treasury Board Secretariat gives guidance to each department in terms of what should be in its Report on Plans and Priorities and the Departmental Performance Report. It gives guidance on how to set performance objectives and how to measure them, but it's not extremely detailed because the nature of government programs, if you think about Defence versus Natural Resources Canada, you couldn't come up with a formula that determines exactly how you should do it.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: I would like to have a copy. Perhaps my colleagues would like to know how the performance of departments is assessed. We are reviewing our performance assessment and I would like to know how we can be more informed about how the performance of senators will be assessed compared to that of government officials.

[English]

The Chair: Let's find out if they're able to furnish a document along the lines just discussed.

Mr. Matthews: The Departmental Performance Reports were tabled in Parliament for the preceding year several months ago. The upcoming ones, the Reports on Plans and Priorities that will go with these estimates, will be tabled in the coming week or so. Those will be out publicly very soon. They are an important part to be able to study the estimates; they go hand-in-hand.

The Chair: I understand, but from the point of view of the guidelines that you had indicated —

[Traduction]

M. Matthews : En ce qui concerne les objectifs, j'ajouterai seulement que les rapports sur le rendement au sein du gouvernement représentent un défi, parce que bon nombre de programmes ont des résultats à très long terme. Prenons les effets sur la santé des enfants ou la sécurité routière. Ce n'est pas du tout la même histoire que la collecte des ordures que nous pouvons mesurer en fonction de la présence chaque semaine des vidangeurs.

Les objectifs de rendement au sein du gouvernement sont difficiles à énoncer et à mesurer, mais c'est la raison pour laquelle nous le faisons. Nous avons une fonction d'évaluation en vue d'obtenir des renseignements sur le rendement des ministères.

[Français]

La sénatrice Hervieux-Payette : Existe-t-il un questionnaire ou un document établi qui serait fait de la même façon pour tous les ministères?

[Traduction]

M. Matthews : Le Secrétariat du Conseil du Trésor émet des directives à chaque ministère en ce qui a trait à ce qui devrait se trouver dans les rapports sur les plans et les priorités et les rapports ministériels sur le rendement. Il explique comment établir des objectifs de rendement et les mesurer, mais ce n'est pas extrêmement détaillé en raison de la nature des programmes gouvernementaux. Il est impossible d'avoir une formule unique qui établirait exactement comment le faire tant au ministère de la Défense nationale qu'au ministère des Ressources naturelles, par exemple.

[Français]

La sénatrice Hervieux-Payette : J'aimerais en avoir une copie. Peut-être mes collègues souhaiteraient-ils savoir comment sont analysés le rendement et la performance des ministères, parce que nous en sommes à réviser l'analyse de notre rendement et j'aimerais savoir comment nous pouvons être éclairés, à savoir comment sera analysé le rendement des sénateurs comparativement à celui des fonctionnaires du gouvernement.

[Traduction]

Le président : Vérifions si vous êtes en mesure de nous fournir un tel document.

M. Matthews : Les rapports ministériels sur le rendement pour l'exercice précédent ont été déposés au Parlement il y a plusieurs mois. Les rapports sur les plans et les priorités relatifs au présent budget des dépenses seront déposés dans environ une semaine. Ils seront rendus publics très bientôt. Il s'agit de documents importants en vue d'être en mesure d'étudier le budget des dépenses; ils vont de pair.

Le président : Je comprends, mais en ce qui concerne les lignes directrices dont vous avez parlé...

Mr. Matthews: In terms of the guidance to departments?

The Chair: Yes.

Mr. Matthews: I'm sure we can make that available. We'll take that away.

The Chair: Thank you.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: When you talked about the new spending, I must have misunderstood because it does not make sense; the department says that it will spend more without providing any details and that it will come back with the information later. When you ask for more money, you usually have to justify why you are asking for more. What is the procedure for granting additional funding? Is it a given that the figures are provided later in your 18-month cycle? If you are asked for \$50 million or \$100 million, do you ask for a breakdown of the \$100 million?

Mr. Matthews: That is the role of the Treasury Board Secretariat. First, there must be something in the budget to indicate a new program is on the horizon. The department must then provide the details on how the money will be spent and specify what the performance indicators for the program will be.

[*English*]

When that submission is completed, that is what Treasury Board ministers approve. It's only after Treasury Board ministers have approved that it makes it into the estimates and the department actually has resources to start spending. That's the link between the budgets and the estimates, those details around just what will be spent and how it will be spent.

Senator Hervieux-Payette: When it's in the budget, no one has any detail as to how it came to that amount of money?

Mr. Matthews: Typically there might be a discussion at cabinet in advance to set some high parameters, but the detailed discussion around spending is at the Treasury Board stage.

Senator Buth: Thank you for being here again this evening.

My first question relates to the removal of Employment Insurance from the estimates. The first thing I looked at was the total amount. When people ask me what the Government of Canada spends or what the budget is, I usually say it's around \$250 billion. I notice this time it is \$235 billion. Is that essentially the difference in the EI account?

M. Matthews : En ce qui concerne les lignes directrices pour les ministères?

Le président : Oui.

M. Matthews : Je suis certain de pouvoir vous les faire parvenir. Nous verrons ce que nous pouvons faire.

Le président : Merci.

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : Lorsque vous parlez des nouvelles dépenses, je n'ai pas dû bien comprendre parce que ça n'a pas de sens; le ministère dit qu'il dépensera plus, mais à ce moment-là il ne donne pas le détail et il revient plus tard. Lorsqu'on demande plus, il faut normalement justifier pourquoi on demande plus. Quelle est la façon de faire pour octroyer des fonds additionnels? Est-ce toujours entendu que, dans votre cycle de 18 mois, les chiffres sont fournis plus tard? Quand on vient vous demander des sommes de 50 ou de 100 millions de dollars, est-ce que vous demandez le détail de ces sommes de 100 millions de dollars?

M. Matthews : C'est la fonction du Secrétariat du Conseil du Trésor. Pour commencer, il doit y avoir quelque chose dans le budget pour indiquer la présence d'un nouveau programme. Ensuite, le ministère doit apporter les détails concernant la façon de dépenser l'argent et préciser quels seront les indicateurs de rendement pour le programme.

[*Traduction*]

Lorsque la demande est terminée, c'est ce que le Conseil du Trésor approuve. Il faut d'abord que le ministre du Conseil du Trésor l'approuve avant que ce soit inscrit dans le budget des dépenses et que le ministère ait en fait des ressources à dépenser. C'est le rapport entre les budgets et les budgets des dépenses, à savoir les détails relativement à ce qui sera dépensé et à la manière dont ce sera fait.

La sénatrice Hervieux-Payette : Lorsque c'est inscrit dans le budget, personne ne sait comment on est arrivé à une telle somme, n'est-ce pas?

M. Matthews : Normalement, il y aura peut-être une discussion préalable au sein du cabinet en vue d'établir des paramètres globaux, mais la discussion plus approfondie concernant les dépenses se fait au Conseil du Trésor.

La sénatrice Buth : Merci encore une fois de votre présence ce soir.

Ma première question porte sur le retrait de l'assurance-emploi du budget des dépenses. C'est le total que j'ai regardé en premier. Lorsque les gens me demandent à combien s'élèvent les dépenses ou le budget du gouvernement, je dis généralement qu'il est question d'environ 250 milliards de dollars. Je remarque que le budget total est de 235 milliards de dollars cette année. Cet écart provient-il essentiellement du retrait du compte de l'assurance-emploi?

Mr. Matthews: That's the big difference. As I mentioned, statutory spending is increasing because of the health transfer, but in terms of comparing what you would have seen in previous years, the benefits of around \$17.7 billion is what Finance is forecasting.

Senator Butth: Should I not tell people the amount is \$250 billion anymore? Or should I say \$235 billion but then we manage the EI account for employers, essentially, and Canadians?

Mr. Matthews: It depends on your objective. If I'm talking about spending and revenues, I typically start with the budget and the financial statements. That's on an accrual basis. When you look at the budget for 2014-15, you would see spending forecast on an accrual basis of almost \$280 billion. That's where I would start. How that actually translates into cash requirements depends on the year, but it has been 270-ish in previous years, so you've nailed the numbers.

Senator Butth: My next question is for Ms. Santiago, and it's related to Foreign Affairs, Trade and Development on page II-143.

You made a comment about the budgetary voted expenditures and vote 15, payments in respect to pension, et cetera, and that it's unique because it involves staff located outside of Canada. Why is that not included in the operating expenditures? Just because they're outside of Canada, there are still FTEs and operating expenses involved.

Ms. Santiago: It's listed as a separate vote so it can be considered separately for the same reason that Treasury Board vote 20 is listed separately, because it's public service insurance for the whole of government as opposed to the operations of Treasury Board itself, even though it is Treasury Board Secretariat staff who administer the central vote, vote 20, on behalf of other departments. We list them separately for clarity and for disclosure to Parliament. It's the same reason here for Foreign Affairs, Trade and Development.

The content of that vote is also salaries and operating expenses, the same as in the regular operating vote. It happens to be listed separately so it can be seen clearly that that portion is separate from the regular operations of the department.

Senator Butth: It's different than Treasury Board in that they are actually de facto employees, are they? Or are they employees from other departments? You compared it to Treasury Board vote 20, but you're administering that on behalf of all departments, essentially.

M. Matthews : En grande partie. Comme je l'ai mentionné, les dépenses législatives augmentent en raison du transfert en matière de santé, mais si vous comparez le présent total avec ce que vous avez vu dans les précédents exercices, le ministère des Finances prévoit que les prestations s'élèveront à environ 17,7 milliards de dollars.

La sénatrice Butth : Devrais-je donc dire aux gens que le budget n'est plus de 250 milliards de dollars? Devrais-je plutôt leur dire qu'il s'élève à 235 milliards de dollars et que nous administrons le compte de l'assurance-emploi pour les employeurs, en gros, et les Canadiens?

M. Matthews : Tout dépend de votre objectif. S'il est question des dépenses et des revenus, je commence normalement par le budget et les états financiers qui sont produits selon la méthode de comptabilité d'exercice. Dans le budget 2014-2015, nous avons des dépenses prévues de l'ordre de près de 280 milliards de dollars selon la méthode de comptabilité d'exercice. C'est par cela que je commencerais. Les besoins de trésorerie varient en fonction des exercices, mais ils s'élevaient à environ 270 milliards de dollars lors des précédents exercices. Vous avez donc visé juste.

La sénatrice Butth : Ma prochaine question s'adresse à Mme Santiago et concerne Affaires étrangères, Commerce et Développement à la page II-5.

Vous avez fait un commentaire sur les dépenses budgétaires votées et le crédit 15 au sujet de pension, et cetera. C'est unique, parce que cela concerne du personnel à l'étranger. Pourquoi n'est-ce pas inclus dans les dépenses de fonctionnement? Même si le personnel se trouve à l'étranger, cela concerne tout de même le MAECD, et il s'agit de dépenses de fonctionnement.

Mme Santiago : Ce crédit est séparé en vue de vous permettre de l'examiner individuellement; c'est aussi le cas du crédit 20 pour le Secrétariat du Conseil du Trésor qui concerne les assurances de l'ensemble de la fonction publique plutôt que le fonctionnement proprement dit du Conseil du Trésor, même si c'est le personnel du Secrétariat du Conseil du Trésor qui gère le crédit 20, qui est un crédit central, au nom des autres ministères. Nous les inscrivons séparément en vue de présenter clairement l'information au Parlement. C'est la même raison qui s'applique ici en ce qui concerne le MAECD.

Ce crédit vise aussi les salaires et les dépenses de fonctionnement, à l'instar du crédit habituel pour les dépenses de fonctionnement. Les deux éléments sont séparés en vue de clairement indiquer que cette partie ne concerne pas le fonctionnement régulier du ministère.

La sénatrice Butth : Ce n'est pas la même qu'au Conseil du Trésor, parce qu'il s'agit en fait d'employés par défaut, n'est-ce pas? S'agit-il plutôt de gens d'autres ministères? Vous l'avez comparé au crédit 20 du Conseil de Trésor, mais vous administrez en gros ce dernier au nom de tous les ministères.

Ms. Santiago: This is Foreign Affairs staff administering it on behalf of employees engaged outside of Canada. This particular vote for Foreign Affairs was originally part of the larger Treasury Board vote 20 and it was separated out a few years ago.

Mr. Matthews: Chair, am I allowed to ask Marcia a clarifying question? Just to be clear, we're not talking about Foreign Affairs employees who are located in missions overseas, right? It's locally engaged staff?

Ms. Santiago: It's locally engaged staff. I thought the question was about who was administering this vote.

Senator Buth: I just wondered why it was separate. Now I understand; it's locally engaged staff. So these are staff like in the embassy in China wherein they employ so many employees who are Chinese essentially to help with that locally engaged staff. That makes sense to me.

Senator L. Smith: Mr. Matthews, the public is very interested to see how our public debt will be reduced. Of course, tying into the next election, there have been statements made by our Minister of Finance. Could you walk us through? I'm looking at the graph on page 11. Walk us through where our public debt will end up by, say, the end of 2015.

Mr. Matthews: There are two pieces to this. The Minister of Finance recently tabled a budget, and I may draw on that in a moment.

Public debt charges have been dropping, largely because of changes in long-term interest rates; they're decreasing. If you actually look over the last few years, the government has been running deficits. If you went to the government's statement of operations, you would see that expenses have been larger than revenues. That's where the deficit comes from.

At the same time, if you looked at the government's balance sheet, you would see that debt has been going up because we've been running deficits and borrowing more. The spending around interest has actually been decreasing because of the change in interest rates.

If you look to the budget in terms of forecasted surpluses and deficits, you're seeing a projected surplus in 2015-16, a small deficit in 2014-15 and there is an amount for risk built into that small deficit.

For 2014-15, the current projection is a deficit of \$2.9 billion, but there's an adjustment for risk of about \$3 billion in there. If that's not needed, in fact, we'll be right in line in 2014-15.

Here's when you get into the difference between accrual and cash accounting. People often assume just because we run a surplus that debt is going down. That's usually the case, but depending upon the timing of payments, sometimes you can run a surplus and debt might go up in a given year. Sometimes you

Mme Santiago : C'est le personnel du ministère des Affaires étrangères qui administre le crédit en question au nom d'employés recrutés à l'étranger. Au départ, ce crédit du MAECD était inclus dans le vaste crédit 20 du Conseil du Trésor; il a été séparé il y a quelques années.

M. Matthews : Monsieur le président, puis-je demander une précision à Marcia? Pour être précis, il n'est pas question ici d'employés du ministère des Affaires étrangères qui participent à des missions à l'étranger, n'est-ce pas? On parle bien ici d'employés recrutés sur place, n'est-ce pas?

Mme Santiago : On parle bien d'employés recrutés sur place. Je pensais que la question portait sur le ministère qui administrait le crédit.

La sénatrice Buth : Je voulais savoir pourquoi c'était un crédit distinct. Je comprends maintenant qu'il s'agit d'employés recrutés sur place. Bref, il s'agit du personnel de l'ambassade en Chine, par exemple, qui embauche beaucoup d'employés chinois en vue d'aider en gros les gens recrutés sur place. C'est logique.

Le sénateur L. Smith : Monsieur Matthews, le public aimerait vraiment savoir comment notre dette publique sera réduite. Bien entendu, en prévision de la prochaine élection, le ministre des Finances a fait des déclarations. Pourriez-vous nous en expliquer le processus? Je parle du graphique à la page 11. Expliquez-nous l'évolution de la dette publique jusqu'en 2015, par exemple.

M. Matthews : Il y a deux éléments. Le ministre des Finances a récemment déposé un budget, et j'y reviendrai peut-être dans un instant.

Les frais de la dette publique sont moindres, en grande partie parce que les taux d'intérêt à long terme diminuent. Au cours des dernières années, le gouvernement a enregistré des déficits. Dans les états financiers du gouvernement, les dépenses sont plus élevées que les revenus. Voilà pourquoi il y a un déficit.

D'un autre côté, dans le bilan du gouvernement, on remarque que la dette augmente, parce que nous enregistrons des déficits et que nous devons emprunter des fonds. Par contre, nous payons moins de frais d'intérêts sur la dette en raison de la variation des taux d'intérêt.

Si nous prenons les excédents et les déficits projetés dans le budget, nous constatons qu'un excédent est prévu en 2015-2016 et que nous projetons un léger déficit en 2014-2015, ce qui inclut l'ajustement en fonction du risque.

Pour l'exercice 2014-2015, nous prévoyons un déficit de l'ordre de 2,9 milliards de dollars, mais cela comprend l'ajustement en fonction du risque d'environ 3 milliards de dollars. Si ces fonds ne sont pas nécessaires, nous atteindrons le déficit zéro en 2014-2015.

Il est question ici de la différence entre la comptabilité d'exercice et la comptabilité de trésorerie. Les gens présument souvent que la dette diminue si nous enregistrons un excédent. C'est normalement le cas, mais le gouvernement peut enregistrer un excédent et voir sa dette augmenter au cours d'un même

could run a deficit and debt might go down. What you're seeing on the interest payments is that debt has been increasing during this period of deficit, and because of decreasing long-term interest rates we're seeing reduced requirements for interest. That's been a consistent theme the last couple of years.

Senator L. Smith: Just so I understand, on page 11, when you look at the public debt charges, could you walk me through those numbers? Is that \$27 billion?

Mr. Matthews: That is, and that's a combination of interest both on what I'll call market debt, which is borrowings, but you would also factor in interest charges on things like the public sector pension plan. It's both items combined.

Senator L. Smith: What is the biggest challenge to the government in terms of making sure it can meet its target?

Mr. Matthews: Government has a pretty good track record of bringing in expenses on track or even lower, partially because it is against the law to overspend your budget. That's where the study of the appropriations comes in. So if a department does need additional resources — and it happens — there's a process where they have to come through the Department of Finance, then to Treasury Board to get spending approval.

If you look over the last couple of years, government spending has been well forecasted and in most cases has come in under because there is what we call a "lapse" where you don't have to spend your full authorities. They're able to quite accurately forecast government spending. You get incidents like disasters that can cause blips in spending, so we can talk about the Alberta floods, Lac-Mégantic. That is why the Department of Finance builds in that \$3 billion for risk just to cover off unplanned events, because it is possible.

[Translation]

Senator Bellemare: I have a question for Mr. Matthews about the structure. Page I-4 of the French version shows that statutory expenditures have increased a great deal since 2012 into 2014-2015. That generally has to do with the aging of the population and transfer payments to individuals and other levels of government.

People are needed to manage the money being used and the statutory expenditures; are those people included in the voted or in the statutory estimates?

Mr. Matthews: The first question has to do with the cost of managing government programs; that is included in the votes for each department.

exercice, selon le moment où les paiements sont faits. Le gouvernement pourrait enregistrer un déficit et voir sa dette diminuer. En ce qui a trait aux frais d'intérêts, vous voyez que la dette augmente depuis que nous enregistrons des déficits, mais les frais de la dette diminuent en raison de la baisse des taux d'intérêt à long terme; c'est la donne depuis quelques exercices.

Le sénateur L. Smith : En vue de bien comprendre, à la page 11, pourriez-vous nous parler des frais de la dette? Ces frais s'élèvent-ils à 27 milliards de dollars?

M. Matthews : C'est le cas, et c'est une combinaison des frais d'intérêts sur ce que j'appellerai la dette contractée sur les marchés, soit les emprunts, et des frais d'intérêts sur le régime de retraite du secteur public, par exemple. C'est une combinaison des deux.

Le sénateur L. Smith : Quel est le plus grand obstacle que le gouvernement doit surmonter en vue de s'assurer d'atteindre l'objectif fixé?

M. Matthews : Le gouvernement réussit bien à équilibrer son budget ou à enregistrer des excédents, notamment parce que c'est contraire à la loi de dépasser son budget. C'est à ce moment que l'étude des crédits entre en jeu. Si un ministère a besoin de plus de ressources — et cela arrive —, il y a un processus en place à cet effet. Il doit passer par le ministère des Finances, puis le Conseil du Trésor pour faire approuver ses dépenses.

Au cours des derniers exercices, nous avons efficacement prévu les dépenses du gouvernement, et nos dépenses ont dans la plupart des cas été inférieures aux prévisions, parce qu'il y a ce que nous appelons la péremption des crédits, à savoir que les ministères ne sont pas obligés de dépenser toutes leurs autorisations. Les responsables sont en mesure de prévoir très efficacement les dépenses du gouvernement. Des catastrophes et des accidents peuvent provoquer une hausse des dépenses; nous n'avons qu'à penser aux inondations en Alberta et à l'accident de Lac-Mégantic. Voilà pourquoi le ministère des Finances inclut un ajustement en fonction du risque de 3 milliards de dollars en vue de pallier ce qui est imprévisible, parce que c'est possible.

[Français]

La sénatrice Bellemare : J'ai une question de structure à poser à M. Matthews. À la page I-4 de la version française, on note que les postes législatifs augmentent beaucoup depuis 2012 et 2014-2015. C'est généralement lié au taux de vieillissement de la population et il s'agit généralement de transferts, aux particuliers ou aux autres administrations.

Ça prend des personnes pour gérer l'argent qui est utilisé et pour gérer les postes législatifs; les retrouve-t-on dans les crédits votés ou dans les postes législatifs?

M. Matthews : La première question concerne les coûts de gestion des programmes du gouvernement; c'est inclus dans les crédits votés pour chaque ministère.

Senator Bellemare: In relation to the workforce budget cuts, does that increase the productivity of managing position transfers?

Mr. Matthews: Yes.

Senator Bellemare: My second question deals with the debate we just had. In all the studies we do here, we look at the estimates and the implementation of the government budget, but we do not really see how the funding is managed, how debt is managed.

For instance, you mentioned pension plans; we will see whether, for instance, the public service pension fund is in deficit and whether we will need to make up for it. We see it in part here. You said that it shows up somewhere when the public service pension fund has to be recapitalized.

Parliamentarians also have pension plans, but there are no funds. It is just accounting with numbers on paper. As parliamentarians, where can we study the whole issue of funding? As you said earlier, there can be an increase in the surplus, but there can also be an increase in debt.

Mr. Matthews: Yes.

Senator Bellemare: Where does the debt management appear? We know that it might be under public accounts and there is often a previous report, but where do we see that portion of the budget?

Mr. Matthews: Thank you for that question. There are two things. First, the Minister of Finance publishes two documents, one of which is the annual debt management strategy. You can find it on the Department of Finance website. He also publishes an annual report on tax expenditures. You can start with that.

Senator Bellemare: We have the information, but it does not show up here.

Mr. Matthews: No, because here we have the costs or the interest forecasts. Can this committee study the financial reports? I would think so. We can ask about that.

[English]

The other piece of this is the pension plans. Pension plans make up a good part of the debt and related to that, a portion of the government's pension liability is funded and there's an investment board that produces an annual report on how their investments have done. If you're looking to study or ask questions on the management of debt, the information is out there. Which committee is best placed to study it? I would leave that to others to figure out. But what you're seeing here is the amount of money the government is forecasting to actually spend on interest. It is quite predictable simply because of the long-term nature of much of our debt.

La sénatrice Bellemare : Dans le cadre de compressions budgétaires liées à la main-d'œuvre, ça augmente donc la productivité de la gestion des transferts des postes?

M. Matthews : Oui.

La sénatrice Bellemare : Ma deuxième question a trait au débat qu'on vient d'avoir. Dans toute la séquence des études menées ici, on étudie le budget des dépenses et la mise en œuvre du budget du gouvernement, mais on ne voit pas vraiment, dans toute cette séquence, toute la gestion du financement, c'est-à-dire la gestion de la dette.

Par exemple, vous mentionniez les caisses de retraite; on va voir si, par exemple, les caisses de retraite des fonctionnaires sont en déficit, et on va devoir les combler. Et cela, on le voit en partie ici. Vous disiez que ça apparaît quelque part lorsque les caisses de retraite doivent être recapitalisées pour les fonctionnaires.

Pour les parlementaires aussi, il y a des caisses de retraite, mais il n'y a pas de fonds. C'est simplement de la comptabilité de chiffres, de papier. Où peut-on, à titre de parlementaires, étudier toute la question du financement? Comme vous l'avez dit tantôt, on peut avoir une augmentation du surplus, mais on peut avoir aussi une augmentation de la dette.

M. Matthews : Oui.

La sénatrice Bellemare : Toute cette gestion de la dette, où apparaît-elle? On sait que c'est peut-être dans les comptes publics et on a souvent un compte rendu antérieur, mais où voit-on cette partie de la question budgétaire?

M. Matthews : Je vous remercie pour cette question. Il y a deux choses. Premièrement, le ministre des Finances publie deux documents, dont une stratégie annuelle de gestion de la dette. On peut la retrouver sur le site web du ministère des Finances. Il publie également un rapport annuel sur les dépenses fiscales. On peut commencer par là.

La sénatrice Bellemare : On a l'information, mais ça n'apparaît pas ici.

M. Matthews : Non, parce qu'ici ce sont les coûts ou les prévisions pour les intérêts. Est-il possible pour ce comité d'étudier les rapports financiers? J'imagine que oui. On peut poser des questions à ce sujet.

[Traduction]

L'autre élément est les régimes de retraite, et ces derniers représentent une bonne portion de la dette. Parallèlement, le passif du gouvernement à ce titre est en partie financé, et un conseil d'investissement produit un rapport annuel sur le rendement des investissements. Si vous voulez étudier la gestion de la dette ou poser des questions à ce sujet, l'information est disponible. Quel comité est le mieux placé pour ce faire? Je laisse à d'autres le soin d'y répondre. Par contre, on retrouve ici la somme que le gouvernement prévoit payer en frais d'intérêts. C'est très prévisible, tout simplement en raison de la nature à long terme d'une grande partie de notre dette.

[Translation]

Senator Bellemare: The government can also decide to service the debt by borrowing from the Bank of Canada or from foreign and domestic markets. Do the parliamentary committees not study this issue?

Mr. Matthews: I am not sure.

[English]

I don't recall seeing questions at any of the finance committees in the House of Commons on debt management. I do recall the odd bit of interest, but I'm not sure that there's a formal requirement to study the report that Finance produces.

[Translation]

Senator Bellemare: There is no requirement. Thank you.

I would like to ask one last quick question about the Senate. When we review the Senate expenditures, we have votes and statutory items. Program expenditures are to the tune of \$57 million; this is on page II-295 in the French version. There are also statutory estimates to the tune of \$34 million. What do the Senate statutory authorities include?

Mr. Matthews: Perhaps I will ask Marcia to answer, but I think employee benefits are included.

[English]

It is things like statutory obligations around employee benefit plans, if I recall correctly. Do I have that right?

Ms. Santiago: That's one of them. The contributions to employee benefit plans, which are required for just about all the voted salaries. There's a statutory component that's associated with the salaries that are part of the operating votes.

But for the Senate, the majority of the statutory authorities, something like \$27 million out of that total, relate to the salaries, allowances and other payments for the Speaker, the members and other officers of the Senate. In the case of the Senate and of the House of Commons, the salaries and allowances for the members are paid under a statutory authority. They are not voted as part of the Appropriation Act.

The Chair: I understood Senator Bellemare was asking about administrative support, and I see that at page II-315, at 29. Is that correct? Is it \$29 million? You seem to be discussing \$34 million, which was the statutory. One is statutory, which includes everything statutory; and the other was administrative support, which was \$29 million.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Le gouvernement prend aussi des décisions pour financer la dette par des emprunts à la Banque du Canada ou par des emprunts sur les marchés étrangers et domestiques. Toute cette question n'est-elle pas étudiée au sein des comités parlementaires?

M. Matthews : Je ne suis pas certain.

[Traduction]

Je ne me souviens pas d'avoir eu de questions lors de séances du Comité des finances de la Chambre des communes sur la gestion de la dette. Je crois me rappeler avoir abordé brièvement la question des frais d'intérêts, mais je ne suis pas certain qu'il y ait une obligation formelle d'étudier le rapport produit par le ministère des Finances.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Mais ce n'est pas obligé. Merci.

J'aimerais poser une dernière petite question au sujet du Sénat. Lorsqu'on examine les dépenses du Sénat, on doit voter des crédits puis il y a des postes législatifs. Les dépenses de programmes sont de l'ordre de 57 millions de dollars; c'est à la page II-295 en français. Il y a aussi les postes législatifs qui sont de l'ordre de 34 millions de dollars. Que comprennent les postes législatifs au Sénat?

M. Matthews : Je vais peut-être demander à Marcia de répondre, mais je crois qu'il s'agit de la prestation pour l'emploi.

[Traduction]

Cela concerne notamment les obligations législatives relativement au régime d'avantages sociaux des employés, si je ne m'abuse. Ai-je raison?

Mme Santiago : C'est l'un des éléments. Il y a les cotisations au régime d'avantages sociaux des employés pour pratiquement tous les salariés. Il y a un élément de nature législative associée aux salaires qui est inclus dans le crédit pour les dépenses de fonctionnement.

Toutefois, dans le cas du Sénat, la majorité des autorisations législatives, qui sont d'environ 27 millions de dollars, se rapportent aux salaires, aux indemnités et à d'autres fonds pour le Président, les sénateurs et d'autres hauts fonctionnaires du Sénat. Au Sénat et à la Chambre des communes, c'est une autorisation législative qui sert à payer les salaires et les indemnités versés aux membres des deux chambres. Elle ne fait pas partie de la loi de crédits.

Le président : J'ai cru comprendre que la sénatrice Bellemare parlait du soutien administratif, et je vois 29 millions à la page II-296. Est-ce exact? Est-ce bien un montant de 29 millions de dollars? Vous semblez aborder les 34 millions de dollars pour les postes législatifs. L'un vise les postes législatifs, ou toutes les dépenses d'origine législative, tandis que l'autre touche le soutien administratif et s'élève à 29 millions de dollars.

Mr. Matthews: Correct. The administrative support, I'm assuming, is the budgetary piece. Sorry, this is under strategic outcome and programs. This is just a different slice. Remember that, when money is voted, there's statutory versus voted. Then, each organization can break down their spending in terms of their programs. So this isn't how Parliament votes, but the Senate has broken down its spending by strategic outcome and program into the buckets: senators and their offices, admin support, chambers, committees and associations. That's not actually how the funding is voted. That's just the way the Senate has broken up their spending to provide information.

One would assume admin support is the funding related to actually running the operations of the Senate itself, but that would be a better question for the Senate chief financial officer or equivalent.

The Chair: We may just have to bring him in here.

Senator Callbeck: Welcome back to all of you.

I have a couple of questions on your presentation, Mr. Matthews. On page 12 of your presentation, you list five largest decreases by organization, and one is Correctional Service Canada — \$262.9 million. You said that had to do with building additional facilities. Are some projects getting cancelled here? Do you have any comment on that?

Mr. Matthews: Sure. The actual legislation was a few years back around tackling violent crime and the Truth in Sentencing Act. It wasn't one-time funding, but it was temporary funding in capital to basically put in additional beds. That funding has effectively expired now, and there was additional work done. It's not that the funding has been cancelled. It was time-limited funding, and it has run its course. That's kind of the end of the story in terms of building additional spaces in the various institutions.

Senator Callbeck: Was everything completed that was proposed?

Mr. Matthews: If I recall correctly, what they had originally forecast in terms of growth in inmate population as a result of those two acts didn't materialize. The inmate population did not grow to the extent that was originally forecast. I would imagine that the department then revised downward its requirement for additional spaces, but I'm speculating a bit there.

Senator Hervieux-Payette: A shortage of prisoners.

Senator Callbeck: The other question I had was on page 13. You list \$253 million for an investment in affordable housing. Do you have any information on what programs?

M. Matthews : C'est exact. Je présume que le soutien administratif fait partie des dépenses budgétaires. Je m'excuse; cela se trouve sous la rubrique « Dépenses par résultat stratégique et programme ». C'est un autre élément. Je vous rappelle que lorsque les crédits sont votés, il y a des crédits votés et des postes législatifs. Ensuite, chaque organisme peut ventiler ses dépenses en fonction de ses programmes. Ce n'est pas ainsi que le Parlement vote les crédits, mais le Sénat a ventilé ses dépenses par résultat stratégique et programme : les sénateurs, les bureaux des sénateurs, le soutien administratif, la chambre, les comités et les associations. Ce n'est en fait pas ainsi que le financement est voté. C'est seulement la manière dont le Sénat a choisi de ventiler ses dépenses pour fournir des renseignements supplémentaires.

On pourrait présumer que le soutien administratif concerne le financement en vue d'assurer le fonctionnement du Sénat, mais ce serait une question à laquelle le directeur des finances du Sénat ou son équivalent serait plus en mesure de répondre que nous.

Le président : Nous pourrions tout simplement le faire témoigner devant le comité.

La sénatrice Callbeck : Bienvenue à tous.

J'ai deux ou trois questions concernant votre exposé, monsieur Matthews. À la page 12 de votre présentation, vous dressez la liste des cinq diminutions les plus importantes par organisation; il y a Service correctionnel du Canada — 262,9 millions de dollars. Vous avez dit que c'était en lien avec la construction de nouvelles installations. Des projets sont-ils annulés? Avez-vous des commentaires à ce sujet?

M. Matthews : Avec plaisir. La loi en tant que telle date de quelques années et visait les crimes violents, à savoir la Loi sur l'adéquation de la peine et du crime. Il ne s'agissait pas d'un financement ponctuel, mais bien d'un financement temporaire en immobilisations en vue d'ajouter des lits. Ce financement est maintenant expiré, et d'autres travaux ont eu lieu. Le financement n'a pas été annulé; il a tout simplement expiré. Cela signale la fin de l'ajout de nouvelles places dans les divers établissements.

La sénatrice Callbeck : Avons-nous réalisé tout ce qui était proposé?

M. Matthews : Si ma mémoire est bonne, on avait prévu une croissance de la population carcérale en raison de ces lois, mais cette hausse ne s'est pas produite. La croissance a été moins forte que nous l'avions anticipée au départ. J'imagine que le ministère a révisé à la baisse ses besoins en matière de nouveaux lits, mais ce ne sont que des hypothèses de ma part.

La sénatrice Hervieux-Payette : Une pénurie de prisonniers.

La sénatrice Callbeck : J'ai une autre question relativement à la page 13. Vous notez un investissement de l'ordre de 253 millions de dollars pour le logement abordable. Avez-vous des renseignements sur les programmes dont il est question?

Mr. Matthews: Those are the programs that I believe are matched by the provinces. If I recall correctly, that comes on the heels of about \$715 million over three years that was given in previous years. That's matched by the provinces. I'm going from memory. It's population based, so the largest amount of allocations would obviously go to Ontario, Québec and B.C., and the smallest would go to P.E.I. and Nunavut because it is population based.

I'm not sure if Ms. Santiago can expand on the actual program.

No.

Senator Callbeck: We'll have to get someone from CMHC, then.

In the Main Estimates, Treasury Board Secretariat, II-323 — Government Contingencies, \$750 million. Can you tell us what items might be in here?

Mr. Matthews: There's actually nothing in there right now. This is one of our central votes. Treasury Board Secretariat has central votes that they can allocate to departments. Government-wide contingencies is one of them. We've already mentioned tonight the operating budget carry-forward, which is one we allocate to departments, and compensation adjustments is another. There's nothing in there right now. This is basically the amount to start the year. Some years, we don't need it. If something happens during the year, we have access to that vote, but there's nothing specific allocated against that at the moment.

Senator Callbeck: So this was something new in 2013-14.

Mr. Matthews: No, that vote has been around for quite a while.

Senator Callbeck: On the operating budget carry-forward, do a lot of departments do this?

Mr. Matthews: Yes. Departments that have operating votes, which is the vast majority. There's a special rule for National Defence because they spend a lot more than everybody else does. The basic rule is that they can carry forward up to 5 per cent of their authorities, provided they're unspent. If you looked to the previous year, the government had significant lapses. You can't overspend your budget, so it's not a bad thing to underspend. Most departments actually had 5 per cent available to carry forward. When we added up all those 5 per cents, we were bumping up against the limit of the vote. That's why we put this in place. It's not uncommon for us to see large lapses when we're in a period of restraint because departments are so worried about making sure they respect the law and don't overspend. Sometimes they actually end up with larger lapses than in the past. The previous fiscal year was one of the largest lapses we've had.

M. Matthews : Je crois qu'il s'agit des programmes dont le financement est égalé par les provinces. Si je m'en souviens bien, cela fait suite aux 715 millions de dollars sur trois ans qui ont été versés au cours des exercices précédents. Le financement est égalé par les provinces. Je me fie seulement à ma mémoire. C'est proportionnel à la population. Donc, la plus grosse part du financement irait évidemment à l'Ontario, au Québec et à la Colombie-Britannique, et la plus petite portion reviendrait à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nunavut, étant donné que c'est proportionnel à la population.

Je ne sais pas si Mme Santiago aimerait ajouter quelque chose sur le programme en soi.

Non.

La sénatrice Callbeck : Nous devons donc faire témoigner devant le comité un représentant de la SCHL pour nous en parler.

Dans le Budget principal des dépenses, à la page II-288, en ce qui a trait au Secrétariat du Conseil du Trésor, on retrouve 750 millions de dollars pour les éventualités du gouvernement. Pourriez-vous nous dire ce que cela peut contenir?

M. Matthews : Il n'y a en fait rien pour l'instant. Il s'agit de l'un de nos crédits centraux. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a des crédits centraux qu'il peut affecter aux ministères. Les éventualités du gouvernement sont l'un de ces crédits. Nous avons déjà parlé des crédits concernant le report du budget de fonctionnement et les rajustements à la rémunération; ce sont des crédits que nous pouvons affecter aux ministères. Le crédit en question ne contient actuellement rien. C'est en gros le montant de départ pour l'exercice. Parfois, nous n'en avons pas besoin. Si quelque chose survient pendant l'exercice, nous avons accès à ce crédit, mais ces fonds ne sont actuellement affectés à rien de précis.

La sénatrice Callbeck : C'était donc quelque chose de nouveau en 2013-2014.

M. Matthews : Non. Ce crédit existe depuis très longtemps.

La sénatrice Callbeck : Pour ce qui est du report du budget de fonctionnement, est-ce que beaucoup de ministères le font?

M. Matthews : Oui. Cela concerne les ministères qui ont un crédit pour les dépenses de fonctionnement, ce qui est la vaste majorité. Il y a une règle particulière pour le ministère de la Défense nationale, parce que ses dépenses sont de loin supérieures aux autres. La règle de base est que les ministères peuvent reporter jusqu'à 5 p. 100 de leurs autorisations non dépensées. Lors du précédent exercice, le gouvernement avait beaucoup de ressources non utilisées. On ne peut pas dépasser le budget, mais ce n'est pas interdit de sous-utiliser les fonds. La majorité des ministères ont reporté 5 p. 100 de leurs autorisations. Lorsque nous avons additionné ces sommes, nous atteignons la limite du crédit. Voilà pourquoi nous avons ajouté le crédit en question. Ce n'est pas anormal d'avoir beaucoup de ressources non utilisées lorsque nous vivons une période de restrictions budgétaires, parce que les ministères font très attention de s'assurer de respecter la loi et de

The Chair: Ever?

Mr. Matthews: In recent memory, anyway.

Senator Callbeck: On that same page, on the chart, there's the total statutory. There's a big difference between the Main Estimates for 2013-14 of \$28 million and 2014-15 — \$470 million.

I understand that's got something to do with addressing the actuarial deficit of the public service pension fund.

Mr. Matthews: You're correct.

Senator Callbeck: What is the actuarial deficit?

Mr. Matthews: I didn't bring the report with me — there's an actuarial report — but the amount of deficit, if I recall, is funded over a 15-year period. I think it's \$440 million a year over 15 years. Mr. Sprecher is nodding his head in agreement. If anyone can do the math of 440 x 15, that would give you a sense. That is driven largely by the investment performance of the funded plan. In more recent history, the investments are doing better. It's just like the stock market. That is something that can reverse itself as well.

Senator Seth: Thank you for such detailed information about the budget.

I'm going to discuss 2014-15 estimates, page II-165, Indian Affairs and Northern Development. I see here that Northern Science and Technology, from \$12.8 million roughly, has decreased to 7.3. Why this sudden decrease and such a high number? Is it that the approach has changed for the development of science and technology, and how is it going to affect the Aboriginal committee?

Mr. Matthews: I'm just trying to find the part on the page.

The Chair: Almost at the bottom, about five lines up, Northern Science and Technology.

Mr. Matthews: There are a couple of possibilities. I can't give you a definitive answer. These expenditures are expenditures by strategic outcome and program.

[Translation]

Do we have the page number in the French version? It is page II-16 in the French version. Thank you.

ne pas dépenser plus que ce que leur permet leur budget. Les ministères se retrouvent parfois avec plus de ressources non utilisées que par le passé. Les sommes non utilisées du dernier exercice financier comptaient parmi les plus élevées de notre histoire.

Le président : De tous les temps?

M. Matthews : Depuis plusieurs années, à tout le moins.

La sénatrice Callbeck : Toujours au sujet du même tableau à la même page, il y a le total des postes législatifs. Il y a une différence considérable entre les 28 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses 2013-2014 et les 470 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses 2014-2015.

Je crois comprendre que cela concerne le déficit actuariel de la caisse de retraite de la fonction publique.

M. Matthews : Vous avez raison.

La sénatrice Callbeck : À combien ce déficit se chiffre-t-il?

M. Matthews : Je n'ai pas le rapport actuariel sous la main, mais le déficit est financé, si je m'en souviens bien, sur 15 ans. Je crois qu'il s'agit de 440 millions de dollars par année sur 15 ans. Le hochement de tête de M. Sprecher me confirme que j'ai raison. Si vous faites 440 fois 15, vous aurez une idée du déficit. C'est largement en raison du rendement des investissements relatifs au régime financé. Au cours des dernières années, les investissements se portent mieux. C'est comme à la bourse. C'est également une tendance qui peut se renverser.

La sénatrice Seth : Merci de nous donner des renseignements aussi détaillés sur le budget.

Au sujet du Budget principal des dépenses 2014-2015, j'aimerais discuter du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. À la page II-16, je constate que le poste « Science et technologies du Nord » passe d'environ 12,8 à 7,3 millions de dollars. Qu'est-ce qui explique cette réduction soudaine et importante? L'approche a-t-elle changé en ce qui concerne les sciences et les technologies? Quels effets cela aura-t-il sur le Comité des peuples autochtones?

M. Matthews : J'essaye seulement de trouver le passage dans la page.

Le président : C'est pratiquement en bas de la page, à environ cinq lignes du bas. Science et technologies du Nord.

M. Matthews : Il y a diverses possibilités. Je ne peux pas vous donner une réponse définitive. Il s'agit de dépenses par résultat stratégique et programme.

[Français]

Est-ce qu'on a trouvé la page en français? C'est II-16, en français. Merci.

[English]

The allocation, in terms of how this allocates across strategic outcomes, is a departmental decision. They're best placed to answer why there was the decrease, but my assumption, based on this, is that it could be the expiration of some time-sensitive funding. I'm not certain.

Senator Seth: The same thing applies on the next page, II-166: "The Government — Support good governance, rights and interests of Aboriginal Peoples." This has decreased from \$70 million to 25. Can you explain that?

Ms. Santiago: That is a non-budgetary item. The program is described as Aboriginal rights and interests, but in fact this non-budgetary authority pertains to vote L15. It's loans to Native claimants. A lower number in a non-budgetary item just means that there is an expectation of having to extend fewer loans or lower amounts of loans to support negotiations.

Senator Seth: But why?

Ms. Santiago: It fluctuates a lot. It depends on the amount of negotiation activity going on at any given time and how much repayment is expected in that year. I'm speculating that that number is net of the expectation of loans to be issued as well as repayments to be collected in the same year.

Senator Seth: I see, so it balances.

Mr. Matthews: Those loans are demand driven, so it is done on negotiations.

Senator Seth: You get more money back, so the loan is less.

Mr. Matthews: On a net basis, yes.

To come back to the first question, it is worth noting that if you look at the 2014-15 Main Estimates for the department on page II-163 in English, the actual funding for the department on a voted basis, their voted spending is up to 7.8 versus 7.7 in the 2013-14 Main Estimates for, so it may just be a change in the way the department has allocated funding.

The Chair: Honourable senators should know that we will have Aboriginal Affairs and Northern Development here tomorrow, so we will have the actual administrators of the department in to explain this. It is always good to hear what Treasury Board has to say. It helps us with our questions.

[Translation]

Senator Chaput: My question is about the Treasury Board Secretariat, on page II-288 in the French version. I think the Treasury Board Secretariat has a program entitled "Official

[Traduction]

C'est le ministère qui décide de l'affectation du crédit parmi ses résultats stratégiques. Ses représentants seraient les mieux placés pour vous expliquer cette réduction, mais en fonction de ce que je vois, il s'agit peut-être d'un financement qui a expiré. Je n'en suis pas certain.

La sénatrice Seth : C'est la même chose à la page suivante, à la page II-17 : « Le gouvernement — Soutenir une bonne gouvernance, les droits et les intérêts des peuples Autochtones ». Le financement à cet égard est passé de 70 à 25 millions de dollars. Pourriez-vous l'expliquer?

Mme Santiago : Il s'agit d'un poste non budgétaire. La description du programme est « Droits et intérêts des Autochtones », mais cette autorisation non budgétaire se rapporte en fait au crédit L15. Il s'agit de prêts à des revendicateurs autochtones. Une réduction pour un poste non budgétaire signifie tout simplement que le ministère prévoit avoir moins besoin d'accorder de prêts ou prévoit accorder des prêts moins importants en vue de soutenir la participation aux négociations.

La sénatrice Seth : Pourquoi?

Mme Santiago : Cela fluctue beaucoup. Cela dépend du nombre de négociations en cours et des sommes que le ministère prévoit se faire rembourser au cours de l'exercice. Je présume que le montant représente la somme nette des prêts que le ministère prévoit accorder, ainsi que des sommes qui devraient être remboursées au cours du même exercice.

La sénatrice Seth : Je vois. Il y a un équilibre.

M. Matthews : Ces prêts varient en fonction de la demande; ils concernent les négociations.

La sénatrice Seth : Vous recevez des remboursements; donc, le prêt est moindre.

M. Matthews : Oui, au final.

Pour revenir à votre première question, à la page II-13, il est important de souligner que le total des crédits votés pour le ministère dans le Budget principal des dépenses 2014-2015 est de 7,8 millions de dollars, alors qu'il était de 7,7 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses 2013-2014. Il se peut que le ministère ait seulement modifié la manière dont il affecte son financement.

Le président : Les sénateurs devraient savoir que nous accueillerons demain au comité des représentants du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord. Nous pourrions demander aux administrateurs de nous l'expliquer. C'est toujours bien d'entendre ce que le Conseil du Trésor en pense. Cela nous aide à orienter nos questions.

[Français]

La sénatrice Chaput : Ma question concerne le Secrétariat du Conseil du Trésor, à la page II-288 de la version française. Je crois qu'il existe, au Secrétariat du Conseil du Trésor, un programme

Languages Centre of excellence,” at least it used to exist in the past. Is that still the case? If this program still exists, where can we find it in the table and what are its operating costs?

Mr. Matthews: I do not remember that program under the Treasury Board Secretariat. Could we perhaps check and see which department exactly has the program?

Senator Chaput: That is what I thought, but I wanted to check with you.

Mr. Matthews: If I had to guess, it would probably be Canadian Heritage.

Senator Chaput: The Treasury Board Secretariat helps the government manage things. That included the Official Languages Act and the various parts of the legislation that needed to be reviewed. I was told that the Treasury Board Secretariat had what used to be called the Official Languages Centre of Excellence that did the audit and review work for the Treasury Board Secretariat.

[English]

Senator Eaton: I know Aboriginal Affairs is coming tomorrow. Do I ask you about the highlights? In the highlights, there was \$311 million for Health Canada to stabilize, renew and expand. I'm wondering if that covers the health accord with the treaty in B.C.

Mr. Matthews: Yes.

Senator Eaton: Do you anticipate further health accords? You don't know.

Mr. Matthews: I don't think it would be appropriate to comment. I don't know. I'm not sure.

The Chair: They don't appear in these estimates.

Senator Eaton: He turned red. Did you notice that? Perhaps I will ask you an easier question. I don't mean that. Of course not.

I would love to ask you more about the accountability, but I guess that's not the —

Ms. Santiago: If you have more questions about the health accord, it's actually listed under Health. It's delivered by First Nations and Inuit Health at Health Canada, not by Indian Affairs.

Senator Eaton: It's under Health Canada.

Ms. Santiago: In fact, there is a specific reference to that arrangement on page II-156.

Senator Eaton: Maybe I'm the only one that's confused. I find that all the amounts are segregated for anything to do with First Nations. They are “siloed” in the various ministries. It's very hard

intitulé « Centre d'excellence en matière de langues officielles » — du moins, il en existait un auparavant. Est-ce encore le cas? Si ce programme existe toujours, où peut-on le trouver dans le tableau, et quels sont ses coûts d'opération?

M. Matthews : Je ne me souviens pas de ce programme au Secrétariat du Conseil du Trésor. Peut-être pourrions-nous vérifier exactement dans quel ministère ce programme existe.

La sénatrice Chaput : C'est bien ce que je pensais, mais je voulais vérifier avec vous.

M. Matthews : Si je dois deviner, il s'agit probablement de Patrimoine canadien.

La sénatrice Chaput : Le Secrétariat du Conseil du Trésor aide le gouvernement à gérer. Cela touchait la Loi sur les langues officielles et les différentes parties de la loi qui doivent être révisées. On m'avait dit qu'au sein du Secrétariat du Conseil du Trésor se trouvait ce qui s'appelait auparavant un Centre d'excellence en matière de langues officielles qui, justement pour le Secrétariat du Conseil du Trésor, faisait ce travail de vérification et d'analyse.

[Traduction]

La sénatrice Eaton : Je sais que des représentants du ministère des Affaires autochtones témoigneront demain devant le comité. Vous ai-je posé ma question concernant les faits saillants? Dans les faits saillants, on parle de 311 millions de dollars pour Santé Canada en vue de stabiliser, de renouveler ou d'élargir. J'aimerais savoir si cela comprend l'accord en matière de santé relativement au traité en Colombie-Britannique.

M. Matthews : Oui.

La sénatrice Eaton : Prévoyez-vous la signature d'autres accords? Vous ne le savez pas.

M. Matthews : Je crois qu'il serait inapproprié de commenter cet aspect. Je ne le sais pas. Je n'en suis pas certain.

Le président : Ils ne figurent pas dans ce budget.

La sénatrice Eaton : Il a rougi. L'avez-vous remarqué? Je vais peut-être vous poser une question plus facile. Je ne pense bien sûr pas ce que je viens de dire.

J'aimerais vous interroger davantage à propos de la responsabilité, mais j'imagine que ce n'est pas le...

Mme Santiago : Si vous avez d'autres questions concernant l'accord sur la santé, il figure dans les sections consacrées à Santé Canada. Il est mis en œuvre par la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits de Santé Canada, et non par Affaires autochtones Canada.

La sénatrice Eaton : Il relève de Santé Canada.

Mme Santiago : En fait, cet arrangement est mentionné précisément à la page II-281.

La sénatrice Eaton : Peut-être suis-je la seule à être déroutée. Je constate que toutes les sommes qui ont quoi que ce soit à voir avec les Premières Nations sont séparées les unes des autres. Elles sont

to account, because for instance there is the health accord, and then you have something else to do with houses and health and mould. It's almost a shame that it's not in one batch.

Mr. Matthews: Thank you for the question/comment. It's an interesting one for us. The horizontal items often come up at committee and what we can do to our reporting around horizontal.

Inuit and First Nations programs are a particular challenge because the money is segregated depending on the nature of the spending. If it's in health, it's in Health Canada. It might be in CMHC if it's housing. It is across the board. We are looking at our guidance on horizontal reporting. If you would like us to take away and think about how we might do better there, we're happy to do that.

The Chair: We'd like you to do that.

Senator Eaton: Thank you, Mr. Chair. That would be very helpful.

The Chair: These horizontal items are helpful.

Senator Eaton: Another horizontal item is the Indian Residential Schools and Reconciliation Committee. They are going to extend it, I understand, for another year. Will you have enough money? Will you have money left over? How do you think that whole process is going?

Mr. Matthews: It's tough to speculate on funding. The reason it was extended, if I recall correctly, is that when the program was first put in place, there were assumptions made around how many cases would need independent assessment and how many cases would come in basically with enough documentation to do a quicker assessment. The number of cases requiring independent assessment has been greater than they thought and, conversely, the number with sufficient documentation for a quicker assessment has been less than projected. That has slowed things down. I'm not aware of the financial forecast around that, but it's really around getting through those independent assessment cases, which effectively takes more time than originally thought.

Senator Eaton: Thank you.

Senator Gerstein: Thank you for being with us tonight.

Mr. Matthews, I would refer you to page II-199, National Defence. National Defence is the third largest expenditure in the budget, after Finance and Employment and Social Development.

« cloisonnées » dans les budgets des divers ministères. Il est très difficile d'en rendre compte parce que, par exemple, il y a l'accord sur la santé, puis il y a d'autres fonds liés aux logements, à la santé et aux moisissures. C'est presque dommage que ces sommes ne soient pas examinées toutes ensemble.

M. Matthews : Je vous remercie de votre question ou de votre observation. Elle est fort intéressante pour nous. La question des postes horizontaux et de la façon dont nous pouvons modifier nos rapports pour en rendre compte est souvent soulevée au cours des séances du comité.

Les programmes liés aux Inuits et aux Premières Nations présentent un problème particulier parce que les fonds sont répartis en fonction de la nature des dépenses. Si les dépenses sont liées à la santé, ces fonds figurent dans les budgets de Santé Canada. Si les dépenses sont liées au logement, il se peut qu'elles figurent dans les sections consacrées à la SCHL. On retrouve ces dépenses partout. Nous examinons en ce moment nos directives concernant les rapports horizontaux. Si vous aimeriez que nous repartions avec vos observations à cet égard et que nous réfléchissions à des façons de mieux rapporter les postes horizontaux, c'est avec plaisir que nous le ferons.

Le président : Nous aimerions que vous le fassiez.

La sénatrice Eaton : Merci, monsieur le président. Ce serait très utile.

Le président : Ces postes horizontaux sont très utiles.

La sénatrice Eaton : La Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens est un autre poste horizontal. Je crois comprendre que le mandat de la commission sera prolongé d'une autre année. Aurez-vous assez d'argent? Vous en restera-t-il? Selon vous, comment le processus en entier se déroule-t-il?

M. Matthews : Il est difficile d'émettre des hypothèses à propos du financement. Si je me souviens bien, le mandat de la commission est prolongé parce que, lors de l'établissement du programme, des hypothèses avaient été faites à propos du nombre de cas qui nécessiteraient une évaluation indépendante et du nombre de cas qui seraient suffisamment documentés pour être évalués rapidement. Les cas nécessitant une évaluation indépendante sont plus nombreux que prévu et, inversement, les cas suffisamment documentés pour être évalués rapidement sont moins nombreux que prévu. Cela a ralenti les progrès de la commission. Je ne suis pas au courant des prévisions budgétaires à cet égard, mais c'est vraiment une question de règlement des cas nécessitant une évaluation indépendante, et ce processus prend effectivement plus de temps qu'on l'avait imaginé initialement.

La sénatrice Eaton : Merci.

Le sénateur Gerstein : Je vous remercie de votre présence ce soir.

Monsieur Matthews, je vous invite à consulter la page II-186, qui porte sur la Défense nationale. C'est la troisième dépense en importance du budget, après celle des Finances et d'Emploi et

We have \$18.6 billion that we're spending. Could you refresh my memory? I know you've said it already. This is accrual accounting, or this is cash accounting?

Mr. Matthews: This is modified cash, so it's closer to cash than accrual.

Senator Gerstein: Modified cash, so something new, closer to cash. If you look on page II-199, \$12.5 billion are operating expenditures, and 4.7 capital. It's pretty clear what each pocket is. How much of the capital is reprofiled from previous years?

Mr. Matthews: That is a good question. I will speak to reprofiles generally, and I will hand my colleague some information to see what she can find out.

When you think about reprofiling, DND, from a procurement perspective, often does actually bump into those. There is new funding in here if you look at the capital amounts for the upcoming year versus the previous year. If you look at Main Estimates 2014-15, there is 4.7; in the Main Estimates from 2013-14, there is 3.6.

I know part of the increase for National Defence relates to plans around light-armoured vehicles and surveillance systems for light-armoured vehicles. I think the last bit with Arctic offshore patrol ships is why there is an increase.

One interesting thing about National Defence's funding is they have what's called an escalator clause. The notion is that we know the types of things Defence spends money on are subject to greater inflation than average, so they do have an escalator clause to increase funding. Part of the increase is because of that clause.

I'm hoping Marcia has found something for you.

Ms. Santiago: No, there was not actually any specific reprofiling approved for inclusion in these Main Estimates. However, that does not mean that there have been not been reprofiling requests that were previously considered.

When we brought forward the Main Estimates a couple of years ago, there might have been a request at that point to reprofile capital funding over several future years. That is, in fact, how capital reprofiling usually works. They can either come in with the capital carry-forward — and National Defence does have a small capital carry-forward that comes in with the capital carry-forward for everyone else from one year to the next, but when they have significant reprofiling initiatives, they usually do it over several years. You will see parts of those profiles more commonly in supplementary estimates than in the Main Estimates.

Développement social. Nous y consacrons 18,6 milliards de dollars. Pourriez-vous me rafraîchir la mémoire? Je sais que vous l'avez déjà mentionné, mais ces chiffres sont-ils le produit d'une comptabilité d'exercice ou d'une comptabilité de caisse?

M. Matthews : Ils sont le résultat d'une comptabilité de caisse modifiée. Par conséquent, ils sont plus près des résultats d'une comptabilité de caisse que de ceux d'une comptabilité d'exercice.

Le sénateur Gerstein : Une comptabilité de caisse modifiée. Donc, une nouvelle méthode qui se rapproche davantage de la comptabilité de caisse. Si l'on examine la page II-186, on constate que les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 12,5 milliards de dollars, alors que les dépenses en capital se chiffrent à 4,7 milliards de dollars. Chaque poste est plutôt clair. Quel pourcentage du capital a été reporté d'exercices précédents?

M. Matthews : Voilà une excellente question. Je parlerai des reports en général, puis je remettrai certains renseignements à ma collègue afin de voir ce qu'elle peut découvrir.

Sur le plan de l'approvisionnement, le MDN a souvent recours à des reports. Si vous examinez les dépenses en capital du budget précédent et que vous les comparez à celles du budget actuel, vous constaterez que de nouveaux fonds sont demandés. Les dépenses en capital du Budget principal des dépenses de 2014-2015 s'élèvent à 4,7 milliards de dollars, alors que celles du Budget principal des dépenses de 2013-2014 s'élevaient à 3,6 milliards de dollars.

Je sais qu'une partie de la hausse des dépenses en capital de la Défense nationale est imputable aux plans relatifs aux véhicules blindés légers et à leurs systèmes de surveillance. Je pense que la dernière partie qui traite des navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique explique la raison pour laquelle les dépenses en capital ont augmenté.

L'un des aspects intéressants du financement de la Défense nationale tient au fait qu'il est assujéti à un facteur d'indexation. Nous savons que les genres de biens que la Défense nationale acquiert sont soumis à une inflation plus élevée que la moyenne. Donc, ils appliquent un facteur d'indexation pour accroître leur financement. Une partie de la hausse est imputable à ce facteur.

J'espère que Marcia a trouvé des renseignements pour répondre à votre question.

Mme Santiago : Non, en fait, aucun report précis n'a été approuvé à des fins d'intégration dans le Budget principal des dépenses. Toutefois, cela ne signifie pas que des demandes de report n'ont pas été prises en considération antérieurement.

Il se peut qu'une demande visant à reporter du financement en capital sur plusieurs années ait été présentée à l'époque où nous avons présenté le Budget principal des dépenses, il y a deux ou trois années de cela. C'est, en fait, la façon dont les reports de fonds fonctionnent habituellement. Ils peuvent prendre cette forme ou faire partie du report de fonds d'immobilisation — une petite partie des fonds de la Défense nationale sont reportés d'un exercice à l'autre avec ceux de tous les autres ministères, mais lorsque la Défense nationale a besoin de reporter d'importantes sommes, elle échelonne habituellement ces reports sur plusieurs

Senator Gerstein: Mr. Matthews, did I understand you to say at the outset that the maximum you can reprofile capital, the capital account for operating is 20 per cent and 5 per cent? Did I get that number right?

Mr. Matthews: Five per cent for operating and 20 per cent for capital.

Senator Gerstein: So that's moving from one year to another, but that does not preclude, as I understand from previous discussions, that you can reprofile within the year from capital to operating and operating back to capital. Conceivably, you can move it around during the year. Is it complicated or is it just me?

Mr. Matthews: No. I'll say two things. You're not going to like this answer. It is complicated.

When we talk about the 5 per cent operating and the 20 per cent capital — DND does have different rules in place, but generally speaking — that's what I will call the almost automatic reprofile. Using the central votes, we can allocate money to departments.

If a department would like to pursue a reprofile outside of the 5 and the 20 per cent, they can make their case to Finance, and you will sometimes see those reprofiles here.

The in-year movement of money that you refer to is what we would call a vote transfer, and that does have to come through Parliament, so you will see it in supplementary estimates that a department may want to move money from operating to capital or vice versa.

Senator Gerstein: Thank you, Mr. Matthews.

Chair, we're learning new words. Today I learned the word "almost." It's "almost" cash and it's "almost" reprofiled.

Mr. Matthews: May I clarify that comment, Mr. Chair?

The Chair: At the same time, perhaps you could clarify another one he didn't pursue, which is this escalator clause that you talked about.

années. On retrouve des parties de ces reports plus souvent dans les budgets supplémentaires des dépenses que dans les budgets principaux des dépenses.

Le sénateur Gerstein : Monsieur Matthews, vous ai-je entendu dire au début que l'on pouvait reporter au plus 20 p. 100 et 5 p. 100 du compte de capital et du compte de fonctionnement? Ai-je saisi les bons chiffres?

M. Matthews : Ce sont 5 p. 100 pour le budget des dépenses de fonctionnement et 20 p. 100 pour le budget des dépenses en capital.

Le sénateur Gerstein : Ce sont donc les reports d'un exercice à un autre, mais, d'après ce que j'ai compris des discussions précédentes, cela n'empêche pas les ministères de transférer pendant l'exercice des fonds du budget des dépenses en capital au budget des dépenses de fonctionnement, et vice versa. On peut vraisemblablement réaffecter les fonds au cours de l'exercice. Ce processus est-il compliqué, ou suis-je le seul à le penser?

M. Matthews : Non. Je vais vous dire deux choses, et vous n'allez pas aimer cette réponse. Ce processus est effectivement compliqué.

Lorsque l'on parle des 5 p. 100 du budget des dépenses de fonctionnement et des 20 p. 100 du budget des dépenses en capital — le MDN suit effectivement des règles différentes, mais en règle générale —, c'est ce que j'appellerai les reports pratiquement automatiques. Grâce aux crédits centraux, nous pouvons accorder des fonds aux ministères.

Si un ministère souhaite reporter plus des 5 et 20 p. 100 mentionnés précédemment, il peut faire valoir ses arguments auprès du ministère des Finances. Il arrive que l'on retrouve ces reports dans un budget principal des dépenses.

Les transferts de fonds en cours d'exercice auxquels vous avez fait allusion sont ce que nous appelons des transferts de crédits, et ces transferts doivent être examinés par le Parlement. Donc, dans certains budgets supplémentaires des dépenses, vous remarquerez que des ministères peuvent souhaiter transférer des fonds du budget des dépenses en capital au budget des dépenses de fonctionnement, et vice versa.

Le sénateur Gerstein : Merci, monsieur Matthews.

Monsieur le président, nous sommes en train d'apprendre de nouveaux mots. Aujourd'hui, j'ai appris le mot « pratiquement ». C'est « pratiquement » une comptabilité de caisse et c'est « pratiquement » reporté.

M. Matthews : Puis-je clarifier cette observation, monsieur le président?

Le président : Oui, et pendant que vous y êtes, vous pourriez peut-être clarifier un autre mot qu'il n'a pas mentionné, à savoir le facteur d'indexation dont vous avez parlé.

Mr. Matthews: The reason I said “modified cash” — accrual accounting is great; that’s the budget and the financial statements. These estimates are on a modified cash basis. Basically, if you are buying a car, we would charge your appropriation with \$20,000 because that’s the amount of cash that’s going out the door.

The reason it’s modified is we don’t want a case where if a department has an invoice come in and they don’t have enough cash, they could stick it in a drawer and wait until next year to pay it. That would be a no-no.

The reason we say “modified cash,” if you took delivery of those goods during this fiscal year, you have to charge your appropriation for those goods, regardless of when you write the cheque. That’s the distinction.

The Chair: That certainly modifies the cash, doesn’t it?

What about the escalator clause?

Mr. Matthews: The escalator clause is put in to recognize the fact that National Defence is subject to greater levels of inflation than other departments. If you are looking at high-tech weaponry, it’s steel, so effectively a 2 per cent factor is added on to allow their budget to keep pace with inflation.

The Chair: Okay. It’s 5 per cent for operating carry-forward, and instead of 20 per cent, what is it?

Mr. Matthews: For National Defence, it’s less than 5 per cent.

Ms. Santiago: For National Defence, I believe it’s something in the order of 2.5 per cent for operating and capital.

The Chair: And capital?

Ms. Santiago: Yes, just because their total vote is magnitudes larger than everyone else’s, so 5 and 20 per cent would swamp the whole central vote.

The Chair: I see. Thank you for that.

Before I go to round two, I wanted to clarify this. When you were discussing with Senator Buth about your reporting, you dropped the Employment Insurance amount from transfer payments. I think it was 17 —

Mr. Matthews: I was \$17 billion and change.

The Chair: Senator Buth was doing her math and bringing down the overall government expenditure by that amount. That brings it to \$235 billion per year.

M. Matthews : J’ai parlé d’une « caisse modifiée » — la comptabilité d’exercice est merveilleuse; c’est ce qu’on utilise pour les budgets et les états financiers — parce que les budgets principaux des dépenses reposent sur la comptabilité de caisse modifiée. Essentiellement, si vous achetez une voiture, votre crédit est débité de 20 000 \$, car c’est la somme que vous avez versée.

La caisse est modifiée parce que nous ne voulons pas qu’un ministère reçoive une facture et qu’il n’ait pas suffisamment d’argent pour la payer. Il pourrait la fourrer dans un tiroir et attendre jusqu’à l’année prochaine pour la régler, ce qui serait inacceptable.

Nous parlons de « caisse modifiée » parce que, si vous prenez livraison de biens pendant l’exercice en cours, la valeur de ces biens doit être débitée de votre crédit, indépendamment du moment où ces biens sont payés. Voilà la distinction.

Le président : Cela modifie effectivement la caisse, n’est-ce pas? Qu’en est-il du facteur d’indexation?

M. Matthews : Le facteur d’indexation est appliqué pour reconnaître le fait que la Défense nationale est soumise à des taux d’inflation plus élevés que les autres ministères. Si l’on envisage d’acheter des armes perfectionnées, on sait que de l’acier entrera dans leur fabrication. Par conséquent, un facteur de 2 p. 100 est ajouté à la dépense pour permettre au budget de suivre l’inflation.

Le président : D’accord. Le pourcentage du budget des dépenses de fonctionnement qui peut être reporté est 5 p. 100, et au lieu de 20 p. 100, quel est le pourcentage?

M. Matthews : Pour la Défense nationale, le pourcentage est inférieur à 5 p. 100.

Mme Santiago : Je pense que, pour la Défense nationale, le pourcentage qui s’applique au budget des dépenses de fonctionnement et au budget des dépenses en capital est de l’ordre de 2,5 p. 100.

Le président : Et pour les dépenses en capital?

Mme Santiago : Oui, simplement parce que le total de leurs crédits votés est des milliers de fois plus élevé que celui de tous les autres organismes. Donc, 5 et 20 p. 100 de ce total submergeraient le crédit central en entier.

Le président : Je vois. Je vous remercie de vos précisions.

Avant de passer à la deuxième série de questions, je tenais à éclaircir la question suivante. Lorsque vous parliez de votre reddition de comptes avec la sénatrice Buth, vous ne teniez pas compte de l’assurance-emploi dans les paiements de transfert. Je pense qu’il s’agissait de 17...

M. Matthews : L’assurance-emploi s’élevait à 17 milliards et des poussières.

Le président : La sénatrice Buth effectuait ses calculs et soustrayait ce montant de l’ensemble des dépenses du gouvernement. Cela amène les dépenses à 235 milliards de dollars par année.

For comparison purposes, have you removed the Employment Insurance portion for the other years as well so that we can compare?

Mr. Matthews: Correct. When you look at the estimates, we have put them on a consistent basis.

The Chair: You've lifted it out of all of them?

Mr. Matthews: The ones that appear in this document.

The Chair: Yes. When we see these figures elsewhere, can we assume that from now on, there is no Employment Insurance in there?

Mr. Matthews: Anything we do that applies to multiple years has to be consistent, so we'll make the same change to ensure they are comparable.

The Chair: Thank you.

Senator Buth: You explained the difference between grants and contributions. Who makes the decision in terms of whether something is a grant or contribution? Contributions have strings attached in terms of financial reporting and results reporting and a grant doesn't.

Ms. Santiago: The establishment of contribution authorities, and in some cases even specific contribution agreements, are all subject to Treasury Board decisions, so they are governed by the policy on transfer payments. The determination of what makes it a grant or a contribution actually begins with the department and their concept of what they would like to do with this program funding. When they have their proposal together, they will propose a program as being either a grant or a contribution, and that comes forward to Treasury Board. In all cases, Treasury Board approves terms and conditions for all contributions and for classes of grants.

Senator Buth: I'm thinking back to my days involved in agriculture research. The government would have a contribution agreement with a commodity association, like the Canola Council of Canada, which would then fund research projects at universities. They would go to the universities and say, "Well, we want you to do this research for us and it needs to be a contribution because we're under a contribution agreement with the federal government." The university would say, "Okay, that's 35 per cent overhead." But if we give them a grant, there is no overhead.

Mr. Matthews: It is a trade-off. You're right; grants are more efficient to administer, but we had a discussion earlier tonight about performance reporting. If we're interested in doing

À des fins de comparaison, avez-vous soustrait des budgets préparés pour les autres exercices la part des dépenses liée à l'assurance-emploi, afin que nous puissions établir des comparaisons?

M. Matthews : C'est exact. Si vous examinez les budgets, vous constaterez que nous les avons uniformisés.

Le président : Vous avez éliminé l'assurance-emploi de tous les budgets?

M. Matthews : De ceux qui figurent dans le document.

Le président : Oui. Lorsque nous apercevons ces chiffres ailleurs, nous pouvons, à partir de maintenant, présumer que l'assurance-emploi n'en fait pas partie?

M. Matthews : Tout ce que nous faisons qui s'applique à plusieurs exercices doit être cohérent. Par conséquent, nous apportons les mêmes changements partout pour nous assurer que les données sont comparables.

Le président : Merci.

La sénatrice Buth : Vous avez expliqué la différence qui existe entre les subventions et les contributions. Qui décide ce qui constitue une subvention ou une contribution? Contrairement aux subventions, les contributions sont assorties de conditions relatives à la production de rapports financiers et de rapports sur les résultats.

Mme Santiago : L'établissement des autorisations de contribution et même, dans certains cas, certains accords de contribution sont tributaires des décisions du Conseil du Trésor. Par conséquent, ils sont régis par la Politique sur les paiements de transfert. Quant à la question de savoir ce qui constitue une subvention ou une contribution, elle dépend tout d'abord du ministère et de ce qu'il aimerait accomplir à l'aide du financement. Une fois que le ministère aura mis au point sa proposition, le programme sera présenté au Conseil du Trésor comme étant soit une subvention, soit une contribution. Dans tous les cas, le Conseil du Trésor doit approuver les conditions qui s'appliquent à toutes les contributions et aux catégories de subventions.

La sénatrice Buth : Je repense aux journées que j'ai passées à mener des recherches agricoles. Le gouvernement négociait un accord de contribution avec une association de producteurs, comme le Conseil canadien du canola, qui finançait alors des projets de recherche dans des universités. L'association rencontra des universités et leur disait : « Eh bien, nous voulons que vous meniez ces recherches pour notre compte, et il faut que ce soit une contribution parce que nous avons signé un accord de contribution avec le gouvernement fédéral. » L'université disait : « D'accord, il y aura des frais généraux de 35 p. 100. » Par contre, si nous leur accordons une subvention, il n'y a pas de frais généraux.

M. Matthews : C'est la contrepartie. Vous avez raison; les subventions sont plus efficaces à administrer, mais, plus tôt ce soir, nous avons discuté des rapports sur le rendement. Si nous

performance reporting on our programs, we have to build reporting into the program itself. Under a grant arrangement, performance reporting would be a little trickier.

I do appreciate that there is extra overhead on both ends to administer a contribution agreement, both for the government and the recipient, but if we're interested in knowing what we got for our money, you have to build in the reporting requirements with the contribution agreement. That's always the trade-off.

Senator Buth: Are transfer payments to provinces grants or contributions?

Ms. Santiago: They are more similar to contributions. They are called "other transfer payments," but in character they are more similar to contributions than to grants.

Senator Buth: What about the Canada Health Transfer? The strings attached are that you have to follow the requirements under the Canada Health Transfer legislation.

Mr. Matthews: Because there are strings, it's more like a contribution, but yes.

Senator Buth: Okay. I might come back to that at another time in another meeting.

The Chair: I'm sure there will be other opportunities.

Senator Buth: My other question relates to Atomic Energy of Canada, at II-9 in the English version. If you look at the 2012 expenditures, it was \$341 million; Main Estimates 2012-13, \$341 million in expenditures; 2013-14, \$102,143, main, and then another \$275 million in supplementary estimates; 2014-15, \$102 million in main. For two years previous they spent something similar, in the order of \$300 million but, again, they come forward with \$102 million in the Main Estimates. What's causing that?

Mr. Matthews: AECL has gone through some restructuring, as you're likely aware. In the last year or so there was some statutory funding related to commercial commitments around divesting the CANDU Reactor Division and that statutory funding has come to an end. However, there was some temporary funding in the department around the divestiture and the restructuring. That's now ended. There is nothing new in here at the moment so I can't speculate on the future, but the CANDU stuff has come to an end.

souhaitons rendre compte du rendement de nos programmes, nous devons intégrer les rapports dans les programmes proprement dits. Il est légèrement plus délicat d'établir des rapports sur le rendement dans le cadre d'ententes de subvention.

J'ai conscience que l'administration d'un accord de contribution occasionne des frais généraux supplémentaires aux deux parties, à savoir le gouvernement et le bénéficiaire. Toutefois, si nous souhaitons savoir ce que notre argent nous a rapporté, nous devons intégrer des exigences en matière de rapport dans les accords de contribution. C'est toujours le compromis à faire.

La sénatrice Buth : Les paiements de transfert aux provinces sont-ils des subventions ou des contributions?

Mme Santiago : Ils ressemblent davantage à des contributions. On les qualifie d'« autres paiements de transfert », mais, de par leur nature, ils se rapprochent davantage des contributions que des subventions.

La sénatrice Buth : Qu'en est-il du Transfert canadien en matière de santé? Selon les conditions qui s'y rattachent, on est tenu de satisfaire aux exigences de la mesure législative sur le Transfert canadien en matière de santé.

M. Matthews : Étant donné que le transfert est assorti de conditions, il ressemble davantage à une contribution, mais vous avez raison.

La sénatrice Buth : D'accord. Je reviendrai peut-être là-dessus à un autre moment, au cours d'une autre séance.

Le président : Je suis certain que vous aurez d'autres occasions.

La sénatrice Buth : Mon autre question est liée à Énergie atomique Canada et à la page II-204 dans la version française. Si l'on examine les dépenses de 2012, on constate qu'elles s'élevaient à 341 millions de dollars, que le Budget principal des dépenses de 2012-2013 prévoyait des dépenses de 341 millions de dollars. En 2013-2014, les dépenses du Budget principal des dépenses se chiffraient à 102,143 millions de dollars, et les budgets supplémentaires des dépenses prévoient 275 millions de dollars supplémentaires. Dans le Budget principal des dépenses de 2014-2015, les dépenses s'élèvent à 102 millions de dollars. Au cours des deux dernières années, ils ont dépensé des sommes semblables, de l'ordre de 300 millions de dollars, mais ils présentent encore une fois des dépenses de 102 millions de dollars dans leur Budget principal des dépenses. Qu'est-ce qui cause cela?

M. Matthews : Comme vous le savez probablement, EACL a fait l'objet de mesures de restructuration. Au cours de la dernière année, des fonds avaient été prévus par la loi pour honorer des engagements liés à l'aliénation de la Division des réacteurs CANDU, mais ce financement a pris fin. Cependant, le ministère bénéficiait d'un financement temporaire relatif à l'aliénation et la restructuration, mais c'est maintenant terminé. En ce moment, il n'y a rien de nouveau dans ce budget. Par conséquent, je ne peux émettre aucune hypothèse quant à l'avenir de l'agence, mais les activités relatives à CANDU ont pris fin.

Senator Buth: If that's the \$200 million, that's the difference between the main and the end.

Ms. Santiago: Actually, Mr. Matthews was speaking to the statutory line that's below the total voted line, so that shows that the statutory amount has come to an end at this point.

In relation to the voted amounts, we've spoken before about funding decisions being taken at some point and then proposals from organizations having to come to Treasury Board for approval before they can be included in estimates. It's fairly common, actually, for Atomic Energy of Canada to have a timing problem in that their funding decision and the Treasury Board approval do not come in time to be included in the Main Estimates. They have historically been a fairly frequent visitor to the contingencies vote because they will usually find that they can't get past the first couple of months of the fiscal year without having to ask for a temporary allocation from Treasury Board vote 5. That's one of our fairly usual uses of the contingencies vote.

Mr. Matthews: My colleague, Darryl, has found some information that you might find helpful.

Darryl Sprecher, Director, Expenditure Management Portfolio, Treasury Board of Canada Secretariat: In Budget 2014 there was \$195 million that was announced for AECL, so that will make up some of that difference that you're seeing there.

Mr. Matthews: That will come in future supplementary estimates.

Senator Buth: Your comment was that this a fairly traditional thing for an organization and you actually used the word "problem."

Ms. Santiago: It's a timing problem because of when the decisions are taken. A Budget 2014 announcement in February does not give us time to get this in for mains.

Senator Buth: If it's a budget item I can understand that. Say there is not an issue in terms of their coming late all the time. However, if you had a department that was coming in late all the time, what are the repercussions for that and how does that get fixed?

Mr. Matthews: We mentioned the government contingencies vote, which is typically used for unforeseen and unplanned and it really gets departments through until the next supplementary estimates process. If you have a department that thinks they need to make use of that on an ongoing basis, either they have to make some changes in terms of how they operate, or structurally we need to fix their funding levels. That feeds into budget process and

La sénatrice Buth : Si ce sont les 200 millions de dollars, il s'agit là de la différence entre le Budget principal des dépenses et les dépenses prévues à la fin.

Mme Santiago : En fait, M. Matthews parlait de la ligne où figure le total des postes législatifs. Elle suit la ligne intitulée « Total des crédits votés ». Donc, cette ligne montre que le financement législatif a pris fin maintenant.

En ce qui concerne les crédits votés, nous avons indiqué auparavant que des décisions de financement étaient prises à un certain moment et que, par la suite, les organisations devaient faire approuver leurs propositions par le Conseil du Trésor avant qu'elles puissent être intégrées dans les budgets. En fait, il arrive assez souvent qu'Énergie atomique Canada ait un problème de synchronisation, en ce sens que sa décision de financement et l'approbation du Conseil du Trésor arrivent trop tard pour être incluses dans le Budget principal des dépenses. Dans le passé, ses dirigeants ont souvent eu recours au crédit pour éventualités parce que, habituellement, ils constatent qu'ils ne peuvent survivre aux deux ou trois premiers mois de l'exercice sans demander une avance temporaire liée au crédit 5 du Conseil de Trésor. C'est l'une des utilisations assez répandues du crédit pour éventualités.

M. Matthews : Mon collègue, Darryl, a repéré des renseignements que vous pourriez trouver utiles.

Darryl Sprecher, directeur, Portefeuille de gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Dans le budget de 2014, on a annoncé que le gouvernement investirait 195 millions de dollars dans EACL. Donc, cela comblera un peu la différence que vous remarquez à cet égard.

M. Matthews : Ces fonds figureront dans les budgets supplémentaires des dépenses.

La sénatrice Buth : Vous avez mentionné que c'était une mesure que les organisations prenaient assez communément, puis vous avez employé le mot « problème ».

Mme Santiago : C'est un problème de synchronisation qui découle du moment où les décisions sont prises. Une annonce faite en février dans le cadre du budget de 2014 ne nous accorde pas suffisamment de temps pour que nous puissions l'intégrer dans un budget principal des dépenses.

La sénatrice Buth : S'il s'agit d'un poste budgétaire, je peux le comprendre. Disons que le fait qu'ils arrivent toujours en retard n'est pas problématique. Toutefois, si un ministère n'était jamais prêt à présenter ses dépenses dans son budget principal des dépenses, quelles en seraient les conséquences, et comment peut-on régler ce problème?

M. Matthews : Nous avons mentionné le crédit pour éventualités, qui est habituellement utilisé pour gérer les dépenses imprévues et qui permet vraiment aux ministères de s'en tirer jusqu'au prochain Budget supplémentaire des dépenses. Si un ministère estime avoir besoin d'utiliser continuellement ce crédit, soit il doit modifier la façon dont il fonctionne, soit nous avons besoin de rajuster ses niveaux de financement sur le plan

you will see those discussions from time to time. Do you effectively give them a few years of funding to change the funding base, or do you ask them to restructure? In AECL's case it has been a bit of both. They've gone through some restructuring, and then they needed some funding to get through that restructuring.

Senator Buth: Who tells them?

Mr. Matthews: If they're looking for additional money, they could make a request to the Minister of Finance through the budget process and they would be told yes or no. Typically the starting point is either a cabinet discussion or a budget ask.

The Chair: Senator Mockler and I are both from New Brunswick and would be interested in knowing if the outstanding lawsuit with respect to Point Lepreau and AECL has been resolved. I understand you can't do a contingency for that because you don't want a figure in here that might interfere with negotiating the settlement.

Mr. Matthews: I don't know about the lawsuit and I'm curious if my colleague Darryl does, but I can't comment on that one.

The Chair: If you have any other information back at your shop that would be interesting to know because a settlement could amount to a very significant amount more in one of the supplementary estimates.

Mr. Matthews: It could and I'm assuming if there was a settlement we'd know about it. If it's not settled there is really not much we can say.

The Chair: It's a contingent liability.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: I have a short question that is of interest to Senator Bellemare, Senator Smith and I. I am looking at the budget for the Champlain Bridge and I see that \$274 million were spent in 2013, but the amount for 2014 is down to \$146 million.

That worries me a little. I keep telling myself that our current bridge is about to collapse. If there is a call for tenders to build a new bridge, will it appear under this section or somewhere else?

Mr. Matthews: This is the same issue as Atomic Energy we just discussed. If memory serves, there was an envelope in the budget for the bridge. We will check.

In terms of the new bridge, the supplementary estimates will include the amounts needed to either build or buy the bridge. I am not sure what the decision will be.

structurel. Ces questions éclairent le processus budgétaire, et vous constaterez que ces discussions ont lieu de temps en temps. Doit-on lui accorder effectivement quelques années de financement pour modifier ses mécanismes de financement, ou doit-on lui demander de se restructurer. Dans le cas d'EAEL, on lui a demandé de faire un peu les deux. L'organisation s'est restructurée, et elle a eu besoin de fonds pour mener à bien cette restructuration.

La sénatrice Buth : Qui prend cette décision?

M. Matthews : Si l'organisation cherche à se procurer des fonds supplémentaires, elle peut présenter une demande au ministre des Finances dans le cadre du processus budgétaire, et le ministre leur répond par l'affirmative ou la négative. Habituellement, le point de départ est une discussion du Cabinet ou une demande budgétaire.

Le président : Le sénateur Mockler et moi venons du Nouveau-Brunswick, et nous aimerions savoir si le procès opposant Point Lepreau et EAEL a été jugé. Je crois comprendre que, dans des cas comme celui-là, on ne peut pas avoir recours à un crédit pour éventualités, car on ne souhaite pas qu'un chiffre puisse influencer sur la négociation d'un règlement.

M. Matthews : Je ne suis pas au courant à propos de ce procès, et je suis curieux de savoir si mon collègue, Darryl, l'est. Toutefois, je ne peux pas formuler d'observations à cet égard.

Le président : Si des membres de votre bureau disposent d'autres renseignements, il serait intéressant de le savoir, parce qu'un règlement pourrait ajouter une somme très substantielle à l'un des budgets supplémentaires des dépenses.

M. Matthews : C'est vrai, et je présume que, si les parties en étaient arrivées à un règlement, nous le saurions. Si un règlement n'a pas encore été négocié, nous ne pouvons pas dire grand-chose à ce sujet.

Le président : C'est un passif éventuel.

[Français]

La sénatrice Hervieux-Payette : J'ai une courte question qui intéresse la sénatrice Bellemare, le sénateur Smith et moi. Je regarde le budget du pont Champlain et je m'aperçois qu'en 2013, on a dépensé 274 millions de dollars, et qu'en 2014, le montant tombe à 146 millions de dollars.

Cela m'inquiète un peu. Je me dis que notre pont actuel est en train de tomber. S'il y a un appel d'offres pour construire un nouveau pont, est-ce que cela apparaîtra sous cette rubrique ou ailleurs?

M. Matthews : C'est le même sujet dont on vient de discuter concernant Énergie atomique. Si je me souviens bien, il y avait une enveloppe prévue dans le budget pour le pont. On va le vérifier.

Concernant le nouveau pont, on va inclure dans le plan des dépenses supplémentaires les sommes nécessaires soit pour le construire ou l'acheter, je ne sais pas ce qui sera décidé.

[English]

It's only at the time we're actually ready and have an understanding of the actual funding requirements during the year that you will see it in the estimates. If they are going to spend money on a new bridge two years from now, that won't be in these estimates; it will be the spending requirements for this year. I believe there was some money in the budget and we may be able to come back to you before the end of the second round.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: This bridge is supposed to be built in 2018, and we are looking at 2014-15. There is not a lot of time left. There will certainly be preliminary work and there is even some construction on the approaches under way.

I was wondering why there were only \$146 million. That is \$100 million less than was spent in 2013.

[English]

Mr. Matthews: I think, if I recall correctly, it was funding allocated through supplementary estimates last year and we may see the same thing again this year.

[Translation]

Senator Bellemare: I have a question about the statutory programs.

On page I-6, under Transfers to other levels of government, there is a line with reductions for 2012-13, 2013-14 and 2014-15 of around \$3.3 billion. That is under the category Alternative Payments for Standing Programs. Can you tell me what that is? I would imagine that has to do with the provinces, but what do these annual reductions cover?

Under Major Transfer Payments, you have Transfers to other levels of government and the last line is Alternative Payments for Standing Programs.

Mr. Matthews: I do not know the answer to that question. We can provide you with an answer in writing, if you would like.

Senator Bellemare: Perfect. Thank you.

[English]

Ms. Santiago: It's actually explained in the text on the next page. The alternative payments for standing permits represent recoveries, so the fact that they're negative doesn't mean that they're being decreased. It just means that these are recoveries attributed to year-over-year changes in the value of things like federal personal income taxes.

[Traduction]

Vous n'apercevrez les postes dans le budget que lorsque nous aurons compris les vraies exigences en matière de financement de cet exercice et que nous serons prêts à les ajouter. S'ils prévoient consacrer des fonds à un nouveau pont dans deux ans, ces dépenses ne figureront pas dans le présent budget; vous y trouverez seulement les exigences en matière de financement de cet exercice. Je crois que des fonds étaient prévus à cet effet dans le budget, et il se peut que nous soyons en mesure de vous le confirmer avant la fin de la deuxième série de questions.

[Français]

La sénatrice Hervieux-Payette : Ce pont est supposé être construit en 2018, et on est en 2014-2015. Il ne reste pas beaucoup de temps. Il y aura certainement des travaux préliminaires et il y a même des constructions d'approche qui sont déjà commencées.

Je me demandais pourquoi il n'y avait que 146 millions. C'est 100 millions de dollars de plus que ce qui a été dépensé en 2013.

[Traduction]

M. Matthews : Je pense, si je me souviens bien, que ce financement avait été affecté dans un budget supplémentaire des dépenses de l'année dernière, et il se peut que nous observions encore la même chose cette année.

[Français]

La sénatrice Bellemare : J'ai une question concernant les programmes législatifs.

À la page I-7, dans Transferts à d'autres ordres du gouvernement, on a une ligne où il y a des baisses pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, d'environ 3,3 milliards de dollars. C'est sous la rubrique Paiements de remplacement au titre des programmes permanents. Pouvez-vous me dire ce que c'est? J'imagine que ça concerne les provinces, mais que couvrent ces réductions annuelles?

Dans Principaux paiements de transfert, il y a Transferts à d'autres ordres du gouvernement, et c'est la dernière ligne : Paiements de remplacement au titre des programmes permanents.

M. Matthews : Je ne connais pas la réponse à cette question. Nous pourrions vous fournir une réponse écrite, si cela vous convient.

La sénatrice Bellemare : Parfait. Merci.

[Traduction]

Mme Santiago : En fait, ces paiements sont expliqués à la page I-10 du texte qui suit. Les paiements de remplacement au titre des programmes permanents désignent des recouvrements. Par conséquent, le fait qu'ils soient négatifs ne signifie pas qu'on est en train de les réduire. Cela indique simplement que ce sont des recouvrements attribuables au changement d'un exercice à l'autre de la valeur d'éléments comme l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers.

[Translation]

Senator Bellemare: Yes, I see it on page I-8.

Mr. Matthews: Mr. Chair, I think my colleague just found the answer about the bridge in the budget.

[English]

Mr. Sprecher: In Budget 2014, there was \$378 million dollars provided over two years for The Jacques-Cartier and Champlain Bridges Incorporated.

Mr. Matthews: So you will see that in future supplementary estimates.

The Chair: And until we do, it's just a promise.

Mr. Matthews: It's just in the budget.

The Chair: Just in the budget; exactly.

Mr. Matthews: In this case, there is some urgency around this project, but we have cases of budget funding that happens in estimates years later.

The Chair: Yes, exactly, which we've seen.

Mr. Matthews: This case is a little more urgent, as we know.

The Chair: That's why you put the budget year beside some of these items that come two or three years after the budget.

Mr. Matthews: Correct.

The Chair: You keep coming here and we'll start to understand.

Senator Gerstein: Mr. Matthews, I'm looking at page II-250, Old Port of Montreal, and in particular just the top line where, as I understand it, Old Port of Montreal was amalgamated with Canada Lands Company. Where does one find the information on Canada Lands?

Mr. Matthews: I think Canada Lands shows up under Public Works.

Ms. Santiago: It's a parent Crown. It does not have an appropriation.

Mr. Matthews: It does not. There we go. I misspoke.

Ms. Santiago: Canada Lands doesn't have a vote.

Mr. Matthews: There are no appropriations going through Canada Lands, so disregard my comment about Public Works. My apologies.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Oui, je vois; à la page I-10.

M. Matthews : Monsieur le président, je crois que mon collègue vient de trouver une réponse concernant le pont dans le budget.

[Traduction]

M. Sprecher : Dans le budget de 2014, 378 millions de dollars ont été affectés sur deux ans à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée.

M. Matthews : Par conséquent, vous verrez des postes relatifs à cela dans les budgets supplémentaires des dépenses à venir.

Le président : Et jusqu'à ce que nous en apercevions, il s'agit simplement d'une promesse.

M. Matthews : C'est simplement indiqué dans le budget.

Le président : Exactement, c'est simplement dans le budget.

M. Matthews : Dans le cas présent, ce projet est assez urgent, mais il est arrivé que des fonds annoncés mettent des années à apparaître dans des budgets.

Le président : Exactement, et nous avons observé ce phénomène.

M. Matthews : Comme nous le savons, le cas présent est un peu plus urgent que d'habitude.

Le président : Voilà pourquoi vous indiquez l'année du budget à côté de certains de ces postes qui sont ajoutés deux ou trois ans après le budget.

M. Matthews : C'est exact.

Le président : Si vous continuez à comparaître devant nous, nous allons commencer à comprendre ces budgets.

Le sénateur Gerstein : Monsieur Matthews, j'examine en ce moment la page 315, consacrée à la Société du Vieux-Port de Montréal, et, en particulier, la première ligne où, si j'ai bien compris, il est indiqué que la société a procédé à la fusion de la Société immobilière du Canada limitée. Où trouve-t-on des renseignements sur la Société immobilière du Canada limitée?

M. Matthews : Je pense que la société figure sous la rubrique « Travaux publics ».

Mme Santiago : C'est une société d'État mère. Elle ne reçoit pas de crédits.

M. Matthews : Non. Et voilà; je me suis fourvoyé.

Mme Santiago : La Société immobilière du Canada limitée n'a pas de crédits.

M. Matthews : Aucun crédit n'est accordé par l'intermédiaire de la Société immobilière du Canada limitée. Par conséquent, pardonnez-moi et oubliez ce que j'ai dit à propos de Travaux publics.

Senator Gerstein: So, then, where does one find out about Canada Lands? They publish their own statement separately?

Ms. Santiago: They're a Crown corporation.

Senator Gerstein: As a Crown corporation. Canada Post is not a Crown corporation?

Ms. Santiago: Canada Post is a Crown corporation.

Senator Gerstein: But it publishes its statement, or it does not?

Mr. Matthews: Canada Post publishes its own financial statements. The distinction there is that Canada Post sometimes receives funding from the federal government. You have some Crowns that actually do receive public appropriations.

Senator Gerstein: But Canada Lands does not?

Ms. Santiago: Canada Lands does not. Export Development Canada does not, for example.

The Chair: It would be interesting if you have a list of all of the Crown corporations that do not receive appropriations and therefore don't appear in these estimates and aren't subject to our review unless we specifically ask them to come and talk to us.

Mr. Matthews: If you give me a moment, I may be able to give you an answer.

The Chair: If you have that in a list, you can send it to us. We're not going to act on it tonight, but that's an interesting area of oversight that we may wish to look into.

Ms. Santiago: We can provide that.

The Chair: Thank you.

With that undertaking and all the others you've given us, I'd like to thank you on behalf of the Standing Senate Committee on National Finance for getting us started on these new estimates for 2014-15.

Colleagues, tomorrow afternoon at 2 we're meeting with three different departments. We're meeting in 160-S, Centre Block. We'll be able to just go downstairs from the chamber. Infrastructure, Revenue Canada, and Aboriginal Affairs and Northern Development Canada are the three we'll deal with tomorrow. We, of course, are charged with the review of these Main Estimates throughout the year, so we'll continue from time to time dealing with these.

Thank you very much.

(The committee adjourned.)

Le sénateur Gerstein : Donc, où se renseigne-t-on sur la Société immobilière du Canada limitée? Publie-t-elle ses propres états financiers?

Mme Santiago : C'est une société d'État.

Le sénateur Gerstein : En tant que société d'État. Postes Canada n'est-elle pas une société d'État?

Mme Santiago : Postes Canada est effectivement une société d'État.

Le sénateur Gerstein : Mais elle publie ses états financiers, ou elle ne le fait pas?

M. Matthews : Postes Canada publie ses propres états financiers. La différence tient au fait que Postes Canada reçoit parfois des fonds du gouvernement fédéral. En fait, certaines sociétés d'État reçoivent des crédits du gouvernement.

Le sénateur Gerstein : Mais pas la Société immobilière du Canada limitée?

Mme Santiago : Non, ni Exportation et développement Canada, par exemple.

Le président : Si vous disposez d'une liste de toutes les sociétés d'État qui ne reçoivent pas de crédit et qui, par conséquent, ne sont ni mentionnées dans ces budgets, ni soumises à notre examen — à moins que nous leur demandions précisément de venir nous parler —, il serait intéressant d'y jeter un coup d'œil.

M. Matthews : Si vous attendez une minute, il se peut que je puisse vous donner une réponse.

Le président : Si vous disposez d'une liste qui énumère ces renseignements, vous pouvez nous la faire parvenir. Nous n'allons pas donner suite à cette information ce soir, mais c'est un secteur d'examen intéressant que nous pourrions souhaiter étudier.

Mme Santiago : Nous pouvons vous fournir cette liste.

Le président : Merci.

Compte tenu de cet engagement et de tous les autres que vous avez pris envers nous, j'aimerais, au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, vous remercier de nous avoir aidés à amorcer l'examen de ces nouveaux budgets pour 2014-2015.

Chers collègues, à 14 heures demain, nous rencontrerons trois ministères distincts. Nous nous réunirons dans la salle 160-S de l'édifice du Centre. Infrastructure Canada, Revenu Canada et Affaires autochtones et Développement du Nord Canada sont les trois ministères que nous entendrons en cette occasion. Nous sommes bien entendu chargés d'examiner les budgets principaux des dépenses tout au long de l'année. Par conséquent, nous continuerons d'aborder ces questions de temps en temps.

Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Thursday, March 6, 2014

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2 p.m. to study the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, the Standing Senate Committee on National Finance is continuing its study on the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

[*English*]

We're pleased to welcome officials from Aboriginal Affairs and Northern Development Canada. Appearing this afternoon for a period of three quarters of an hour that we've set aside for this first session are Hélène Laurendeau, Associate Deputy Minister; Pamela D'Eon, Acting Chief Financial Officer; and Scott Stevenson, Senior Assistant Deputy Minister, Regional Operations.

Ms. Laurendeau, I understand you have some opening remarks and we'd be pleased to hear from you. Then we'll get into the Main Estimates.

[*Translation*]

Hélène Laurendeau, Associate Deputy Minister, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: Thank you for inviting me to outline Aboriginal Affairs and Northern Development Canada's Main Estimates for the fiscal year 2014-15.

I appreciate the role that the committee plays in reviewing the department's expenditures. Through these estimates, the department accesses the funds required to continue delivering on the government's commitment to improve the quality of life for Aboriginal people and northerners.

[*English*]

In the next fiscal year, 2014-15, we forecast budgetary and non-budgetary expenditures of approximately \$8.1 billion. That's a net increase of \$105 million, or 1.3 per cent above last year's Main Estimates.

This funding will allow the department to support initiatives that improve social well-being and provide opportunities for economic prosperity in Aboriginal and Northern communities.

OTTAWA, le jeudi 6 mars 2014

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 heures, pour étudier les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénatrices et sénateurs, le Comité sénatorial permanent des finances nationales poursuit son étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

[*Traduction*]

Nous sommes ravis d'accueillir des fonctionnaires du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada. Pour une plage de trois quarts d'heure, nos témoins sont Hélène Laurendeau, sous-ministre déléguée, Pamela D'Eon, chef des finances par intérim et Scott Stevenson, sous-ministre adjoint principal, Secteur des opérations régionales.

Madame Laurendeau, je crois comprendre que vous avez une déclaration liminaire à faire et nous vous écouterons avec attention. Ensuite, nous nous occuperons du budget principal.

[*Français*]

Hélène Laurendeau, sous-ministre déléguée, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : Merci beaucoup pour l'invitation à présenter le Budget principal des dépenses 2014-2015 du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord.

Nous apprécions le rôle que le comité joue dans l'examen des dépenses du ministère et nous sommes heureux d'être ici pour vous présenter le budget des dépenses. Grâce au Budget principal des dépenses, le ministère accède aux fonds nécessaires pour continuer à appuyer l'engagement du gouvernement à améliorer la qualité de vie des Autochtones et des résidents du Nord.

[*Traduction*]

Nous prévoyons des dépenses budgétaires et non budgétaires d'environ 8,1 milliards de dollars pour 2014-2015, ce qui représente une augmentation de 105 millions de dollars, ou de 1,3 p. 100, par rapport au Budget principal des dépenses de l'an dernier.

Ce financement permettra au ministère de financer des initiatives qui améliorent le bien-être social des collectivités autochtones et nordiques et leur offrent des possibilités de prospérité économique.

Healthy, sustainable communities require robust infrastructure and reliable water and waste water systems. These Main Estimates include \$26.7 million for 2014-15 following the renewal of the Gas Tax Fund, which will provide investments in infrastructure projects in First Nation communities.

Members of this committee will know that a significant part of the department's funding is appropriated through supplementary estimates. As has always the case — and I understand that Ms. D'Eon was here to talk about our Supplementary Estimates (C) of last year — the Main Estimates before you were prepared before the budget.

Economic Action Plan 2014, tabled on February 11, provides an additional \$323.4 million over two years to address water and waste water issues on reserves by extending the First Nation Water and Wastewater Action Plan. Since 2006, we have spent roughly \$3 billion to help communities manage their water and waste water infrastructure and in related public health activities.

These new investments build on the concrete action the government has already taken to improve water and waste water infrastructure. The recent passage of the Safe Drinking Water for First Nations Act will enable us to work with First Nations to develop enforceable federal regulations to ensure access to safe, clean and reliable drinking water, the effective treatment of waste water, and the protection of sources of water on First Nation lands.

[Translation]

Reconciliation is one of the touchstones of our work to renew the relationship between Canada and first nations. In this light, I am happy to note the support of all parties to the settlement agenda to extend the mandate of the Truth and Reconciliation Commission to June 30, 2015. This will give the commission the necessary time to receive outstanding archival documents it requires and to write its final report.

The decision to extend the mandate by a year reinforces our government's unwavering commitment to achieve a fair and lasting resolution to the legacy of Indian residential schools, because we know it lies at the heart of reconciliation and the renewal of the relationship between Aboriginal people and all Canadians.

[English]

Another of our key initiatives last year is the Program Alignment Architecture. The changes to the 2014-15 Program Alignment Architecture, from that of 2013-14, reflect significant

Les collectivités saines et durables ont besoin d'infrastructures solides et de réseaux d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées fiables. Le Budget principal des dépenses prévoit 26,7 millions de dollars en 2014-2015 en appui du renouvellement du Fonds de la taxe sur l'essence. Ce montant permettra de financer des projets d'infrastructures dans les collectivités des Premières Nations.

Les membres du comité savent que le ministère reçoit une part importante de son financement par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses. Comme c'est toujours le cas — et si je ne m'abuse, Mme D'Eon est venue vous parler du Budget supplémentaire des dépenses (C) de l'année dernière — le budget principal que vous avez sous les yeux a été préparé avant la présentation du budget.

Présenté le 11 février, le Plan d'action économique de 2014 prévoit un montant supplémentaire de 323,4 millions de dollars sur deux ans pour régler les questions d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans les réserves en prolongeant le Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières Nations. Depuis 2006, nous avons investi 3 milliards de dollars pour aider les collectivités à gérer leurs infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées et pour financer des activités de santé publique connexes.

Ces nouveaux investissements misent sur les mesures concrètes que le gouvernement a déjà prises pour améliorer les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. La récente adoption de la Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations nous permet de travailler avec celles-ci à élaborer des règles fédérales exécutoires qui garantiront l'accès à une source fiable d'eau potable, le traitement efficace des eaux usées et la protection des sources d'eau sur les terres des Premières Nations.

[Français]

La réconciliation est une des pierres angulaires de notre travail en vue de renouveler la relation entre le Canada et les Premières Nations. Je suis heureuse de souligner, pour le bénéfice du comité, la décision de toutes les parties au programme de règlement de prolonger le mandat de la Commission de vérité et de réconciliation jusqu'au 30 juin 2015. La commission aura ainsi assez de temps pour recevoir tous les documents d'archive dont elle a besoin et pour rédiger son rapport final.

Cette décision de prolonger d'un an le mandat traduit l'engagement ferme du gouvernement à trouver une solution juste et durable afin de clore le chapitre des pensionnats indiens. Nous savons que cette solution est au cœur de la réconciliation et du renouvellement de la relation entre les Autochtones et l'ensemble des Canadiens.

[Traduction]

L'architecture d'alignement des programmes est une de nos principales initiatives. Les modifications apportées à l'architecture d'alignement des programmes de 2014-2015, par rapport à celles

efforts to simplify and clarify the program structure to more meaningfully depict programs in relation to their expected results for Aboriginal people, northerners and for Canadians in general. The intended impact of the new Program Alignment Architecture is to improve the department's ability to tell a transparent results story, not only at the program level but also at the subprogram level. The changes position us to better assess program impacts over time, inform program management decisions, and ultimately improve outcomes for Aboriginal people and northerners.

In summary, the department will report on 15 — 16, if we include internal services — programs in its Program Alignment Architecture: three programs which have been restructured or reorganized from the previous Program Alignment Architecture; four programs with name changes and some realignment from the previous Program Alignment Architecture; and eight programs — nine if we include internal services — with relatively minor or no changes from the previous Program Alignment Architecture.

We have distributed ahead of time to this committee the from-to picture of the program architecture. I understand that our last appearance with Supplementary Estimates (C) was on the previous architecture, so you will have a depiction from-to and we will be happy to answer questions in that respect.

[*Translation*]

Mr. Chair, members of the committee, the expenditures detailed in these estimates will ensure further progress for Aboriginal people, northerners and all Canadians. I will do my best to answer any questions that members of the committee may have pertaining to these Main Estimates.

[*English*]

The Chair: Thank you very much for your comments. We also acknowledge receipt of the architecture spreadsheet that helps us a wee bit in understanding matters. Your \$8.1 billion is in the Main Estimates and, as you indicate, there will be other items that have been mentioned in the budget that we may see in one of the supplementary estimates. You indicated Supplementary Estimates (C).

We're very pleased that Ms. D'Eon was here and helped us out with Supplementary Estimates (C) for last year's fiscal year. Now we're into the next fiscal year. So it ties in nicely for the honourable senators to understand the relationship.

Senator L. Smith: Thank you for participating today.

Ms. Laurendeau, I have two questions. Your budget is \$8.1 billion, but it appears in discussions with other departments; other departments have monies that go towards Aboriginal interests. What is the total amount of money that you have, either directly and/or indirectly from other departments?

de 2013-2014, tiennent compte des efforts considérables déployés pour simplifier et clarifier la structure des programmes et illustrer ainsi avec plus de précisions le lien entre les programmes et les résultats escomptés pour les Autochtones, les résidents du Nord et les Canadiens. La nouvelle architecture a pour objectif de permettre au ministère de rendre compte des résultats de façon plus transparente, non seulement au niveau des programmes, mais aussi des sous-programmes. Ces changements nous aideront à mieux évaluer les répercussions des programmes dans le temps, à documenter les décisions de gestion et, finalement, à améliorer les résultats pour les Autochtones et les résidents du Nord.

En bref, le ministère rendra compte de 15 programmes — 16 si l'on compte les services internes — dans son architecture d'alignement des programmes. Ainsi, trois programmes ont été restructurés ou remaniés par rapport à l'architecture précédente, quatre programmes ont été renommés et légèrement remaniés et huit programmes — neuf si l'on inclut les services internes — ont très peu changé ou pas du tout.

Nous avons distribué un tableau comparatif de notre architecture d'alignement de programmes. Quand nous sommes venus témoigner pour le Budget supplémentaire des dépenses (C), c'était dans le cadre de l'architecture précédente si bien que vous pourrez mettre l'une et l'autre en regard. Nous répondrons volontiers à vos questions à ce sujet.

[*Français*]

Monsieur le président et membres du comité, les dépenses décrites dans le budget des dépenses garantiront des progrès marqués pour les Autochtones et les résidents du Nord ainsi que pour le reste des Canadiens. Il nous fera plaisir de répondre aux questions des membres du comité concernant tout aspect du Budget principal des dépenses.

[*Traduction*]

Le président : Merci beaucoup de cet exposé. Nous avons également reçu le tableau comparatif de l'architecture d'alignement ce qui nous permettra de mieux comprendre la situation. Le Budget principal des dépenses prévoit 8,1 milliards de dollars, et comme vous l'avez indiqué, à cela s'ajouteront d'autres postes cités dans des budgets supplémentaires. Vous avez parlé du Budget supplémentaire des dépenses (C).

Nous sommes ravis que Mme D'Eon soit venue nous aider à comprendre le Budget supplémentaire des dépenses (C) de l'exercice précédent. Nous sommes passés à un autre exercice. Cela est fort utile pour comprendre le rapport entre les deux.

Le sénateur L. Smith : Merci de votre participation à nos délibérations aujourd'hui.

Madame Laurendeau, j'ai deux questions à vous poser. Votre budget est de 8,1 milliards de dollars. Il semble toutefois que d'autres ministères aient des budgets pour faire avancer les intérêts des Autochtones. Quel est le montant total dont vous disposez, directement ou indirectement, de la part de ces

What's the total amount spent on your department? I think it would be helpful for us to have the real picture. It's \$8.1 billion in your budget, but other departments invest in various programs within Aboriginal Affairs. It would be interesting to know that number to get the total perspective.

Ms. Laurendeau: You would be correct, senator, in that there are monies allocated for Aboriginal peoples that are outside of the departmental budget. The only access we have is to our own budget, which is what our own department spends, which is what is presented to you with the mains and eventually with the sups.

Senator L. Smith: It would be helpful if there was a way that you could access the other information, just to give us a one-page bullet, because there is a significant difference between \$8.1 billion — and if you have another billion or two coming from other departments, people in our group would understand the total impact and growing importance of the contributions to Aboriginal Affairs. Could you do that?

Ms. Laurendeau: I could check, but I don't think we're in a position to do that ourselves, under our own authorities. I could check for you and confirm.

Senator L. Smith: That is a shame, to be honest with you.

My second question is the following: Since 2006 — on page 3 — we've spent roughly \$3 billion to help communities manage their water and waste water infrastructure. My question is: Where are we?

I want to put that in context, at page 5, where you said:

The intended impact of the new Program Alignment Architecture is to improve the department's ability to tell a transparent results story, not only at the program level, but also at the subprogram level.

You were kind enough to distribute to us the changes in terms of strategic outcomes. Water management has been a very important topic to the Canadian public for some time. Can you could give us an update of how many projects, where you are, and your tangible results instead of generic?

Ms. Laurendeau: I can tell you that from 2006 up to now we have invested approximately \$3 billion in First Nations water and waste water infrastructure, related to public health activity. It was announced in the economic action plan recently that there will be an additional investment of \$323.4 million over the next two years.

ministères? Quel est le montant total dépensé pour les activités dont votre ministère est responsable? Je pense qu'il serait utile d'avoir un tableau complet de la situation. Votre budget contient 8,1 milliards de dollars mais d'autres ministères investissent dans divers programmes dont Affaires autochtones est responsable. Il serait utile de connaître ces montants pour se faire une idée de la situation d'ensemble.

Mme Laurendeau : Vous avez raison, monsieur le sénateur, car il y a d'autres sommes affectées aux peuples autochtones mais elles ne sont pas déboursées à même le budget du ministère. Quant à nous, nous ne disposons que de notre propre budget, qui couvre nos propres dépenses, et ce sont les chiffres qui se trouvent dans le Budget principal des dépenses et le cas échéant dans les Budgets supplémentaires des dépenses.

Le sénateur L. Smith : Il serait utile d'avoir accès à ces autres renseignements qui seraient consignés sur une seule page car ils pourraient révéler une différence appréciable entre les 8,1 milliards de dollars de votre propre budget et les sommes — qui pourraient s'élever à 1 ou 2 milliards — provenant d'autres ministères. Notre groupe pourrait ainsi se faire une meilleure idée de l'impact total et de l'augmentation croissante des contributions aux Affaires autochtones. Pourriez-vous obtenir ces chiffres?

Mme Laurendeau : Je vais me renseigner, mais je ne pense pas que nous puissions obtenir ces chiffres nous-mêmes, de notre propre chef. Je vais me renseigner et vous le confirmerai.

Le sénateur L. Smith : Franchement, c'est bien dommage.

Voici ma deuxième question. Depuis 2006 — peut-on lire à la page 4 de votre exposé — nous avons dépensé environ 3 milliards de dollars pour aider les collectivités à gérer leurs infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. Quel est le bilan de cet investissement?

Je vais mettre cela en contexte avec ce que l'on peut lire à la page 6 :

La nouvelle architecture a pour objectif de permettre au ministère de rendre compte des résultats de façon plus transparente, non seulement au niveau des programmes mais aussi des sous-programmes.

Vous avez eu l'amabilité de préparer un tableau indiquant les changements du point de vue des résultats stratégiques. La gestion de l'approvisionnement en eau est depuis un certain temps un sujet fort débattu par les Canadiens. Pouvez-vous nous donner une mise à jour sur la réalisation des projets, leur nombre, l'avancement des travaux et les résultats tangibles dans chaque cas?

Mme Laurendeau : Je peux vous dire qu'entre 2006 et aujourd'hui, nous avons investi environ 3 milliards de dollars dans les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées et autres activités de santé publique. Le dernier Plan d'action économique annonce 323,4 millions de dollars supplémentaires au cours des deux prochaines années.

With respect to specific projects, I think Mr. Stevenson could give you an overview of some of those projects that have been done so far.

Scott Stevenson, Senior Assistant Deputy Minister, Regional Operations, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: I would propose to highlight some high-level statistics and then give a couple of examples in order not to take up too much time. Here are some statistics first.

In 2011-12, performance inspections showed that the number of systems rated as high risk had decreased by 8.1 per cent from the 2009-10 national assessment. There had been an 8 per cent improvement in the number of high-risk systems. Similarly, there were improvements in the number of certified operators for systems, and there was an improvement in the number of inspections that were carried out on water systems.

We can provide the committee with additional details on those types of specific performance measures, if it would be of interest to the committee, Mr. Chair. I can also provide an example of the type of project.

In the Island Lake Tribal Council, in Manitoba, \$5.5 million was committed towards indoor plumbing for retrofits of homes that did not have indoor plumbing. Additional spending on this kind of project was recently announced, and it's a phased progression to bring these four remote communities to have indoor running water, with the last instalment of money bringing an additional 218 homes to have indoor plumbing.

Senator L. Smith: Sir, I guess what I'm looking for is, from a simplistic perspective, do you have a strategic chart of all of the areas in the country that have requirements for upgraded projects for water? If so, it would be helpful for us, as users, to understand how many, where they are located, and how many you have completed since 2006, results oriented, as opposed to giving us 8 per cent improvement.

To be very blunt with you, it's sort of the same answers we get over time, which are not helpful, because they don't instruct us to understand how the problem is being addressed. If you could do that, to me it's quite simple.

You have a map, so you know where your locations are, where your needs are, and what you've been able to address. I would think you would have some chart that would show you exactly where you're at. If you could provide it to the clerk, I think it would be helpful to our group.

Ms. Laurendeau: We do have such a strategic plan, and we would be more than happy to provide it to you.

The Chair: Thank you. We'll look forward to that.

Senator Callbeck: Thank you all for being here today. My first question is on page II-164, where you compare the Main Estimates 2013-14 to 2014-15. You give the increases and

Quant aux projets spécifiques, M. Stevenson pourrait présenter un survol de ce que nous avons accompli à ce jour.

Scott Stevenson, sous-ministre adjoint principal, Secteur des opérations régionales, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : Je vais d'abord vous présenter des chiffres, et ensuite quelques exemples concrets, afin de ne pas prendre trop de temps de parole. D'abord, quelques chiffres.

Les inspections du rendement menées en 2011-2012 ont révélé que le nombre de réseaux d'approvisionnement en eau à haut risque a diminué de 8,1 p. 100, comparativement à l'évaluation nationale de 2009-2010. C'est une amélioration de 8 p. 100. De même, le nombre d'exploitants des réseaux accrédités, et le nombre d'inspections des réseaux d'approvisionnement en eau ont tous deux augmenté.

Nous pouvons faire parvenir au comité plus de précisions au sujet de ces mesures du rendement, si cela vous intéresse, monsieur le président. Je peux également vous fournir un exemple concret des projets dont il s'agit.

Au Conseil tribal d'Island Lake, au Manitoba, 5,5 millions de dollars ont été affectés à l'installation de plomberie dans des foyers qui n'en avaient pas. On vient d'annoncer que du financement supplémentaire serait consacré à des projets semblables, le but étant, étape par étape, d'installer l'eau courante à l'intérieur des foyers de ces quatre collectivités isolées, cette dernière enveloppe servant à installer l'eau courante dans 218 foyers.

Le sénateur L. Smith : Monsieur, j'aimerais savoir si vous avez, pour que tout soit plus simple, un graphique montrant les endroits, au Canada, où il faudrait améliorer les réseaux d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux? Cela nous serait fort utile, nous permettrait de comprendre de combien de projets il s'agit, où ils se situent, combien ont été menés à terme depuis 2006, cela nous permettrait de nous concentrer sur les résultats escomptés, plutôt que de nous parler d'une amélioration de 8 p. 100.

Pour être franc avec vous, on nous donne toujours le même type de réponses, mais elles ne sont pas très utiles, car elles ne nous aident pas à comprendre ce qui est fait pour régler le problème. Si vous pouviez le faire, ça me paraît logique.

On aurait une carte, ce qui nous permettrait de visualiser les endroits, les besoins, et ce qui a été fait à ce jour. Il me semble que vous devriez disposer d'un graphique qui montre exactement l'état de la situation. Si vous pouviez en fournir une copie au greffier, cela sera d'une grande utilité pour le comité.

Mme Laurendeau : Nous avons élaboré un tel plan stratégique, et c'est avec plaisir que nous vous en ferons parvenir une copie.

Le président : Merci. Nous l'attendons avec impatience.

La sénatrice Callbeck : Je remercie les témoins de leur présence. Ma première question porte sur la page II-164, où vous comparez les Budgets principaux des dépenses de 2013-2014 et de 2014-

the decreases. You have a decrease here of \$105 million, reflecting savings identified as part of the Economic Action Plan 2012 spending review. Could you tell me what makes up that \$105 million? What programs have been affected?

Ms. Laurendeau: We certainly have some information with respect to the decrease of \$105 million, and I will ask Ms. D'Eon to provide you with the details.

Pamela D'Eon, Acting Chief Financial Officer, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: The department, through the Budget 2012 savings measures, underwent a three-year exercise that did provide accumulation of \$160 million of reduction over a period of three years. This reduction that you see here of \$105 million was a combination and it is the last year of that \$160 million reduction.

There was a variety of things. The department set out to not impact essential services, front-line delivery to First Nations communities. A lot of that was related to internal services to generate efficiencies. It did also entertain a new approach with regard to funding Aboriginal representative organizations. That would be more of a strategic perspective, project-based, aligned to the priorities of the department. So it had a variety of things.

Another item that was put forward for reduction was that an additional \$5 million was the First Nations Statistical Institute as well, and that was impacted on the very first year.

There is a variety of efficiencies that have been gained, either through processes, savings and FTEs. The department committed to a savings of 480 FTEs over the period of the three years.

So, yes, there's a variety of things. We do have a listing. There is a posting on our website of the things that have been impacted.

Senator Callbeck: So there is a posting on your website for that \$105 million, or \$160 million?

Ms. D'Eon: For the total \$160 million over the three years.

Senator Callbeck: Is there any detail there, or does it give the name of the program only?

Ms. D'Eon: It does align it by program architecture, as how the Main Estimates are established, and it does give you the vote 1 and vote 10 reductions over the three years. It has several initiatives. I have a copy here, and that can be made available to you as well.

Senator Callbeck: It would be great if you could make that available to members of the committee.

On page II-168, "Contributions to First Nations for management of contaminated sites" is the fourth from the bottom. It goes from \$29 million in 2012-13 to \$17 million, and

2015. Vous y présentez les augmentations et les diminutions. Vous faites état d'une diminution de 105 millions de dollars, qui reflète les économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du Plan d'action économique de 2012. Pouvez-vous me dire d'où provient cette diminution de 105 millions de dollars? Quels sont les programmes qui ont été touchés.

Mme Laurendeau : Oui, nous avons de l'information au sujet de cette diminution de 105 millions de dollars, et je demanderai à Mme D'Eon de vous en parler plus en détail.

Pamela D'Eon, chef des finances par intérim, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : En fonction des mesures d'économie prévues dans le budget de 2012, le ministère a effectué un exercice, sur trois ans, qui lui a permis de réduire son budget de 160 millions de dollars en tout. Cette diminution de 105 millions de dollars regroupe plusieurs sommes, et correspond à la dernière année de cet effort de compression budgétaire à hauteur de 160 millions de dollars.

Cela s'est fait de plusieurs manières. Le ministère s'est engagé à ne pas toucher aux services essentiels, à la prestation de services de première ligne aux communautés des Premières Nations. Une bonne partie de cette diminution découle des gains d'efficacité réalisés au niveau des services internes. Le ministère a également adopté une nouvelle approche en ce qui concerne le financement des organisations autochtones représentatives. Voilà l'exemple d'une stratégie mise en place, fondée sur les projets, correspondant aux priorités du ministère. Il y a eu plusieurs éléments.

Nous avons également réduit le poste budgétaire de l'Institut de la statistique des Premières Nations de 5 millions de dollars, et ce, dès la première année.

Nous avons réalisé divers types d'économies, notamment grâce aux processus et aux ETP. Le ministère s'est engagé à réaliser des économies de 480 ETP sur trois ans.

Il y a donc plusieurs éléments. Nous en avons dressé la liste. Elle est affichée sur notre site web.

La sénatrice Callbeck : On peut trouver, sur votre site web, la liste pour les 105 millions de dollars, ou les 160 millions de dollars.

Mme D'Eon : Pour le montant total de 160 millions de dollars sur trois ans.

La sénatrice Callbeck : Y a-t-il des détails, ou donnez-vous simplement le nom du programme?

Mme D'Eon : C'est présenté en fonction de l'architecture des programmes, à l'instar du Budget principal des dépenses, et on nous présente les diminutions des crédits 1 et des crédits 10 au fil des trois ans. Il y a plusieurs initiatives. J'en ai une copie sous la main, et je peux vous la faire parvenir.

La sénatrice Callbeck : Merci de bien vouloir en faire parvenir une copie à tous les membres du comité.

À la page II-168, le quatrième poste à partir du bas s'intitule Contributions versées aux Premières Nations pour la gestion de sites contaminés. Il passe de 29 millions de dollars en 2012-2013 à

then in 2014-15 it's roughly \$4 million. That's a tremendous decrease. Has the responsibility for this been shifted somewhere else, or what's going on here?

Ms. Laurendeau: On the contaminated site front, we have identified funding. It's divided between the North and the South programs, south of 60. We are on track to do what we had planned to do. We have remediated 35 sites since its inception, for \$307 million, and among those we also have completed 62 high-priority sites on reserve across Canada since the program's inception.

The remaining northern sites include some of the largest and most complex contaminated sites in the country, such as Faro Mine and Giant Mine. The current figures of \$53 million show a decrease in funding, but this does not reflect the total funding as the renewal of some of the authorities for contaminated sites has yet to come. In other words, senator, you could expect that through the subs there would probably be an increase of that amount through the year.

Senator Callbeck: You say "of that amount." What amount are you referring to?

Ms. Laurendeau: What I'm saying is you see a decrease of \$53 million, but we can expect that it will be increased again once we reconfirm the authorities. I wouldn't be in a position at this time to tell you exactly for what amount, but I'm telling you that we can expect that the figures will go up when we renew the authority.

Senator Callbeck: Last year, there was a tremendous decrease there, too.

Ms. Laurendeau: Indeed. I think Ms. D'Eon may have more information to add.

Ms. D'Eon: Although we have a basis of funding for a contaminated sites program, we are very much a part of the Federal Contaminated Sites Action Plan, led by Environment Canada, which covers a variety of departments. It was a 15-year program, established in 2005, with funding of \$3.5 billion from the Government of Canada.

We are one of the departments that accesses funding to assess and remediate funding in the North and the South. We have just gone through the five-year, and it is an item that we need to keep come back for. That's why Ms. Laurendeau mentioned that you probably see this for supplementary estimates. We've seen it in the past. Some of the things sunset and then we do come back. It's closely monitored, and it's dependent on the level of assessments and remediation activities that we see and find that we can

17 millions de dollars, et pour l'exercice 2014-2015, c'est environ 4 millions de dollars. C'est une forte diminution. La responsabilité a-t-elle été transférée à un autre poste? Que se passe-t-il?

Mme Laurendeau : Nous avons consacré des fonds à la gestion des sites contaminés. Ils sont répartis entre les programmes visant le nord et ceux visant le sud du 60^e parallèle. Nous gardons le cap. Nous avons déjà procédé à l'assainissement de 35 sites, un investissement de 307 millions de dollars, et nous avons également réglé les dossiers de 62 sites hautement prioritaires dans les réserves d'un peu partout au Canada depuis le début du programme.

Dans le nord du pays, les sites qu'il reste à assainir, tels que Faro Mine et Giant Mine, font partie des sites contaminés les plus imposants et les plus complexes au pays. La somme actuelle de 53 millions de dollars est inférieure, mais ne représente pas le montant total du financement, puisque le renouvellement de certaines autorités pour les sites contaminés n'est pas encore fait. En d'autres termes, madame la sénatrice, vous pouvez vous attendre à une augmentation de ce montant dans les budgets supplémentaires des dépenses qui seront présentés tout au long de l'année.

La sénatrice Callbeck : Vous dites « de ce montant. » De quel montant s'agit-il?

Mme Laurendeau : Tout ce que je dis, c'est que vous constatez ici une diminution de 53 millions de dollars, mais que vous pouvez vous attendre à ce que ce montant augmente lorsque les autorisations seront renouvelées. À l'heure actuelle, je ne suis pas en mesure de vous dire exactement quel sera ce montant, mais nous nous attendons à ce qu'il augmente une fois que les autorisations seront renouvelées.

La sénatrice Callbeck : L'année dernière, ce poste a également subi une forte réduction.

Mme Laurendeau : C'est bien vrai. Je crois que Mme D'Eon pourrait vous fournir plus de détails.

Mme D'Eon : Même si nous disposons d'un financement de base consacré au programme visant les sites contaminés, nous participons au Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux, sous l'égide d'Environnement Canada, et qui regroupe plusieurs ministères. Le programme sur 15 ans, lancé en 2005, est assorti d'un financement du gouvernement du Canada à hauteur de 3,5 milliards de dollars.

Notre ministère fait partie de ceux qui peuvent accéder à du financement afin de procéder à l'évaluation et à l'assainissement de sites dans le Nord et le Sud du pays. Nous venons de terminer l'exercice quinquennal et c'est un poste auquel nous devons revenir. C'est pourquoi Mme Laurendeau vous a dit de vous attendre à voir ces montants dans les Budgets supplémentaires des dépenses. On l'a vu par le passé. Certains éléments viennent à échéance, mais reviennent par la suite. Tout est surveillé de près,

manage moving forward.

Senator Callbeck: So the responsibility hasn't shifted anywhere else; it's still here.

Ms. D'Eon: No.

Senator Callbeck: And we expect to see more in the supplementary estimates.

Ms. D'Eon: That's correct. It is a little different for the North and the South. When you're talking about the contribution program, that is for the South because it is funding provided to reserves where you fund the money to the First Nations communities and they entertain their own assessments and remediation. What we also have is the northern program, which is vote 1 operating resources, because that's the departmental responsibility to assess and remediate sites in the North.

Senator Buth: Thank you for being here this afternoon. I have a couple of questions in a couple of different areas.

Can you tell me the total number of First Nations communities?

Ms. Laurendeau: It's 640, plus or minus a couple. I could confirm the exact number.

Senator Buth: No, that's fine. What about the total population in these communities?

Ms. Laurendeau: On reserve?

Senator Buth: Yes, on reserve.

Ms. Laurendeau: I don't think I have that. We could send you that. There are about 900,000 people who have status cards, but they're not all on reserve.

Senator Buth: There are 900,000 with status, so that's on reserve and off reserve?

Ms. Laurendeau: Ms. D'Eon is telling me had I need to be corrected on this. According to the 2011 National Household Survey, we're counting roughly 1.4 million people.

Senator Buth: Who have status?

Ms. Laurendeau: No, who are Aboriginal, which includes status and others.

Senator Buth: Do you have the number of those on reserve?

Ms. Laurendeau: We have it somewhere. I don't think we have it with us today.

Senator Buth: If you could send that to the clerk, that would be great.

Ms. Laurendeau: Yes, we will.

et le montant sera déterminé en fonction des activités d'évaluation et d'assainissement, et de celles que nous envisageons d'entreprendre.

La sénatrice Callbeck : La responsabilité ne relève donc pas d'un autre poste, c'est celui-ci.

Mme D'Eon : Exact.

La sénatrice Callbeck : Et nous pouvons nous attendre à ce que ce montant soit plus élevé dans les Budgets supplémentaires des dépenses.

Mme D'Eon : C'est exact. La situation n'est pas exactement la même pour les sites du Nord et du Sud du pays. Le programme de contributions ne s'applique qu'aux sites situés dans le Sud du pays. Le financement est alloué aux Premières Nations qui, elles, s'occupent de procéder aux évaluations et à l'assainissement. Nous avons également un programme pour les sites dans le Nord du pays, sous le crédit 1, soit dépenses de fonctionnement, puisque l'évaluation et l'assainissement des sites dans le Nord relèvent du ministère.

La sénatrice Buth : Je vous remercie de votre présence. Les questions que j'ai à vous poser toucheront à plusieurs sujets.

Pourriez-vous me dire combien il y a de collectivités des Premières Nations en tout?

Mme Laurendeau : Environ 640, je pourrais vérifier le chiffre exact.

La sénatrice Buth : Non, ça va aller. Et quelle est la population totale de ces collectivités?

Mme Laurendeau : Dans les réserves?

La sénatrice Buth : Oui, dans les réserves.

Mme Laurendeau : Je n'ai pas ce chiffre. Je pourrais vous l'envoyer. Il y a environ 900 000 Indiens inscrits, mais ils ne vivent pas tous dans des réserves.

La sénatrice Buth : Il y a 900 000 Indiens inscrits, vivant à la fois dans les réserves et à l'extérieur des réserves?

Mme Laurendeau : Mme D'Eon vient de me corriger. Selon l'enquête nationale auprès des ménages de 2011, il s'agirait d'environ 1,4 million de personnes.

La sénatrice Buth : Vous parlez d'Indiens inscrits?

Mme Laurendeau : Non, d'Autochtones, ce qui comprend les Indiens inscrits et d'autres.

La sénatrice Buth : Savez-vous combien de personnes vivent dans les réserves?

Mme Laurendeau : Nous avons ce chiffre quelque part, mais nous ne l'avons pas sous la main.

La sénatrice Buth : Je vous saurai gré de faire parvenir ce chiffre à la greffière.

Mme Laurendeau : Très bien.

Senator Buth: It might be new, depending on the changes you made to the program architecture several lines from the bottom, but on page II-168 there are contributions to promote social and political development in the North, almost a million dollars, \$979,000. Can you tell me what that is? Is that a new program and what do you intend to do?

Ms. Laurendeau: I will turn to Ms. D'Eon, who is finding her papers.

Ms. D'Eon: It's not a new program as such. It is a reorganization of the initiatives, partly related to the PAA. But also a second component that we entertained last fiscal year was a streamlining of the transfer payment authorities, which is what you're going to see there. The whole concept of consolidating the authorities was to put together common themes, common groupings, to make it a little more logical and clearer in terms of presentation.

So you have the PAA, where we talk about the government and the people in the North, but then you have the transfer payments, which is the one you're referencing. The intent was not to change any levels of funding; it was just a simple regrouping of information.

Unfortunately, for the publishing of the Main Estimates, if it did not exist in previous years, it comes up as a zero, but we can assure you that there's really no change in funding. It's just that how they were displayed before is not displayed for the future, 2014-15, moving forward.

Senator Buth: So that's not a new program, and that's a contribution. That goes to First Nations communities, then?

Ms. D'Eon: It does.

Ms. Laurendeau: That's correct.

Ms. D'Eon: It's taking a variety of ones that existed before, grouped it together and created a new one.

Senator Buth: Is there anything in your regular operations, other than a contribution, that's focused on social and political development?

Ms. Laurendeau: There is funding that goes to organizations that are supporting governance issues in general. There is that specific line for that particular one. Part of the reason we reorganized some of those authorities is precisely to make it a little bit more transparent as to the types of activities that are funded. That would be an example of that, which was extracted from an existing authority that was much larger, to make it a little more clear and specific as to where the money goes.

Senator Buth: My second question is related to education. You have allocated approximately \$1.8 billion towards First Nations education. Can you describe that program to me? How will that money be used in terms of elementary, secondary and post-secondary education?

La sénatrice Buth : Je ne sais pas s'il s'agit d'un nouveau poste en fonction des changements que vous avez apportés à l'architecture des programmes, mais à quelques lignes du bas de la page II-168, on fait état de contributions de près de 1 million de dollars, soit 979 000 \$, servant à la promotion du développement social et politique dans le Nord. De quoi s'agit-il? Est-ce un nouveau programme? Quels sont vos projets?

Mme Laurendeau : Je vais céder la parole à Mme D'Eon, qui cherche de l'information dans ces documents.

Mme D'Eon : Il ne s'agit pas d'un nouveau programme en tant que tel, mais plutôt d'une réorganisation des initiatives, découlant en partie de l'architecture d'alignement des programmes. De plus, pour le dernier exercice, nous avons rationalisé les autorisations de paiement de transfert, qui figurent maintenant ici. Nous avons décidé de regrouper les autorisations en fonction des thèmes sous-jacents, pour que la présentation soit plus claire et logique.

Il y a donc, d'un côté, l'architecture d'alignement des programmes, qui concerne le gouvernement et les résidents du Nord et, de l'autre, les paiements de transfert auxquels vous faites allusion. L'idée n'était pas de modifier le financement, mais plutôt de regrouper l'information.

Malheureusement, dans le Budget principal des dépenses, quand un poste inexistant dans les années précédentes y figure, on inscrit des zéros. Mais je peux vous assurer que le financement n'a pas changé. C'est simplement la présentation qui change, à partir de l'exercice 2014-2015.

La sénatrice Buth : Il ne s'agit donc pas d'un nouveau programme, mais c'est une contribution. Elle est destinée aux collectivités des Premières Nations.

Mme D'Eon : Oui.

Mme Laurendeau : C'est exact.

Mme D'Eon : On a regroupé une série de contributions qui existaient déjà auparavant, et créé un nouveau poste.

La sénatrice Buth : Hormis les contributions, une partie de vos dépenses de fonctionnement est-elle consacrée au développement politique et social?

Mme Laurendeau : Du financement est consenti à des organisations qui traitent des questions de gouvernance en général. Et il y a ce poste plus précis. Nous avons justement réorganisé certaines autorisations afin de rendre compte du type d'activités financées de façon plus transparente. En voilà un parfait exemple : nous avons extrait cette somme d'une autorisation beaucoup plus vaste, afin de montrer plus clairement et précisément où va le financement.

La sénatrice Buth : Ma deuxième question concerne l'éducation. Vous avez affecté environ 1,8 milliard de dollars à l'éducation des Premières Nations. Pouvez-vous nous décrire ce programme? Comment ces sommes seront-elles ventilées entre l'éducation primaire, secondaire et postsecondaire?

Ms. Laurendeau: It's primarily going to fund education programs on reserve. It covers the money that is transferred to First Nations for their own schools. It provides for kindergarten to secondary education.

We have a specific program that is project-based for post-secondary education, but that would be outside that amount.

Senator Buth: How much would be going towards post-secondary education?

Ms. D'Eon: Post-secondary is \$345 million related to 2014-15.

Senator Buth: How is that money allocated?

Ms. Laurendeau: Post-secondary education is through the program that is to provide access to post-secondary education for First Nation and Inuit students. It's based on different projects that are provided through — I would have to check that. It's project-based, basically.

Senator Buth: Could you get the clerk a description of the program in terms of post-secondary education? I'm interested in knowing how those dollars are allocated, if they're allocated to students or to schools and universities, anything specific.

Ms. Laurendeau: They are provided, by and large, to schools and universities, but we could give you a breakdown of that amount for post-secondary.

Senator Buth: That would be great. Thank you.

The Chair: I will go to two questions. If you can combine your answer to handling those two questions, that would be great. If you need to give us an undertaking to provide us the answer later, that's fine, too.

[Translation]

Senator Chaput: My questions follow on the questions that have already been asked. My first question concerns drinking water on reserves. For several years, the budget has earmarked funds to set up a safe drinking water program on reserves. Do all the reserves now have safe drinking water or are there still some that do not?

My second question has to do with education for Aboriginal students. Why are certain sums of money allocated as subsidies while others are allocated as contributions? The Treasury Board told us that when it is a subsidy, there are few conditions, and when it is a contribution, there are more conditions and more reports are required.

Mme Laurendeau : Cette somme sera principalement consacrée aux programmes d'éducation dans les réserves. Elle comprend l'argent qui est transféré aux Premières Nations qui gèrent leurs propres écoles. Elle sert à financer l'éducation des enfants de la maternelle à la fin du secondaire.

Nous avons également un programme, fondé sur les projets, pour l'éducation postsecondaire, mais il s'agit d'une enveloppe distincte.

La sénatrice Buth : Quelle est la somme allouée à l'éducation postsecondaire?

Mme D'Eon : Trois cent quarante-cinq millions de dollars pour l'exercice 2014-2015.

La sénatrice Buth : Comment ces fonds sont-ils alloués?

Mme Laurendeau : Un de nos programmes vise à assurer l'accès à l'éducation postsecondaire aux étudiants des Premières Nations et inuits. Le programme est composé de différents projets qui sont menés par l'entremise de... Il faudrait que je vérifie. En gros, c'est un programme fondé sur les projets.

La sénatrice Buth : Pourriez-vous faire parvenir à la greffière une description du programme relatif à l'éducation postsecondaire? J'aimerais savoir comment ces fonds sont affectés, s'ils sont octroyés aux étudiants, ou encore aux écoles et aux universités, tout renseignement sera le bienvenu.

Mme Laurendeau : La quasi-totalité de ces fonds est allouée aux écoles et aux universités, mais je pourrais vous faire parvenir une ventilation des montants relatifs à l'éducation postsecondaire.

La sénatrice Buth : Je vous en saurais gré, merci.

Le président : Nous allons maintenant vous poser deux questions. Si vous arrivez à répondre aux deux questions à la fois, ce serait merveilleux. Mais si vous préférez vous engager à nous faire parvenir la réponse plus tard, c'est également possible.

[Français]

La sénatrice Chaput : Mes questions sont complémentaires à celles qui ont déjà été posées. Ma première question concerne l'eau potable dans les réserves. Depuis plusieurs années, le budget prévoit des fonds pour l'établissement d'un programme d'accès à l'eau potable dans les réserves. Est-ce que toutes les réserves ont maintenant de l'eau potable ou est-ce qu'il y en a encore qui n'en ont pas?

Ma deuxième question porte sur l'éducation des étudiants autochtones. Pourquoi certaines sommes d'argent sont accordées sous forme de subventions et d'autres sous forme de contributions? Le Conseil du Trésor nous a expliqué que lorsque que c'est une subvention, il y a peu de conditions et lorsque c'est une contribution, il y a plus de conditions et plus de rapports sont requis.

It is also said that Aboriginal students receive less money for education than the Canadian average. Are you able to compare the sums of money received by Aboriginals to the sums that other Canadian students received?

Senator Bellemare: My questions are similar to those of Senator Chaput. My first question concerns the distinction between subsidies and contributions. We discussed this yesterday with Treasury Board. We know that subsidies are sums of money that are given and that there is no real evaluation done of those sums. Apparently, around 20 per cent of the sums allocated come in the form of subsidies.

The sums allocated for education are lower than the contributions. The only thing that changes is the word "contribution" or "subsidy" in the title, to promote the post-secondary or the primary and secondary school systems. The sums are quite scattered, and I think it is our right to expect results from these programs.

How do you conduct your assessments, notably for contributions, to see how the money is being spent and if there might be improvements to be made to the services provided to Aboriginal populations?

Ms. Laurendeau: There are many different aspects to address in those questions. If you like, we can start with the question of drinking water. I will ask Mr. Stevenson to answer the question about whether there are still some reserves that do not have safe drinking water.

Mr. Stevenson: Senator, I do not have an exact figure regarding the number of reserves. I have some data about improvements, but to answer your first question, I would like to provide a more broad perspective on the number of reserves which have access to safe drinking water and those that do not, if that is all right.

Senator Chaput: I asked the same question last year and the year before that and to date, I have not yet received an answer concerning the number of reserves that do not currently have safe drinking water. It seems to me that given the planning, strategies, and sums invested, since it is perfectly normal to have safe drinking water, we should know the answer to that question.

Mr. Stevenson: I can describe the context of the answer that I will give you.

Ms. Laurendeau: On the question of contributions and subsidies, I will ask Ms. D'Eon to draw that distinction. What I can say, is that often the form of the funding is shaped by the form of the commitment. Was the commitment made following a self-determination treaty? Or was it simply a transfer made to a band council or a band?

Aussi, on dit que les étudiants autochtones reçoivent moins d'argent pour l'éducation comparativement à la moyenne des Canadiens. Êtes-vous en mesure de comparer les sommes d'argent que reçoivent les Autochtones par rapport à celles que reçoivent les autres élèves et étudiants canadiens?

La sénatrice Bellemare : Mes questions vont dans le même sens que celles de la sénatrice Chaput. Une première question concerne les distinctions à faire entre les subventions et les contributions. On en a parlé hier avec le Conseil du Trésor. On sait que les subventions sont des sommes d'argent qui sont données et qu'il n'y a pas vraiment d'évaluation qui se fait par rapport aux sommes attribuées. Il y aurait environ 20 p. 100 des sommes qui sont allouées sous forme de subvention.

Les sommes accordées pour l'éducation sont moins élevées que les contributions. Tout ce qui change dans les titres c'est « contribution » ou « subvention » pour favoriser l'essor du régime d'éducation postsecondaire ou primaire et secondaire. Ce qui est versé est tout éparpillé et normalement, on serait en droit de s'attendre à des résultats par rapport à ces programmes.

Comment faites-vous vos évaluations, notamment pour les contributions, pour voir comment l'argent est dépensé et s'il peut y avoir une amélioration sur le plan des services rendus aux populations autochtones?

Mme Laurendeau : Il y a beaucoup d'éléments dans ces questions. Si vous voulez, on va commencer avec la question de l'eau potable. Je vais demander à M. Stevenson de répondre à la question à savoir s'il y a des réserves qui n'ont toujours pas d'eau potable.

M. Stevenson : Sénatrice, je n'ai pas le chiffre exact quant au nombre de réserves. J'ai quelques données au sujet des améliorations, mais dans la réponse à votre première question, j'aimerais préciser dans une perspective globale les chiffres sur le nombre de réserves qui ont accès à des sources d'eau potable ou pas, si cela vous convient.

La sénatrice Chaput : J'ai posé la même question l'an passé et l'année auparavant et on n'a jamais pu, à ce jour, recevoir une réponse quant au nombre de réserves qui n'ont pas d'eau potable actuellement. Il me semble que grâce à la planification, aux stratégies et aux sommes investies, puisqu'il est tout à fait normal d'avoir de l'eau potable, on devrait à un moment donné connaître la réponse à cette question.

M. Stevenson : Je peux préciser le contexte de la réponse que je vais vous donner.

Mme Laurendeau : Sur la question des contributions et des subventions, je vais demander à Mme D'Eon de faire la distinction. Ce qu'on peut dire, c'est que souvent le véhicule de financement sera conditionné par la façon dont l'engagement a été pris. Est-ce que c'est à la suite d'un traité d'autodétermination? Est-ce que c'est simplement un transfert qui se fait à un conseil de bande ou à une bande?

[English]

Ms. D'Eon: That is the general answer.

[Translation]

But there are some particularities when it comes to the difference between these two. Ms. D'Eon?

[English]

Ms. D'Eon: Grants and contributions, as mentioned, are very different in nature. A grant, as you know, is an eligibility up front; you put a proposal and on you go. With contributions, there's a lot more rigour. You put a proposal, you have terms and conditions you need to abide by, and you then need to respond on results or provide reporting requirements.

In our case, particularly when talking in regard to education, the grants that you have there would be going more to individual First Nations or students who may not be receiving monies or funds from a band council or tribal council. You'll see that, generally, the grants that we have available are a lot smaller in nature, or a lot less value, and that's why they're selective as to what does go in there.

We have a fair number of self-governing agreements or grants based on comprehensive claims or settlements that are specific, targeted, agreed to and negotiated upon, so that's the case. That's why the level of funding provided through grants is very limited.

When you look at the contribution programs, and you're looking at the post-secondary program, we provide funding to band councils, tribal councils or regional First Nation educational institutions to provide eligible funding to be available for First Nations and Inuit students. However, those organizations are the ones that choose who gets the funding, and that's why you see a much bigger number. Of the grants and contribution number of \$345 million, \$320 million of that would be going to band councils and tribal councils and so on. Another \$22 million may be provided to universities for special programs related to education and post-secondary education.

The types of things that we fund are the cost of tuition, books, travel, living expenses, where applicable. We also provide funds to Indspire, which is a fairly new initiative provided through one of the most recent budgets, a non-profit organization dedicated to raising funds to offer scholarships and delivering programs that provide the tools for indigenous people, especially youth, to achieve their potential.

[Traduction]

Mme D'Eon : Voilà, en gros, la réponse.

[Français]

Il y a quand même des spécificités par rapport à la différence entre les deux. Madame D'Eon?

[Traduction]

Mme D'Eon : Comme nous l'avons indiqué, les subventions et les contributions ne sont pas de même nature. L'admissibilité à une subvention, comme vous le savez, est déterminée en amont; on soumet une proposition, et c'est parti. Dans le cas des contributions, c'est beaucoup plus strict. Il faut soumettre une proposition, se conformer aux modalités assorties à la contribution, et pouvoir soit démontrer les résultats, soit répondre aux exigences de production de rapports.

Dans le cas de notre ministère, surtout en ce qui a trait à l'éducation, les subventions prévues dans le budget sont plutôt destinées aux Premières Nations, ou encore aux étudiants qui ne reçoivent pas de financement du conseil de bande ou du conseil tribal. Vous constaterez, en général, que les montants des subventions sont beaucoup moins élevés, et c'est pourquoi nous devons faire preuve de sélectivité au moment de déterminer ce qui entre dans cette catégorie.

Il existe un bon nombre d'ententes d'autonomie gouvernementale, ou de subventions en vertu de règlements de revendications territoriales et globales, qui sont spécifiques, qui sont ciblées ou qui ont été négociées, selon le cas. C'est pourquoi le financement par subventions est très limité.

Maintenant pour ce qui est du programme de contributions, et vous vous intéressez plus particulièrement au programme relatif à l'éducation postsecondaire, nous accordons du financement aux conseils de bande, aux conseils tribaux, ou encore aux établissements d'enseignement régionaux des Premières Nations, afin qu'ils offrent du financement aux étudiants des Premières Nations et inuits. Cependant, le choix des bénéficiaires de ce financement revient à ces organisations, et c'est pourquoi la somme est beaucoup plus considérable. Trois cent vingt des 345 millions de dollars iraient aux conseils de bande, aux conseils tribaux, et ainsi de suite. Vingt-deux millions de dollars seraient alloués aux universités, pour des programmes spéciaux en éducation et en éducation postsecondaire.

Nous finançons, entre autres, les frais de scolarité, les manuels scolaires, les déplacements, les frais de subsistance, le cas échéant. Nous finançons également l'initiative Indspire. Il s'agit d'une initiative plutôt récente, prévue dans l'un des derniers budgets. Cette organisation à but non lucratif, qui se consacre à la collecte de fonds, offre des bourses et des programmes pour permettre aux Autochtones, et plus particulièrement aux jeunes, de réaliser leur plein potentiel.

[Translation]

Senator Chaput: For a young person living on reserve, whose local school only goes to grade 8, and who needs to leave the reserve to study further, does the allocated sum cover living expenses?

[English]

Ms. D'Eon: The one that I was talking about was post-secondary education where we are talking about living expenses. When we are talking about elementary and secondary education, we certainly provide transportation.

The Chair: We are down to five minutes and I have three senators left, so I will take the three senators' questions and comments. If you could make note of those and, with the time we have left, if you can answer, that's great; if not, we will look forward to receiving a written reply.

Senator Seth: Thank you for being here and for a good presentation. I'm going to ask a question about page II-164 of the 2014-15 Main Estimates. The Main Estimates state that the department is requesting a \$62 million out-of-court settlement. Could you please explain "out-of-court settlements?" Also how many legal issues or how many trials is Northern Affairs currently involved with and with whom? Could you please explain?

[Translation]

Senator Rivard: Ms. Laurendeau, on page 4 of your presentation, you say the following:

The decision to extend the mandate by a year reinforces our government's unwavering commitment to achieve a fair and lasting resolution to the legacy of Indian residential schools.

The word resolution suggests that we have undertaken and are in the process of finalizing a settlement. I understand that compensation has been given. Is the compensation given to the identified victim, or to the victim's descendants? Is it money given to the band council or is it additional investment from the government, in education, drinking water or recreational equipment?

[English]

Senator Gerstein: Thank you, panel, for being here today.

I read with interest the presentation you circulated to the committee on the Program Alignment Architecture. In particular, I was drawn to bullet two which states that, "Adjustments to the PAA were undertaken to better tell a transparent results-based story and simplify public reporting," for which I commend the ministry.

[Français]

La sénatrice Chaput : Pour un jeune qui vit sur une réserve, si l'école ne va pas plus loin que la huitième année et qu'il doit aller étudier à l'extérieur, la somme accordée couvre-t-elle les dépenses de subsistance?

[Traduction]

Mme D'Eon : Plus tôt, lorsque j'ai parlé de frais de subsistance, c'était dans le contexte de l'éducation postsecondaire. Pour les écoles primaires et secondaires, le transport est fourni.

Le président : Il ne nous reste que cinq minutes et trois intervenants. Je vais donc céder la parole aux trois sénateurs pour qu'ils nous fassent part de leurs questions et observations. Je vous demanderais d'en prendre note et, dans la mesure du possible, d'y répondre dans le temps qui nous reste. Si cela s'avérait impossible, veuillez nous faire parvenir vos réponses par écrit.

La sénatrice Seth : Merci de votre présence et de votre excellent exposé. Ma question porte sur la page II-164 du Budget principal des dépenses de 2014-2015. On peut y lire que le ministère demande 62 millions de dollars de règlement extrajudiciaire. Pourriez-vous nous expliquer ce qu'est un règlement extrajudiciaire? De plus, de combien de questions juridiques s'occupe le ministère? À combien de procès participe-t-il? Avec qui? Pourriez-vous nous le préciser?

[Français]

Le sénateur Rivard : Madame Laurendeau, à la page 5 de votre exposé, vous mentionnez ce qui suit :

La décision de prolonger d'un an le mandat renforce l'engagement ferme de notre gouvernement de trouver une solution juste et durable afin de clore le chapitre des pensionnats indiens.

Si on parle de clôture, cela signifie qu'on a commencé et qu'on est en train de finir le règlement. Je comprends que ce sont des indemnités qui sont données. Est-ce que l'indemnité est donnée à la victime identifiée, à la succession? Est-ce de l'argent qui est donné au conseil de bande ou est-ce un investissement additionnel de la part du gouvernement, que ce soit en éducation, en eau potable ou en équipement de loisirs?

[Traduction]

Le sénateur Gerstein : Je remercie le groupe de témoins de sa présence.

C'est avec grand intérêt que j'ai pris connaissance du document sur l'architecture d'alignement des programmes que vous avez fait parvenir au comité. La puce n° 2 a tout particulièrement attiré mon attention. On peut y lire : « Des modifications ont été apportées à l'AAP de 2014-2015 d'AADNC afin de pouvoir mieux expliquer de façon transparente les résultats et simplifier l'établissement de rapports destinés au public », et je tiens à en féliciter le ministère.

However, having read that, I reflect back on the question that Senator Smith asked at the outset of this discussion. Ms. Laurendeau, if I could kindly ask you to clarify, was your response to Senator Smith's question that you know and won't tell the committee; or that you don't know and will not attempt to find out the information and provide it to the committee?

Ms. Laurendeau: I just want to be clear. Could you remind me what question you're referring to? The total amount of money that is spent for Aboriginal people?

The Chair: That's correct, not just your department.

Ms. Laurendeau: I wouldn't want to leave you with the impression that I know and I wish not to provide you the answer. That would be far from my intention.

The roll-up of what would be spent on various Aboriginal programs outside of our department would probably be better answered by the central agency that has the central knowledge of all the expenditures that can be associated to programs that are outside of Aboriginal Affairs and Northern Development.

I am not personally in a position to be able to canvass the roll-up of what is spent outside of the department. I am aware that a few years ago the central agency had tallied such a roll-up, but I don't have information as to whether or not there is something more current about that. It's far from my intention of not answering the question for which I have the answer.

The Chair: There were two other questions.

[Translation]

Ms. Laurendeau: As concerns the residential schools? The settlements are given directly to the people who claim them. Obviously, in the settlements, once all of the claims have been evaluated, some leftover funds may be distributed as tax credits for education and may be given to people with a valid claim. We have just obtained court approval to set the amount of the expenditures and to start distributing the credit for educational purposes.

[English]

Ms. D'Eon: The reference that you're making to in the Main Estimates document is 2013-14. It was an increase we had received through supplementary estimates of \$62 million. As an organization, we use out-of-court settlements to negotiate and settle claims. If I recall, that particular one was related to royalties or resource revenues that historically had not been calculated properly.

Cependant, à la lumière de cet objectif, je repense à la question posée par le sénateur Smith au tout début de la séance. Madame Laurendeau, auriez-vous l'amabilité de préciser votre réponse à la question du sénateur Smith? Avez-vous répondu que vous le saviez, mais que vous ne vouliez pas le dire au comité, ou encore que vous ne le saviez pas et que vous ne chercheriez pas à obtenir ce renseignement afin d'en faire part au comité?

Mme Laurendeau : Afin que tout soit bien clair, pourriez-vous me préciser de quelle question il s'agit? Du montant total consacré aux Autochtones?

Le président : C'est exact, pas seulement pour votre ministère.

Mme Laurendeau : Je ne voudrais surtout pas que vous pensiez que je détiens l'information mais que je refuse de vous la fournir. Loin de là cette idée!

L'agence centrale serait mieux placée pour vous présenter un récapitulatif des sommes consacrées aux divers programmes destinés aux Autochtones, à l'extérieur de notre ministère, puisqu'elle est au fait de toutes les dépenses associées à ces programmes.

Personnellement, je ne suis pas en mesure de dresser un portrait récapitulatif des sommes dépensées à l'extérieur du ministère. Je sais que l'agence centrale en avait produit un récapitulatif il y a quelques années, mais je ne sais pas si l'exercice a été répété plus récemment. Je n'ai pas voulu refuser de répondre à une question dont je connaissais la réponse, loin de moi l'idée.

Le président : Deux autres questions vous ont été posées.

[Français]

Mme Laurendeau : En ce qui concerne la question des pensionnats indiens, les règlements vont directement aux gens qui réclament. Évidemment, dans le cadre du règlement, à la fin de l'évaluation de toutes les réclamations, certains fonds résiduels peuvent être distribués à titre de crédits pour l'éducation et peuvent être remis aux gens qui auraient eu une réclamation valide. On vient d'obtenir l'autorisation du tribunal pour pouvoir établir le montant des dépenses et commencer à distribuer ces crédits pour fins d'éducation.

[Traduction]

Mme D'Eon : Le montant du Budget principal des dépenses auquel vous faites allusion se rapporte à l'exercice 2013-2014. Nous avons reçu 62 millions de dollars additionnels dans le Budget supplémentaire des dépenses. Le ministère a recours au règlement extrajudiciaire dans le cadre de négociations et de règlements de revendications territoriales. Si je me souviens bien, ces règlements extrajudiciaires se rapportaient à des redevances, ou des revenus provenant de l'exploitation des ressources, qui n'avaient pas été bien calculées.

We do out-of-court settlements for a lot of reasons. There's a lot of rigor through that particular one. I think \$60 million was the big one and there were some other small related ones included as part of that 62. It certainly doesn't go without scrutiny from central agencies.

The Chair: I thank you for being here, Ms. Laurendeau, and your team, Mr. Stevenson and Ms. D'Eon.

This should not be taken as a criticism. We very much appreciate the work you're doing and the fact that you have been able to come and help us on short notice, and undoubtedly we will be asking you again to do that. But I think the question Senator Smith was asking was we were hoping that you would use your good offices and that, if it's not on your desk or in your office, you might be able to get the information for us given that we're not dealing with a central agency again for some time. If you are able to help us with that by asking a question of a central agency that you think may have the information, then that would be very much appreciated.

Ms. Laurendeau: I will definitely see what I can do about that. I would be remiss if I were to commit to something on which I couldn't deliver, but I will certainly convey the question and try to find the answer for the committee.

The Chair: I've been sitting here wondering whether I should or should not comment on this, but I'm going to do so. With respect to your introductory remarks, page 4, the final paragraph, you state that, "This decision to extend the mandate by a year reinforces our government's unwavering commitment . . ." It sounds like it's coming out of a minister's office as opposed to an independent department.

That's not intended as a harsh comment, but just as a comment and an observation. Do you wish to comment on that?

Ms. Laurendeau: The comment is well taken. I would draw your attention to the French version of my opening remarks where it states "l'engagement ferme du gouvernement." If the English translation was a little too potentially partisan, I would stand by the ones in the French version.

[*Translation*]

The Chair: Thank you very much. Are there other questions on the subject?

[*English*]

Thank you very much for the work you are doing. We are looking forward to receiving the undertakings that you've given us. Since we have to report to the Senate on this within the next two weeks, if you could expedite any information that we've asked for, that would also be very much appreciated.

Ms. Laurendeau: We will do our best.

Nous avons recours aux règlements extrajudiciaires pour diverses raisons. Ce poste est examiné de près. Je crois que 60 millions de dollars sont allés aux règlements dont je viens de vous parler, et le reste, à d'autres règlements corrélatifs de moindre importance, pour un total de 62 millions de dollars. Tout cela est définitivement examiné de près par l'agence centrale.

Le président : Madame Laurendeau, je vous remercie d'être venue témoigner avec votre équipe, monsieur Stevenson et madame D'Eon.

Ceci n'est pas une critique à votre endroit. Nous apprécions le travail que vous faites, vous avez accepté de venir nous aider à si court préavis, et nous vous inviterons certainement de nouveau. Quant à la question du sénateur Smith, nous espérons que vous feriez usage de vos bons offices, si votre bureau ne dispose pas de la réponse, afin de l'obtenir auprès d'une agence centrale, puisque nous n'aurons pas l'occasion de les recevoir ici avant un certain temps. Nous vous saurions gré de nous aider en posant la question à une agence centrale qui, selon vous, connaîtrait la réponse.

Mme Laurendeau : Je vais voir ce qu'il est possible de faire. Je m'en voudrais de m'engager à fournir une réponse que je ne peux obtenir, mais je m'engage à transmettre la question du comité et à tenter d'obtenir une réponse.

Le président : Je me tâte depuis un moment déjà, et j'ai finalement décidé de vous faire part de cette observation. Dans vos propos liminaires, au dernier paragraphe de la page 5, vous avez dit : « Cette décision de prolonger d'un an le mandat renforce l'engagement ferme de notre gouvernement... » On dirait que c'est tout droit sorti d'un cabinet de ministre, plutôt que d'un ministère indépendant.

Je ne vous critique pas, il s'agit simplement d'une observation. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

Mme Laurendeau : C'est noté. Je vous renvoie à la version française de mes remarques liminaires qui dit « l'engagement ferme du gouvernement ». Si la version anglaise semble un peu trop partisane, je m'en remets à la version française.

[*Français*]

Le président : Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres questions à ce sujet?

[*Traduction*]

Merci beaucoup de tout le travail que vous accomplissez. Nous attendrons avec impatience les informations que vous vous êtes engagés à nous envoyer. Puisque nous devons présenter notre rapport au Sénat d'ici deux semaines, nous vous saurions gré de nous transmettre ces renseignements le plus tôt possible.

Mme Laurendeau : Nous ferons de notre mieux.

The Chair: I welcome our new panel. I see some familiar faces down. From Infrastructure Canada, we welcome Yazmine Laroche, Associate Deputy Minister, Transport, Infrastructure and Communities; Su Dazé, Assistant Deputy Minister, Corporate Services; Jeff Moore, Assistant Deputy Minister, Policy and Communications; and Natasha Rascanin, Assistant Deputy Minister, Programs Operations.

Thank you all for being here. That's quite a team, but Infrastructure Canada is a very important department — not that the others aren't — and we very much appreciate the work you are doing for Canada.

From Revenue Canada Agency, we welcome back before this committee Brian Pagan in a new capacity, Deputy Assistant Commissioner, Finance and Administration Branch and Agency Comptroller; Catherine Bennett, Assistant Commissioner, Strategy and Integration Branch; and her brother, Dave Bennett, Assistant Commissioner, Assessment and Benefit Services Branch.

It's good to have you all here. I understand that there will be introductory remarks from each of the departments. Why don't we begin with Yazmine Laroche, if that is acceptable, Mr. Pagan, and then you will be second.

Yazmine Laroche, Associate Deputy Minister, Transport, Infrastructure and Communities, Infrastructure Canada: Thank you, Mr. Chairman and committee members. It's a pleasure to be back with you. It's been, I think, three months. As I recall, my last appearance before this committee was my third day on the job. I'm very happy to be back here with you, notwithstanding this immense room. You look very small at the other end of the table.

I won't complete the introductions; you have very kindly introduced the members of my team who are accompanying me today. I would point out that the last time I appeared I had both Ms. Dazé and Ms. Rascanin with me. Our newest member of the team is Jeff Moore, who just joined us three weeks ago. We're delighted that Jeff has joined us as the newest ADM of Policy and Communications at Infrastructure Canada.

[*Translation*]

This afternoon, I would like to give you a short update on our work to implement the New Building Canada Plan, and to tell you about the Main Estimates.

[*English*]

The \$53 billion New Building Canada Plan is the largest and longest federal infrastructure plan in Canada's history. It's intended to support provincial, territorial and municipal infrastructure through three funds. The first fund is the

Le président : Je souhaite la bienvenue aux prochains témoins. Je vois des visages familiers. Représentant Infrastructure Canada, nous accueillons Yazmine Laroche, sous-ministre déléguée des Transports, de l'infrastructure et des collectivités, Su Dazé, sous-ministre adjointe, Services ministériels, Jeff Moore, sous-ministre adjoint, Politiques et communications et Natasha Rascanin, sous-ministre adjointe, Opérations des programmes.

Merci à tous d'être venus. Vous êtes toute une équipe, mais Infrastructure Canada est un ministère très important — ce qui ne signifie pas que les autres ne le sont pas — et nous vous remercions de tout le travail que vous accomplissez pour le Canada.

Représentant l'Agence du revenu du Canada, nous accueillons une nouvelle fois devant notre comité Brian Pagan, cette fois à titre de sous-commissaire adjoint, Direction générale des finances et de l'administration et contrôleur de l'agence, Catherine Bennett, sous-commissaire, Direction générale de la stratégie et de l'intégration et Dave Bennett, son frère, sous-commissaire, Direction générale des services de cotisation et de prestation.

Nous sommes heureux de vous accueillir. Je crois savoir que chaque ministère a des remarques liminaires à faire. Si vous voulez bien, monsieur Pagan, nous commencerons par Yazmine Laroche avant de vous céder la parole.

Yazmine Laroche, sous-ministre déléguée des Transports, de l'infrastructure et des collectivités, Infrastructure Canada : Merci, monsieur le président, et mesdames et messieurs les membres du comité. C'est un plaisir de vous revoir. Vous vous souvenez peut-être que, la dernière fois que j'ai comparu devant votre comité, il y a trois mois, je crois, j'en étais à ma troisième journée dans ce poste. Je suis ravie d'être de retour, même dans cette immense salle. Vous paraissez très petits à l'autre bout de la table.

Je ne répéterai pas les présentations des membres de mon équipe que vous avez si aimablement faites. J'ajouterai seulement que Mme Dazé et Mme Rascanin m'accompagnaient lors de ma dernière comparution. Le nouveau membre de notre équipe est Jeff Moore, qui s'est joint à nous il y a trois semaines. Nous sommes ravis que Jeff soit notre nouveau sous-ministre adjoint chargé des Politiques et des communications à Infrastructure Canada.

[*Français*]

Cet après-midi, je souhaite vous présenter une courte mise à jour de nos travaux en vue de mettre en œuvre le nouveau plan Chantiers Canada, ainsi que de vous parler de notre Budget principal des dépenses.

[*Traduction*]

Le nouveau plan Chantiers Canada de 53 milliards de dollars constitue le plan fédéral d'infrastructures le plus vaste et le plus long de toute notre histoire. Il appuiera les infrastructures provinciales, territoriales et municipales dans le cadre de trois

Community Improvement Fund, which includes two components: the GST rebate for municipalities, as well as the Federal Gas Tax Program.

Infrastructure Canada manages the federal Gas Tax Fund, which provides \$2 billion every year to municipalities for their local projects. The Government of Canada, as you may recall from our last conversation, has indexed the Gas Tax Fund at 2 per cent per year, starting this April. Together, these two components represent \$32.2 billion over the 10 years of this plan.

[*Translation*]

The second fund is the New Building Canada Fund, which will provide \$14 billion over 10 years for projects that contribute to economic growth, job creation and productivity. That fund includes \$1 billion dedicated to projects in communities of less than 100,000 residents.

[*English*]

The third fund is the Public-Private Partnerships Canada Fund. It has been renewed, with \$1.25 billion over five years, and it will continue to be managed by PPP Canada.

[*Translation*]

Six billion dollars in funding continues to flow across the country this year and beyond, under existing infrastructure programs.

[*English*]

As you are aware, the amounts requested in the 2014-15 Main Estimates do not reflect any contribution or operating amounts under the New Building Canada Fund that I just described. This is due to the fact that at the time the Main Estimates were written, the program details were still being finalized, and indeed the program details are still being finalized.

Our Main Estimates are based on the cash flow needs projected by the provinces, territories and municipalities that own and manage the infrastructure projects that we fund. Once we are in a position to provide funding through the New Building Canada Fund, projected spending will reflect the amounts required under these programs.

[*Translation*]

Infrastructure Canada is seeking a total of \$3.3 billion in Main Estimates for 2014-15 for investment in public infrastructure. This funding is needed to support the \$2 billion federal Gas Tax Fund

programmes de financement. Le premier est le Fonds d'amélioration des collectivités, qui comprend deux volets : le remboursement de la TPS aux municipalités et le programme fédéral du Fonds de la taxe sur l'essence.

Infrastructure Canada gère le Fonds fédéral de la taxe sur l'essence qui offre 2 milliards de dollars par année aux municipalités pour la mise en œuvre de projets locaux. Vous vous souvenez sans doute qu'à notre dernière rencontre, j'avais indiqué que le gouvernement du Canada a indexé le Fonds de la taxe sur l'essence à raison de 2 p. 100 par année à compter du mois d'avril. Ensemble, ces deux composantes représentent un financement de 32,2 milliards de dollars au cours des 10 années de mise en œuvre du plan.

[*Français*]

Le deuxième fonds est le nouveau fonds Chantiers Canada qui offrira 14 milliards de dollars sur dix ans dans le cadre de projets qui contribuent à la croissance économique, à la création d'emplois et à la productivité. Ce fonds comprend un milliard de dollars consacrés à des projets dans les collectivités de moins de 100 000 habitants.

[*Traduction*]

Le troisième fonds est le Fonds pour les partenariats public-privé, qui a été renouvelé à hauteur de 1,25 milliard de dollars sur cinq ans et qui sera géré par PPP Canada.

[*Français*]

Enfin, des fonds de 6 milliards de dollars continueront d'être versés dans l'ensemble du pays, cette année et au cours des prochaines années, au terme des programmes d'infrastructure actuels.

[*Traduction*]

Comme vous le savez, les montants demandés dans le cadre du Budget principal des dépenses de 2014-2015 ne tiennent pas compte des contributions ou des fonds de fonctionnement prévus aux termes du nouveau fonds Chantiers Canada que je viens de décrire. Cette situation est attribuable au fait qu'au moment de la préparation du Budget principal des dépenses, on peaufinait encore les détails du programme, auquel on met encore la touche finale.

Notre Budget principal des dépenses est basé sur les besoins de trésorerie prévus par les provinces, les territoires et les municipalités qui sont les propriétaires et gestionnaires des projets que nous finançons. Une fois que nous serons en mesure de verser des fonds aux termes du nouveau fonds Chantiers Canada, les dépenses prévues refléteront les montants requis aux termes des programmes.

[*Français*]

Infrastructure Canada sollicite un total de 3,3 milliards de dollars dans le Budget principal des dépenses de 2014-2015 en faveur des investissements dans les infrastructures publiques. Ce

and includes close to \$850 000 million to support delivery of the 2007 Building Canada Fund as well as \$450 million to deliver other sunseting programs.

[English]

This represents a decrease from the 2013-14 Main Estimates, partly because of the cash flow estimates provided by our funding recipients, and in one instance due to the winding down of the Municipal Rural Infrastructure Program.

You will see two line estimates that represent increases over the 2013-14 Main Estimates. The Inuvik to Tuktoyaktuk Highway is a new project for our department, and the Border Infrastructure Fund has forecasted increased spending for this year.

Infrastructure Canada has a strong, successful track record in delivering infrastructure funding to projects right across this country.

[Translation]

As we get ready to implement the New Building Canada Plan, we are continuing to work in collaboration with our partners, the provinces, territories, and the Federation of Canadian municipalities to ensure that it will be a success.

[English]

Thank you again so much for having invited us here today. After my colleagues have spoken, we will be happy to take any questions.

The Chair: That's great. Thank you very much.

Now we'll go to Mr. Pagan.

[Translation]

Brian Pagan, Deputy Assistant Commissioner, Finance and Administration Branch and Agency Comptroller, Canada Revenue Agency: Mr. Chair and members of the committee, thank you for the opportunity to appear before the committee to present and to answer any questions that you may have on the Canada Revenue Agency's 2014-15 Main Estimates.

[English]

As my colleagues joining me today have already been introduced, I will not reintroduce them. I would simply point out the common last name, no relation, and that I am one of three Brians on the Agency Management Committee at the Canada Revenue Agency.

financement est requis pour appuyer le Fonds fédéral de la taxe sur l'essence et comprend près de 850 millions de dollars pour appuyer la mise en œuvre du fonds Chantiers Canada de 2007 ainsi que 450 millions de dollars pour la mise en œuvre d'autres programmes qui sont en cours d'élimination progressive.

[Traduction]

Cela représente une réduction par rapport au Budget principal des dépenses de 2013-2014, en partie en raison des prévisions de trésorerie soumises par les bénéficiaires des fonds et, dans une situation en particulier, en raison de l'élimination progressive du fonds sur l'Infrastructure municipale rurale.

Vous voyez deux éléments qui représentent des augmentations par rapport au Budget principal des dépenses de 2013-2014. La route entre Inuvik et Tuktoyaktuk est un nouveau projet pour le ministère, et on prévoit une augmentation des dépenses pour le fonds sur l'Infrastructure frontalière cette année.

Infrastructure Canada a de solides antécédents de réussite dans le financement des projets d'infrastructures partout au pays.

[Français]

Alors que nous nous préparons à mettre en œuvre le nouveau plan Chantiers Canada, nous poursuivons nos travaux en collaboration avec nos partenaires, les provinces, les territoires et la Fédération canadienne des municipalités, en vue d'assurer notre réussite.

[Traduction]

Je vous remercie une fois de plus de nous avoir invités. Après les exposés de mes collègues, nous serons ravis de répondre à vos questions.

Le président : C'est très bien. Merci beaucoup.

Je cède maintenant la parole à M. Pagan.

[Français]

Brian Pagan, sous-commissaire adjoint, Direction générale des finances et de l'administration et contrôleur de l'agence, Agence du revenu du Canada : Monsieur le Président et membres du comité, merci de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui pour répondre à vos questions sur le Budget principal des dépenses de 2014-2015 de l'Agence du revenu du Canada.

[Traduction]

Comme mes collègues ont déjà été présentés, je ne referai pas les présentations. J'ajouterai simplement que, malgré le même nom de famille, Catherine et Dave ne sont pas parents et que je suis l'un des trois Brian qui siègent au comité de gestion de l'agence.

[Translation]

The CRA is responsible for the administration of federal and certain provincial and territorial tax programs, as well as the delivery of a number of benefit payment programs.

Each year, the CRA collects hundreds of billions of dollars of tax revenue for the Government of Canada, and distributes timely and accurate benefit payments to millions of Canadians.

[English]

In order to fulfill this mandate, the CRA is seeking the approval of \$3.86 billion through these 2014-15 Main Estimates. Of this amount, approximately \$3 billion requires approval by Parliament through voted appropriations, whereas the remaining \$0.9 billion represents statutory forecasts for programs that are already approved under separate legislation. These statutory programs include the softwood lumber disbursements to the provinces, children's special allowances, employee benefit costs, et cetera.

These 2014-15 Main Estimates represent a net decrease of \$415.6 million, or 9.7 per cent, when compared to the 2013-14 Main Estimates. However, the largest component of this decrease is a reduction of \$203 million in the projected statutory disbursements to provinces under the Softwood Lumber Products Exports Charge Act. This decrease reflects a revised forecast provided by the Department of Finance, which is based on improved prices and volumes in the Canada/United States lumber market.

In the area of voted appropriations, decreases to the agency's budget include savings of \$119 million as a result of the Budget 2012 spending review. Most of these savings are included under two broad priorities, namely: making it easier for Canadians and businesses to access government services through the provision of faster, more efficient and secure online services; and the modernization and streamlining of CRA's back office and corporate support functions, including finance, human resource management and information technology.

There is a further reduction of \$57.6 million as a result of savings identified as part of Budget 2013, where CRA's headquarter operations were reviewed. These savings do not affect services to Canadians and will be achieved by streamlining internal services, optimizing our information technology utilization and management, and improving our organizational alignment.

A \$19.7 million adjustment is also included for the transfer from Public Works and Government Services Canada to the CRA, reflecting a decrease in our accommodation and real property costs.

[Français]

L'Agence du revenu du Canada est responsable de l'administration des programmes d'impôt fédéraux, de certains programmes d'impôt provinciaux et territoriaux ainsi que de l'exécution de plusieurs programmes de versement de prestations.

Chaque année, l'Agence du revenu du Canada perçoit des centaines de milliards de dollars de recettes fiscales pour le compte du gouvernement du Canada et elle distribue en temps opportun des paiements de prestations exactes à des millions de Canadiens.

[Traduction]

Afin de s'acquitter de son mandat, l'ARC demande l'approbation d'un total de 3,86 milliards de dollars dans le cadre du Budget principal des dépenses pour l'exercice 2014-2015. De ce montant, 3 milliards de dollars nécessitent l'approbation du Parlement, tandis que le solde restant de 0,9 milliard de dollars représente les prévisions de postes législatifs qui sont déjà approuvés en vertu de lois distinctes. Les postes législatifs comprennent les remboursements aux provinces prévus dans l'accord sur le bois d'œuvre résineux, les allocations spéciales pour enfants, les coûts des avantages sociaux, et cetera.

Ce Budget principal des dépenses de 2014-2015 représente une diminution nette de 415,6 millions de dollars, soit de 9,7 p. 100 comparativement aux autorisations prévues au Budget principal des dépenses de 2013-2014. L'élément le plus important de cette diminution est une réduction de 203 millions de dollars dans les remboursements aux provinces prévus par la Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre. Cette réduction tient compte des prévisions révisées fournies par le ministère des Finances et est fondée sur des modifications de prix et de volumes sur le marché du bois d'œuvre entre le Canada et les États-Unis.

Les autres diminutions au budget de l'agence comprennent des économies de 119 millions de dollars à la suite de l'examen des dépenses du budget de 2012. La plupart des mesures d'économie peuvent être classées dans deux grandes catégories, à savoir : faire en sorte qu'il soit plus facile pour les Canadiens et les entreprises de faire affaire avec leur gouvernement, particulièrement par la mise en place de services en ligne plus efficaces et plus sécurisés, et moderniser et rationaliser les services administratifs de l'ARC, y compris les services des finances, la gestion des ressources humaines et les technologies de l'information.

Une réduction de 57,6 millions de dollars à la suite des économies dégagées lors de l'examen ciblé prévu dans le budget de 2013 concernant les activités de l'administration centrale de l'ARC a aussi été prévue. Ces économies n'affectent aucunement les services aux Canadiens et seront obtenues en rationalisant les services internes, en optimisant les ressources de la technologie de l'information et en améliorant notre harmonisation organisationnelle.

On a aussi inclus un rajustement de 19,7 millions de dollars dans le transfert de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada à l'ARC, ce qui reflète une diminution dans les services des locaux et des biens immobiliers.

A transfer of \$18.7 million to Shared Services Canada is also included, representing the transfer of responsibility for the procurement of end-user device software, as well as an adjustment to the base funding to Shared Services Canada for technology systems.

These decreases are partially offset by new funding that is being sought in these Main Estimates, including an additional \$17 million as part of a multi-year upgrade of CRA's personal income tax processing system. These upgrades will leave the CRA in a better position to address an increased number of tax filers, respond to new tax policy measures and implement new partnership agreements with the provinces, territories and other governments.

In addition, we seek an increase of \$5.4 million for the implementation and administration of various measures affecting individuals, businesses and charities, announced as part of Budget 2012, including the one-year extension of the Hiring Credit for Small Business; the enhancement of transparency and accountability for charities; and the introduction of pooled registered pension plans.

[Translation]

In closing, the resources sought through these estimates will allow the CRA to continue to provide quality services to Canadians by ensuring that taxpayers meet their obligations, Canada's revenue base is protected, and eligible families and individuals receive timely and correct benefit payments.

My colleagues and I will be pleased to respond to any questions the members of the committee may have.

[English]

The Chair: Thank you very much, Mr. Pagan. I'm going to go right into the list of honourable senators who have indicated an interest in posing questions, and I'll begin with the deputy chair of the committee, Senator Smith.

Senator L. Smith: Ms. Laroche, maybe you can help, especially the Quebec senators, with the talk about the Champlain Bridge and the different dates of construction and completion. It's been bantered about that it could be ready by 2018. We're going into 2015 physically within the next seven or eight months.

Where would that money be? How would it be set up? How do you get it into your books if it's not already in your books as part of the base program that you outlined to us in terms of the three component parts?

Il y a aussi un transfert de 18,7 millions de dollars à Services partagés Canada, ce qui représente le transfert de responsabilité lié à l'acquisition de logiciels d'appareils pour utilisateurs finaux, ainsi qu'un rajustement du financement des activités de base qui avait été transféré antérieurement à Services partagés Canada au moment de sa création.

Ces diminutions sont en partie compensées par un nouveau financement approuvé dans un certain nombre de domaines, notamment 17 millions de dollars supplémentaires dans le cadre de la mise à niveau sur plusieurs années du système de traitement de l'impôt sur le revenu des particuliers de l'ARC. Grâce à ces modifications, l'ARC sera mieux en mesure de traiter le nombre accru de déclarations produites, de respecter les nouvelles mesures en matière de politique fiscale et de conclure de nouvelles ententes de partenariat avec les provinces, les territoires et les autres gouvernements.

En outre, nous demandons une augmentation de 5,4 millions de dollars pour la mise en œuvre et l'administration de diverses mesures touchant les particuliers, les entreprises et les organismes de bienfaisance annoncées dans le cadre du budget de 2012 y compris la prolongation d'un du crédit pour l'embauche visant les petites entreprises, l'initiative de transparence et reddition de comptes accrue des organismes de bienfaisance et l'instauration des régimes de pensions agréés et collectifs.

[Français]

En conclusion, les ressources demandées par l'entremise de ce Budget principal des dépenses permettront à l'ARC de continuer à fournir des services de qualité aux Canadiens en veillant à ce que les contribuables s'acquittent de leurs obligations, que l'assiette fiscale du Canada soit protégée et que les familles et les particuliers admissibles reçoivent des versements de prestations exactes en temps opportun.

Mes collègues et moi serons heureux de répondre aux questions des membres de votre comité.

[Traduction]

Le président : Merci beaucoup, monsieur Pagan. Je passe sans plus tarder aux sénateurs qui ont indiqué vouloir poser des questions, en commençant par le vice-président du comité, le sénateur Smith.

Le sénateur L. Smith : Madame Laroche, pour la gouverne des sénateurs du Québec en particulier, pourriez-vous un peu nous parler du pont Champlain et du calendrier de construction et de la date prévue de parachèvement? J'ai entendu dire qu'il pourrait être terminé d'ici 2018. Or, nous serons déjà en 2015 d'ici sept ou huit mois.

Où se trouve cet argent? Comment organisera-t-on ce projet? Comment pouvez-vous l'inscrire dans votre budget si cela n'est pas déjà inclus dans la base budgétaire dont vous avez décrit les trois grands éléments?

Ms. Laroche: I can give you some details about the timing of the project, and then I'll turn to my CFO, who is the expert on the mechanics of how the funds flow and when and where they flow.

As some of you may know, our minister made an announcement this week about a call for a request for a qualification, and that's going to be launched very shortly, on March 17.

The request for proposals for the building of the new bridge over the St. Lawrence will go out in July 2014. The commitment that has been made is that the new bridge will, in fact, be in place by 2018. It is a very ambitious timeline, but we're very confident. It's a huge partnership initiative between several departments, and we're very confident that we're going to meet that deadline.

I will turn to my colleague. It's because the funding was not yet finalized, and that's why it doesn't show up in the Main Estimates yet. As was the case with the other funds that I mentioned, the New Building Canada Fund, they were announced in Budget 2014, but by the time we wrapped up the Main Estimates and the official process for actually putting the estimates in place, the books had closed before the budget was announced. So it's a little bit out of whack.

Su Dazé, Assistant Deputy Minister, Corporate Services, Infrastructure Canada: The process would be to go to Treasury Board and identify the plans for the bridge and the money that's required by year. Once it's approved by Treasury Board, part of that is getting approval authority to build the bridge and the other part is getting the money and approval to include it in the next supplementary estimates.

The first available supplementary estimates post-Treasury Board approval is when you would see the money, and then you would have an opportunity to review the amount in the supplementary estimates and then it would be approved.

Senator L. Smith: So you would do that on a year-to-year basis in terms of the amount per year, and that would fall into the budget ask?

Ms. Dazé: Correct.

Senator L. Smith: Would that already be in the back of your mind if you have a \$53 billion infrastructure program over X number of years? Is that already forecasted in that budget?

Ms. Dazé: What would happen would be the estimates are approved on an annual basis. We would have a profile over the years, and then each estimate we would come. So if it was during the year, it would come in the supplementary estimates; otherwise, it would be in the Main Estimates.

Mme Laroche : Je vous donnerai quelques détails sur le calendrier du projet, puis je céderai la parole à l'agente principale des finances du ministère qui pourra vous expliquer le financement.

Comme vous le savez, notre ministre a annoncé cette semaine qu'un appel de demande de qualification sera fait très bientôt, soit le 17 mars.

La demande de proposition relativement à la construction du nouveau pont qui enjambera le Saint-Laurent se fera en juillet 2014. On s'est en effet engagé à parachever le nouveau pont d'ici 2018. C'est un échéancier très ambitieux, mais, dans le cadre d'un grand partenariat avec plusieurs autres ministères, nous sommes convaincus de pouvoir respecter cette échéance.

Ma collègue pourra compléter ma réponse. On n'avait pas encore mis la touche finale au financement et c'est pour cela qu'il ne figure pas dans le budget principal encore. Comme pour d'autres fonds, comme le nouveau fonds Chantiers Canada qui ont été annoncés dans le budget de 2014, le processus officiel de prévisions budgétaires était terminé et le Budget principal déjà prêt. C'est ce qui explique cet écart.

Su Dazé, sous-ministre adjointe, Services ministériels, Infrastructures Canada : On présentera au Conseil du Trésor les plans du pont et une demande de fonds pour chaque année du projet. Une fois qu'on aura obtenu l'approbation du Conseil du Trésor, il faudra obtenir l'approbation pour amorcer la construction du pont et l'approbation des crédits qui seront inclus dans les budgets de dépenses supplémentaires des années suivantes.

Une fois qu'on a obtenu l'approbation du Conseil du Trésor, les fonds apparaissent pour la première fois dans le Budget des dépenses supplémentaires. C'est alors que le montant figurera dans le Budget des dépenses supplémentaires, qu'il sera ensuite approuvé.

Le sénateur L. Smith : Vous allez donc demander un montant donné dans le budget de chaque année?

Mme Dazé : C'est exact.

Le sénateur L. Smith : Est-ce que vous prévoyez déjà que vous devrez financer un programme d'infrastructures de 53 milliards de dollars sur plusieurs années? Est-ce déjà prévu dans le budget?

Mme Dazé : Chaque année, le budget des dépenses est approuvé. Nous établissons un profil sur toute la durée du projet et un montant pour chaque budget annuel. Si les prévisions budgétaires nous parviennent pendant l'année, nous incluons le montant dans le Budget des dépenses supplémentaires; sinon, il figure dans le Budget principal des dépenses.

The plan is to go to Treasury Board and come in 2014-15 in a supplementary estimate for 2014-15 resources, and then come next year, in the Main Estimates 2015-16, for the 2015-16 resources.

Senator L. Smith: If I understand correctly, the reality is you understand the project is in front of you, but you have to fit it in the numbers and then manage your priorities from there. Is that a safe assumption?

Ms. Dazé: Yes. And then in the Report on Plans and Priorities, it covers a three-year planning horizon. The first year becomes your Main Estimates, and in that document we talk about the plans over the next number of years.

Senator L. Smith: That's why Ms. Laroche feels like she's been in the job for three years after she's been here for three months; is that correct?

Ms. Laroche: That's an excellent assessment, senator.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: Welcome to all of you. I am tempted to go back to the bridge, but instead I will ask my first question.

When you were describing infrastructure, you mentioned funds that are spread over 10 years, and others that are spread over 5 years. Ultimately, none of the funds has the same timeline. And we have to evaluate what the cost will be this year.

I figure that \$14 billion spread over 10 years works out to \$1.4 billion per year, not more. Then, if we have \$1.25 billion spread over 5 years, we would divide that by five.

The way it is done, according to the estimates, is that the amount that we see is approximately what was requested for one year, while it is spread over 5 or 10 years.

Was the decision to inject annual sums of money made after consultation with the provinces and municipalities? How do you determine these sums, knowing that, even with the contribution of the provinces and municipalities, we will never be able to meet our obligations to bring our infrastructure up to an acceptable level? How do you divide up these budgets? Even if you say \$14 billion, for me that is \$1.4 billion per year.

Ms. Laroche: Thank you for your question. I will ask Ms. Dazé to give you the details of the financial mechanisms. But I can tell that this year's Main Estimates do not include the new funds that I just described because, when the Main Estimates were finalized, we had not yet received final approval for these new funds which were announced in the Budget 2014. That is why they are not in the Main Estimates.

However, in the 2014 budget, the government mentioned that there would be a new \$14 billion Building Canada Fund, and that money would be spent over the next 10 years. When those funds

Nous prévoyons nous adresser au Conseil du Trésor pour inclure ce montant dans le Budget des dépenses supplémentaires de 2014-2015 et d'inclure les ressources pour 2015-2016 dans le Budget principal des dépenses de cette année-là.

Le sénateur L. Smith : Si j'ai bien compris, vous avez déjà le projet d'ensemble, mais vous devez maintenant établir les montants et vos priorités, n'est-ce pas?

Mme Dazé : Oui. Dans le rapport sur les plans et priorités, l'horizon de planification est de trois ans. La première année est dans le Budget principal des dépenses, et c'est dans ce document qu'on décrit les plans des années qui suivront.

Le sénateur L. Smith : Voilà pourquoi Mme Laroche a l'impression d'être en poste depuis trois ans même si elle n'y est que depuis trois mois, n'est-ce pas?

Mme Laroche : Vous avez raison, monsieur le sénateur.

[Français]

La sénatrice Hervieux-Payette : Bienvenue à tous. Je serais tentée de revenir sur le pont, mais je vais plutôt poser ma première question.

Lorsque vous faites la description des infrastructures, vous avez des fonds qui sont étalés par exemple sur 10 ans, d'autres sur 5 ans. En fin de compte, aucun des fonds n'a le même calendrier. Et on doit évaluer quel sera le coût cette année.

Je me dis que 14 milliards étalés sur 10 ans, pour moi, ça fait 1,4 milliard par année, pas plus. Ensuite, on a 1,25 milliard de dollars étalés sur 5 ans, on divise par cinq.

La façon dont c'est fait, selon les estimations, c'est que le montant qu'on voit serait à peu près ce qui est demandé pour une année alors que c'est étalé sur 5, 10 ans.

Est-ce que la décision d'injecter des sommes d'argent annuelles vient d'une consultation avec les provinces, les municipalités? Comment déterminez-vous ces montants sachant qu'en aucun temps, même avec la contribution des provinces et des municipalités, on ne sera capable de remplir nos obligations, de rendre nos infrastructures à un niveau acceptable? Comment divisez-vous ces budgets? Même si vous dites 14 milliards, ça reste pour moi 1,4 milliard par année.

Mme Laroche : Merci pour la question. Je vais demander à Mme Dazé de vous donner les détails du déroulement des finances. Mais je peux dire que le Budget principal des dépenses pour cette année n'inclut pas les nouveaux fonds que je viens de décrire parce que, au moment où le Budget principal des dépenses a été finalisé, nous n'avions pas encore reçu l'approbation finale pour ces nouveaux fonds qui ont été annoncés lors du budget de 2014. C'est la raison pour laquelle on ne les trouve pas dans le Budget principal des dépenses.

Par contre, le gouvernement a mentionné, dans le budget de 2014, qu'il y aura effectivement un nouveau Fonds Chantiers Canada de 14 milliards de dollars qui seront dépensés au cours

are finalized and approved by Treasury Board, we will go back to the supplementary estimates to obtain Parliament's approval to spend that amount.

It can get a bit confusing, because we have the old infrastructure funds from 2007, each of which has its own terms and conditions, that are negotiated with the provinces and territories, and will continue to be spent until they run out. That is why it varies from year to year.

As for the new funds, we are currently in discussion with our partners, the provinces, territories, and the Federation of Canadian Municipalities, to define the parameters of that program, and that will allow us to better define the agreement with each province and territory. But the funds are not spent in the same way each year. Obviously, the provinces and territories each receive their own allocations from some of the funds. So we negotiate with the provinces and territories to determine which projects we will invest in. But we cannot determine, for example, if one province receives a billion dollars over 10 years, that it will spend \$100 million this year and \$100 million next year, because that depends on the project, and what the construction needs are. There are several variables.

That is why we cannot say today that we have a 10-year fund and that the fund will be divided up the same way year after year.

Senator Hervieux-Payette: Can you explain why we operate with so called 5- or 10-year amounts? I understand that we must set a term, but we should always choose 10 years, and that way it would be clear. But when we end up with five years, it makes it difficult for the provinces, because they are the ones completing the projects, and that means there will have to be more negotiations for the project, for example, as part of the public/private partnership (PPP).

So it is \$1.250 billion over five years; that alone is less than the cost of the bridge, because the bridge is supposed to be a PPP. So everyone says the bridge will cost more than \$1.250 billion. You have spread that amount over five years. So even if construction were to start in 2015 and end in 2018, would it be in the federal budget or would the funding for the bridge simply be transferred to the private sector as was done with highway 401 in Ontario? It would not appear on the books except for the project supervision?

Ms. Laroche: The Champlain Bridge replacement fund is a separate fund and is not part of the funds that you see. The only fund based on a five-year period is the fund for PPP Canada, and I cannot speak to that; it was a government decision to renew the fund for a five-year period, in other words for \$1.25 billion.

des 10 prochaines années. Au moment où ce fonds sera finalisé et approuvé par le Conseil du Trésor, nous allons retourner dans le Budget supplémentaire des dépenses pour obtenir l'approbation du Parlement de dépenser ce montant.

Ça peut devenir un peu confus parce que nous avons les anciens fonds d'infrastructure, qui datent de 2007, qui ont chacun leurs propres modalités et conditions, qui sont négociés avec les provinces et territoires, et qui vont continuer à être dépensés jusqu'à ce qu'ils soient épuisés. C'est pour cette raison que cela varie d'année en année.

Quant aux nouveaux fonds, nous sommes en train de discuter avec nos partenaires, soit les provinces, les territoires, la Fédération canadienne des municipalités, pour définir les paramètres de ce programme, et cela va permettre de préciser l'entente avec chaque province et territoire. Mais les fonds ne sont pas dépensés d'une manière équivalente année après année. Parce que, évidemment, les provinces et territoires reçoivent chacun leurs propres allocations dans certains des fonds. Alors on négocie avec les provinces et territoires pour déterminer les projets dans lesquels nous allons investir. Mais on ne peut pas déterminer, par exemple, si une province reçoit un milliard de dollars sur 10 ans, qu'elle va dépenser 100 millions de dollars cette année et 100 millions l'année prochaine, parce que ça dépend du projet, ce qu'il y a à faire en termes de construction. Il y a plusieurs variables.

C'est pour cette raison que nous ne pouvons pas dire aujourd'hui que nous avons un fonds sur 10 ans et que les fonds seront divisés de la même façon année après année.

La sénatrice Hervieux-Payette : Pouvez-vous m'expliquer pourquoi on fonctionne avec des sommes supposées de 5 ou 10 ans? Je comprends qu'on doit donner un terme, mais on devrait toujours choisir 10 ans, et à ce moment-là, tout serait clair. Mais quand on tombe à 5 ans, ça rend difficile le travail par rapport aux provinces, parce que ce sont elles qui réalisent les projets, ce qui veut dire qu'il y aura une autre négociation pour le projet, par exemple, en partenariat public-privé (PPP).

Alors, c'est 1,250 milliard de dollars sur cinq ans; juste ça, c'est moins que le prix du pont parce que le pont est supposé être en PPP. Donc tout le monde dit que le pont coûtera plus que 1,250 milliard de dollars. Vous avez étalé cette somme sur cinq ans. Alors même si on entreprenait la construction en 2015 et qu'on la terminait en 2018, est-ce que ce serait dans le budget fédéral ou est-ce que tout le financement de ce pont serait tout simplement transféré à l'entreprise privée, comme ça s'est fait avec l'autoroute 401, en Ontario? Ça ne paraîtrait pas dans les livres sauf pour la supervision du projet?

Mme Laroche : Le fonds de remplacement du pont Champlain est un fonds distinct qui ne fait pas partie des fonds que vous voyez. Le seul fonds qui est basé sur cinq ans, c'est le fonds pour PPP Canada et je ne peux pas me prononcer là-dessus, c'est une décision du gouvernement selon laquelle le fonds a été renouvelé pour une période de cinq ans, c'est-à-dire pour 1,25 milliard de dollars.

That is the time allocated for the fund. The other Building Canada Plan funds are, in fact, 10-year funds.

Senator Hervieux-Payette: So each year, even if you say that there must be a plan for each province, it can vary somewhat. But after 10 years, if the province of Quebec represents 22 per cent of the population will, it will receive around 22 per cent of the \$14 billion fund?

Ms. Laroche: There is an allocation formula for one of the three Building Canada funds. For the provincial/territorial infrastructure fund, there is an allocation formula. There is a basic fund as well as a per capita formula established. You are correct in saying that each province and territory has its own allocation.

Senator Hervieux-Payette: How much do you collect in administration fees from the provinces to administer their taxes? Since the Province of Quebec operates independently, what revenues do you collect from the other provinces for which you administer taxes?

Mr. Pagan: As regards tax collection, each province has an agreement.

[English]

These agreements set out the fees and the costs negotiated with the provinces to collect revenues on their behalf, so it varies from province to province according to elements of their tax code and benefit programs, et cetera. I have the exact numbers with me, and I'll dig those up in a moment, but it's in the tens of millions of dollars across the board. This is provided for within our statutory authorities and is something that you'll see included in these Main Estimates that are presented here today.

Senator Hervieux-Payette: It's a bit like the RCMP. They buy a service, you charge them to do their income tax and you return the money. Do you return the money every day, every week, every month, when you collect?

Catherine Bennett, Assistant Commissioner, Strategy and Integration Branch, Canada Revenue Agency: I think it is monthly that the provinces receive the revenue collected by the CRA on their behalf, but I can confirm that.

Senator Hervieux-Payette: I think it's important to know. We pay for our own system, so I'd like to know if it's an advantage to deal directly with only one income tax. To fill in the forms, it's probably nicer to be in Ontario than in Quebec since we will have to fill out two forms in a few weeks.

Senator Buth: Thank you very much for being here this afternoon. The first question is just a follow-up from Senator Smith.

For the bridge, when you have a plan and you know what it's going to cost and when you have contractors, do you submit a proposal to Treasury Board for the complete plan for them to

C'est le temps qui a été alloué à ce fonds. Les autres fonds du plan Chantiers Canada sont effectivement pour une durée de dix ans.

La sénatrice Hervieux-Payette : On peut dire que chaque année, même si vous dites qu'il faut avoir le plan de chaque province, cela peut varier un peu. Mais après 10 ans, si la province de Québec représente 22 p. 100 de la population, est-ce qu'on aura environ 22 p. 100 du fonds de 14 milliards?

Mme Laroche : Il y a une formule d'allocation pour un des trois fonds de Chantiers Canada. Pour le fonds d'infrastructure provincial-territorial il y a une formule d'allocation. Il y a un fonds de base ainsi qu'une formule établie par personne. Vous avez raison, chaque province et territoire a sa propre allocation.

La sénatrice Hervieux-Payette : Combien de frais d'administration collectez-vous des provinces pour administrer leur impôt? Puisque la province de Québec fonctionne indépendamment, quels sont les revenus que vous collectez des autres provinces pour lesquelles vous administrez l'impôt?

M. Pagan : Pour ce qui est de la collection des impôts, il y a une entente avec chaque province.

[Traduction]

Ces ententes établissent les frais et les coûts que nous percevons au nom des provinces et diffèrent d'une province à l'autre en fonction du régime fiscal et des programmes de prestation de chaque province, notamment. J'ai des chiffres plus précis que je trouverai dans un moment, mais dans l'ensemble, ce sont des dizaines de millions de dollars. C'est prévu par nos autorisations législatives et inclus dans le Budget principal des dépenses qui vous est présenté aujourd'hui.

La sénatrice Hervieux-Payette : C'est un peu comme la GRC. Les provinces achètent un service, elles vous paient pour que vous perceviez les impôts sur le revenu et remettez-vous cet argent chaque jour, chaque semaine, chaque mois?

Catherine Bennet, sous-commissaire, Direction générale de la stratégie et de l'intégration, Agence du revenu du Canada : Je crois que c'est chaque mois que les provinces reçoivent les recettes perçues par l'ARC en leur nom, mais je peux vérifier.

La sénatrice Hervieux-Payette : Il est important pour nous de le savoir. Nous, nous payons pour notre propre système. J'aimerais savoir s'il est avantageux de n'avoir qu'un seul impôt sur le revenu. Il est probablement préférable d'être en Ontario plutôt qu'au Québec puisqu'on n'a qu'une déclaration de revenu plutôt que deux à faire.

La sénatrice Buth : Merci beaucoup d'être venus cet après-midi. Ma première question fait suite à celle du sénateur Smith.

En ce qui concerne le pont, une fois que vous aurez le plan, que vous connaîtrez le plan, que vous connaîtrez les coûts et que vous aurez choisi les entrepreneurs, demanderez-vous au Conseil du

approve so essentially they know the money that's going to be needed to be allocated over the next four to five years to complete the bridge?

Ms. Laroche: In terms of the process, typically how major projects like this are addressed, first, usually there's a memorandum to cabinet that's prepared that seeks cabinet approval for the initiative; and then the details. You're referring to the details around how much it is going to cost, what is the approach to funding and what's the mechanism that's going to be used. All of that is done through a Treasury Board submission. You're right that it does go to Treasury Board to get approval before you can actually launch or undertake the project.

Senator Buth: So they essentially see the project outlined from start to completion, so that Treasury Board sees it and knows what dollars essentially you're going to be asking for on a yearly basis?

Ms. Laroche: Exactly.

Senator Buth: I looked through the Office of Infrastructure Canada on page II-227, and I'm looking for the Gas Tax Fund and the PPP fund. I don't see lines that have those titles. Am I in the wrong part of the estimates? You have the Gas Tax Fund explained on page II-226, but when I look through expenditure by strategic outcome and program, I just can't see it. I'm looking for the Gas Tax Fund and the PPP fund.

Ms. Dazé: I can help you. We're required to report based on our program activity architecture, and it falls underneath the title "Permanent and Flexible Public Infrastructure Funding," which is the first line at the top of 227. You'll see the number 1,973,411,002.

Senator Buth: Is that the Gas Tax Fund?

Ms. Dazé: That is the gas tax. Because it's statutory, it appears down below, again, as the very last entry, called "Total Statutory." The top one actually is presented by strategic outcome, and it includes a little bit of operating money that goes with it, and that explains the difference between the two numbers. There's a slight difference. The top one is presented with operating included so you get a total cost of the program. The bottom is just the contribution amount, no operating.

The Gas Tax Fund is right at the very bottom. The statutory amount is the 1,973,269,432, the exact gas tax number.

Senator Buth: Could I make a suggestion that you just put "Gas Tax Fund" behind "Permanent and Flexible Public Infrastructure Funding"? If you're referring to Gas Tax Fund and then you can't find it in the listing, I think it would be helpful.

Ms. Dazé: It is a format prescribed by Treasury Board Secretariat, but we can feedback.

Trésor d'approuver le plan d'ensemble afin qu'il sache combien d'argent devra être prévu au cours des quatre ou cinq prochaines années pour la construction du pont?

Mme Laroche : Pour de grands projets d'infrastructure comme celui-ci, on présente d'abord un mémoire au Cabinet pour qu'il approuve l'initiative. On présente ensuite les détails, soit combien cela coûtera, comment le projet sera financé et quel mécanisme sera utilisé. Tout cela se fait dans une présentation au Conseil du Trésor. Vous avez raison, avant qu'on puisse entreprendre ou lancer le projet, il faut l'approbation du Conseil du Trésor.

La sénatrice Buth : Vous présentez donc au Conseil du Trésor une description du projet du début à la fin afin qu'il sache quelle somme vous demanderez chaque année?

Mme Laroche : C'est exact.

La sénatrice Buth : Dans le Budget principal des dépenses, pour le Bureau de l'infrastructure du Canada, à la page II-73, je cherche le fonds de la taxe sur l'essence et le fonds PPP, mais je ne les vois pas. Suis-je au mauvais endroit? À la page II-74, vous expliquez ce qu'est le fonds de la taxe sur l'essence, mais quand je regarde les dépenses par résultat stratégique et programme, je ne le vois pas. Je cherche le fonds de la taxe sur l'essence et le fonds PPP.

Mme Dazé : Je peux vous aider. Selon l'architecture des activités des programmes, nous devons l'inscrire sous la rubrique « Financement permanent et souple pour les infrastructures publiques, la première ligne à la page II-73, où vous pouvez voir 1 973 411 002 \$.

La sénatrice Buth : C'est le fonds de la taxe sur l'essence?

Mme Dazé : Oui, c'est la taxe sur l'essence. Et parce que c'est un poste législatif, ce montant figure aussi sous « Total des postes législatifs », à la dernière ligne de la page II-76. La première fois, le montant figure selon le résultat stratégique et est un peu supérieur, car il inclut des dépenses de fonctionnement. Cela explique la petite différence entre les deux chiffres. Le premier montant comprend des dépenses de fonctionnement et représente le coût total du programme. Le deuxième montant correspond à la contribution seulement.

Le fonds de la taxe sur l'essence est à la dernière ligne; c'est le total des postes législatifs, soit 1 973 269 432 \$.

La sénatrice Buth : Si je peux me permettre une suggestion, après « Financement permanent et souple pour les infrastructures publiques », ne pourriez-vous pas ajouter « Fonds de la taxe sur l'essence »? Ce serait utile pour qui cherche le fonds de la taxe sur l'essence.

Mme Dazé : C'est le format prescrit par le Secrétariat du Conseil du Trésor, mais nous pouvons transmettre votre suggestion.

Senator Buth: Excellent. We'll tell Treasury Board Secretariat too when they come back, since they will be back. They're always looking for suggestions from us.

Where is the PPP fund?

Ms. Dazé: It would not be in ours. It would come forward in P3 Canada's plans.

Senator Buth: That's settled.

The Chair: PPP Canada has a separate page in the estimates that I should be able to find here?

Ms. Dazé: I have it with me. I will look for it, sir.

The Chair: I assume it has.

Ms. Dazé: I would assume too. I have just not looked for it.

The Chair: We just got these last evening for the first time, so we're just becoming familiar with them. Thank you for that.

Senator Callbeck: Thank you all for being here today.

My first questions are to Infrastructure Canada. How much money did Infrastructure Canada have lapse last year?

Ms. Dazé: This is our lapse question. I'm just looking in the Main Estimates, and P3 Canada is located on page II-258. I can check for you after. In 2012-13, we lapsed \$1.5 billion. In 2013-14, the current year that is not quite finished yet, we are anticipating or our current forecast is a lapse of \$0.3 billion, so it's decreased significantly.

Senator Callbeck: Last year was how much?

Ms. Dazé: It was 1.5.

Senator Callbeck: How much of that was in this Building Canada Fund?

Ms. Dazé: Most of it. Last year, when we were here, we reported it was around \$1 billion of the \$1.5 billion related to Building Canada Fund major infrastructure.

Senator Callbeck: The money that's in here for the Canada Building Fund is in the estimates now, is it, and not from the new fund but the old fund?

Ms. Laroche: Correct.

Ms. Dazé: It's not the new fund; it's the old fund. It remains as the lapse. When we don't need the money in a particular year, it lapses, and then we come back to identify the year we need it in, put it in a supplementary estimate, come back to you for review and explain that this money lapsed in previous years and will be spent in the current year.

La sénatrice Buth : Très bien. Puisque les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor seront de retour, nous le leur dirons aussi. Ils sollicitent toujours des suggestions.

Où est le fonds PPP?

Mme Dazé : Ce n'est pas dans notre budget. Cela figurerait dans les plans de PPP Canada.

La sénatrice Buth : Je vois.

Le président : Il y a donc une page distincte dans le Budget des dépenses pour PPP Canada?

Mme Dazé : Je l'ai ici. Je vais essayer de la trouver.

Le président : Je présume du moins que c'est le cas.

Mme Dazé : C'est ce que je présume aussi, mais je ne l'ai jamais cherchée.

Le président : Nous avons reçu les documents hier soir seulement et n'avons pas vraiment eu le temps de les lire. Merci.

La sénatrice Callbeck : Merci à tous d'être venus.

Mes premières questions s'adressent à Infrastructure Canada. Combien de ces fonds Infrastructure Canada n'a-t-il pas dépensés l'an dernier?

Mme Dazé : C'est notre question sur les fonds non dépensés. Dans le Budget principal des dépenses, PPP Canada est à la page II-274. Je pourrai vérifier pour vous après. En 2012-2013, 1,5 milliard de dollars n'ont pas été dépensés. En 2013-2014, l'exercice actuel qui n'est pas encore terminé, nous prévoyons que 0,3 milliard de dollars ne seront pas dépensés, soit beaucoup moins.

La sénatrice Callbeck : C'était combien, l'an dernier?

Mme Dazé : Un virgule cinq milliard de dollars.

La sénatrice Callbeck : Quel pourcentage de ce montant était dans le Fonds Chantiers Canada?

Mme Dazé : La grande majorité. L'an dernier, quand nous sommes venus témoigner, nous avons indiqué qu'environ 1 milliard des 1,5 milliard de dollars non dépensés étaient de l'argent prévu au Fonds Chantiers Canada pour les grandes infrastructures.

La sénatrice Callbeck : L'argent du Fonds Chantiers Canada figure dans le Budget des dépenses, mais ce n'est pas le nouveau fonds, n'est-ce pas?

Mme Laroche : C'est exact.

Mme Dazé : Ce n'est pas le nouveau fonds, en effet ce sont les sommes que nous n'avons pas dépensées. Quand nous n'avons pas besoin de tout l'argent pendant une année en particulier, l'argent est inclus dans un Budget supplémentaire de dépenses l'année où nous en avons besoin. Au moment de l'examen du budget, nous expliquons que cet argent n'avait pas été dépensé auparavant et qu'il le sera pendant l'année en cours.

Senator Callbeck: In other words, it could have appeared in the estimates last year, it lapsed, and now it's going to be in the sups this year.

Ms. Dazé: It could be in the sups this year or it could be in the sups next year. It would be a matter of working with our recipients to identify their cash flow needs and look at the money we have. Then, the money that's needed we draw in as the cash flow requirements dictate.

Senator Callbeck: We are going to have a New Building Canada Plan, which you mentioned in your remarks. The money for that will come later in the sups. How far along is the government in getting the details down as to the municipalities and the provinces on this fund?

Ms. Laroche: Thank you for the question, senator. As the Prime Minister mentioned right after the budget this year, these funds will be ready to launch on March 31 this year. You can imagine that we have been very busy since then in consultation with the provinces, territories and the Federation of Canadian Municipalities so that we are ready. The program will launch on March 31. We are finalizing the details of the program so we can launch.

Senator Callbeck: You say the program is going to be launched, and then in the next sentence, you say you're finalizing the details so it can be launched. Are you sure you're going to have the details by March 31?

Ms. Laroche: I'm very confident.

Senator Callbeck: I met with the Federation of Canadian Municipalities not very long ago. I guess the members were all from my province. They were really concerned about this program because they couldn't find out exactly what it was going to be for. Here we have a program that's going to be in the coming sups starting April 1, and they don't know the details. How can they plan? Projects like this take a lot of planning. In order for them to really get in on it this year, it's pretty short notice.

Ms. Laroche: When I mentioned that the program is ready to launch, it means that the program details will have been finalized, and it'll be open then for the provinces, territories and municipalities to start identifying the projects they want to invest in.

It's important to remember that there is still \$6 billion of existing infrastructure funding to be allocated. As Su was saying, infrastructure and investments flow over time; it works on a staggered basis. Our estimate is that we are spending, on average, about \$5 billion a year in infrastructure investments, looking at all the different funds. That includes the Gas Tax Fund, which is \$2 billion a year guaranteed that municipalities can use for a huge range of projects. That was legislated by the government and is a permanent source of funding that municipalities can use.

La sénatrice Callbeck : Autrement dit, ce montant figurait peut-être dans le Budget des dépenses de l'an dernier, n'a pas été dépensé et sera inclus dans le Budget des dépenses supplémentaire de cette année.

Mme Dazé : Il pourrait figurer dans le Budget des dépenses supplémentaire de cette année ou de l'an prochain. Nous devons d'abord déterminer les besoins des bénéficiaires et tenir compte de l'argent dont nous disposons. Nous dépensons ensuite les sommes selon les besoins.

La sénatrice Callbeck : Dans votre exposé, vous avez fait mention du Nouveau Plan Chantiers Canada. Les fonds seront prévus dans le Budget supplémentaire des dépenses. Où en est le gouvernement dans ses négociations avec les municipalités et les provinces sur l'utilisation de ce fonds?

Mme Laroche : Merci de cette question. Comme l'a indiqué le premier ministre après le dépôt du budget de cette année, nous serons prêts à verser des fonds dès le 31 mars. Nous avons donc été très occupés à mener des consultations auprès des provinces, des territoires et de la Fédération canadienne des municipalités afin d'être prêts. Le programme sera lancé le 31 mars. Nous sommes en train de peaufiner les derniers détails.

La sénatrice Callbeck : Vous dites que le programme doit être mis en œuvre, puis tout de suite après, que vous peaufinez les détails en vue de son lancement. Êtes-vous sûre que ces détails seront réglés d'ici le 31 mars?

Mme Laroche : J'en suis très sûre.

La sénatrice Callbeck : J'ai rencontré récemment des membres de la Fédération canadienne des municipalités. Je crois qu'ils étaient tous de ma province. Ce programme les préoccupait énormément car ils n'arrivaient pas à savoir exactement à quoi il servirait. Nous avons ici un programme qui sera dans le budget supplémentaire du 1^{er} avril, et nous n'en connaissons pas les détails. Comment les municipalités peuvent-elles planifier? Il faut beaucoup de planification pour ce genre de projets. Le préavis est très court pour qu'elles puissent vraiment en profiter cette année.

Mme Laroche : Quand j'ai dit qu'on était prêt pour le lancement du programme, j'entendais par là que tous les détails seront réglés, qu'il sera prêt pour que les provinces, les territoires et les municipalités commencent à proposer des projets dans lesquels ils veulent investir.

Il importe de rappeler qu'il reste 6 milliards de dollars en financement des infrastructures à répartir. Comme le disait Su, les investissements dans les infrastructures doivent être échelonnés sur une certaine période, par tranches. D'après nos estimations et les différents fonds, nous consacrons en moyenne 5 milliards de dollars par année aux investissements dans les infrastructures. Cela comprend le Fonds de la taxe sur l'essence, qui représente 2 milliards de dollars par an garantis que les municipalités peuvent utiliser pour toute une gamme de projets. Le gouvernement a légiféré à ce sujet, et c'est une source permanente de financement pour les municipalités.

As I mentioned, there is still \$6 billion remaining to be allocated and spent from current infrastructure programs. As some programs start to wind down, the new programs will start to ramp up. As I said, the estimate is that on an annual basis, we spend on average around \$5 billion on infrastructure. The money continues to flow, but because there are so many different funds, it just flows at different frequencies.

Senator Callbeck: You are saying there is \$6 billion to be allocated. There is \$6 billion that has been announced that hasn't been allocated.

Ms. Laroche: I should clarify that. There is \$6 billion remaining in the funds, much of which has been allocated: i.e. the projects have been identified but they haven't been spent yet. Again, it could be that they may not be ready to go, but there is \$6 billion remaining.

Senator Callbeck: That's my point. The municipalities and the provinces need time to plan. Here we have a program getting launched at the end of March, and that's when they are going to really find out the details.

They can't come up with a project in a month's time. It takes time. I would hope that in future the government would look ahead a bit into the future, because we have a massive infrastructure deficit in this country. We really need to take it seriously. It seems that we have announced money this year and next year we're announcing the same money, and it's really difficult to get your head around all these programs.

Ms. Laroche: There are a lot of programs, senator. Thank you.

Senator Callbeck: I see for the provincial-territorial priorities it's dropping from 265 to 55. Can you explain to me what that is exactly? It's on page II-227.

Ms. Laroche: Thank you.

Ms. Dazé: Regarding the PT base, this program is in its next-to-final year. This program was subject to the economic action plan. Under it, there was an opportunity to advance funds and spend them earlier if there were shovel-ready projects, so some of the money was advanced and spent earlier. This is just simply a matter of cash flow requirements for existing projects that are in play. They have identified the amounts needed for 2014-15, which are significantly less than what was needed in 2013-14. It is simply a cash requirement situation.

Senator Callbeck: Is this for large projects, small projects, or what?

Natasha Rascanin, Assistant Deputy Minister, Programs Operations, Infrastructure Canada: They could be a variety of projects. The PT base fund was announced as a base amount

Comme je l'ai dit, il reste encore 6 milliards de dollars à affecter pour les programmes d'infrastructure actuels. Certains programmes touchent à leur fin et de nouveaux programmes seront lancés. Je répète que l'estimation est effectuée sur une base annuelle : nous dépensons en moyenne 5 milliards de dollars pour les infrastructures. L'argent continue d'être versé, mais à différentes fréquences en raison des nombreux fonds.

La sénatrice Callbeck : Vous dites qu'il y a 6 milliards de dollars à affecter. Il s'agit donc de 6 milliards de dollars dont on a fait l'annonce, mais qui n'ont pas été répartis.

Mme Laroche : Je vais préciser. Il reste 6 milliards de dollars, mais une bonne partie de cette somme a déjà été affectée. Autrement dit, les projets ont été désignés, mais l'argent n'a pas été dépensé. Peut-être aussi que le projet n'est pas prêt, mais il reste 6 milliards de dollars.

La sénatrice Callbeck : C'est ce que je disais. Les municipalités et les provinces ont besoin de temps pour la planification. Nous parlons de lancer un programme en mars, et ce n'est qu'à ce moment-là que les municipalités et les provinces en connaîtront les détails.

Elles ne peuvent pas proposer un projet en un mois. Il faut du temps. J'espère qu'à l'avenir, le gouvernement pensera un peu plus à l'avance, étant donné l'énorme déficit en matière d'infrastructures que nous avons au pays. Il faut prendre ce déficit au sérieux. On dirait qu'on annonce des montants cette année, et que l'an prochain on annoncera les mêmes montants, mais il est bien difficile de comprendre tous ces programmes.

Mme Laroche : Il y a en effet de nombreux programmes, madame la sénatrice. Merci.

La sénatrice Callbeck : Je vois que pour les priorités provinciales et territoriales, le nombre passera de 265 à 55. Pourriez-vous m'expliquer cette baisse? C'est à la page II-75.

Mme Laroche : Merci.

Mme Dazé : Au sujet du financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires, ce programme en est à son avant-dernière année. Ce programme faisait partie du Plan d'action économique. Dans ce cadre, il était possible d'avancer des fonds et de les dépenser plus tôt pour des projets prêts à démarrer. Il y a donc eu des avances, et de l'argent a été dépensé plus tôt. Ce n'est qu'une question de mouvements de trésorerie nécessaires pour des projets en cours. On a déterminé les sommes dont on a besoin en 2014-2015, qui sont bien inférieures à ce qu'elles étaient en 2013-2014. Ce n'est qu'une situation où l'on a besoin de liquidités.

La sénatrice Callbeck : Est-ce pour de grands projets, de petits projets, ou quoi?

Natasha Rascanin, sous-ministre adjointe, Opérations des programmes, Infrastructure Canada : Des projets de tous types. Le financement de base pour les provinces et territoires a été

provided to each jurisdiction so that they would have predictable, ongoing funding. It was up to them to fund their core infrastructure priorities within that funding.

Senator Callbeck: That's dropping to 55. Really, will the program continue in the next two years, or is this it?

Ms. Dazé: The 2014-15 year is planned as the last year. The original program was \$2.3 billion, and so this is the last \$55.3 million that's planned to be spent.

Senator Callbeck: In infrastructure money it looks like there's going to be quite a decrease, I would say, this year and next year. Maybe we will get the budget balanced, and then we will rev up again.

Ms. Rascanin: It relates to what Ms. Laroche was saying about older programs going down and new ones starting to ramp up. In fact, the \$5 billion that we see regularly is our anticipated going forward look as well. There are many programs, as we noted, and so it can look like the PT base fund is decreasing. Others will increase over time as we go forward.

Senator Callbeck: I've made my point in that I think it's important to give the municipalities and the provinces time to develop their projects. Thank you.

[Translation]

Senator Bellemare: My first question also deals with Infrastructure Canada. The total statutory expenditures, for 2014-15, do include a significant increase over the actual expenditures for 2013-14. What are these variations?

Ms. Dazé: What page are you on, senator?

Senator Bellemare: On page II-225 in the English version. In the first table with the expenditures where there is a line in italics saying "Total Statutory."

Ms. Dazé: That is the gas tax. Under the former program, it was voted, now it is statutory. So that just shows the change between the two years.

Senator Bellemare: In your Main Estimates, can you identify, roughly, the proportion of expenditures that will have a lever effect on the economy? We know that the funds you are talking about are associated with provincial and municipal expenditures.

The beauty of infrastructure programs, to guard against international economic crisis, is that they allow project investment to be moved up because they involve contributions

annoncé comme un fonds offert à chaque administration pour qu'elle dispose d'une somme prévisible à long terme. Chaque gouvernement devait financer dans ce cadre-là ses priorités en matière d'infrastructures essentielles.

La sénatrice Callbeck : Mais le financement chute à 55 millions. Est-ce que le programme sera maintenu pour les deux prochaines années ou est-il à son terme?

Mme Dazé : L'exercice 2014-2015 est censé être le dernier. Le programme était doté d'un budget initial de 2,3 milliards de dollars, et il reste donc des dépenses prévues de 55,3 millions.

La sénatrice Callbeck : Pour les fonds visant les infrastructures, il y aura une baisse marquée, je dirais, cette année et l'an prochain. Peut-être qu'une fois le budget équilibré, on pourra reprendre le financement.

Mme Rascanin : Cela revient à ce que disait Mme Laroche au sujet des anciens programmes qui s'éteignent et des nouveaux qui sont lancés. En fait, le montant de 5 milliards de dollars qui a été mentionné à quelques reprises, c'est aussi ce que nous prévoyons pour les exercices à venir. Nous l'avons dit, il y a de nombreux programmes et il peut sembler que le financement de base pour les provinces et territoires baisse, mais d'autres connaîtront une augmentation au fil du temps.

La sénatrice Callbeck : Je pense avoir bien présenté mon argument selon lequel les municipalités et les provinces ont besoin de temps pour mettre au point des projets. Merci.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Ma première question concerne aussi Infrastructure Canada. Dans le total des postes législatifs, pour 2014-2015 il y a quand même une bonne augmentation par rapport au budget des dépenses réelles de 2013-2014. Que sont ces variations?

Mme Dazé : À quelle page, madame?

La sénatrice Bellemare : Dans la version française c'est à la page II-73, dans le premier tableau où sont présentées les dépenses budgétaires et où se trouve la ligne en italique : « Total des postes législatifs ».

Mme Dazé : C'est la taxe sur l'essence. Selon l'ancien programme, c'était un fonds voté, puis maintenant, c'est un fonds statutaire. Donc, cela démontre seulement le changement entre les deux années.

La sénatrice Bellemare : Dans votre Budget principal des dépenses, pouvez-vous identifier grosso modo la proportion des dépenses qui ont un effet de levier sur l'économie? On sait que les fonds dont vous nous parlez, ce sont des fonds associés aux dépenses des provinces et des municipalités.

La beauté des programmes d'infrastructure, pour se prémunir des crises économiques internationales, c'est qu'ils permettent de devancer des projets d'investissement parce qu'ils mettent à

from several public investors, the provinces, the municipalities and the federal government. We know that that helped us a great deal in 2007.

We know that the funds and amounts set aside for the future do not even total 2007 amounts, but they could nonetheless generate a lever effect. Given what we have available for 2014-15, will these amounts have a lever effect, and can you give me a rough estimate of the percentage of lever effect? Is it one federal dollar for one provincial dollar?

Ms. Laroche: Senator, that is an excellent question. It depends on the program and the federal investment. Under some programs, the federal government investment is up to 25 per cent; in other programs, it is 33 per cent or 50 per cent.

We can try to provide you with an answer later, but today I am unable to provide an exact figure because it depends on the project and the program. As for the gas tax, it is a 100 per cent federal government contribution, but that does not mean that there is no investment from the provinces and municipalities. Even if it is a 100 per cent federal contribution, it is very likely that there will be a lever effect. We can come back later with an answer.

Senator Bellemare: To continue along the same lines, we know that some funds are spread over 5 or 10 years. In the event of an emergency, could these funds be used more quickly instead of spreading them out proportionally over 10 or 5 years?

Ms. Laroche: Absolutely.

Senator Bellemare: Thank you. My next question is for the Canada Revenue Agency. On page II-25, under the voted expenditures, capital expenditures and recoverable expenditures on behalf of the Canada Pension Plan and the Employment Insurance Act, it says here \$72 million. What exactly will that amount be used for?

In addition, in your presentation you said that there would be a \$5.4 million increase for the implementation of various measures affecting individuals, and you named, among other things, the pooled registered pension plans.

I would like to know what your department will do with the amounts for establishing these plans. What service will you be providing individuals through this budget?

M. Pagan: Thank you for the question.

[English]

First of all, with respect to the request for funding in these estimates of \$5.4 million for implementation of Budget 2012 measures, as I indicated in the remarks, one of the elements announced in Budget 2012 was the pooled registered pension plans, the PRPP. The Pooled Registered Pension Plans Act was

contribution plusieurs investisseurs publics, soit les provinces, les municipalités et le gouvernement fédéral. On sait que cela nous a beaucoup aidés en 2007.

On sait qu'il y a des fonds et les sommes qui sont engrangées pour l'avenir ne totalisent pas les mêmes sommes qu'en 2007, mais cela peut quand même générer un effet de levier. Dans ce qu'on a à notre disposition en 2014-2015, est-ce que ces sommes exercent un effet de levier, et grosso modo, pouvez-vous me donner un pourcentage d'effet de levier? Est-ce que c'est un dollar fédéral pour un dollar provincial?

Mme Laroche : Sénatrice, c'est une excellente question. Cela dépend du programme et de l'investissement fédéral. Dans le cadre de certains programmes, l'investissement du gouvernement fédéral est à hauteur de 25 p. 100; dans d'autres programmes, c'est de 33 p. 100 ou de 50 p. 100.

On peut essayer de vous présenter une réponse plus tard, mais aujourd'hui je ne serais pas capable de donner un chiffre exact parce que cela dépend du projet et du programme. Pour ce qui est de la taxe sur l'essence, il s'agit d'une contribution à 100 p. 100 de la part du gouvernement fédéral, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'investissements qui proviennent des provinces et des municipalités. Même s'il s'agit d'une contribution fédérale de 100 p. 100, c'est fort possible que cela aura un effet de levier. On pourra revenir plus tard avec une réponse.

La sénatrice Bellemare : Pour continuer dans cet ordre d'idée, on sait que certains fonds s'étalent sur 5 ou 10 ans. S'il y avait urgence, on pourrait utiliser ces fonds plus rapidement plutôt que de les échelonner proportionnellement sur 10 ans ou sur 5 ans?

Mme Laroche : Absolument.

La sénatrice Bellemare : Merci. Ma question s'adresse maintenant à l'Agence du revenu du Canada. À la page II-43, dans les dépenses votées, dépenses en capital et dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada et de la Loi sur l'assurance-emploi, on prévoit ici 72 millions. À quoi sert ce montant exactement?

Aussi, dans votre présentation vous avez dit qu'il y aura une augmentation de 5,4 millions de dollars pour la mise en œuvre de diverses mesures touchant les particuliers et vous avez nommé notamment l'instauration des régimes de pension agréés collectifs.

J'aimerais savoir ce que fera votre ministère avec ces sommes pour l'instauration de ces régimes? Quel est le service que vous allez rendre aux particuliers par l'intermédiaire de ce budget?

M. Pagan : Je vous remercie pour la question.

[Traduction]

Tout d'abord, au sujet des 5,4 millions de dollars demandés pour la mise en œuvre des mesures prises dans le budget de 2012, je le répète, l'un des éléments annoncés dans ce budget était les RPAC, ou régimes de pension agréés collectifs. Cette mesure a été annoncée en novembre 2011. Les RPAC seront des mécanismes

introduced in November 2011. PRPPs will be a voluntary, broad-based and low-cost, defined contribution pension vehicle available to employers, employees and self-employed individuals.

The tax rules have been designed so they will encourage take-up by employers and ultimately provide for greater pension coverage among Canadians.

The amount of the \$5.4 million we are requesting in 2014-15, \$2.5 million of that is specifically for this PRPP and, as I understand it, that is primarily for our systems and monitoring compliance costs to be able to enforce and monitor use of these vehicles.

[Translation]

Senator Bellemare: If I understand correctly, these expenditures are for staff and operations to provide information or capture information in your systems?

M. Pagan: That is correct.

Senator Bellemare: Is it the same for the \$72 million amount for the Canada Pension Plan?

[English]

Mr. Pagan: Yes, that's correct. We administer some aspects of the CPP and EI, and are able to recover certain of our costs related to that.

Ms. Bennett: Perhaps I could add a little bit to that. We collect employer contributions for CPP and EI, and there are a number of other activities related to that such as compliance activities to make sure that the contributions are properly remitted, as well as rulings and appeals activities at that the CRA carries out for CPP/EI.

[Translation]

Senator Bellemare: Do you also finance the cost of managing the Canada Pension Plan? Is that your responsibility or is it the responsibility of Employment and Social Development?

[English]

Ms. Bennett: It's not the CRA's responsibility.

[Translation]

Senator Rivard: My questions are for the Canada Revenue Agency. Your document shows savings of \$415 million. When you contact the taxpayers by mail, do you compensate Canada Post or does Canada Post deliver your mail to taxpayers without compensation? Do you pay for the mailouts when you contact taxpayers?

de pension de portée générale, à participation volontaire, à faible coût, et à cotisation déterminée destinés aux employeurs, aux employés et aux travailleurs autonomes.

Les règles fiscales ont été conçues pour inciter les employeurs à en profiter et, au bout du compte, pour assurer une plus grande protection en matière de pensions pour les Canadiens.

La somme de 5,4 millions de dollars demandée en 2014-2015 comprend 2,5 millions de dollars précisément pour les RPAC. Si j'ai bien compris, c'est pour les coûts reliés aux systèmes et aux mesures de contrôle nécessaires à la mise en œuvre et à l'utilisation de ces régimes.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Si je comprends bien, ce sont des dépenses de personnel, de fonctionnement pour donner de l'information ou saisir l'information dans vos systèmes?

M. Pagan : C'est exact.

La sénatrice Bellemare : Et c'est la même chose pour la somme de 72 millions qui concerne le Régime de pensions du Canada?

[Traduction]

M. Pagan : Oui, c'est exact. Nous administrons certains aspects du RPC et de l'assurance-emploi et nous pouvons recouvrer certains de nos coûts qui y sont associés.

Mme Bennett : J'aimerais ajouter une précision. Nous percevons les cotisations des employeurs au RPC et à l'assurance-emploi. D'autres activités y sont reliées, comme des activités de surveillance de la conformité, soit la vérification du versement en bonne et due forme des cotisations, ainsi que des activités de l'ARC liées aux décisions et aux appels touchant ces deux programmes.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Est-ce que vous financez aussi le coût de gestion du fonds du Régime de pensions du Canada? Est-ce que c'est votre responsabilité ou si c'est la responsabilité d'Emploi et Développement social?

[Traduction]

Mme Bennett : Ce n'est pas la responsabilité de l'ARC.

[Français]

Le sénateur Rivard : Mes questions s'adressent à l'Agence du revenu du Canada. Dans votre document, on voit qu'il y a des économies de 415 millions de dollars. Quand vous communiquez avec un contribuable par voie postale, est-ce que vous compensez Postes Canada ou est-ce que Postes Canada livre vos envois aux contribuables sans compensation? Est-ce que vous payez pour les envois postaux lorsque vous communiquez avec les contribuables?

[English]

Mr. Pagan: I'll start, and perhaps Dave could speak to that.

The reductions that you speak of are reductions to our operating costs that have been proposed to the centre, to Treasury Board and Finance, and accepted. They reflect, in many cases, efforts to streamline our costs by trying to, as we say, optimize channel delivery: We have mail, phone and online service.

Part of our strategy in moving forward with our deficit reduction action plan, or contributions to the deficit reduction action plan, were to enhance our lowest cost delivery, which is on line. You're correct in saying that postal costs are a cost to the department, and if we correspond with citizens through the mail, either for notifications or advertisements, that is a cost borne by the agency.

[Translation]

Senator Rivard: Regardless of the savings, my question is this. When you communicate with a taxpayer and I receive what you send in the mail, for example, do you pay for the costs or does Canada Post provide the delivery free of charge?

Mr. Pagan: There is a cost for the agency.

Senator Rivard: Of the more than 30 million citizens, there are between 15 and 20 million taxpayers. Perhaps you cannot tell me exactly how many taxpayers fill out a tax return, but approximately 15 to 20 million would be quite accurate?

[English]

Dave Bennett, Assistant Commissioner, Assessment and Benefit Services Branch, Canada Revenue Agency: Each year we receive tax returns from approximately 27 million Canadians. Not all of those are done by paper. In fact, now roughly 76 per cent of them are done electronically, so they are not mailed to us. Yes, for the production of the notices that are sent to taxpayers after the processing of the return, the cost of the postage is borne by the agency.

[Translation]

Senator Rivard: This year, as a taxpayer, I noticed, among other things, that I received a sticker for the federal government, but I no longer receive a paper copy as I did in the past. Is that new for fiscal year 2013, or did it exist before and I failed to notice? This year, people are advised to go to a drug store or a postal station to pick up a copy, or you encourage them to download the form on the Internet. Do people no longer systematically receive a paper copy of the tax return forms, part

[Traduction]

M. Pagan : Je vais commencer, mais Dave voudra peut-être répondre aussi.

Vous parlez des réductions de nos coûts de fonctionnement. Elles ont été proposées aux organismes centraux, c'est-à-dire au Conseil du Trésor et au ministère des Finances, et elles ont été acceptées. Dans bien des cas, elles découlent de la simplification de nos méthodes et de l'optimisation de nos modes de prestation de services, qu'il s'agisse du courrier, du téléphone ou de nos services en ligne

Dans le cadre du plan d'action pour la réduction du déficit, il nous incombait notamment de réduire le coût des services; pour y arriver, il fallait faire la transition vers des services en ligne. Vous avez raison de dire que les frais postaux font partie de nos coûts, puisque nous correspondons par courrier ordinaire avec les citoyens, que ce soit pour leur faire parvenir des avis ou des publicités. C'est un coût à assumer pour l'ARC.

[Français]

Le sénateur Rivard : Peu importe l'économie, ma question est la suivante. Quand vous communiquez avec un contribuable et que je reçois votre envoi par la poste, par exemple, est-ce que vous assumez des coûts ou est-ce que Postes Canada assure la livraison sans vous facturer?

M. Pagan : C'est un coût pour l'agence.

Le sénateur Rivard : Sur plus de 30 millions de citoyens, on compte entre 15 et 20 millions de contribuables. Vous ne pouvez peut-être pas me donner le nombre exact de contribuables qui remplissent un rapport d'impôt, mais l'estimation de 15 à 20 millions est-elle pas mal exacte?

[Traduction]

Dave Bennett, sous-commissaire, Direction générale des services de cotisation et de prestations, Agence du revenu du Canada : Chaque année, nous recevons les déclarations de revenus d'environ 27 millions de Canadiens. Il ne s'agit pas toujours de déclarations sur papier. En fait, environ 76 p. 100 d'entre elles nous sont transmises par voie électronique, et non pas par la poste. Il reste que pour la production des avis à envoyer aux contribuables après le traitement de la déclaration, il y a des frais postaux à assumer.

[Français]

Le sénateur Rivard : J'ai remarqué que cette année, entre autres, comme contribuable, je reçois du gouvernement fédéral un collant, mais je ne reçois plus la copie papier que nous avions par le passé. Est-ce nouveau pour l'exercice financier 2013, ou cela existait-il avant et je ne l'ai pas remarqué? Cette année, les gens sont avisés d'aller soit dans une pharmacie ou à un bureau de poste pour prendre leur copie, ou bien vous les incitez à aller sur Internet pour télécharger le formulaire. Est-ce systématique que

from the ones that can be found in public places like some banks, post offices and drugstores?

[English]

Mr. Bennett: Yes. In fact, last year, the previous filing season, the agency discontinued the mailing of personalized tax returns, on two parts: We are responding to the changing way in which Canadians want to file their taxes and want to do business with the government. Increasingly, we are finding that electronic is the method of choice.

Secondly, of the returns that were personalized and mailed out, we were able to track the ones that were sent back in, and roughly 35 per cent of those had gone unused and discarded, which is literally millions of pieces of paper.

The alternative to that — we still offer a solid service for those who are not yet ready, or not able, to change to electronic — as the senator has pointed out, you can go to Canada Post outlets, of which there are 6,000 across the country, various points of access. Service Canada sites also have tax forms available. In the province of Quebec, you have caisses populaires that distribute these.

In addition to that, you are able to call the agency, and you will be mailed one if you wish a paper copy; or you can go to the website and request a paper copy, and it will be sent to you.

[Translation]

Senator Rivard: I have one last brief question. I more or less know the answer, but I will ask you the question. Your \$415 million in savings do not include staff savings linked to auditors fighting tax evasion or fraud, do they? I hope that you are going to say no.

[English]

Ms. Bennett: You are correct; none of those savings are associated with the auditors who are dealing with tax evasion and aggressive tax planning.

[Translation]

Senator Chaput: My questions have almost all been asked, except one for the Canada Revenue Agency.

In the agency's budget you talked about a \$1 million increase for government advertising programs. If that is in fact an increase, what was the amount last year? And what is the total amount for this year?

Mr. Pagan: Thank you for the question.

plus personne ne reçoit de copie papier du rapport d'impôt, à part ceux qu'on peut retrouver dans les endroits publics comme dans certaines banques, les bureaux de poste et les pharmacies?

[Traduction]

M. Bennett : Oui. En fait, à la période de déclaration de l'année dernière, l'agence a cessé d'envoyer des déclarations de revenus personnalisées en deux parties. Nous nous adaptons à la façon dont les Canadiens veulent soumettre leurs déclarations de revenus et traiter avec le gouvernement. De plus en plus, ils choisissent la voie électronique.

Deuxièmement, du nombre de déclarations personnalisées que nous envoyons par la poste, nous avons pu déterminer combien nous étaiement retournées et avons calculé qu'environ 35 p. 100 n'étaient pas utilisées et étaient jetées. On parle ici de millions de documents.

Pour ceux qui ne sont pas prêts, pas capables de faire la transition vers la méthode électronique, comme l'a dit le sénateur, il y a une autre solution : ils peuvent se procurer des déclarations dans les succursales de Postes Canada, soit aux 6 000 points d'accès au pays. Service Canada met aussi des copies à la disposition des contribuables. Au Québec, on en trouve également dans les caisses populaires.

En outre, on peut téléphoner à l'agence pour qu'une déclaration soit postée, ou en faire la demande sur le site web.

[Français]

Le sénateur Rivard : J'aurais une dernière question très brève. Je connais un peu la réponse, mais je vous pose la question. Dans votre économie de 415 millions, il n'y a pas d'économie de main-d'œuvre liées aux vérificateurs qui luttent contre l'évasion ou la fraude fiscale? J'espère que vous allez me dire non.

[Traduction]

Mme Bennett : Vous avez raison. Aucune de ces sources d'économies n'est associée à la vérification, à la lutte contre la fraude fiscale et à la planification fiscale abusive.

[Français]

La sénatrice Chaput : Mes questions ont presque toutes été posées, sauf une qui s'adresse à l'Agence du revenu du Canada.

Dans le budget de l'agence, vous parlez d'une augmentation de un million de dollars pour les programmes de publicité gouvernementale. S'il s'agit bien d'une augmentation, à combien se chiffrait le montant l'an dernier? Et quel est le montant total pour cette année?

M. Pagan : Merci de la question.

[English]

In fiscal year 2013-14, the agency initially requested \$6 million in advertising spending. Therefore, the request this year, the increase of \$1 million represents a forecast or projection of \$7 million in advertising in 2014-15 for an advertising campaign entitled “Encouraging Uptake of Tax Measures,” which will cover both the 2013 and 2014 tax filing seasons.

[Translation]

Senator Chaput: How will this campaign be led? Are we talking about brochures, TV ads or that type of thing? Will it be in both official languages, in English and in French?

Mr. Pagan: Absolutely. It is a multi-platform strategy for TV, radio, the Internet and even social media, including Twitter and so on.

[English]

Senator Seth: I’m looking at 2014-15, page II-226, which says that the Gas Tax Fund will provide \$21.8 billion to provinces over the next 10 years for infrastructure development. Could you please outline some of the key projects that will be developed with this money?

Ms. Laroche: That’s an excellent question, and thank you for it. This is the renewal of the gas tax program that, as I mentioned earlier, has been made permanent. It has many eligible categories, and so it really depends on two things. A province may have some particular priority areas for investments. We know that, for example, in Ontario, a lot of focus has been placed on public transit, and similarly with Quebec. It also depends on municipalities themselves, because this is a fund that is really to support municipal infrastructure.

The Gas Tax Funds can be used to support any number of different projects: water, waste water, sewage, recreation, community sports centres. It’s a huge range. It’s really wide open. It would be difficult for me to give you specific examples, because for the Gas Tax Fund, the decisions are made primarily at the local level, with the involvement of the province.

Senator Seth: My next question pertains to the same. Do all provinces receive the same amount of money? If yes, why do all provinces receive the same amount of money when the needs of different provinces are different?

Ms. Laroche: The answer to that is they don’t all receive the same amount of money because the Gas Tax Fund is done primarily on a per capita basis. For the three territories and for Prince Edward Island, because their populations are so small, they get a dedicated amount of money of \$15 million. But for all of the other provinces, and for the new Gas Tax Fund, it’s based

[Traduction]

Pour l’exercice 2013-2014, l’agence a d’abord demandé 6 millions de dollars pour ses dépenses publicitaires. Elle a demandé cette année 1 million de dollars supplémentaires, ce qui représente donc une prévision de 7 millions de dollars en dépenses pour 2014-2015, pour mener une campagne publicitaire intitulée « Encourager la réclamation des mesures d’allègement fiscal », qui portera sur les périodes de production de déclarations de revenus de 2013 et de 2014.

[Français]

La sénatrice Chaput : Où sera menée cette campagne? S’agit-il de dépliants, d’annonces télévisées ou de ce genre de choses? Sera-t-elle dans les deux langues officielles, soit l’anglais et le français?

M. Pagan : Absolument. C’est une stratégie multiplateforme à la télévision, à la radio, sur Internet et même avec les médias sociaux, Twitter et tout.

[Traduction]

La sénatrice Seth : Je regarde le document pour 2014-2015, à la page II-226, où l’on dit que le Fonds de la taxe sur l’essence versera aux provinces 21,8 milliards de dollars en investissements dans les infrastructures au cours des 10 prochaines années. Pourriez-vous nous parler de certains projets clés qui seront mis en œuvre grâce à ces fonds?

Mme Laroche : C’est une excellente question, et je vous en remercie. Il s’agit du renouvellement du programme de la taxe sur l’essence dont j’ai parlé plus tôt. C’est maintenant un programme permanent. Il compte de nombreuses catégories admissibles. L’allocation de fonds dépend donc de deux choses. Une province peut avoir des secteurs prioritaires pour ses investissements. Ainsi, en Ontario, on s’est surtout concentré sur le transport en commun, tout comme au Québec. Tout dépend des municipalités, puisque ce fonds vise à soutenir les infrastructures municipales.

Le Fonds de la taxe sur l’essence peut appuyer toutes sortes de projets : aqueduc, traitement des eaux usées, égouts, loisirs, centres sportifs communautaires... Il y a un vaste éventail de projets; les possibilités sont illimitées. Il serait difficile de vous donner des exemples précis puisque le Fonds de la taxe sur l’essence fait l’objet de décisions locales surtout, avec la participation de la province.

La sénatrice Seth : Ma prochaine question porte sur le même sujet. Est-ce que toutes les provinces reçoivent le même budget? Le cas échéant, pourquoi obtiennent-elles les mêmes sommes, alors que les besoins diffèrent d’une province à l’autre?

Mme Laroche : Les provinces ne reçoivent pas toutes la même somme du Fonds de la taxe sur l’essence puisque c’est calculé en fonction du nombre d’habitants. Comme les trois territoires et l’Île-du-Prince-Édouard en comptent moins, ils reçoivent un montant fixe de 15 millions de dollars. Mais pour toutes les autres provinces, comme pour le nouveau Fonds de la taxe sur l’essence,

on the 2011 census data. It's per capita, so it's not identical.

The Chair: While you're talking about gas tax — and, Ms. Laroche, I'm speaking about page 2 of your introductory remarks — the last time we looked at this, that 2 per cent escalator only triggered at each \$100 million lump-sum increase and then the increase came into effect. But you seem to have dropped that explanation here, and I'm wondering if that's no longer applicable.

Ms. Laroche: No, the flow is the same. There is a 2 per cent escalator, and it's allocated by \$100 million a year.

The Chair: So that \$100 million a year, it could go for a number of years before the increased \$100 million triggers the 2 per cent increase, could it not?

Ms. Laroche: Yes.

The Chair: That was my understanding from the last time we looked at this.

Ms. Laroche: That's correct; it hasn't changed.

The Chair: Colleagues, that's at page 2. You may wish to clarify the comment made there.

I have three names on the second round, and we have five minutes left.

Senator L. Smith: Mr. Pagan, in Canada Revenue Agency's most recent annual report to Parliament, it says that, in 2012-13, the CRA resolved \$37.3 billion in outstanding tax debt on behalf of federal, provincial and territorial governments. As a watchdog, obviously trying to get uncollected debt, tax debt is one of your objectives. Do you have two or three other areas that you focus on trying to recover money? What are they?

Mr. Pagan: Thank you for the question, senator. In the first instance, our focus is on voluntary compliance.

Senator L. Smith: I understand. I read your report. I'm just trying to get the other side of it. As a watchdog, what are your two or three areas you focus on besides tax debt collection?

Mr. Pagan: The pillars of the agency are service, integrity and compliance. It is clearly a focus for us to make sure that we manage your tax information and mine in a way that is secure, that the people we have behind the desk on the street are acting in a professional manner with integrity and, as I say, that Canada's voluntary tax code is applied.

Senator L. Smith: The question is: Do you have two or three strategies besides trying to collect \$37.3 billion in outstanding tax debt? Are there another couple of areas that the CRA focuses on? That's all I'm asking you. It's a strategy question. If you don't

c'est en fonction des données du recensement de 2011. Le calcul est fait selon le nombre d'habitants, si bien que les sommes allouées varient.

Le président : Tandis que vous parlez de la taxe sur l'essence, madame Laroche, je vous réfère à la page 2 de votre exposé. La dernière fois que nous en avons parlé, chaque augmentation de 2 p. 100 ne se faisait que par tranche de 100 millions de dollars. Vous n'avez pas donné d'explications à ce sujet, et je me demande si c'est toujours valable.

Mme Laroche : Non, il en va toujours ainsi. Il y a une augmentation de 2 p. 100 par tranche de 100 millions de dollars par année.

Le président : C'est donc 100 millions de dollars par an, et plusieurs années peuvent s'écouler avant qu'une autre augmentation de 100 millions de dollars entraîne une hausse de 2 p. 100, n'est-ce pas?

Mme Laroche : Oui.

Le président : C'est ce que j'avais compris la dernière fois.

Mme Laroche : C'est exact, cela n'a pas changé.

Le président : Chers collègues, c'est à la page 2 de l'exposé. Vous allez peut-être vouloir préciser.

J'ai trois noms sur ma liste, pour la deuxième série de questions, et il nous reste cinq minutes.

Le sénateur L. Smith : Monsieur Pagan, dans le dernier rapport annuel de l'ARC présenté au Parlement, on dit qu'en 2012-2013, elle a récupéré 37,3 milliards de dettes fiscales non réglées au nom des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Comme collecteur d'impôt, les dettes fiscales sont l'une de vos cibles. Quels sont les deux ou trois secteurs sur lesquels vous vous concentrez pour récupérer l'argent? Quels sont-ils?

M. Pagan : Merci de la question, sénateur. Premièrement, nous nous concentrons sur l'observation volontaire.

Le sénateur L. Smith : Je comprends. J'ai lu votre rapport. J'essaie de tout comprendre. Dans votre rôle de chien de garde, outre les dettes fiscales, quels sont les deux ou trois secteurs sur lesquels vous vous concentrez?

M. Pagan : Les piliers de l'agence sont le service, l'intégrité et la conformité. Il est clair que nous devons nous assurer que vos données fiscales et les miennes sont gérées d'une manière sûre, que nos employés agissent de manière professionnelle et intègre et que le code fiscal volontaire du Canada est bel et bien appliqué.

Le sénateur L. Smith : Voici ma question : Avez-vous deux ou trois autres stratégies, à part percevoir 37,3 milliards de dollars en impôts dus? Y a-t-il d'autres secteurs sur lesquels se concentre l'ARC? C'est tout ce que je vous demande. C'est une question de

have the answer, maybe you could ask one of your colleagues at home and send it to us, because I think it's of interest to us.

Ms. Bennett: I will try to answer the question, senator. Collecting tax debt is obviously important but, in terms of getting the right assessment up front, our focus would be at the moment on offshore compliance, it would be on aggressive tax planning within Canada, and it would also be on the underground economy.

Senator L. Smith: So underground economy, money laundering, tax debt. Was there another one?

Ms. Bennett: Offshore compliance.

The Chair: Do you have a figure as to the total amount at the present time that is outstanding, due and owing as a tax debt to the federal government? The figure of 37.3 is a little bit old, and we're wondering if you could bring us up to date on that.

Ms. Bennett: I think the current total tax debt is \$32 billion, but I would like to confirm that in writing.

The Chair: If you could, please; and if you do confirm that to be the case, congratulations. You've brought it down from 37. Thank you for that.

I'm going to ask Senator Callbeck and Senator Buth to both put their questions on record, and then we'll see if we can get short answers or undertakings.

Senator Callbeck: The first question you can get back to us on is regarding the decreases on page 3 that you talked about, Mr. Pagan, the \$119 million through the 2012 spending review and the \$57.6 million as part of the 2013 targeted review. Would you supply the committee with a breakdown on these items and a written explanation for each, please?

The other question I had was on page II-27, "Taxpayer and Business Assistance." I see that's decreasing a considerable amount. What does that involve?

Mr. Pagan: Quickly, on your first question, we have previously provided to the Parliamentary Budget Office an accounting of our reductions for both the deficit reduction action plan of Budget 2012 and the targeted review in Budget 2013. We would be happy to provide that same material to the committee.

Likewise with respect to the reductions in taxpayer services debt management, I'd be happy to provide a more fulsome answer. Essentially, this does reflect some of the back office and process reductions that were put forward by the agency relating to amalgamation of management functions, in particular the closure of counter service as we migrate to e-service or online. I believe Mr. Bennett referred to the 76 per cent of Canadians now filing

stratégie. Si vous n'avez pas la réponse, vous pouvez demander à l'un de vos collègues de nous répondre plus tard, car je pense que c'est une question qui nous intéresse.

Mme Bennett : Je vais essayer de répondre à votre question, monsieur le sénateur. La perception des impôts à payer est certes importante, mais pour vous donner une meilleure idée, nous nous concentrons aussi actuellement sur l'observation fiscale à l'étranger, sur la planification fiscale abusive au Canada et sur l'économie clandestine.

Le sénateur L. Smith : Donc l'économie clandestine, le blanchiment d'argent et la dette fiscale. Y en avait-il un autre?

Mme Bennett : L'observation fiscale à l'étranger.

Le président : Pouvez-vous chiffrer les impôts qui sont actuellement dus au gouvernement fédéral? Le montant de 37,3 milliards de dollars remonte à un peu loin et nous voudrions être à jour.

Mme Bennett : Je pense que la dette fiscale totale est actuellement de 32 milliards de dollars, mais je préfère vous le confirmer par écrit.

Le président : Nous vous en saurions gré, et si vous confirmez que c'est le cas, félicitations. La dette a donc baissé, passant de 37 à 32. Nous vous en remercions.

Je vais demander aux sénatrices Callbeck et Buth de poser leurs questions pour les besoins du compte rendu, puis nous verrons si nous pouvons obtenir de courtes réponses ou l'engagement de fournir des réponses ultérieurement.

La sénatrice Callbeck : La première question à laquelle vous pourriez répondre plus tard porte sur les diminutions décrites à la page 3 de votre exposé, monsieur Pagan : des économies de 119 millions de dollars à la suite de l'examen des dépenses et de 57,6 millions de dollars à la suite de l'examen ciblé prévu dans le budget de 2013. Pourriez-vous fournir au comité une ventilation de ces diminutions et une explication pour chacune?

Mon autre question porte sur la page II-45, le poste « Aide aux contribuables et aux entreprises ». Je vois qu'il y a une baisse considérable, pouvez-vous l'expliquer?

M. Pagan : Rapidement, en réponse à votre première question, nous avons déjà fourni au Bureau du directeur parlementaire du budget une explication des réductions prévues tant dans le cadre de l'examen des dépenses du budget de 2012 que dans l'examen ciblé du budget de 2013. Nous pourrions volontiers fournir les mêmes explications au comité.

Il en va de même pour les réductions dans les services aux contribuables et la gestion des créances. Je me ferai un plaisir de vous fournir une réponse plus complète. En gros, elles découlent de compressions dans l'administration et les processus qui ont été proposées par l'agence grâce à des regroupements de fonctions de gestion, en particulier la fermeture de comptoirs de service à la suite de l'augmentation de nos services en ligne. Je crois que

online. It reflects a way of reducing our costs and improving our service.

Mr. Chair, there was one earlier question related to administration of tax revenues on behalf of the provinces. I do have a figure here that I could provide to the committee.

The Chair: Yes.

Mr. Pagan: In 2012-13, we collected, on behalf of provinces, \$94.8 billion in provincial revenue, on top of \$210 billion in federal revenue. Those administrative costs, by and large, are borne by the agency, so, in response to the question about efficiency, it's very efficient in that respect.

Where there are unharmonized measures, where a province wants to make a particular emphasis on a tax matter, these unharmonized measures are subject to negotiation and we will recover our cost. As an example, Catherine mentioned the underground economy. This was a priority of the Government of Ontario as well as the federal government, so we entered into an agreement with Ontario where we enhanced our capacity to work on the underground economy and were able to recover from the provincial government \$20 million devoted to that initiative. As I say, I'd be glad to provide that detail on our SOR and targeted review.

The Chair: Thank you. That would be appreciated.

Senator Buth: I have a question for Infrastructure Canada. What is your relationship with the municipalities? Is it on an ongoing basis? In my experience with the municipalities especially, the Government of Manitoba has already announced their five-year infrastructure plan, so they're ready to go. I understand that you couldn't talk to the municipalities about the amount of money that was coming, but the municipalities that I've talked to knew that there would be a new fund coming, essentially, if not the amount. I'm just wondering about how often you are in consultation with municipalities.

Ms. Laroche: We deal primarily through the municipal associations, so the Federation of Canadian Municipalities is a very important partner. They have been involved from the start of Infrastructure Canada in providing advice and input into the development of our programs, so they're a very important partner. In Ontario, the Association of Municipalities of Ontario is actually one of the signatories to the gas tax program. The answer would be that it varies. Obviously the federal government is very respectful of provincial jurisdiction, so our relationships will be governed by the relationship that the province has established. We're very mindful of provincial jurisdiction, but we do deal primarily through the associations.

Senator Buth: Most of your dealings, then, would be with the provincial governments?

Ms. Laroche: Most of the negotiations and most of the transfer of funds goes through provinces and territories.

M. Bennett a déjà dit que 76 p. 100 des Canadiens font maintenant leur déclaration de revenus en ligne. Il s'agit d'une réduction des coûts et d'une amélioration du service.

Monsieur le président, une question a été posée plus tôt sur l'administration des recettes fiscales au nom des provinces. J'ai un chiffre que je peux fournir au comité.

Le président : Oui?

M. Pagan : En 2012-2013, nous avons perçu au nom des provinces 94,8 milliards de dollars de recettes provinciales, en plus des 210 milliards de dollars de recettes fédérales. Les coûts administratifs correspondants sont assumés par l'agence, et si l'on veut parler d'efficacité, on en voit là un bel exemple.

Lorsque les mesures ne sont pas harmonisées parce qu'une province veut insister sur une question fiscale particulière, des négociations ont lieu pour qu'il y ait recouvrement des coûts. Prenons un exemple. Catherine a parlé de l'économie clandestine. C'était une priorité du gouvernement ontarien et du gouvernement fédéral, et nous avons conclu une entente avec l'Ontario pour augmenter nos ressources pour lutter contre l'économie clandestine. Nous avons pu recouvrer du gouvernement provincial 20 millions de dollars consacrés à cette initiative. Je le répète : je fournirai volontiers des détails sur le résultat de l'examen des dépenses et sur l'examen ciblé.

Le président : Merci, nous vous en serions reconnaissants.

La sénatrice Buth : J'ai une question pour les témoins d'Infrastructure Canada. Quelles sont vos relations avec les municipalités? Sont-elles suivies? D'après ce que je sais des municipalités surtout, le gouvernement manitobain a déjà annoncé son plan d'infrastructure quinquennal. Il est prêt. Je comprends que vous ne pouvez pas parler aux municipalités des fonds qui seront versés, mais celles avec qui j'ai discuté savaient que de nouveaux fonds viendraient, mais ignoraient combien. J'aimerais savoir quelle est la fréquence de vos consultations avec les municipalités.

Mme Laroche : Nous traitons principalement avec les associations municipales, et la Fédération canadienne des municipalités est l'un de nos très importants partenaires. Depuis la création d'Infrastructure Canada, la fédération prodigue des conseils et participe à l'élaboration de nos programmes. C'est donc un partenaire très important. En Ontario, l'Association des municipalités de l'Ontario est l'un des signataires du programme de la taxe sur l'essence. Pour vous répondre, je dois dire que cela varie. Le gouvernement fédéral se doit de respecter les compétences provinciales, et nos relations sont dictées par la relation établie par la province. Nous devons tenir compte de la compétence de la province, mais nous traitons principalement avec les associations.

La sénatrice Buth : Alors vous traitez surtout avec les gouvernements provinciaux?

Mme Laroche : La majorité des négociations et des transferts de fonds se font avec les provinces et territoires.

The Chair: Ms. Laroche, do you have on your wall in your office a chart with all the different infrastructure programs, and some that are in fine print are the ones that are declining, and the other ones that are in the bolder print are the ones that are growing? If you have that, would you be able to make that available to us?

Ms. Laroche: I don't have something like that on my wall. It's an excellent idea. Let me see what we can come up with, because I really do take your point. There are many programs and, as some are declining, new ones are starting. Let me see what we can come up with, senator, and see if we can give something back to the committee.

The Chair: There must have been a briefing book you were given when you first arrived in the department to explain all the stuff that's going on.

Ms. Laroche: It was all in writing, and I think a chart would have been a great idea.

The Chair: Thank you.

What's your relationship with PPP Canada, Public-Private Partnerships Canada?

Ms. Laroche: We work with them, because of course they bring a significant amount of expertise with respect to a particular funding arrangement for infrastructure. As you know, they are part of a separate portfolio. They report through the Minister of Finance, and we report through the Minister of Infrastructure. We have a close working relationship.

The Chair: They have their own administrative overhead, and you have your own administrative overhead?

Ms. Laroche: Correct, and they report separately. I think we have found the page reference for them in the estimates.

The Chair: I found it and gave it to you, incorrectly. If somebody could give it to me again? I think it's at II-258.

Ms. Dazé: Correct. The question you had earlier was regarding whether or not the \$1.25 million was included. The top paragraph on page II-259 indicates it will be coming through supplementary estimates.

The Chair: Thank you. So supplementary estimates might be the reason for us meeting again in due course.

Thank you very much, Infrastructure Canada and Canada Revenue Agency. We very much appreciate your being here. I'm sorry to have kept you a little bit over time, but there were a lot of important questions that senators had to ask and your responses were very helpful.

(The committee adjourned.)

Le président : Madame Laroche, avez-vous affiché dans votre bureau un tableau qui présente tous les programmes d'infrastructure, certains en petits caractères parce que les programmes touchent à leur fin, et d'autres en caractères gras parce qu'ils sont en croissance? Si vous avez un tableau de ce genre, pourriez-vous nous le faire parvenir?

Mme Laroche : Je n'ai rien de tel dans mon bureau. Mais c'est une excellente idée. Je vais voir ce que je peux préparer; je comprends très bien ce que vous dites. Les programmes sont nombreux, certains viennent à échéance, d'autres sont à peine lancés. Je vais voir ce que nous pouvons faire, sénateur, au cas où nous pourrions fournir quelque chose au comité.

Le président : Quand vous êtes arrivée au ministère, on a dû vous présenter un document d'information pour tout vous expliquer.

Mme Laroche : Tout était sur papier, et je crois qu'un tableau aurait été une excellente idée.

Le président : Merci.

Quelle est votre relation avec PPP Canada, Partenariats public-privé Canada?

Mme Laroche : Nous travaillons avec cet organisme qui connaît très bien cette méthode de financement pour les infrastructures. Comme vous le savez, PPP Canada relève d'un autre portefeuille. Il relève du ministre des Finances, alors que nous relevons du ministre des Infrastructures. Mais nous avons d'étroites relations de travail.

Le président : Vous avez donc vos propres frais généraux, et lui, les siens?

Mme Laroche : Oui, et une hiérarchie différente. Je pense que nous avons trouvé la référence pour cet organisme, dans le budget.

Le président : Je l'ai trouvée, mais je ne vous ai pas donné la bonne. Est-ce qu'on pourrait m'aiguiller? Je pense que c'est à la page II-274.

Mme Dazé : C'est exact. Vous aviez demandé si les fonds de 1,25 million de dollars étaient compris. Le deuxième paragraphe de la page II-275 confirme que ce sera présenté dans les Budgets supplémentaires des dépenses.

Le président : Merci. Ce sera donc une bonne raison de rediscuter avec vous, dans le cadre de l'examen du Budget supplémentaire des dépenses.

Merci beaucoup aux témoins d'Infrastructure Canada et de l'Agence du revenu du Canada. Nous apprécions beaucoup votre présence aujourd'hui. Je suis désolé de vous avoir gardés si longtemps, mais nous avons beaucoup de questions importantes à vous poser et vos réponses ont été très utiles.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, March 4, 2014

Shared Services Canada:

Benoît Long, Senior Assistant Deputy Minister, Transformation, Service Strategy and Design;

Peter Bruce, Senior Assistant Deputy Minister, Projects and Client Relationships;

Micheline Saurette, Director General, Finance and DCFO Services.

Citizenship and Immigration Canada:

Tony Matson, Assistant Deputy Minister/Chief Financial Officer;

Catrina Tapley, Associate Assistant Deputy Minister, Strategic and Program Policy;

Paul Armstrong, Director General, Centralized Processing Region.

Wednesday, March 5, 2014

Treasury Board of Canada Secretariat:

Bill Matthews, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

Marcia Santiago, Executive Director, Expenditure Management Sector;

Darryl Sprecher, Director, Expenditure Management Portfolio.

Thursday, March 6, 2014

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:

Hélène Laurendeau, Associate Deputy Minister;

Pamela D'Eon, Acting Chief Financial Officer;

Scott Stevenson, Senior Assistant Deputy Minister, Regional Operations.

Infrastructure Canada:

Yazmine Laroche, Associate Deputy Minister, Transport, Infrastructure and Communities;

Su Dazé, Assistant Deputy Minister, Corporate Services;

Jeff Moore, Assistant Deputy Minister, Policy and Communications;

Natasha Rascanin, Assistant Deputy Minister, Programs Operations.

Canada Revenue Agency:

Brian Pagan, Deputy Assistant Commissioner, Finance and Administration Branch and Agency Comptroller;

Catherine Bennett, Assistant Commissioner, Strategy and Integration Branch;

Dave Bennett, Assistant Commissioner, Assessment and Benefit Services Branch.

TÉMOINS

Le mardi 4 mars 2014

Services partagés Canada :

Benoît Long, sous-ministre adjoint principal, Transformation, stratégie de service et conception;

Peter Bruce, sous-ministre adjoint principal, Projets et relations avec les clients;

Micheline Saurette, directrice générale, Finances et Services ADPF.

Citoyenneté et Immigration Canada :

Tony Matson, sous-ministre adjoint/administrateur principal des finances;

Catrina Tapley, sous-ministre adjointe déléguée, Politiques stratégiques et de programmes;

Paul Armstrong, directeur général, Région des processus centralisés.

Le mercredi 5 mars 2014

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Bill Matthews, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses;

Marcia Santiago, directeur exécutif, Section de la gestion des dépenses;

Darryl Sprecher, directeur, Portefeuille de gestion des dépenses.

Le jeudi 6 mars 2014

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :

Hélène Laurendeau, sous-ministre déléguée;

Pamela D'Eon, chef des finances par intérim;

Scott Stevenson, sous-ministre adjoint principal, Secteur des opérations régionales.

Infrastructure Canada :

Yazmine Laroche, sous-ministre déléguée des Transports, de l'infrastructure et des collectivités;

Su Dazé, sous-ministre adjointe, Services ministériels;

Jeff Moore, sous-ministre adjoint, Politiques et communications;

Natasha Rascanin, sous-ministre adjointe, Opérations des programmes.

Agence du revenu du Canada :

Brian Pagan, sous-commissaire adjoint, Direction générale des finances et de l'administration et contrôleur de l'agence;

Catherine Bennett, sous-commissaire, Direction générale de la stratégie et de l'intégration;

Dave Bennett, sous-commissaire, Direction générale des services de cotisation et de prestations.